

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 11 JUIN 2014

VOLUME 214

CLAUDE MORIN et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me SUZANNE GAGNÉ pour M. Marc-Yvan Côté
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MICHEL MASSICOTTE pour Roche limitée groupe-
conseil
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des
ingénieurs du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me ALAIN TREMBLAY pour Québec solidaire
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me JULIE ROBERGE pour le Directeur général des
élections du Québec
Me MICHEL DÉCARY et Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti
libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
MARC-YVAN CÔTÉ	9
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	9
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	296
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE	335
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	358

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

177E-79 Le Parti libéral s'engage à transmettre la date et/ou à vérifier la date de la première activité de financement pour le comté de Bonaventure qui s'est tenue à Québec et à laquelle Monsieur Côté aurait participé
(Sic)

104

177E-80 Engagement de Me Massicotte de fournir la période à laquelle M. Sam Hamad était à l'emploi de Roche et les fonctions qu'il y a occupées

168

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
177P-1854 : Certificat du sollicitateur de Marc-Yvan Côté 2008-2009	101
177P-1855 : Courriels du 3 et 4 septembre 2008 entre André Côté, France Michaud et Marc-Yvan Côté - Re: souper Nathalie	115
177P-1856 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Sam Hamad aux partis politiques provinciaux	189

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce onzième (11e)
2 jour du mois de juin,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 (09:37:53)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
9 s'identifier, je vous prie, pour les fins de
10 l'enregistrement?

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
13 Commissaire. Simon Tremblay pour la Commission.

14 Me KEITH RITI :

15 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

16 Me SUZANNE GAGNÉ :

17 Oui. Bonjour. Suzanne Gagné pour Marc-Yvan Côté.
18 Bonjour.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Bonjour.

21 Me ESTELLE TREMBLAY :

22 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

23 Me SIMON LAROSE :

24 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
25 Québec.

1 Me MICHEL MASSICOTTE :

2 Bon matin. Michel Massicotte, Roche limitée groupe-
3 conseil.

4 Me MÉLISSA CHARLES :

5 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
6 construction du Québec.

7 Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT :

8 Bonjour. François-Xavier Robert pour l'Ordre des
9 ingénieurs du Québec.

10 Me SARAH LIRETTE :

11 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
12 municipalités du Québec.

13 Me ALAIN TREMBLAY :

14 Bonjour. Alain Tremblay pour Québec solidaire.

15 Me DENIS HOULE :

16 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
17 l'Association des constructeurs de routes et grands
18 travaux du Québec.

19 Me SIMON LAPLANTE :

20 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
21 constructeurs de routes et grands travaux du
22 Québec.

23 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

24 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
25 Québec.

1 Me JULIE ROBERGE :

2 Bonjour. Julie Roberge pour le Directeur général
3 des élections du Québec.

4 Me MICHEL DÉCARY :

5 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
6 Québec.

7 Me FÉLIX RHÉAUME :

8 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
9 du Québec.

10 Me PIERRE POULIN :

11 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
12 criminelles et pénales. Bonjour.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Madame la Greffière, s'il vous plaît.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Si vous voulez vous lever debout pour être
17 assermenté, s'il vous plaît.

18

19

20

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce onzième (11e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 MARC-YVAN CÔTÉ, entrepreneur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

11 Alors, merci, Madame la Greffière.

12 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Côté.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** Donc, poursuivons avec votre témoignage. Hier,
15 je comprends de votre témoignage que de quatre-
16 vingt-quatorze (94) à deux mille cinq (2005) vous
17 avez été actionnaire principal chez Roche et
18 également vice-président principal au développement
19 des affaires, c'est exact?

20 R. Actionnaire jusqu'à la vente au Groupe IT fin des
21 années... fin des années quatre-vingt-dix (90).

22 Q. **[3]** O.K. Lorsque le Groupe IT achète Roche, vous
23 êtes pas actionnaire?

24 R. Il y a plus personne de Roche qui était actionnaire
25 à ce moment-là, c'est un actionnaire unique.

1 Q. **[4]** O.K. Même pas dans une infime partie.

2 R. Non, non.

3 Q. **[5]** Et quand Shaw devient propriétaire, est-ce que
4 c'est...

5 R. Non plus.

6 Q. **[6]** ... la même formule aussi?

7 R. Non plus, c'est la même formule parce que Shaw a
8 racheté la faillite de IT, propriétaire de Roche à
9 ce moment-là, donc aux années... début des années
10 deux mille (2000).

11 Q. **[7]** Parfait. Malgré le fait que vous cessez d'être
12 actionnaire à la fin des années quatre-vingt-dix
13 (90), au tournant des années deux mille (2000),
14 vous restez quand même vice-président principal,
15 donc dans la haute direction de Roche.

16 R. Oui.

17 Q. **[8]** O.K. Et je comprends, toujours de votre
18 témoignage, que les demandes faites aux différents
19 employés et représentants de Roche - je parle de
20 demandes de financement de partis politiques
21 provinciaux - doivent vous être acheminées pour que
22 vous disiez votre O.K. ou non.

23 R. Pas nécessairement et pas dans tous les cas.

24 Q. **[9]** O.K. Donc, dans quels cas on va vous le
25 demander?

1 R. Bien, écoutez, on a parlé de madame Michaud qui
2 avait une responsabilité au niveau du Groupe Roche,
3 donc en ce qui concerne un certain nombre de
4 demandes de participation à des cocktails à plus ou
5 moins... plus ou moins cent dollars (100 \$), règle
6 générale, là...

7 Q. [10] C'était correct, vous pouviez y aller.

8 R. C'était correct.

9 Q. [11] Donc, ma question demeure : dans quel
10 contexte, vous, il faut vous avertir et dans quel
11 contexte votre... pas votre opinion, mais votre
12 imprimatur...

13 R. On m'informe...

14 Q. [12] ... est requis?

15 R. En fait, plus souvent qu'autrement, on m'informe ou
16 on me demande si effectivement c'est... on
17 devrait... on devrait y aller ou pas, pour faire en
18 sorte qu'il y ait une certaine... pas sélection,
19 mais qu'on puisse l'utiliser de bonne manière, là,
20 compte tenu... compte tenu de ce que l'entreprise
21 peut à ce moment-là supporter.

22 Q. [13] O.K. Donc, je comprends que donc il y a un
23 budget, ça veut dire?

24 R. En fait, il y a pas de... il y a pas de... il y a
25 pas de budget pré...

1 Q. [14] Mais, vous dites « ce que l'entreprise peut
2 supporter », donc nécessairement ce que
3 l'entreprise peut supporter...

4 R. Bien, en fait...

5 Q. [15] ... sans appeler ça un budget formel, il doit
6 y avoir une limite financière?

7 R. Il y a pas de... il y a pas de budget formel, c'est
8 compte tenu des demandes et ça peut varier d'une
9 année à l'autre. D'ailleurs, le tableau... le
10 tableau que vous avez démontré hier en faisait...
11 en faisait la démonstration.

12 Q. [16] O.K. Mais, qu'est-ce que vous voulez dire
13 exactement « dans la mesure où que l'entreprise le
14 peut ou... »?

15 R. Bien, c'est moi qui vous dis ça, là, dans la mesure
16 où, moi, je jugeais que c'était dans une situation
17 où sur le plan financier... Si on nous avait
18 demandé pour des sommes qui allaient... qui
19 allaient être extravagantes, ça aurait été
20 définitivement non, hein!

21 Q. [17] Donc, est-ce que je dois contrôle... je dois
22 comprendre, pardon, que le seul contrôle que vous
23 effectuez au niveau des demandes, de ce genre de
24 demandes-là, c'est vous assurer qu'il y ait pas de
25 demandes disproportionnées ou abusives ou

1 exagérées?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[18]** Est-ce que c'est arrivé que vous avez refusé à
4 quelqu'un d'aller à une activité...

5 R. Ah! Oui.

6 Q. **[19]** ... ou de faire une contribution parce que
7 c'était trop élevé le montant?

8 R. Non, parce qu'à un moment donné, vous pouvez être
9 sollicité par, par exemple, différentes personnes
10 d'une... d'une même association.

11 Q. **[20]** Pour la même activité.

12 R. Pour la même activité. Et là, à ce moment-là, bien,
13 c'est... si ça... si, à mon point de vue, une
14 personne suffisait, alors c'était une personne au
15 lieu de deux personnes, trois personnes.

16 Q. **[21]** Mais, la ligne, on la trace où exactement? Où
17 la tracez-vous? C'est-à-dire une activité...

18 R. Ah! Bien...

19 Q. **[22]** ... tant de dollars ou de tel député, c'est...
20 on envoie trois personnes? Je veux savoir quels
21 motifs ou quels étaient vos critères pour dire « on
22 va là » ou « on ne va pas là. »

23 R. Ah! Écoutez, c'est purement des critères
24 d'évaluation à ce moment-là, d'opportunités qui...
25 que, moi, je jugeais sur le plan politique, si...

1 si, par exemple, c'était dans un comté X ou un
2 comté Y.

3 Q. **[23]** Est-ce si c'était dans un comté péquiste
4 versus libéral, ça pouvait changer votre décision?

5 R. Non, pas... on a été clair hier. En ce qui concerne
6 les contributions au Parti québécois, c'est pas moi
7 qui m'en occupais.

8 Q. **[24]** Donc, on vous informait même pas?

9 R. Non, non, pratiquement pas parce que j'ai appris
10 à... j'ai appris un certain nombre de choses en
11 regardant vos tableaux au cours des derniers jours.

12 Q. **[25]** O.K. Mais, quand vous dites « pratiquement
13 pas » ou « presque pas », c'est...

14 R. Non, mais à l'occasion. Si, par exemple, monsieur
15 Gilles Gaudreault qui travaillait au bureau de
16 Roche à Chicoutimi, qui était réputé pour être
17 péquiste, puis il s'en cachait pas, puis on avait
18 de bonnes conversations, il me disait « je vais au
19 cocktail d'untel », c'est sûr que j'étais informé.

20 Q. **[26]** O.K. Est-ce qu'il vous est arrivé de refuser à
21 quelqu'un d'aller dans une activité de financement
22 quelconque du Parti québécois?

23 R. Non.

24 Q. **[27]** Ou d'un autre parti que le Parti libéral?

25 R. Non. Bien, en fait, c'était que... de manière très

1 exceptionnelle que j'étais informé dans un cas
2 comme celui que je vous mentionne parce que c'était
3 connu... c'était connu que c'était quelqu'un qui
4 était assez actif, qui faisait de l'organisation
5 pour le Parti québécois. Mais, dans d'autres cas,
6 moi, je me souviens pas d'avoir dit non à quelqu'un
7 parce que c'est pas chez nous que ça venait. Alors,
8 les demandes concernant le Parti québécois
9 principalement, au niveau de la présidence de
10 l'époque, qui était monsieur... monsieur Martel.

11 Q. **[28]** Donc, ça... c'est des demandes pour des
12 activités de financement du Parti québécois
13 passaient par monsieur Martel?

14 R. Bien, ça, je peux pas dire dans tous les cas parce
15 que...

16 Q. **[29]** Non, mais, disons, la quasi-totalité, je
17 vous... ça se peut qu'il y ait une exception...

18 R. Bien, je dirais pas quasi-totalité. Je dirais, de
19 manière plus évidente, passaient par monsieur
20 Martel.

21 Q. **[30]** Et, si ce n'était pas par monsieur Martel,
22 c'était par qui?

23 R. Bien, madame Michaud... madame Michaud qui a vu
24 madame Boivin à plusieurs reprises, elle l'a dit
25 carrément la semaine dernière.

1 Q. **[31]** Mais elle a dit également que la première fois
2 qu'elle l'a rencontrée c'est en deux mille deux
3 (2002). Donc, vous, de quatre-vingt-quatorze (94) à
4 deux mille deux (2002) ou, minimalement, de quatre-
5 vingt-seize (96) à deux mille deux (2002), les
6 demandes du Parti québécois, qui est d'ailleurs au
7 pouvoir pendant cette période-là, ne passent jamais
8 par vous?

9 R. Non.

10 Q. **[32]** Passent, la majorité du temps, envers... avec
11 monsieur Martel.

12 R. Oui.

13 Q. **[33]** Et dans les autres cas?

14 R. Bien, madame... il faut se rappeler que madame
15 Michaud, même si elle est à Montréal, à ce moment-
16 là, a fait aussi...

17 Q. **[34]** Mais madame Michaud arrive à Montréal en deux
18 mille deux (2002); moi, je vous demande, avant deux
19 mille deux (2002), donc madame Michaud est à
20 Québec, à ce que je comprends de son témoignage,
21 elle ne s'occupe pas nécessairement directement des
22 activités de financement.

23 R. Mon témoignage à moi va vous dire que madame
24 Michaud a, à l'occasion, du temps qu'elle était
25 dans l'est du Québec, aussi fait des... du

1 financement pour le Parti québécois.

2 Q. **[35]** Mais est-ce qu'elle était la personne-contact,
3 la personne-ressource, chez Roche, au même titre
4 que monsieur Martel?

5 R. Non, pas au même titre que monsieur Martel.

6 Q. **[36]** Qui était donc, la personne...

7 R. Sur le plan hiérarchique...

8 Q. **[37]** Oui.

9 R. ... si je vous dis, monsieur Martel, c'est...

10 Q. **[38]** C'est l'autorité.

11 R. C'est l'autorité la plus élevée chez Roche. Donc,
12 par la suite, il y a des vice-présidences. Les
13 vice-présidences c'est au niveau du secteur
14 infrastructure, à l'époque, avant l'arrivée de
15 monsieur Labbé comme président. Parce que monsieur
16 Labbé a été président de quatre-vingt-seize (96)
17 aller au tournant des années deux mille (2000) et,
18 par la suite, monsieur Martel est devenu président.
19 Donc... Et il y avait certainement, à ce moment-là,
20 un lien entre madame Michaud, qui a pris la
21 succession de monsieur Labbé au niveau de
22 l'infrastructure municipale, jusqu'à son départ
23 pour Montréal. Donc, il y avait certainement des
24 contacts à ce point de vue là avec monsieur Labbé.

25 Q. **[39]** Ma question c'est pas qui a des contacts au

1 niveau du Parti québécois, je veux savoir qui est
2 la personne-ressource, qui est la personne
3 principale, chez Roche, en sus de monsieur Martel,
4 qui fait le lien ou qui coordonne ou qui supervise
5 ou qui entérine toutes les activités de financement
6 du Parti québécois?

7 R. Je peux pas, à ce moment-ci, vous répondre autre
8 chose que ce que je viens de vous dire en termes de
9 structure chez Roche. Madame Michaud est, à ce
10 moment-là, à Québec sous la présidence de monsieur
11 Labbé.

12 Q. **[40]** Ça j'ai compris très bien votre réponse,
13 Monsieur Côté. Votre réponse dit également que
14 monsieur Martel... je vous demande, la quasi-
15 totalité? Vous dites : « Non, non, non, quand même
16 pas la quasi-totalité. La majorité du temps. » On
17 s'entend qu'il reste quand même une grosse partie à
18 faire et je veux savoir qui, en tant que vice-
19 président principal, qui, chez Roche, s'occupe de
20 ça? Vous devez le savoir, vous êtes dans la haute
21 direction.

22 R. Je vous ai répondu qu'à mon point de vue...

23 Q. **[41]** Oui.

24 R. ... c'était madame Michaud.

25 Q. **[42]** Incluant avant deux mille deux (2002)?

1 R. Oui, oui.

2 Q. **[43]** Donc, monsieur...

3 R. Pour Québec.

4 Q. **[44]** Madame Michaud et monsieur Martel, ce sont les
5 deux personnes chez Roche qui s'occupent des
6 demandes de financement du Parti québécois. O.K. On
7 revient au Parti libéral. Vous dites qu'une des
8 raisons pourquoi vous avez refusé qu'un employé ou
9 un représentant de Roche, là, au sens large du
10 terme, assiste à une activité de financement du
11 Parti libéral, vous me donnez une des raisons,
12 c'est lorsqu'il y a déjà des gens qui y vont. Est-
13 ce qu'il y a d'autres raisons qui vont faire en
14 sorte que je vais refuser de participer... pardon,
15 que vous avez refusé à un employé de participer à
16 une activité quelconque du Parti libéral?

17 R. Non.

18 Q. **[45]** Donc, je dois comprendre qu'à l'exception
19 d'une activité où je vais me ramasser... où je vais
20 avoir trop de représentants de Roche à la même
21 activité, toutes les demandes sont acceptées?

22 R. Si, par exemple, au cocktail de monsieur Charest, à
23 Québec, Marcel Leblanc ou quelqu'un d'autre
24 souhaite qu'il y ait dix (10) personnes de chez
25 Roche puis qu'on considère que deux personnes c'est

1 suffisant, oui, effectivement, ça a pu arriver.

2 Q. **[46]** Monsieur Leblanc, dans l'exemple que vous me
3 donnez, vous demande : « Ça serait bien qu'il y ait
4 dix (10) personnes de chez Roche », il vous fait la
5 demande à vous?

6 R. Dans certains cas, au niveau du cocktail de Québec,
7 ça... ça a été le cas à certains... pas toujours
8 mais ça a été, à certaines occasions, le cas.

9 Q. **[47]** Toujours dans l'optique, comme vous
10 l'admettiez hier d'emblée, que le financement
11 sectoriel c'est un secret de polichinelle, c'est-à-
12 dire qu'il faut arrêter d'être hypocrite et ça se
13 produit. On a un exemple ici d'un... quelqu'un
14 responsable du financement qui demande carrément à
15 un représentant de Roche, au développement des
16 affaires, d'avoir dix (10) personnes à une activité
17 quelconque.

18 R. Je dirais pas qu'il demande à Roche, il demande à
19 Marc-Yvan Côté...

20 Q. **[48]** Le vice-président principal développement des
21 affaires de Roche.

22 R. Non, non. Non, donnez-moi pas la réponse, je vais
23 donner ma réponse. Ma réponse c'est qu'il demande à
24 Marc-Yvan Côté, qu'il a côtoyé pendant bien des
25 années. Est-ce que lui, derrière sa tête, il parle

1 au vice-président de Roche? Vous lui poserez la
2 question à lui.

3 Q. **[49]** Mais, on s'entend, lorsque monsieur Marcel
4 Leblanc vous fait la demande, dans l'exemple que
5 vous nous donnez, vous occupez le titre de vice-
6 président principal développement des affaires chez
7 Roche, vous êtes d'accord avec moi?

8 R. Oui, oui. Bien, oui.

9 Q. **[50]** Donc, si je me fie à vos dernières réponses, à
10 l'exception d'activités où, par exemple, on vous
11 dit : « Il faut être dix (10) au cocktail du
12 premier ministre », mais finalement deux, trois
13 c'est assez, toutes les demandes d'acti... de
14 participation à des activités de financement du
15 Parti libéral, pardon, sont acceptées?

16 R. Règle générale.

17 Q. **[51]** O.K. Et, si on regarde... On peut peut-être y
18 retourner, Madame Blanchette, à l'onglet 6, les
19 contributions donc, de chez Roche. Je rappelle,
20 encore une fois, que c'est un minimum compte tenu
21 de la méthodologie qui a été utilisée par la
22 Commission. Donc, ce sont, minimalement, ces
23 chiffres-là qui ont été contribués par des employés
24 ou des personnes en lien avec Roche. Si on peut
25 descendre juste un petit peu pour avoir l'ensemble

1 du tableau. Donc, l'augmentation, on pourrait dire,
2 importante, pour rester le plus neutre possible, se
3 produit notamment en deux mille cinq (2005), six,
4 sept, huit. Je dirais, six, sept, huit, de façon
5 principale. Je comprends, dans le fond, que ce sont
6 les partis... c'est le Parti libéral
7 principalement, en ce qui vous concerne, on va
8 parler de ce qui vous concerne, donc le Parti
9 libéral fait plus de demandes et, vous, vous les
10 acceptez, à moins de circonstances dans lesquelles
11 vous jugez qu'il y a trop de monde à un cocktail?

12 R. Oui, puis on est dans la période, là, où il y a eu
13 deux élections dans l'espace de... de dix-huit (18)
14 mois où, inévitablement, comme je l'ai dit hier,
15 les demandes sont... sont plus importantes compte
16 tenu de l'étendue des... des cent vingt-cinq (125)
17 comtés, principalement des trente (30) quelques
18 comtés dans l'Est du Québec.

19 Q. **[52]** Est-ce que vous tenez une comptabilité de
20 toutes ces contributions-là? Oui, est-ce que vous
21 tenez une comptabilité?

22 R. Pas très rigoureuse.

23 Q. **[53]** On pourrait dire une comptabilité grossière
24 pour avoir une idée de grandeur? Êtes-vous d'accord
25 avec moi?

1 R. Oui, parce qu'effectivement, à partir du moment où
2 vous avez des bureaux régionaux, comme l'a expliqué
3 monsieur Côté précédemment, bien vous avez des gens
4 qui sont sur le terrain, soit à Gaspé, soit à
5 Bonaventure, à Rimouski, Sept-Îles et ainsi de
6 suite. Donc, la journée où ces gens-là sont
7 sollicités dans... dans leur milieu, un contrôle...
8 un contrôle absolu serait... serait prétentieux.

9 Q. [54] Bon an mal an et si la réponse diffère d'une
10 année à l'autre compte tenu notamment d'élections,
11 là, combien vous comptabilisiez de façon grossière
12 si soit-il... soit-elle, pardon, le montant des
13 valeurs, là, faites... contribuées, pardon?

14 R. On parle toujours du provincial?

15 Q. [55] Toujours du provincial et on parle du Parti
16 libéral en ce qui vous concerne.

17 R. Écoutez, si on tient compte des dons des individus,
18 qui comme moi, ont été, je le vois, là,
19 comptabilisé dans les... dans les dons de Roche,
20 j'ai pris pour acquis que c'était pour Roche, il ya
21 un certain de nombre de gens, donc, qui donnent, il
22 y a un certain nombre de gens qui ont donné puis
23 qui ont été remboursés, grosso modo, je vous dirais
24 qu'une moyenne de plus ou moins peut-être quarante
25 (40) ou cinquante mille dollars (50 000 \$) par

1 année.

2 Q. **[56]** Que vous pouviez... que vous... bon an mal an?

3 R. Bon an mal an. Bon, évidemment, il est évident, là,
4 dans les années quatre-vingt-dix-huit (98) c'était
5 pas... c'était pas ça, mais à partir de... à partir
6 de deux mille (2000)... deux mille deux (2002),
7 deux mille deux (2002) aller à... aller à deux
8 mille cinq (2005). Mais à partir de deux mille cinq
9 (2005), là, j'en prendrais pas la responsabilité,
10 mais je vois bien, là, que la tendance... la
11 tendance se maintient. Et même une augmentation...
12 une augmentation en quatre-vingt-deux (82) (sic).
13 Et avec ces chiffres-là, il faut toujours faire
14 attention, si on compare des données de... de
15 quatre-vingt-dix-huit (98) avec des données de deux
16 mille (2000)... deux mille dix (2010)...

17 Q. **[57]** L'inflation?

18 R. ... il y a une inflation, donc le... le quarante
19 mille (40 000) de dix-neuf cent quatre-vingt-quinze
20 (1995), c'est pas quarante mille (40 000) en dix-
21 neuf cent (1900)... en deux mille (2000), en deux
22 mille huit (2008) ou deux mille dix (2010).

23 Q. **[58]** Après deux mille (2000)... à partir de deux
24 mille cinq (2005), on en a parlé hier, vous n'avez
25 plus la responsa... cette responsabilité-là, mais

1 vous êtes quand même impliqué encore au niveau du
2 financement du Parti libéral et de la firme Roche.
3 Je parle, on n'a plus de responsabilité
4 nécessairement, mais on est quand même encore
5 impliqué, présent, actif.

6 R. La seule implication que j'ai est dans le cocktail
7 de madame Normandeau. La seule implication
8 officielle est dans le cocktail de madame
9 Normandeau.

10 (09:53:53)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[59]** Et ça peut être officieux aussi, là.

13 R. Non, non, bien... officieux dans quel sens?

14 Q. **[60]** Bien, c'est parce que vous dites : « La seule
15 implication officielle »...

16 R. Ah, non, non, non, il y en a pas d'autre. Il y en a
17 pas d'autre. C'est la seule activité, contrairement
18 à ce qui a pu être dit puis personne réussira à
19 faire cette démonstration-là. Le cocktail de
20 financement dans lequel je me suis impliqué, cinq
21 ou six ans, est le cocktail de madame Normandeau.
22 Et on aura peut-être l'occasion de vous dire pour
23 les raisons pour lesquelles je les faisais.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[61]** Certes, là, on va y venir dans quelques... pas

1 dans quelques instants, mais aujourd'hui, certes.

2 Ce montant-là de cinquante (50), soixante mille
3 dollars (60 000 \$)... vous avez dit quarante-
4 cinquante (40-50)?

5 R. Quarante-cinquante (40-50).

6 Q. **[62]** Excusez-moi. On peut parler de cinquante (50)
7 pour réduire la conversation, sachant que ça peut
8 être quarante, puis ça peut aussi être soixante
9 (60), j'imagine, dans des moments, d'ailleurs comme
10 des campagnes électorales. Comment on explique
11 cependant qu'en quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-
12 vingt-dix-neuf (99), deux mille (2000) et peut-être
13 que c'est notre méthodologie qui est pas adéquate,
14 je le sais pas, mais dans les années où que le
15 Parti libéral est... vient de perdre des élections
16 et donc, est dans l'opposition, on voit des
17 contributions... si on se rappelle, vous, vous avez
18 vous-même donné trois mille dollars (3000 \$) en
19 quatre-vingt-dix-neuf (99), on voit que presque
20 personne, là, a contribué chez Roche au Parti
21 libéral.

22 R. Est-ce que je peux me permettre de vous corriger?

23 Q. **[63]** Certes.

24 R. On dit en quatre-vingt-dix-huit (98) quand le Parti
25 libéral a perdu le pouvoir, c'est en quatre-vingt-

1 quatorze (94).

2 Q. **[64]** Non, mais il a perdu l'élection j'ai dit.

3 Excusez-moi.

4 R. J'avais compris... j'avais compris...

5 Q. **[65]** Bien, j'ai peut-être dit... mais je voulais

6 dire que c'était l'élection, bien entendu, là.

7 Effectivement, ils l'ont perdu en quatre-vingt-

8 quatorze (94) pour le reprendre en deux mille trois

9 (2003). Mais ma question demeure comment on

10 explique... est-ce que je dois comprendre de vos

11 réponses que vous nous donnez ce matin et celles

12 d'hier que c'est parce que vous êtes pas sollicité

13 en quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-

14 neuf (99), deux mille (2000)? C'est pour ça que les

15 contributions sont infimes?

16 R. C'est... bien écoutez, c'est possible. Ou peut-être

17 que sur le plan de la... de la comptabilisation,

18 tout n'était pas là. Ou que c'est davantage dans la

19 culture des individus à l'époque de participer

20 parce qu'au fil du temps, il faut être clair, au

21 fil du temps, les gens ont trouvé de l'inconfort à

22 donner de manière personnelle. Donc...

23 Q. **[66]** Mais est-ce qu'on pourrait dire qu'ils ont

24 retrouvé ce confort-là assez rapidement parce qu'au

25 tournant des années deux mille (2000), on repart

1 puis on repart de plus belle?

2 R. En fait, la tendance... la tendance qui est là est
3 une tendance qui se dirige vers... vers une
4 élection. Donc, à partir de ce moment-là, il y a
5 plus d'importance. Possiblement aussi...
6 possiblement aussi, un peu partout, lorsque vous
7 êtes à un an ou deux ans des élections, il y a
8 des... des comtés s'organisent et commencent à
9 mettre un peu plus de pression sur... sur le
10 financement de leur... de leur association. Donc,
11 ça peut-être ça aussi.

12 Q. **[67]** O.K. Donc, vous avez pas d'explication précise
13 pour nous expliquer pourquoi, à la fin des années
14 quatre-vingt-dix (90), le Parti libéral collecte
15 auprès de Roche si peu?

16 R. Il y en a peut-être une... il y en a peut-être une
17 qui est reliée carrément à la situation financière
18 de Roche de l'époque qui a traversé une période,
19 dans les années quatre-vingt-dix-sept-quatre-vingt-
20 dix-huit (97-98)...

21 Q. **[68]** Difficile?

22 R. ... extrêmement difficile, après avoir perdu vingt
23 millions de dollars (20 M\$) sur un... sur un
24 contrat qui a mis en péril l'entreprise elle-même.
25 Donc, ça a été une période extrêmement difficile.

1 Q. **[69]** Est-ce que c'est pour ça qu'en quatre-vingt-
2 dix-huit (98) on contribue de façon très principale
3 au Parti québécois...

4 R. Bien écoutez, je...

5 Q. **[70]** ... parce que vous me dites ça va pas bien en
6 quatre-vingt-dix-huit (98), je peux comprendre
7 qu'on va donner seulement neuf mille dollars
8 (9000 \$)... neuf mille huit cents dollars (9800 \$)
9 pour être plus précis au Parti libéral - ce sera
10 pas long, j'achève - mais au Parti québécois, on
11 donne quarante-deux mille dollars (42 000 \$) qui
12 est quand même une somme... c'est l'équivalent
13 qu'on va donner en deux mille trois (2003) pour le
14 parti, donc c'est une somme assez considérable,
15 malgré les problématiques financières que Roche
16 pouvait avoir.

17 R. D'ailleurs, je suis... quand je vois ces chiffres-
18 là, je suis étonné.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[71]** Monsieur Côté, là?

21 R. Oui.

22 Q. **[72]** Est-ce que ça serait possible de ne pas se
23 mettre des ornières devant les yeux? Est-ce
24 possible?

25 R. Oui, c'est possible. Oui, c'est possible.

1 Q. **[73]** Qui est au pouvoir en quatre-vingt-dix-huit
2 (98) jusqu'en deux mille trois (2003)?

3 R. Quatre-vingt-quatorze (94) aller à deux mille trois
4 (2003) c'est le Parti québécois.

5 Q. **[74]** Oui. Non, mais c'est selon les chiffres qu'on
6 voit là.

7 R. Oui, aussi, oui, oui.

8 Q. **[75]** Alors c'est le Parti québécois?

9 R. Oui. Oui.

10 Q. **[76]** Alors, il y a à toutes fins pratiques
11 probablement quelques personnes dont l'ADN c'est le
12 Parti libéral qui contribuent au Parti libéral et
13 les autres contribuent au pouvoir, au parti au
14 pouvoir, n'est-ce pas?

15 R. Oui. Oui, oui, c'est...

16 Q. **[77]** Mais c'est peut-être ce qui explique aussi
17 qu'en deux mille trois (2003), on a la même chose
18 ou à peu près, en dons politiques au Parti libéral
19 et au Parti québécois, pourquoi? Parce qu'il y a
20 une élection qui s'en vient et fort probablement
21 que les sondages, les mettent près l'un de l'autre
22 et on veut s'assurer qu'on va être en bonnes grâces
23 pour quel que soit le parti qui viendra au pouvoir?

24 R. Je peux pas contester l'analyse que vous en faites,
25 Madame. L'idée de m'asseoir ici, c'est pas de me

1 mettre des ornières.

2 Q. **[78]** Donc c'est ça?

3 R. Non, non. C'est, j'ai dit, votre analyse peut être
4 la bonne.

5 Q. **[79]** C'est une question que je vous pose.

6 R. Oui, mais ça ressemble à ça.

7 Q. **[80]** Bon.

8 09:54:23

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[81]** Violette Trépanier, savez-vous en quelle année
11 elle est arrivée au parti?

12 R. J'ai, je vous dirais de mémoire, là, peut-être deux
13 mille quatre (2004) mais je...

14 Q. **[82]** Si je vous suggère deux mille un (2001), est-
15 ce que c'est possible?

16 R. C'est possible, c'est possible.

17 Q. **[83]** Est-ce qu'il y a un lien entre les... Est-ce
18 qu'il y a un lien, selon vous, entre l'augmentation
19 des contributions au Parti libéral à partir de deux
20 mille un (2001)...

21 R. Bien...

22 Q. **[84]** ... et l'arrivée de Violette Trépanier?

23 R. Bien en deux mille deux (2002), là, en tout cas, ça
24 paraît pas en deux mille deux (2002).

25 Q. **[85]** On pourrait dire que deux mille deux (2002) et

1 deux mille quatre (2004) sont peut-être les
2 exceptions qui confirment la règle, là, mais la
3 question demeure toutefois, est-ce que l'arrivée de
4 Violette Trépanier en deux mille un (2001) a pu
5 changer la dynamique de financement du Parti
6 libéral du Québec qui expliquerait notamment, et je
7 dis bien notamment, pourquoi à partir de deux mille
8 un (2001), du moins la contribution est plus
9 abondante?

10 R. C'est possible. C'est possible. C'est possible.

11 Q. **[86]** Mais en plus, être possible, c'est une chose
12 mais est-ce que c'est une...

13 R. Bien, je peux pas vous dire que c'est une
14 certitude, là. Je...

15 Q. **[87]** Non, ça... Est-ce que c'est un des facteurs
16 qui a pu...

17 R. Ça peut être un des facteurs, effectivement, sur le
18 plan de la présence de quelqu'un qui est affecté en
19 permanence au financement du parti, oui.

20 Q. **[88]** Parce qu'avant ça, il y avait personne?

21 R. Bien, il y avait peut-être quelqu'un d'autre mais
22 que je ne connais pas mais la venue...

23 Q. **[89]** Monsieur, Monsieur Côté, on va prendre un
24 instant, on va prendre un instant, là, je veux
25 dire...

1 R. On peut en prendre deux si vous voulez...

2 Q. [90] ... vous nous l'avez dit hier, le sang dans
3 vos veines, il est rouge mais c'est pas parce qu'il
4 y a des globules rouges, parce que vous êtes
5 libéral jusqu'à la moelle et vous avez toujours été
6 impliqué. Là je veux savoir si avant deux mille un
7 (2001), il y a quelqu'un qui est responsable du
8 financement parce que vous me dites dans votre
9 réponse que l'arrivée de quelqu'un qui est
10 responsable à temps plein du financement a sans
11 doute, ou possiblement contribué à l'augmentation
12 des contributions. Ma question est est-ce qu'il y
13 avait quelqu'un avant puis là vous semblez pas le
14 savoir alors que vous êtes un libéral dans le sang
15 qui a toujours été impliqué. Donc...

16 R. Oui mais c'est pas, c'est pas... Il y a pas de
17 lien. Il est possible qu'il y ait eu quelqu'un que
18 je ne connaisse pas. C'est possible ça. Je vous ai
19 dit... Je vais compléter, si vous me permettez.

20 Q. [91] Oui, allez-y.

21 R. Je vous ai dit hier que j'étais quelqu'un, pas
22 quelqu'un de central, que j'étais quelqu'un qui
23 s'occupait de l'est du Québec. Alors, c'est ça ma
24 réponse. Alors donc, à partir de ça, il est
25 possible qu'il y ait eu quelqu'un. Il y a, il y

1 avait certainement quelqu'un, je serais incapable
2 de vous dire qui.

3 Q. **[92]** O.K. Non mais c'est des suppositions. Si je
4 vous demande, est-ce qu'il y avait quelqu'un qui
5 était en charge du financement avant madame
6 Trépanier...

7 R. Je vous dis oui, il y avait certainement quelqu'un
8 mais je serais incapable de vous dire le nom.

9 Q. **[93]** O.K. Pourquoi à ce moment-là vous me répondez
10 qu'il est certain que l'arrivée de quelqu'un qui
11 s'occupe à temps plein du financement a pu
12 possiblement contribuer à l'augmentation des
13 contributions?

14 R. Pour la simple et bonne raison que vous
15 m'identifiez madame Violette Trépanier qui est
16 quelqu'un que j'ai côtoyé personnellement comme, au
17 conseil des ministres, et qui est quelqu'un
18 d'organisé puis qui a probablement organisé de
19 manière plus systématique le financement du parti,
20 du financement sectoriel.

21 Q. **[94]** O.K. Je vais reposer ma question une autre
22 fois. Vous avez répondu... Je vous demande pourquoi
23 dans votre réponse vous nous dites que c'est sûr
24 que, avec quelqu'un qui s'occupe maintenant ou
25 dorénavant, là, j'ai pas le verbatim exact mais, il

1 y a un adverbe dans ce sens-là, ça a possiblement
2 contribué. Donc pourquoi vous dites que dorénavant
3 qu'il y a quelqu'un qui s'implique à temps plein ça
4 va changer si dans votre réponse vous sous-entendez
5 qu'avant ça, il y avait peut-être pas la même
6 rigueur, il y avait peut-être pas une personne, il
7 y avait peut-être un manque à ce niveau-là?

8 R. Peut-être, peut-être. Il y avait peut-être un
9 manque.

10 Q. **[95]** Mais ma réponse (sic) c'est, est-ce qu'il y a
11 un manque ou non. Ma réponse c'est... ma question,
12 excusez-moi, j'en suis confus, ma question est
13 pourquoi vous me dites que dorénavant qu'il y a
14 quelqu'un qui s'occupe à temps plein, possiblement
15 que oui. C'est vous qui avez utilisé...

16 R. Non, je pense que vous m'avez posé la question,
17 est-ce que la venue de madame Violette Trépanier a
18 pu, moi aussi je me rappelle plus...

19 Q. **[96]** Oui c'est ça mais...

20 R. ... peut-être du verbatim...

21 Q. **[97]** ... vous avez répondu grosso modo dans ces
22 mots-là, effectivement que le fait qu'à partir de
23 ce moment-là, s'il y a quelqu'un qui s'occupe à
24 temps plein, et là c'est pas...

25 R. Puis qui est mieux structuré, alors ça peut avoir

1 des effets.

2 Q. **[98]** O.K. Mais pourquoi vous utilisez ces mots-là
3 quand vous répondez, puis essayez pas d'esquiver la
4 question. La question est très claire. Vous
5 répondez que dorénavant, là, avec quelqu'un qui
6 s'occupe à temps plein, ça peut effectivement
7 changer la donne. Pourquoi vous me dites ça?

8 R. Écoutez, écoutez...

9 Q. **[99]** Vous vous êtes trompé dans votre réponse?

10 R. Non, non, écoutez, non. Chose certaine, je ne suis
11 pas ici pour répondre autre chose que ce que je
12 sais.

13 Q. **[100]** Je sais. D'accord.

14 R. Donc essayez pas de me dire, ou de m'indiquer que
15 je ne veux pas répondre à la question. La journée,
16 le moment où je répons à la question que je ne le
17 sais pas, c'est parce que je ne le sais pas.

18 Q. **[101]** O.K.

19 R. Alors vous me posez la question, est-ce que la
20 venue de madame Trépanier...

21 Q. **[102]** Non, non. La question que je vous pose c'est
22 pourquoi dans votre réponse vous me dites que
23 maintenant qu'il y a quelqu'un qui s'occupe à temps
24 plein, ça a pu possiblement contribuer à
25 l'augmentation des contributions?

1 R. Parce que...

2 Q. **[103]** Pourquoi vous dites ça dans votre réponse?

3 R. Bien parce qu'il y a eu une sollicitation mieux
4 organisée au niveau du parti puis qui a interpellé
5 des gens un peu partout à travers le Québec pour,
6 une structure de financement qui permettait d'aller
7 voir plus de monde. C'est ça.

8 Q. **[104]** Est-ce que cette structure-là fait suite à
9 l'arrivée de monsieur Charest et de monsieur Marc
10 Bibeau, notamment responsable du financement en
11 quatre-vingt-dix-huit (1998) et dans les années qui
12 vont suivre?

13 R. Alors bon. Alors en quatre-vingt-dix-huit (1998),
14 monsieur Charest d'abord est arrivé en quatre-
15 vingt-dix-huit (1998) et là on parle de deux mille
16 un (2001). Alors il est possible, il est possible
17 que sur le plan de la commission des finances du
18 parti, que la structure faite à l'époque mette en
19 place des mesures qui permettent d'avoir ces
20 résultats-là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[105]** Monsieur Côté...

23 R. Oui.

24 Q. **[106]** ... hier, vous avez dit...

25 R. Oui.

1 Q. [107] ... en lien avec ça, là...

2 R. Oui.

3 Q. [108] ... vous avez dit que les machines
4 politiques...

5 R. Oui.

6 Q. [109] ... aujourd'hui...

7 R. Oui.

8 Q. [110] ... sont des monstres.

9 R. Oui. Oui, oui.

10 Q. [111] Elles ont d'énormes besoins...

11 R. Besoins, oui.

12 Q. [112] ... financiers.

13 R. Oui.

14 Q. [113] Donc, avec les questions que vous pose maître
15 Tremblay, on doit donc comprendre que...

16 R. Il y a des besoins additionnels.

17 Q. [114] ... des besoins additionnels, qu'il y a de la
18 pression aussi.

19 R. Bah! c'est évident que, à partir du moment où vous
20 êtes en situation d'organisation électorale, il y a
21 des besoins plus importants et que les structures
22 de partis, oui, oui, les structures de partis
23 commandent beaucoup plus ressources sur le plan
24 financier et que ça met nécessairement de la
25 pression au niveau de ceux qui ont à ramasser des

1 sous pour le parti.

2 Q. **[115]** Oui, mais vous rapportez toujours ça en
3 situation électorale.

4 R. Oui.

5 Q. **[116]** Est-ce que ça n'est pas... Vous avez bien dit
6 que les machines politiques aujourd'hui sont des
7 monstres.

8 R. Oui, mais...

9 Q. **[117]** Vous n'avez pas qualifié ça en période
10 électorale?

11 R. Non, non, mais la machine électorale est toujours
12 faite en fonction, est toujours montée en fonction
13 d'élections. C'est ça l'objectif d'un parti
14 politique, c'est de gagner. Donc, et vous pouvez
15 gagner au moment où il y a des élections. C'est ça
16 la réalité. Bon. Alors, il y a des machines de
17 permanence qui commandent des sommes assez
18 importantes. Et le moment des élections, bien, plus
19 que ça comporte comme marketing et publicité, bien
20 sûr que ça met des pressions sur la collecte des
21 fonds.

22 Q. **[118]** Et ça met donc de la pression aussi sur les
23 ministres qui sont responsables d'atteindre leurs
24 objectifs?

25 R. Ah, définitivement!

1 Q. **[119]** O.K. Et ça met également de la pression sur
2 les firmes, parce qu'on essaie d'avoir du
3 financement auprès des firmes?

4 R. En s'adressant à des individus.

5 Q. **[120]** Bien, écoutez, là! On sait que l'individu, il
6 fait partie d'une firme.

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[121]** Et c'est la firme qu'on veut aller chercher à
9 travers les individus.

10 R. Bien sûr. Oui, oui.

11 Q. **[122]** Bon.

12 R. Oui.

13 Q. **[123]** O.K.

14 R. Est-ce que c'est assez clair comme réponse?

15 Q. **[124]** Oui, c'est clair.

16 (10:06:20)

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[125]** Mais comment pouvez-vous affirmer et répéter
19 et réitérer que ce sont les individus qui sont
20 sollicités alors que, hier, vous nous avez admis
21 que les individus qui sont sollicités, qui vont
22 demander à leurs collègues de travail de contribuer
23 vont être remboursés suite à des manoeuvres telles
24 que des faux bonis ou de la fausse facturation?

25 R. Je pense que ma réponse à madame la commissaire est

1 assez claire.

2 Q. **[126]** Mais je...

3 R. Ça répond à la vôtre.

4 Q. **[127]** Excusez-moi! Mais je pose la question...

5 R. C'est la même réponse.

6 Q. **[128]** ... il faut répondre.

7 R. C'est la même réponse.

8 Q. **[129]** Répétez-la! Je ne l'ai pas très bien compris.

9 R. C'est oui.

10 Q. **[130]** C'est oui quoi?

11 R. Bien, c'est oui.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[131]** Ce sont les compagnies qui sont sollicitées,
14 c'est exact?

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 C'est ça.

17 PAR LE TÉMOIN :

18 R. Par l'entremise d'individus qui sont dans la
19 compagnie.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[132]** Par l'entremise d'individus qui servent de
22 prête-noms.

23 R. Il me semble que c'est clair comme réponse.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[133]** Qui servent de prête-noms. La clarté de vos

1 réponses, je vais laisser les commissaires en
2 décider. Je vous demanderais juste de répondre à
3 mes questions. S'il y a un problème, vous avez une
4 avocate, elle pourra s'objecter en temps opportun.

5 R. C'est ce que je fais depuis hier.

6 Q. **[134]** Hein!

7 Me SUZANNE GAGNÉ :

8 (inaudible)

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 En respectant les règles de pratique, Maître Gagné,
11 que vous connaissez sans doute très bien.

12 Q. **[135]** Donc, hier, vous avez mentionné que vous
13 n'étiez pas hypocrite. Donc, j'ai de la misère à
14 concevoir cette affirmation-là avec le fait que,
15 vous dites, c'est des individus qui sont
16 sollicités, des individus qui sont sollicités. Mais
17 dans les faits, c'est l'entreprise qui paie, vous
18 êtes d'accord avec moi?

19 R. Je vous ai dit hier aussi qu'il y avait des gens
20 qui étaient remboursés. Et j'ai pris soin aussi de
21 vous dire qu'il y a des gens qui n'étaient pas
22 remboursés. Donc, il n'y a pas... J'ai dit que je
23 ne serais pas hypocrite. Je ne le serai pas non
24 plus. Il me semble que ces réponses-là sont assez
25 claires. Je ne sais pas ce que vous cherchez. Posez

1 vos questions! Je vais tenter d'y répondre au mieux
2 de ma connaissance.

3 Q. **[136]** C'est ce que je viens de faire. Je viens de
4 poser une question. Je vous demande : Comment
5 pouvez-vous... Vous nous dites que vous voulez dire
6 la vérité, être transparent, ne pas être hypocrite,
7 et vous nous réitérez depuis ce matin que ce sont
8 les individus qui sont sollicités sachant très bien
9 que, en partie, ces individus-là vont être
10 remboursés par l'entreprise suite à des manoeuvres
11 de fausse facturation ou de faux bonis. Donc,
12 comment pouvez-vous dire aujourd'hui que ce sont
13 les individus qui sont sollicités sachant qu'une
14 partie des contributions qu'ils vont faire sera
15 remboursée par l'entreprise?

16 R. C'est des individus. C'est sûr que ce serait des
17 individus, parce que si vous faites un chèque de
18 compagnie, il est retourné par le Directeur général
19 des élections. Donc, c'est des individus qui sont
20 sollicités. Et certains de ces individus-là sont
21 remboursés par les entreprises.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[137]** C'est ça. Mais ce que, vous, vous avez dit
24 tantôt, c'est que les individus, ces individus-là
25 sont sollicités parce qu'ils font partie de telle

1 entreprise et c'est les individus qui font partie
2 de l'entreprise, donc c'est l'entreprise qui est
3 visée. Mais comme le chèque ne peut pas parvenir
4 d'une compagnie, on demande aux individus qui font
5 partie...

6 R. C'est ça.

7 Q. **[138]** ... de telle entreprise?

8 R. C'est ça.

9 Q. **[139]** Donc, c'est l'entreprise qui est visée?

10 R. Ultimement.

11 Q. **[140]** Voilà!

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[141]** On parle de montants qui sont accumulés, bon
14 an mal an, autour de cinquante mille dollars
15 (50 000 \$). Au sein de la haute direction quand
16 vous y êtes, bien entendu, est-ce qu'il y a des
17 discussions à ce niveau-là, à savoir, bon, bien,
18 cette année, on a contribué, j'ai eu tant de
19 demandes et c'est environ cinquante mille dollars
20 (50 000 \$)? Est-ce que vous rendez compte à la
21 haute direction?

22 R. Bien, en fait, ça s'échange, ça s'échange entre la
23 présidence et moi à l'époque ou avec madame
24 Michaud.

25 Q. **[142]** C'est tout?

1 R. Oui, parce que la structure de Roche à ce moment-
2 là, à partir du moment où IT ou Shaw sont les
3 propriétaires, la structure de Roche, elle est
4 très, très, très simple. C'est deux ou trois
5 individus qui gèrent l'entreprise et qui ont des
6 mandats de gérer l'entreprise des propriétaires
7 américains. Et au-delà de ça, en termes de
8 développement, bien, il y a des rencontres un peu
9 plus élargies au niveau du développement des
10 affaires.

11 Q. **[143]** Est-ce que, justement, les gens de chez Shaw
12 ou de l'entreprise...

13 R. IT.

14 Q. **[144]** ... IT, est-ce que vous les mettez au courant
15 de cette façon de faire-là au niveau du financement
16 des partis politiques provinciaux?

17 R. Bien, en fait, le lien est davantage avec celui qui
18 est le président et qui va faire rapport...

19 Q. **[145]** Monsieur Labbé ou monsieur Martel,
20 principalement?

21 R. Oui, plus... Monsieur Martel, monsieur Brulotte
22 aussi qui a été pendant un certain temps...

23 Q. **[146]** Oui, en quatre-vingt-quatorze (94)?

24 R. Une couple d'années président de l'entreprise. Ces
25 rapports-là ont été faits, étaient faits aux

1 représentants.

2 Q. [147] Donc, ça, vous pouvez nous le confirmer?

3 R. Non, non, je ne peux pas parce que je n'étais pas
4 là.

5 Q. [148] Mais est-ce que monsieur Martel...

6 R. Alors je ne peux pas certifier.

7 Q. [149] ... ou monsieur Labbé vous ont déjà dit :

8 « J'en ai parlé aux gens des États-Unis...

9 R. Non, non.

10 Q. [150] ... puis ils disent qu'il n'y a aucun
11 problème »?

12 R. Non. Ils ne m'ont jamais dit ça.

13 Q. [151] Donc vous ne savez pas s'ils ont fait
14 rapport?

15 R. Non.

16 Q. [152] Est-ce qu'il y avait des discussions avec qui
17 que ce soit de la haute direction quant aux
18 montants, c'est-à-dire que c'était cinquante mille
19 dollars (50 000 \$) ou, certaines années, c'est
20 monté à cent mille dollars (100 000 \$)? Je
21 comprends que vous n'étiez plus à la haute
22 direction. Mais il y a eu quand même fluctuation.
23 Est-ce qu'on discutait des montants au sein de la
24 direction, à savoir, il y a des demandes qui sont
25 imposantes, importantes cette année? Ou il faudrait

1 donner un peu plus à tel parti, parce que les
2 élections s'en viennent? Comment ça fonctionne les
3 discussions quant au montant qu'on va donner?

4 R. Bien, c'est assez informel. Et je vous dirais que
5 c'est un peu en fonction des demandes ou de la
6 pression qui peut venir par le bas, par les bureaux
7 régionaux ou les individus qui sont contactés sur
8 le plan des demandes.

9 Q. **[153]** Et est-ce que, lorsqu'il y a une année
10 électorale, est-ce qu'on discute du fait que, bon,
11 bien, cette année, ça va prendre un effort
12 supplémentaire parce qu'on va être sollicité un peu
13 plus, parce que c'est une année électorale?

14 R. Ça sem... c'est... c'est... il est évident que
15 lorsque l'année électorale arrive, on sait qu'on
16 aura à déboursier un peu plus.

17 Q. **[154]** Et vous, lorsque vous rencontrez différentes
18 personnes du Parti libéral - parce que je comprends
19 que vous vous en occupez principalement, et non du
20 Parti québécois - quand vous rencontrez les
21 personnes du Parti libéral, est-ce que vous lui...
22 leur dites que « Bon, bien, cette année, Roche a
23 contribué environ cinquante mille (50 000), » ou
24 est-ce qu'il y a des discussions quant à... aux
25 contributions globales - si je peux utiliser

1 cette... cette expression-là - de Roche?

2 R. En ce qui nous concerne, et je ne peux répondre que
3 pour moi..

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[155]** Sauf si on vous a dit autrement que vous en
6 avez entendu parler que les autres le disaient.

7 R. Oui, oui. Oui, c'est ça. Oui, oui. Alors, dans mon
8 cas à moi, j'ai jamais eu de commandes spécifiques
9 ou précises, là, dire « Est-ce que... Est-ce que
10 Roche pourrait cette année contribuer pour cent
11 mille dollars (100 000 \$)? » J'ai jamais eu ce
12 genre de demandes-là.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[156]** Mais vous dites « précises », donc est-ce
15 qu'il y a eu des demandes imprécises...

16 R. Non.

17 Q. **[157]** « Il faudrait faire un peu plus cette
18 année? »

19 R. Non, non. En fait, à partir du moment où il y le
20 cocktail, par exemple, partons... revenons au
21 cocktail de...

22 Q. **[158]** Madame Normandeau?

23 R. Non. Non, cocktail de monsieur Charest.

24 Q. **[159]** O.K., du premier ministre.

25 R. Bon, du premier ministre... alors qui est un... un

1 cocktail dont les... les résultats allaient, règle
2 générale, en grosse partie au... au parti, au lieu
3 des comtés. Si vous aviez une année électorale,
4 bien, on sentait qu'il y avait... il y avait une
5 pression pour prendre un peu plus de... prendre un
6 peu plus de billets. C'est à ce moment-là qu'on
7 pouvait sentir... sentir une demande. Mais il y
8 avait pas de... pas de demandes spécifiques
9 autrement que de... de vous avoir évoqué tantôt
10 que... que quelqu'un pouvait dire : « Bon, écoute,
11 on aimerait que... dix (10) billets ou dix (10)
12 personnes, là, à cinq cents dollars (500 \$) au
13 cocktail. »

14 Q. **[160]** Donc, quand vous utilisez le mot
15 « précises », vous... ça veut pas sous-entendre...

16 R. Non, non, non.

17 Q. **[161]** ... qu'il a eu des allusions ou des sous-
18 entendus, là.

19 R. Non, non. Non. Je... Non. Il y a pas... J'ai...
20 Personnellement, je n'ai jamais eu de... quand je
21 dis de « commandes précises » il y a... on... on
22 faisait des... des... nos contributions à... un peu
23 réparties à travers les comtés. Alors, je vous ai
24 expliqué hier que moi, ma philosophie à moi,
25 c'était : on donne principalement dans les comtés.

1 Alors, dans l'Est du Québec et le moins possible au
2 central.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[162]** C'était quand même suite à des demandes que
5 vous donniez?

6 R. Oui, oui, de comté... de comté.

7 Q. **[163]** Et comment se faisaient ces demandes-là?

8 R. Bien par le... par l'entremise, soit d'un
9 organisateur sur le plan d'un comté; un intervenant
10 de Roche, par exemple, si le bureau de... de... le
11 bureau de Bonaventure... celui qui faisait le
12 financement pouvait appeler Michel Poirier à
13 Bonaventure, lui dire : « Bon, bien, écoute, on a
14 une activité de financement. Est-ce que vous voulez
15 prendre deux cartes? Trois cartes? Quatre cartes? »
16 C'est comme ça que... Alors, tout ça fait que au
17 niveau de chacun des comtés, ça remontait... ça
18 remontait plus haut, là, alors, le global était
19 celui-là.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Q. **[164]** Mais ma question n'était pas tant « est-ce
22 que vous recevez des commandes » que « est-ce que
23 vous faites rapport? » Est-ce que vous en parlez
24 que Roche a... a contribué tant cette année de
25 façon globale, et non si vous recevez des

1 commandes?

2 R. À qui?

3 Q. **[165]** Je veux savoir...

4 R. Au parti? Au parti?

5 Q. **[166]** Oui. Vous dites que vous, si je résume un peu
6 la prémisse... les prémisses des mes questions,
7 c'est-à-dire vous êtes responsable un peu de
8 coordonner, de voir toutes les activités qui se
9 passent au niveau du Parti libéral et que, bon an,
10 mal an, de façon grossière, j'en conviens, il y a
11 environ cinquante mille dollars (50 000 \$) qui se
12 donne pour Roche au niveau des... des... du Parti
13 libéral. Et je veux savoir si, à un moment ou à un
14 autre, vous faites état, vous faites rapport, vous
15 discutez du montant global que Roche ou les
16 employés ont financé avec quelque... quelque
17 personne que ce soit du Parti libéral?

18 R. Non, non.

19 Q. **[167]** Jamais?

20 R. Non.

21 Q. **[168]** À ce moment-là, pourquoi avez-vous ce rôle-
22 là? J'ai de la misère à comprendre, Monsieur Côté,
23 parce que le seul pouvoir, si on veut, que vous
24 avez, c'est de ref... c'est de dire : « Bien là, à
25 cette activité-là, il y a déjà assez de monde. »

1 Puis, à part ça, vous acceptez toutes les
2 activités. Donc, pourquoi avoir quelqu'un comme
3 vous qui coordonne tout ça, qui... qui
4 grossièrement évalue à cinquante mille (50 000) par
5 année? Ça donne quoi si, dans le fond, on a juste à
6 dire : « Bien, écoutez, allez pas trop nombreux aux
7 activités. »

8 R. Ah! C'est... Écoutez, mon historique fait que j'ai
9 fait de l'organisation dans l'Est du Québec, je le
10 répète, quand je suis connu par à peu près tout ce
11 qu'il y a d'organismes dans l'Est du Québec. Ça
12 a été... ça a été mon vécu au fil des ans, et que
13 ces demandes-là, bien, comme on connaît des gens,
14 les gens disent : « Bien, moi, je le connais Marc-
15 Yvan, on va lui demander. » Alors, c'est comme ça
16 que... c'est comme ça que ça se passe.

17 Donc, à partir de ça, quand tu fais la...
18 le tour, tu t'aperçois que tu es rendu à trente
19 (30), quarante (40), ou cinquante mille dollars
20 (50 000 \$), tu es... tu es... tu es investi. Donc,
21 c'est plus, je vous dirais, mon passé politique qui
22 fait que, pour le Parti libéral, chez Roche,
23 j'étais celui qui... vers qui on... on centrait de
24 l'information.

25 Q. [169] Mais ça, c'est pourquoi on... pourquoi qu'on

1 vous a mis là. Moi, la question, c'est : à quoi ça
2 sert de coordonner, si on veut, ou de superviser
3 l'entièreté des activités de financement du Parti
4 libéral, quand la seule chose que vous pou... vous
5 pouvez dire, c'est : « Bien là, vous êtes déjà
6 assez à cette activité-là. » Pourquoi centraliser?
7 Pourquoi? Parce que monsieur Côté est venu me
8 dire : « J'ai une activité. » « Il faut que je
9 demande à monsieur Martel, puis souvent Marc-Yvan
10 va me rappeler. » C'est ça qu'il avait dit. Donc,
11 je veux savoir : pourquoi y a-t-il l'obligation de
12 se référer ou de tenir informée la haute direction,
13 alors que la seule limite de participation à des
14 activités de financement du Parti libéral, c'est de
15 pas y aller trop nombreux à une activité donnée?

16 R. C'est au niveau... à partir du moment où le... où,
17 mettons, Roche est sollicitée - parce que si je dis
18 un individu, semble-t-il que c'est pas la réalité -
19 que Roche est sollicitée, il est évident que c'est
20 chez moi, en majeure partie, que ça va arriver.
21 Donc, ceci étant dit, bien, la journée où ça est
22 fait, Roche a contribué... on va dire Roche a
23 contribué, et les... les chiffres sont là, par
24 l'entremise d'individus qui travaillent chez Roche
25 qui ont donné personnellement, ou par des individus

1 qui ont été remboursés.

2 Q. **[170]** À qui on dit ça?

3 R. À qui on dit ça?

4 R. Vous dites : « On va pouvoir... pouvoir dire que
5 Roche a contribué tant. »

6 R. Non, non. On dit ça, d'abord, au niveau de
7 l'entreprise. On fait le constat au niveau de
8 l'entreprise. Puis, après ça, bien, si vous êtes...

9 Q. **[171]** Mais si vous avez fait le constat, vous avez
10 contribué cinquante mille (50 000), donc ça a coûté
11 cent mille dollars (100 000 \$) dans les poches de
12 l'entreprise.

13 R. Non, ça a pas nécessairement coûté cent mille
14 (100 000).

15 Q. **[172]** Bien, ça a coûté minimalement cinquante mille
16 (50 000)?

17 R. Oui. Oui.

18 Q. **[173]** On fait quoi, maintenant? En fait, ça donne
19 quoi de savoir qu'on a cou... on a investi
20 cinquante mille (50 000)?

21 R. Bien, ça donne quoi... ça donne quoi? C'est que
22 vous avez contribué. Vous avez contribué à... à la
23 démocratie, à la démocratie du Québec, puis au...
24 au financement des partis politiques. Et ça serait
25 beaucoup plus simple si les parlements - et je

1 m'inclus là-dedans - à un moment X de l'histoire,
2 on avait permis carrément aux entreprises de
3 donner. Alors, tout le monde serait pas dans...
4 serait pas où... là où on en est aujourd'hui.

5 Q. [174] Donc, l'intérêt d'avoir un central, c'est
6 pouvoir savoir, et peut-être dire, que, bien, que
7 Roche a contribué cinquante mille (50 000) cette
8 année. À qui?

9 R. Bien, à qui? Bien... c'est... à qui? C'est... Il
10 est évident que, à partir du moment où... où vous
11 l'avez donné, que, au niveau d'un comté, vous savez
12 ce que vous avez donné, c'est important qu'au
13 niveau de... de... que les gens... les gens sachent
14 que tu es allé, toi, comme individu représentant...

15 Q. [175] Les gens du politique?

16 R. C'est ça. Politique...

17 Q. [176] Les gens du politique...

18 R. ... de comté... de comté...

19 Q. [177] De comté.

20 R. ... de l'est du Québec, oui.

21 Q. [178] Donc, eux, il faut qu'ils le sachent?

22 R. Bien, il faut... c'est souhaitable.

23 Q. [179] C'est souhaitable. Parce que vous conviendrez
24 avec moi qu'on contribue pas... selon vous, on
25 contribue exclusivement pour la démocratie ou...

1 R. Non.

2 Q. **[180]** ... on contribue aussi pour tisser des liens?

3 R. Bien, c'est sûr que ça peut être pour tisser des
4 liens. Oui, oui, c'est...

5 Q. **[181]** Lorsqu'il y a des discussions, là, quant au
6 montant à contribuer, madame Michaud, on a exploré
7 ça avec... dans le cadre de son témoignage, à
8 l'effet qu'il y avait... sans avoir de règle
9 préétablie parce qu'il y a pas nécessairement eu
10 douze (12) gouvernements, là, il y a deux époques,
11 on pourrait dire, la période péquiste, la période
12 libérale. Elle semblait dire qu'il y a peut-être
13 une façon, une proportion de contribuer quand le
14 Parti québécois est au pouvoir, c'est peut-être
15 moitié-moitié; quand le Parti libéral était au
16 pouvoir, c'était deux tiers, un tiers. Mais sans
17 être précise, j'en conviens, là. Ma question donc
18 est, est-ce qu'il y a des discussions à savoir
19 combien on contribue d'un parti... à un parti ou à
20 un autre?

21 R. Pas de... des discussions... madame Michaud et moi?
22 Monsieur Martel?

23 Q. **[182]** Non, j'exclus personne. Tant que vous êtes
24 interlocuteur ça compte et que c'est des gens de
25 chez Roche.

1 R. Non, non, mais je vous dirais qu'il y a de... il y
2 a des pourcentages préétablis. Ça dépend aussi des
3 sensibilités des individus. Vous connaissez ma
4 sensibilité, alors il y avait d'autres sensibilités
5 chez Roche. Alors, c'est... il est évident qu'à
6 partir du moment où il y a des discussions, il y a
7 des gens qui vont dire : « Si le Parti québécois
8 est au pouvoir, bien, il faut... il faut donner au
9 Parti québécois. » Il y a certainement des
10 personnes, chez Roche, qui ont pu dire ça et
11 j'ai... je l'ai entendu à l'occasion.

12 Q. [183] Qui, chez Roche... On a parlé hier de prête-
13 noms ou de faux bonis. Qui, chez Roche, avait la
14 responsabilité, au moment où vous étiez là, donc je
15 pourrais dire de quatre-vingt-quatorze (94) à deux
16 mille cinq (2005), et si la réponse change au
17 courant du temps vous me le direz, mais qui est
18 responsable d'aller voir monsieur untel de chez
19 Roche puis lui dire : « Écoute... écoutez, Monsieur
20 Untel, là, pouvez-vous me faire un chèque de tant,
21 je vais vous rembourser », qui est là pour aller
22 voir la personne pour qu'elle fasse la contribution
23 avant qu'elle soit remboursée?

24 R. Ce que je comprends, du temps où j'étais là,
25 madame... madame Michaud a... a joué ce rôle-là du

1 temps où elle avait la responsabilité de
2 l'infrastructure municipale et a pu aussi discuter
3 avec les gens de... de transport et de d'autres...
4 et de d'autres.

5 Q. **[184]** Donc, je comprends que, vous, à votre
6 connaissance, c'est madame Michaud qui s'occupait
7 de ça?

8 R. Oui, il a pu y avoir d'autres personnes mais, moi,
9 je n'ai pas souvenir, moi, personnellement, d'avoir
10 sollicité une personne en échange... en échange
11 d'un... d'un bonus ou autre chose.

12 Q. **[185]** C'est-à-dire pas... purement pour des
13 questions de conviction. Donc, vous avez pu
14 demander à des amis libéraux chez Roche...

15 R. Oui...

16 Q. **[186]** ... « Un petit coup cette année, c'est les
17 élections. » Mais vous avez fait d'approche pour
18 dire : « Oui, on va te rembourser »?

19 R. Oui, et je pense qu'à partir du moment où madame
20 Michaud faisait ça, ce travail-là, je comprends
21 qu'en cours de route, André Côté, qui est arrivé à
22 Québec en deux mille cinq (2005), mais qui était à
23 à Rivière-du-Loup au préalable, donc au bureau
24 régional de Rivière-du-Loup, a pu faire... a pu
25 faire ces exercices-là aussi.

1 Q. **[187]** Et...

2 (10:22:08)

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Si vous permettez.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Oui, allez-y.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[188]** Donc, étiez-vous très conscient que madame
9 Michaud faisait ça?

10 R. ...

11 Q. **[189]** Vous l'avez pas fait. Vous dites que vous
12 n'avez pas...

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[190]** ... souvenir de l'avoir fait personnellement,
15 mais vous étiez très conscient que madame Michaud,
16 elle, elle le faisait, parce que vous l'avez très
17 bien décrit hier, donc vous saviez que ça se
18 faisait?

19 R. Oui.

20 Q. **[191]** Et vous savez que c'est illégal?

21 R. Je savais que c'était...

22 Q. **[192]** Non, non, vous êtes un politicien...

23 R. ... c'était interpellant.

24 Q. **[193]** ... de plusieurs années, vous saviez que
25 c'était illégal de faire ça, là?

1 R. Je savais que des prête-noms n'étaient pas permis.

2 Q. **[194]** Pas permis veut dire illégal au sens de la
3 Loi électorale, vous êtes d'accord avec ça?

4 R. Oui. Oui.

5 Q. **[195]** Donc, comme ancien ministre, à côté de vous
6 on pose des gestes illégaux (sic) et vous laissez
7 faire?

8 R. Vous avez compris. C'est oui.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[196]** Est-ce qu'au sein de la haute direction de
11 chez Roche, toujours quand vous êtes présent, est-
12 ce que c'est discuté ça, qu'on va faire affaire
13 avec des prête-noms, je parle du comité de
14 direction, donc les vice-présidents principaux, la
15 haute direction?

16 R. En fait, ce qui est dit c'est : « Trouvez des
17 gens. » « Trouvez des gens qui vont... qui vont
18 souscrire. »

19 Q. **[197]** Et je vais poser une question parce qu'il y a
20 une des personnes qui était actionnaire et vice-
21 président principal, il a été ministre et député
22 par la suite, monsieur Sam Hamad, est-ce que
23 monsieur Sam Hamad était partie à ces discussions-
24 là?

25 R. Non. Non.

1 Q. **[198]** D'aucune façon?

2 R. Non, d'aucune façon.

3 Q. **[199]** Pourquoi il était pas présent alors qu'il
4 était membre de la haute direction?

5 R. En fait, monsieur Hamad était vice-président du
6 secteur industriel.

7 Q. **[200]** Hum hum.

8 R. Et au moment de... de... des discussions concernant
9 le financement politique, il y avait pas de réunion
10 formelle du conseil d'administration.

11 Q. **[201]** Ça se passait entre qui?

12 R. Monsieur Labbé, monsieur Martel et moi à l'occasion
13 et avec madame Michaud et ainsi de suite.

14 Q. **[202]** Pour quelle raison on gardait ça en vase clos
15 sans en parler aux autres dirigeants?

16 R. Bien, parce qu'il y avait de l'inconfort... parce
17 qu'il y avait de l'inconfort comme... comme
18 monsieur Côté, André, vous l'a dit. Alors,
19 c'était... c'était évident à ce moment-là.

20 Q. **[203]** Savez-vous si monsieur Hamad a des
21 contributions... a fait des contributions
22 politiques qui ont été remboursées d'une façon ou
23 d'une autre par Roche, est-ce que vous savez ça?

24 R. Non.

25 Q. **[204]** Non, vous le savez pas ou non, il y en a pas

1 eu?

2 R. Moi je dis, je ne le sais pas.

3 Q. **[205]** Vous ne le savez pas.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[206]** Tantôt vous avez dit que vous avez jamais eu
6 de commande précise... et imprécise, maintenant
7 qu'on sait. Est-ce que madame... Vous
8 personnellement. Mais est-ce que madame Michaud
9 vous a déjà fait part ou fait un compte rendu des
10 rencontres qu'elle pouvait avoir avec madame
11 Trépanier?

12 R. Non. En fait, elle me disait, à l'occasion, qu'elle
13 rencontrait madame Trépanier mais rien de plus. Et
14 ça c'est à partir de deux mille trois (2003).

15 Q. **[207]** Bien, deux mille deux (2002).

16 R. Bien, en fait, ce que je comprends, elle est
17 arrivée à la fin deux mille deux (2002)...

18 Q. **[208]** Deux mille deux (2002), deux mille trois
19 (2003).

20 R. ... à Montréal et opérationnelle à partir de deux
21 mille trois (2003).

22 Q. **[209]** De deux mille trois (2003), O.K. Vous étiez
23 là, là, il y a pas de problème, que ce soit deux
24 mille deux (2002) ou deux mille trois (2003), ça
25 change pas grand-chose ici, là, on en convient.

1 Est-ce qu'il y a d'autres personnes, en matière de
2 financement, avec qui vous avez été en contact?

3 Monsieur Bibeau?

4 R. J'ai rencontré monsieur Marc Bibeau deux fois.

5 Q. **[210]** Dans quel contexte?

6 R. En dix-neuf cent quatre-vingt... après la défaite
7 de dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998).

8 Q. **[211]** O.K.

9 R. Où, à ce moment-là, il y avait eu une évaluation
10 du... de la défaite et de savoir, sur le plan
11 organisationnel, qu'est-ce qui pouvait être fait
12 pour recentrer le... le Parti libéral ou refaire...
13 faire en sorte que le Parti libéral puisse cheminer
14 vers... à l'élection qui suivrait dans quatre ans.
15 Donc...

16 Q. **[212]** Post mortem, si on veut, là, de l'élection?

17 R. Oui, oui, c'est ça. C'est ça, c'est un post mortem.
18 Donc, c'est la première fois que j'ai rencontré
19 monsieur... monsieur Bibeau.

20 Q. **[213]** De monsieur Marc Bibeau?

21 R. Oui.

22 Q. **[214]** Est-ce que dans ce contexte-là vous parlez de
23 financement?

24 R. Non. Pas du tout. Pas du tout. C'est plus... c'est
25 plus le constat de... constat de la défaite, quel

1 était l'impact du chef, quel était l'impact des
2 politiques du parti, quelle était le...
3 l'organisation. Il n'a absolument pas été question
4 de... de financement à ce moment-là.

5 Q. **[215]** Et la deuxième fois?

6 R. La deuxième fois, c'est dans un cocktail de
7 financement qui a été tenu à l'automne deux mille
8 trois (2003) à sa résidence où il y avait... il y
9 avait plus ou moins deux cents (200) personnes.
10 Donc, c'est une rencontre dans un cocktail où il y
11 avait deux cents (200) personnes, oui.

12 Q. **[216]** C'est un cocktail de financement, j'imagine,
13 du Parti libéral?

14 R. Oui. Oui, oui.

15 Q. **[217]** La nature de l'activité c'était quoi? Un
16 cocktail pour le Premier ministre? C'était... les
17 ministres?

18 R. Bien, c'est un cocktail du parti où tous les...
19 tous les ministres à l'époque ou à peu près que...
20 étaient là avec le monde des affaires.

21 Q. **[218]** Donc, je comprends que c'est après l'élection
22 de deux mille trois (2003)?

23 R. Oui, après l'élection de deux mille trois (2003), à
24 l'automne, parce que l'élection de... était en
25 avril deux mille trois (2003).

1 Q. **[219]** Donc, on a le... on a monsieur Kazimir
2 Olechnovicz qui est président de CIMA+?

3 R. Oui.

4 Q. **[220]** Vous le connaissez monsieur Olechnovicz?

5 R. J'ai connu monsieur Kazimir Olechnovicz dans
6 l'organisation électorale à Laval dans les années
7 quatre-vingts (80), quatre-vingt-deux (82), quatre-
8 vingt-trois (83), quatre-vingt-cinq (85).

9 Q. **[221]** O.K. Il est venu nous dire que Marc Bibeau...
10 il est venu nous dire sous serment que Marc Bibeau
11 l'avait approché puis il avait demandé une
12 contribution à la hauteur de cent mille dollars
13 (100 000 \$) pour le Parti libéral.

14 R. Oui.

15 Q. **[222]** Est-ce que vous êtes au courant de cette
16 demande-là? À l'exception, là, du témoignage de
17 monsieur Kazimir. Est-ce que vous le saviez avant
18 que monsieur Olechnovicz vienne témoigner?

19 R. Non.

20 Q. **[223]** Qu'il y avait eu...

21 R. Une demande formelle de cent mille (100 000)? Non.

22 Q. **[224]** Est-ce que vous étiez au courant que... le
23 cas échéant, bien entendu, que Marc Bibeau était
24 très impliqué ou était impliqué au niveau du
25 financement sectoriel, le cas échéant toujours?

1 R. Oui, oui. J'étais... j'étais au courant et informé
2 que Marc... monsieur Marc Bibeau faisait... faisait
3 du financement sectoriel pour le Parti libéral.

4 Q. **[225]** O.K. Que saviez-vous?

5 R. Bien, que c'est un homme d'affaires prospère et
6 qu'il...

7 Q. **[226]** Qu'il allait voir les différentes firmes
8 d'ingénierie, notamment, puis qu'il leur demandait
9 de contribuer au parti?

10 R. Je peux pas dire qu'il allait voir différentes
11 firmes de génie. Je présumais que le sectoriel se
12 faisait auprès... auprès des... des entreprises.
13 Donc, à ce moment-là, il avait des contacts avec
14 des entreprises. Mais moi, personnellement, y
15 compris pour Roche, dans ma fonction, je n'ai
16 jamais eu une demande de Marc Bibeau.

17 Q. **[227]** Est-ce qu'on peut comprendre que c'était
18 peut-être pas nécessaire, compte tenu de votre
19 attachement au Parti libéral de vous faire une
20 demande? Vous étiez déjà actif et impliqué.

21 R. Disons que, comme... comme Kazimir l'était aussi.
22 Kazimir est quelqu'un qui a été... qui a été le
23 président de l'association libéral à Laval, là,
24 pendant... pendant plusieurs années. Donc, c'était
25 quelqu'un qui était connu aussi. Alors, mais la

1 demande s'est faite de manière spécifique.

2 Q. **[228]** On a vu que même s'il dirige CIMA+, qu'il a
3 été généreux à l'égard du Parti québécois, malgré
4 son allégeance au Parti libéral.

5 Si on revient à Marc Bibeau, je posais la
6 question « Que savez-vous? » parce que vous me
7 dites que vous le savez qu'il fait du financement
8 sectoriel, que vous présumez que dans les
9 circonstances, il demande du financement auprès
10 d'entreprises. Quand je demande... quand je vous
11 demandais « Que savez-vous? », je veux savoir si
12 vous savez plus que ça...

13 R. Non.

14 Q. **[229]** ... si vous savez, par exemple, qu'il a pu
15 obtenir tant d'argent telle année ou par exemple
16 qu'il a sollicité telle telle firme.

17 R. Non.

18 Q. **[230]** Vous savez juste le principe?

19 R. Tout ce que je sais, c'est dans les rapports
20 financiers. L'importance... l'importance des
21 résultats des campagnes électorales... des
22 campagnes de financement, donc c'est ça. C'est ça.

23 Q. **[231]** Mais dans les états financiers, c'est... on
24 peut... on peut le comprendre que ça vient du
25 sectoriel l'implication de monsieur Bibeau?

1 R. Pas nécessairement. Pas nécessairement, parce que
2 c'est... c'est quelque chose qui est global.

3 Q. **[232]** O.K. Mais comment vous le savez? Comment vous
4 faites pour le savoir que, disons, qu'il était plus
5 actif à ce niveau-là?

6 R. Bien...

7 Q. **[233]** C'est des gens du parti qui vous l'ont dit?

8 R. Du parti, puis des gens qui ont été approchés.

9 Q. **[234]** Qui, qui a été approché qui vous a dit qu'il
10 avait été approché par monsieur Bibeau?

11 R. Écoutez, il y a... il y a des... des gens de... de
12 génie qui ont pu dire ça. Il y a des gens même de
13 firmes... de firmes, d'autres firmes de
14 professionnels. Donc, ça se discutait dans les...
15 ou ça s'échangeait durant le caucus... pas des
16 caucus, durant des cocktails de financement où la
17 présence de monsieur Bibeau... Marc Bibeau était
18 là.

19 Q. **[235]** Donc, firmes d'ingénierie? Firmes
20 d'architectes?

21 R. Oui, oui. L'ensemble.

22 Q. **[236]** Avocats?

23 R. Comptables.

24 Q. **[237]** Urbanistes?

25 R. Comptables.

1 Q. **[238]** Des professionnels?

2 R. Tous les professionnels.

3 Q. **[239]** On pourrait dire que tous les professionnels
4 étaient sollicités par monsieur Bibeau?

5 R. Étaient sollicités.

6 Q. **[240]** Étaient sollicités.

7 Q. **[241]** Pierre Bibeau, lui, est-ce qu'il a eu un rôle
8 à jouer au niveau du financement? On sait qu'il
9 était organisateur en deux mille deux-deux mille
10 trois (2002-2003), je crois?

11 R. J'ai fait de l'organisation avec Pierre Bibeau dans
12 les années quatre-vingts (80) de manière assez
13 intensive. J'ai passé une année à Montréal en dix-
14 neuf cent quatre-vingts (1980) pour le référendum
15 où Pierre était le directeur général du parti et
16 l'organisateur en chef. Y compris pour l'élection
17 de quatre-vingt-un (81), donc j'ai connu à ce
18 moment-là Pierre. On s'est distancé par la suite...
19 distancé par la suite, lui étant principalement à
20 Montréal et j'ai pas... j'ai pas eu de contact avec
21 Pierre par la suite, là.

22 Q. **[242]** Je fais juste un petit pas en arrière. Quand
23 on parlait tantôt de... et c'est moi qui ai utilisé
24 ce terme-là, mais vous semblez d'accord, de
25 comptabilité grossière des contributions, est-ce

1 que c'est une comptabilité écrite?

2 R. Non.

3 Q. **[243]** C'était dans votre tête, approximativement,
4 vous étiez rendu environ à...

5 R. C'est ça.

6 Q. **[244]** ... à ce montant-là. On va reparler tout à
7 l'heure de monsieur Lortie, mais pendant qu'on
8 parle de gens qui... qui sollicitent ou qui... qui
9 font des demandes, est-ce que monsieur Lortie, et
10 je comprends que l'activité de madame Normandeau,
11 on va en parler, ne vous inquiétez pas, est-ce que
12 monsieur Lortie vous adresse...

13 R. O.K.

14 Q. **[245]** Hein?

15 R. Je suis pas inquiet.

16 Q. **[246]** Est-ce que vous... est-ce que monsieur
17 Lortie, pardon, s'adresse à vous au niveau du
18 financement pour une contribution supplémentaire,
19 pour un effort supplémentaire, pour des objectifs?
20 Est-ce qu'il y a des discussions quant au
21 financement du Parti libéral avec Bruno Lortie du
22 temps que vous étiez Roche, bien entendu?

23 R. Autrement que pour un cocktail de madame
24 Normandeau?

25 Q. **[247]** Autrement que pour le cocktail de madame

1 Normandeau.

2 R. Non.

3 Q. **[248]** Parfait. On aura l'occasion d'y revenir. On y
4 arrive au niveau des activités. Donc, je comprends
5 de votre réponse de tout à l'heure, que vous, la
6 seule... et du temps que vous êtes chez Roche,
7 toujours, là, donc de quatre-vingt-quatorze (94) à
8 ce jour ou du dix-neuf (19) octobre quatre-vingt-
9 seize (96) à ce jour, je comprends de votre réponse
10 que vous avez fournie plus tôt ce matin, que la
11 seule activité à laquelle vous avez pris part de
12 façon proactive, c'est l'activité annuelle pour
13 madame Normandeau?

14 R. Au cours des années deux mille cinq (2005) à deux
15 mille neuf (2009).

16 Q. **[249]** Neuf. Deux mille trois-deux mille quatre
17 (2003-2004)?

18 R. J'ai pas souvenir. Selon ce que je me souviens,
19 c'est davantage peut-être deux mille quatre (2004)
20 à deux mille (2000)... à deux mille neuf (2009),
21 mais... deux mille trois (2003) peut-être, mais je
22 veux dire, j'ai pas de souvenir.

23 Q. **[250]** La première fois que vous faites une activité
24 de financement pour elle, là, pourquoi le faites-
25 vous? Ou pourquoi participez-vous, là, à cette

1 activité-là, à l'organisation de cette activité-là?

2 R. Écoutez, en dix neuf cent quatre-vingt-dix-huit
3 (1998), monsieur Benoît Savard qui était le
4 responsable de l'organisation dans l'est du Québec,
5 souhaite que j'aie à faire un tour, une tournée du
6 Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pour être
7 capable de sentir le pouls.

8 J'ai pas de responsabilité d'organisation
9 d'aucune manière contrairement à ce qui a été
10 évoqué; je n'ai aucune responsabilité
11 d'organisation. Se fiant à ma capacité d'analyse ou
12 de percevoir comment va le terrain, alors je me
13 retrouve, je fais le tour de la Gaspésie et je me
14 retrouve à Maria dans le comté de Bonaventure où la
15 candidate à ce moment-là est madame Normandeau.

16 Q. **[251]** Vous la connaissez pas à ce moment-là?

17 R. J'ai... bien un vague souvenir de sa présence au
18 cabinet du premier ministre dans les années peut-
19 être quatre-vingt-neuf (1989) et subséquentes, là,
20 ayant travaillé au... je pense au cabinet de
21 monsieur Bourassa.

22 Donc, je sais que c'est quelqu'un que le
23 parti apprécie bien. Alors mairesse de son village
24 de Maria, une candidature féminine dans un comté
25 qui a été représenté par Gérard D. Lévesque

1 pendant...

2 Q. **[252]** Quelques années.

3 R. ... une quarantaine (40) d'années, que le Parti
4 libéral a perdu et souhaite reprendre. Et la
5 première fois que je rencontre madame Normandeau,
6 c'est à ce moment-là et discutant avec elle pour
7 savoir ses impressions, alors moi j'avais fait les
8 miennes puisque j'avais fait le tour de la Gaspésie
9 et ayant évalué selon mes évaluations à moi qu'elle
10 serait élue, je lui ai dit « bah! t'as pas à
11 t'inquiéter, tu seras, tu vas être députée de
12 Bonaventure le soir des élections » et bon, ça a
13 fini là. Donc elle est effectivement élue et je
14 l'observe et je la suis au niveau de l'aile
15 parlementaire...

16 Q. **[253]** Est-ce que vous l'avez aidée... Excusez-moi,
17 juste de vous interrompre, là...

18 R. Oui.

19 Q. **[254]** ... est-ce que vous l'avez aidée dans sa
20 campagne de quatre-vingt-dix-huit (1998) au niveau
21 financier ou bénévole?

22 R. J'ai pas souvenir, non, pas, non, non, pas
23 bénévole, là. On a dit que j'avais été organisateur
24 de madame Normandeau. En aucune des circonstances
25 je n'ai été organisateur de madame Normandeau.

1 C'est...

2 10:35:09

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[255]** Pourquoi vous lui dites qu'elle n'a pas à
5 s'inquiéter?

6 R. Bien qu'elle va gagner. Mais c'est...

7 Q. **[256]** Mais pouvez-vous prédire ce fait?

8 R. Oui. Ah! Madame, j'ai prédit à la dernière élection
9 que les libéraux auraient soixante-dix (70) comtés.
10 C'est écrit.

11 Q. **[257]** O.K. Mais ça m'explique pas...

12 R. Ça, c'est l'expérience.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[258]** Vous devriez aller travailler chez Léger,
15 Léger.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[259]** Oui mais en quatre-vingt-dix-huit (1998),
18 là...

19 R. Oui.

20 Q. **[260]** ... avec...

21 R. Mais oui.

22 Q. **[261]** Bon.

23 R. En quatre-vingt-dix-huit (1998), ayant fait le tour
24 de chacun des villages du comté de Bonaventure,
25 prendre le temps de faire le tour, jaser, discuter

1 avec les gens, voir l'état de l'organisation,
2 connaissant les historiques de vote par l'analyse
3 faite de manière un peu plus précise, j'étais à
4 même - j'aurais pu me tromper - mais j'étais à même
5 de lui dire que son élection était assurée,
6 l'assurance tu l'as dans la mesure où le Directeur
7 général des élections déclare, la déclare élue mais
8 mon expérience à moi m'a permis de lui prédire sa
9 victoire, ce qui a été le cas.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[262]** Donc, je vous avais interrompu dans votre
12 réponse...

13 R. Oui, excusez-moi.

14 Q. **[263]** ... je m'en excuse mais je voulais juste
15 savoir donc, si, parce que vous avez répondu que
16 vous avez pas été organisateur...

17 R. Oui.

18 Q. **[264]** ... ma question c'est pas si vous avez été
19 organisateur, ma question c'est si vous avez
20 contribué financièrement à la campagne de madame
21 Normandeau en quatre-vingt-dix-huit (1998).

22 R. J'avais compris de votre question qu'il y avait
23 aussi organisation. Donc, j'ai répondu au volet
24 d'organisation. Au volet financement, j'ai pas
25 souvenir d'avoir contribué au comté de Bonaventure

1 à ce moment-là.

2 Q. **[265]** Le malentendu vient du fait que je demandais
3 si vous aviez également fait, s'il y avait pas de
4 contribution financière, s'il y avait du bénévolat.

5 R. C'est ça, c'est ça.

6 Q. **[266]** Bon. À part faire le tour?

7 R. C'est ça. Non.

8 Q. **[267]** Vous avez pas fait (inaudible).

9 R. Non.

10 Q. **[268]** Donc poursuivez. Vous étiez en quatre-vingt-
11 dix-huit (1998).

12 R. Oui.

13 Q. **[269]** Elle est élue.

14 R. Oui. Donc, je l'observe et pour moi, c'est...

15 Q. **[270]** Un potentiel.

16 R. C'est une... Oui, oui, c'est une, bon j'allais dire
17 une grâce, là, mais c'est quelqu'un qui a un
18 potentiel intéressant et qui représente un comté de
19 la Gaspésie qui est mon coin d'origine.

20 Alors jusqu'en deux mille trois (2003), où
21 en deux mille trois (2003), elle accède au conseil
22 des ministres avec, au ministère du Tourisme. Donc
23 une belle nomination, un beau signal à la jeunesse
24 et c'est une personne très travaillante, c'est une
25 personne qui a de l'empathie, une personne qui a un

1 contact facile avec les gens et je vous dirais que
2 de la voir arriver comme ministre en deux mille
3 trois (2003), c'est rafraîchissant et ça l'est
4 d'autant plus qu'elle a des responsabilités de
5 développement régional, qui a été pendant quatre
6 ans ma responsabilité en dix neuf cent quatre-
7 vingt-cinq (1985) et dix neuf cent quatre-vingt-
8 neuf (1989).

9 Donc il y a..., et de voir quelqu'un d'une
10 région comme elle, des affinités sur la manière de
11 travailler, d'être à l'écoute des gens et de
12 prendre parti pour les dossiers, parce que c'était
13 une de ses forces, c'est quelqu'un qui était commis
14 aux gens, qui était... donc je trouvais ça
15 intéressant puis probablement que je me retrouvais
16 sur le plan personnel un peu dans son cheminement,
17 jeune, développement régional, nommée ministre, et
18 ainsi de suite. Et c'est comme ça qu'un bon jour,
19 Bruno Lortie m'a téléphoné, parce qu'il est devenu
20 chef de cabinet de madame Normandeau et
21 contrairement à ce qui a été dit, c'est pas moi qui
22 l'ai fait nommer chef de cabinet de madame
23 Normandeau.

24 Q. **[271]** Est-ce que vous y êtes pour quelque chose?

25 R. Monsieur Michel Crête, qui était alors chef de

1 cabinet de monsieur Charest, de qui relève la
2 responsabilité de la nomination des chefs de
3 cabinet, me téléphone un bon jour et il me dit « On
4 a sur la liste de candidats potentiels pour être
5 chef de cabinet, monsieur Bruno Lortie. Il a déjà
6 travaillé pour toi. Qu'est-ce que t'en penses? »

7 Q. [272] Votre réponse?

8 R. Ma réponse a été « Ça ferait un excellent chef de
9 cabinet » et c'est lui qui m'a appris par la suite
10 qu'il se retrouvait chef de cabinet de madame
11 Normandeau.

12 Q. [273] C'est pas vous qui l'avez référé mais quand
13 on vous contacte, vous dites que des bons mots à
14 son endroit.

15 R. C'est sûr. Oui, oui.

16 Q. [274] Parfait. Donc...

17 R. Et aussi, pour corriger autre chose qui a été
18 évoqué...

19 Q. [275] Allez-y.

20 R. ... monsieur Lortie n'a jamais été mon chef de
21 cabinet.

22 Q. [276] Jamais?

23 R. Non.

24 Q. [277] Est-ce qu'il a travaillé pour vous d'une
25 façon ou d'une autre pendant que vous étiez

1 ministre?

2 R. Oui, oui, oui. Non, non, mais on fait la
3 distinction entre chef de cabinet. Monsieur Lortie
4 a été à mon cabinet de dix neuf cent quatre-vingt-
5 six (1986) à aller au onze (11) de janvier dix neuf
6 cent quatre-vingt-quatorze (1994).

7 Q. **[278]** À quel poste?

8 R. Poste d'attaché politique avec des dossiers de
9 transport en commun aux Transports et avec des
10 dossiers des hôpitaux, dans le cas de la santé.

11 Q. **[279]** Donc, il a été un de vos attachés politiques
12 pendant la période où vous avez été ministre?

13 R. C'est ça. Exactement. Et par la suite, en quatre-
14 vingt-quatorze (94), il a été, lorsque j'ai quitté,
15 il est devenu chef de cabinet de monsieur Gaston
16 Blackburn à l'époque.

17 Q. **[280]** À quel ministère, est-ce que vous vous en
18 souvenez?

19 R. Je pense que c'était Loisir, Chasse et Pêche.

20 Q. **[281]** On vient en deux mille trois (2003)?

21 R. Oui.

22 Q. **[282]** Madame Normandeau accède au cabinet des
23 ministres?

24 R. Oui.

25 Q. **[283]** Et la question à l'origine de votre réponse,

1 c'était : Donc, à partir de quand on va faire une
2 première activité? Parce que vous dites, la seule
3 dans laquelle je m'implique...

4 R. Oui.

5 Q. **[284]** ... c'est pour madame Normandeau?

6 R. Oui.

7 Q. **[285]** Une bonne chose à un début.

8 R. Oui, deux mille quatre (2004). Peut-être deux mille
9 quatre (2004), deux mille cinq (2005) à ce moment-
10 là.

11 Q. **[286]** Mais qu'est-ce qui va faire en sorte que, du
12 jour au lendemain, vous allez décider de vous
13 impliquer alors que vous ne vous impliquez pas
14 nulle part ailleurs au niveau de l'organisation
15 d'activités?

16 R. Bien, c'est, je vous l'ai dit, c'est mon respect
17 pour la personne elle-même. Je ne l'aurais pas fait
18 pour tout le monde. Je le fais pour quelqu'un en
19 qui j'ai beaucoup de respect pour d'abord la
20 personne, d'abord la personne. Évidemment, si la
21 même personne était au Parti québécois, vous aurez
22 compris que je ne l'aurais pas fait. Mais au Parti
23 libéral. Donc, c'est pour la personne qui est dans
24 un comté, donc à distance de Québec. Il faut
25 comprendre la dynamique pour l'avoir vécu moi-même

1 comme député de Matane. Lorsque vous avez un comté
2 qui est à quatre, cinq, six heures de voiture de
3 Québec par rapport à quelqu'un qui est de Québec ou
4 de Montréal, c'est une charge absolument, j'allais
5 dire, épouvantable, c'est une très lourde charge
6 que de, à la fois être député, avoir des
7 responsabilités de ministre et de pouvoir...

8 Donc, c'est plus la personne. Bon. La
9 personne dans le bon parti, pour moi, que j'ai
10 souhaité aider lorsque j'ai reçu l'appel de Bruno
11 Lortie me demandant si je pouvais aider au niveau
12 des cocktails de financement de madame Normandeau.
13 Et c'est à partir de ce moment-là que j'ai accepté.

14 Q. **[287]** Donc, c'est monsieur Lortie qui vous demande?

15 R. Oui, définitivement. Définitivement.

16 Q. **[288]** Et quel sera votre rôle exactement dans ces
17 cocktails-là?

18 R. Ah, bien, écoutez, on...

19 Q. **[289]** Non, mais je parle au niveau organisationnel.
20 Est-ce que vous prenez l'initiative de monter tout
21 ça de A à Z...

22 R. Pas du tout.

23 Q. **[290]** ... ou vous donnez un coup de main ponctuel?

24 R. Pas du tout.

25 Q. **[291]** Dans quelle mesure?

1 R. La seule initiative que j'ai prise ou le mandat que
2 j'ai accepté, ça a été de trouver des gens qui
3 accepteraient de venir aux cocktails de madame
4 Normandeau. C'est la seule responsabilité que j'ai
5 eue, que j'ai prise.

6 Q. **[292]** Est-ce que vous vous souvenez, parce qu'on se
7 souvient souvent des premières fois, est-ce que
8 vous vous souvenez la première fois c'est où et
9 quelle activité a eu lieu?

10 R. Écoutez, dans tous les cas, il y a eu des cocktails
11 de madame Normandeau, il y a eu dans la majorité
12 des cas, c'était au restaurant Louis-Hébert et à
13 une occasion au Sirocco, à Québec évidemment.

14 Q. **[293]** Donc, la première occasion, la première fois
15 que vous participez à...

16 R. Oui, c'est Louis-Hébert.

17 Q. **[294]** C'est Louis-Hébert?

18 R. Oui.

19 Q. **[295]** Et est-ce qu'il y a moyen de savoir la date?
20 Vous n'êtes pas sûr. Deux mille cinq (2005), deux
21 mille quatre (2004), deux mille six (2006)?

22 R. Règle générale, ça se faisait à l'automne. Mais je
23 n'ai pas de souvenir de date.

24 Q. **[296]** Quand monsieur Lortie vous appelle, il est
25 chef de cabinet de quel ministre?

1 R. Je pense Tourisme.

2 Q. **[297]** Tourisme encore?

3 R. Oui. Bien, il a toujours été au Tourisme, monsieur
4 Lortie. Il a été au Tourisme, chef de cabinet et,
5 par la suite, lorsque madame Normandeau est allée
6 aux Affaires municipales, monsieur Lortie a suivi.

7 Q. **[298]** Donc d'où ma question.

8 R. Oui.

9 Q. **[299]** Quand il vous contacte pour l'organisation de
10 cette activité-là, est-ce qu'il est chef de cabinet
11 de la ministre du Tourisme ou chef ce cabinet de la
12 ministre des Affaires municipales?

13 R. Je pense que c'est Tourisme.

14 Q. **[300]** Vous n'êtes pas certain?

15 R. Non, je ne suis pas certain. Bien, si j'avais
16 l'année du premier, on pourrait le savoir
17 automatiquement.

18 Q. **[301]** Savez-vous si c'était la première fois qu'une
19 telle activité était organisée pour madame
20 Normandeau?

21 R. Je pense que oui. Je pense que oui.

22 Q. **[302]** Je ne sais si peut-être que le Parti libéral
23 pouvait prendre l'engagement juste de nous
24 transmettre, dans la mesure du possible, et peut-
25 être que ce ne l'est pas, j'aimerais peut-être

1 savoir, de nous transmettre la date de la première
2 activité pour madame Normandeau au Louis-Hébert.

3 R. À laquelle j'ai participé?

4 Q. **[303]** Oui. Sauf que je vous ai demandé, je vous ai
5 demandé...

6 R. Je ne sais pas.

7 Q. **[304]** Je vous ai demandé si c'était la première
8 fois qu'il y avait une activité d'organisée pour
9 madame Normandeau. Vous m'avez dit oui. Donc...

10 R. Bien, en fait, je vous dis, moi, à ma connaissance.
11 Mais je ne peux pas vous répondre pour d'autres.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Maître Décary est debout.

14 Me MICHEL DÉCARY :

15 La réponse est oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui. Parfait.

18 (10:44:42)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[305]** Pouvez-vous nous dire quel était le lien si
21 monsieur Lortie était à ce moment-là le chef de
22 cabinet du Tourisme...

23 R. Oui.

24 Q. **[306]** ... du ministère du Tourisme, quel était le
25 lien entre monsieur Lortie et madame Normandeau à

1 ce moment-là puisqu'il vous demande, alors qu'il
2 est chef de cabinet du ministère du Tourisme, de
3 vous occuper de la campagne électorale?

4 R. Oui, mais c'est madame Normandeau qui est ministre
5 du Tourisme à ce moment-là.

6 Q. **[307]** Donc c'est elle qui est ministre à ce moment-
7 là?

8 R. Oui, oui, oui, du Tourisme.

9 Q. **[308]** O.K. Alors, ce que vous ne saviez pas, c'est
10 de quel ministère elle était?

11 R. De quel ministère, c'est ça.

12 Q. **[309]** O.K.

13 R. Tandis qu'avec la date du cocktail, on va savoir
14 si...

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[310]** On va savoir la date?

17 R. On va savoir si c'était au Tourisme ou aux Affaires
18 municipales.

19 Q. **[311]** Puisqu'on n'aura pas l'engagement ce matin,
20 peut-être aujourd'hui, du moins on ne l'a pas à
21 l'instant, quand vous, à votre tour, donc monsieur
22 Lortie demande votre aide de trouver des gens, vers
23 qui vous tournez-vous, des agences de tourisme, des
24 gens dans le tourisme ou peut-être plus des
25 ingénieurs, des entrepreneurs, des architectes, des

1 gens dans le milieu municipal?

2 R. Écoutez, au cocktail de madame Normandeau,
3 annuellement, à chaque fois que j'ai prêté main
4 forte, j'ai personnellement amassé, ça a pu varier
5 entre dix et quinze mille dollars (10-15 000 \$). Et
6 ces dix et quinze mille dollars (10-15 000 \$) là,
7 c'était des gens que, moi, je contactais. D'abord
8 ma famille. C'était évident hier. Ça l'est encore
9 aujourd'hui. Des amis. Hein, parce que, en
10 politique, vous avez beaucoup plus d'amis lorsque
11 vous êtes au pouvoir que le lendemain de votre
12 défaite. Et vous avez beaucoup plus d'amis quand
13 vous êtes ministre que le lendemain que vous n'êtes
14 plus ministre. C'est assez clair. Mais...

15 Q. [312] Hier, vous avez dit « quand on est élu, c'est
16 là qu'on a des ennemis par exemple ».

17 R. Non. J'ai dit, on commence...

18 Q. [313] « On commence à avoir des ennemis »?

19 R. On commence à perdre des appuis le lendemain matin.
20 Donc, à partir de ça...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [314] Vous avez dit « on commence à se faire des
23 ennemis...

24 R. Oui.

25 Q. [315] ... et y compris au sein du parti »?

1 R. Aussi. Oui, oui. Définitivement. Oui, oui. C'est la
2 réalité. Puis je pense qu'il y en a qui peuvent en
3 témoigner.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Q. **[316]** Donc si on revient. Vous devez trouver des
6 gens?

7 R. Oui.

8 Q. **[317]** Vous demandez à famille et amis?

9 R. Ma famille, mes amis, mes connaissances.

10 Q. **[318]** Vos collègues?

11 R. Collègues?

12 Q. **[319]** Vos collègues de chez Roche?

13 R. Non.

14 Q. **[320]** Vous demandez aussi aux collègues de chez
15 Roche?

16 R. Non, non. Je parle de moi, ce que, moi, je
17 ramassais. Non, non. Quand je vous parle de dix,
18 douze ou quinze mille dollars (15 000 \$), ma
19 famille, mes amis, mes connaissances, des gens avec
20 qui je fais affaire.

21 Q. **[321]** O.K.

22 R. Ça, ça ferme la parenthèse du dix (10), douze (12)
23 ou quinze mille dollars (15 000 \$).

24 Q. **[322]** D'accord.

25 R. Et, règle générale, je pense que de manière... je

1 parle à madame Michaud de chez Roche.

2 Q. **[323]** Oui, France Michaud, oui.

3 R. Oui, oui. Et je lui demande de... qu'il y a un
4 cocktail pour madame Normandeau, de voir ce qu'elle
5 peut faire.

6 Q. **[324]** Donc, on délègue à madame France Michaud la,
7 si on veut, la sollicitation auprès de chez Roche?

8 R. Oui.

9 Q. **[325]** À l'in... au sein de chez Roche?

10 R. Oui.

11 Q. **[326]** Cette activité-là, pour y aller, c'est
12 combien? Cinq cents (500) ou mille dollars
13 (1000 \$)?

14 R. Règle générale, mon souvenir c'était... c'était
15 plutôt mille dollars (1000 \$).

16 Q. **[327]** O.K. Est-ce qu'il y a une confusion? Je sais
17 pas si vous avez écouté, notamment le témoignage de
18 monsieur André Côté mais, dans l'activité de deux
19 mille huit (2008), au Louis-Hébert toujours, le
20 courriel ou le message qui est véhiculé - puis je
21 peux vous montrer le courriel si vous voulez - le
22 message qui est véhiculé chez Roche, et au sein des
23 directeurs des différents bureaux de Roche, c'est
24 un souper à mille dollars (1000 \$), ou un cocktail,
25 pardon, à mille dollars (1000 \$). Toutefois, dans

1 les chiffres du Parti libéral, c'est une activité à
2 cinq cents dollars (500 \$). Moi, j'essaye de
3 comprendre qu'est... qu'est-ce qu'il en est,
4 exactement. Même si c'est cinq cents (500), on peut
5 solliciter mille (1000) pareil puis donner plus?

6 R. Mon... mon souvenir à moi, c'est mille (1000).

7 Q. **[328]** O.K. Et c'est monsieur Lortie qui est le chef
8 d'orchestre de cette activité-là?

9 R. Oui, définitivement.

10 Q. **[329]** Donc, si votre souvenir à vous c'est mille
11 dollars (1000 \$), c'est que monsieur Lortie doit
12 vous dire : « C'est mille dollars (1000 \$) par
13 personne. »

14 R. Bien, c'est un cocktail... c'est un cocktail,
15 inclu... bien, un cocktail, c'est un souper,
16 davantage un souper qu'un cocktail, là, à mille
17 dollars (1000 \$).

18 Q. **[330]** Et donc, l'information que c'est mille
19 dollars (1000 \$), c'est monsieur Lortie qui vous la
20 donne?

21 R. Oui, oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[331]** J'aimerais juste revenir à la question que...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Allez-y.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[332]** ... maître Tremblay a posée. Outre Roche,
3 comme madame Normandeau était possiblement ministre
4 du cabinet du Tourisme...

5 R. Bien, pour la première... pour les premières, oui.

6 Q. **[333]** Est-ce que vous avez fait appel à d'autres...
7 d'autres firmes?

8 R. Ah! Définitivement. Il y avait d'autres firmes...
9 il y avait d'autres firmes, historiquement,
10 d'autres firmes de génie qui se sont... qui ont été
11 au souper. Oui.

12 Q. **[334]** Est-ce que...

13 R. Les gens... les gens de Dessau, les gens de BPR que
14 j'ai vus, à l'époque; de Genivar aussi.

15 Q. **[335]** Est-ce que c'était seulement des firmes dans
16 le domaine du génie ou à l'extérieur aussi?

17 R. Ah! Il y avait des... il y avait des... des
18 comptables, il y avait... il y avait des
19 comptables, il y avait des avocats.

20 Q. **[336]** O.K. Et de l'industrie qui se rapprochait
21 plus du tourisme?

22 R. Bon, mon souvenir est... mon souvenir me permet pas
23 de vous affirmer que je peux identifier une
24 personne qui était là, qui était dans le secteur du
25 tourisme, mais c'est possible.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[337]** Mais, vous est d'accord avec moi que, du
3 moins, quand vous déléguez... amis et famille, ça,
4 peu importe l'activité, je pense qu'ils vont venir.
5 Vous savez sans doute capable de les con... cap...
6 vous êtes sans doute capable, pardon, de les
7 convaincre. Toutefois, quand on délègue la tâche à
8 France Michaud, puis qu'on lui dit : « Il y a une
9 activité à mille dollars (1000 \$) le couvert, ou
10 par personne, pour le ministre du Tourisme, » est-
11 ce qu'on s'entend qu'elle va peut-être moins en
12 vendre que si c'est le ministre des Affaires
13 municipales?

14 R. C'est possible, mais c'est possible que, par
15 rapport à l'intérêt de la personne, elle puisse...
16 elle puisse... elle puisse le faire aussi.

17 Q. **[338]** O.K.

18 R. Tu sais, elle peut...

19 Q. **[339]** Si on...

20 R. ... peut aussi réussir.

21 Q. **[340]** C'est ce que... tout est possible et rien
22 n'est impossible. On va peut-être essayer d'aller
23 sur le concret, là. Je vous demande si, puisque
24 vous nous dites que le financement sectoriel, ça
25 existe, là, donc, si le financement sectoriel

1 existe, là, je veux dire, il faut quand même qu'il
2 y ait un intérêt. S'il y a une firme qui fait
3 beaucoup dans le génie municipal et dans ces
4 domaines-là, bien, il y a plus un intérêt de tisser
5 des liens avec des gens du ministère des Affaires
6 municipales, par ex... par rapport au ministre de
7 la Justice, par exemple?

8 R. Oui.

9 Q. **[341]** Ça, on en convient?

10 R. Oui, oui. Comme vous avez l'exemple de la famille
11 la semaine dernière.

12 Q. **[342]** Oui. Avec tout respect pour... pour le
13 ministre de la Famille.

14 R. Bien sûr. Sûr.

15 Q. **[343]** Lors de cette activité-là, est-ce que vous
16 êtes à l'entrée, pour l'activité de madame
17 Normandeau - et, encore une fois, si au courant des
18 années ça change, dites-nous le - est-ce que vous
19 êtes à la porte pour ramasser les chèques des
20 différents individus?

21 R. Non, moi, je suis pas à la porte pour ramasser les
22 chèques des individus mais je fais partie de ceux
23 qui donnent à la personne qui a été désignée, qui
24 est là...

25 Q. **[344]** Monsieur Lortie?

1 R. C'est... ça peut être monsieur Lortie ou quelqu'un
2 d'autre qui a été désigné par... par monsieur
3 Lortie, la remise des chèques à ce moment-là.

4 Q. **[345]** Monsieur Lortie, est-ce qu'il... est-ce qu'il
5 a un rôle précis en matière de financement au Parti
6 libéral?

7 R. Monsieur Lortie, en sa qualité de chef de cabinet
8 de madame Normandeau, avait la responsabilité de
9 l'activité qui était là... cette activité-là.

10 Q. **[346]** Et donc, il est responsable de son
11 financement à madame Normandeau en tant que chef de
12 cabinet?

13 R. Bien, je dirais pas qu'il est responsable de son
14 financement. Il est responsable... parce que le
15 responsable du financement dans un comté, c'est
16 quelqu'un du comté.

17 Q. **[347]** Et pour un ministre, c'est qui?

18 R. Bien, ça peut être quelqu'un de son comté aussi.

19 Q. **[348]** O.K.

20 R. Alors, dans ce cas-ci, il y avait... il y avait
21 quelqu'un de responsable dans le comté de
22 Bonaventure, comme il y en avait un dans Matane,
23 comme il y en avait un ailleurs. Et, monsieur
24 Lortie, en tant que chef de cabinet, s'il organise
25 la... a le mandat d'organiser le cocktail de

1 financement, la responsabilité va avec de... de...
2 de faire ce financement-là. Parce que, grosso modo,
3 quand vous regardez si votre objectif - parce que
4 je pense c'est devenu maintenant assez clair que
5 l'objectif des ministres, c'était cent mille
6 piastres (100 000 \$) par année... -

7 Q. **[349]** Du moins pour cer... pour la majorité.

8 R. Bien, en tout cas, ce que je comprends aujourd'hui,
9 c'est que c'était... c'était... c'est devenu assez
10 clair que c'était cent mille (100 000) pour tout le
11 monde, même si quelqu'un pouvait... pouvait ne pas
12 le savoir. Et, à partir de ça, lorsque vous avez
13 ramassé sans... sans sous-estimer ce que vous
14 pouvez faire au niveau d'un comté, quand vous avez
15 ramassé entre vingt-cinq (25) et trente mille
16 dollars (30 000 \$) dans un comté comme Bonaventure,
17 comme... comme Gaspé, comme Matane, vous avez pas
18 mal fait le plein puis travaillé très fort pour
19 être capable d'atteindre ça. Il reste donc
20 soixante-dix mille (70 000) ou soixante-quinze
21 mille dollars (75 000 \$) à trouver ailleurs. Et
22 c'est pour ça que ces cocktails-là étaient tenus.

23 Q. **[350]** O.K. Est-ce qu'il avait un rôle de
24 solliciteur auprès du Parti libéral, monsieur
25 Lortie? Est-ce qu'il avait un certificat de

1 solliciteur?

2 R. Je peux pas... je peux pas vous dire.

3 Q. **[351]** Mais c'est un ami à vous, monsieur Lortie?

4 R. Oui, mais c'est pas du fait qu'il est un ami que je
5 sais que s'il a un certificat de solliciteur du
6 parti, là. J'imagine...

7 Q. **[352]** O.K. Vous savez pas?

8 R. Non, je sais pas.

9 Q. **[353]** Mais, vous imaginez que?

10 R. Non, non, j'imagine qu'il l'avait.

11 Q. **[354]** O.K. Pour faire des activités, c'est
12 souhaitable?

13 R. Bien...

14 Q. **[355]** Vous, est-ce que vous en aviez un?

15 R. Non.

16 Q. **[356]** Vous avez jamais eu de certificat de
17 solliciteur?

18 R. Non, bien, je l'ai eu dans le passé...

19 Q. **[357]** Mais, je veux dire dans...

20 R. ... dans un passé lointain mais pas pour ces...
21 ces...

22 Q. **[358]** Pas depuis quatre-vingt-seize (96).

23 R. Non.

24 Q. **[359]** Aucunement?

25 R. Non.

1 Q. **[360]** Madame Trépanier vous a jamais fait, sur le
2 coin d'une table, un certificat de solliciteur...

3 R. Non.

4 Q. **[361]** ... au cas, au besoin ou quoi que ce soit?

5 R. Non. Non.

6 Q. **[362]** Vous avez jamais vu un document, un
7 certificat de solliciteur...

8 R. Je me souviens pas.

9 Q. **[363]** ... avec votre nom dessus...

10 R. Non.

11 Q. **[364]** ... pour l'année deux mille huit (2008)?

12 R. Non.

13 Q. **[365]** Pour l'année deux mille neuf (2009)?

14 R. Je pense pas, je crois pas.

15 Q. **[366]** Vous croyez pas?

16 R. Non, j'ai pas souvenir.

17 Q. **[367]** Aucun souvenir.

18 R. Non.

19 Q. **[368]** D'avoir des conversations à l'effet que ça
20 prend peut-être un certificat de solliciteur parce
21 que vous faites, d'une certaine façon, de la
22 sollicitation dans le cadre de cette activité-là
23 pour madame Normandeau. C'est jamais arrivé avec
24 madame Trépanier ou quelque personne que ce soit...

25 R. Non.

1 Q. [369] ... du parti que peut-être ce serait plus
2 sage de prévoir qu'il y a un certificat de
3 solliciteur à votre nom, au cas?

4 R. Non. Non.

5 Q. [370] Jamais d'aucune façon?

6 R. Non.

7 Q. [371] D'aucune discussion de quelque façon que ce
8 soit...

9 R. Non.

10 Q. [372] ... avec peu importe qui au parti...

11 R. Non. Non.

12 Q. [373] ... ou ailleurs?

13 R. Non.

14 Q. [374] Madame Blanchette, on va regarder l'onglet 9,
15 s'il vous plaît.

16 R. Bon.

17 Q. [375] Je vais vous donner... je vais remettre au
18 témoin une copie non caviardée...

19 R. Oui.

20 Q. [376] ... pour qu'il puisse...

21 (10:54:57)

22 Me FÉLIX RHÉAUME :

23 Pardon, Maître Tremblay. Est-ce que c'est une pièce
24 qu'on avait déjà reçue ça ou...?

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Non, c'est une pièce qu'on vient de rajouter ce
3 matin, donc c'est pour ça que maître Riti vous a
4 distribué une copie, là. On peut peut-être, pendant
5 que le témoin prend connaissance du document, on
6 voit le premier document, on voit juste l'année, il
7 y a pas de date, Marc-Yvan Côté. Là, l'adresse
8 qu'on a évidemment caviardée. On voit que c'est
9 pour la période du premier (1er) janvier au trente
10 et un (31) décembre. C'est signé par le
11 représentant officiel du parti, ce n'est pas signé
12 par le solliciteur, comme on peut clairement le
13 voir. Et en bas à droite, c'est la cote, là, parce
14 que c'est un document...

15 R. Oui.

16 Q. **[377]** ... qui a été perquisitionné. On peut voir
17 l'autre page. Je m'excuse, je reviens à vous,
18 Monsieur Côté, ça ne sera pas très long.

19 R. Oui.

20 Q. **[378]** Donc, on voit pour deux mille neuf (2009)...

21 R. Deux mille neuf (2009), oui.

22 Q. **[379]** ... le treize (13) février deux mille neuf
23 (2009), toujours vous, adresse caviardée...

24 R. Oui.

25 Q. **[380]** ... pour le Parti libéral, du premier (1er)

1 janvier au trente et un (31) décembre deux mille
2 neuf (2009).

3 R. Oui.

4 Q. **[381]** C'est signé par le représentant officiel et,
5 j'en conviens, ce n'est pas signé par le
6 solliciteur...

7 R. Non.

8 Q. **[382]** ... donc ce n'est pas signé par vous.

9 R. Oui.

10 Q. **[383]** Et on caviarde, encore une fois, là, le
11 document en lien avec la perquisition qui a eu
12 lieu.

13 R. Oui.

14 Q. **[384]** Ces documents...

15 R. Et la question?

16 Q. **[385]** Bien, vous nous avez dit que vous avez jamais
17 été solliciteur, que ça a jamais été discuté de
18 quelque façon que ce soit. Donc, ces documents-là
19 que je vous montre, c'est la première fois que vous
20 les voyez?

21 R. Oui.

22 Q. **[386]** O.K. Est-ce que vous êtes capable, compte
23 tenu de votre expérience au parti, nous expliquer
24 pourquoi ces documents-là ont pu être
25 perquisitionnés au sein du Parti libéral du Québec?

1 R. Non, pas du tout parce que, comme vous l'avez...
2 avez eu la prudence de mentionner, c'est un
3 document qui est pas signé par moi.

4 Q. **[387]** Par vous, il est quand même signé par l'agent
5 officiel.

6 R. Non, non, mais... Alors... alors, il s'agira de
7 poser la question à l'agent officiel.

8 Q. **[388]** O.K. Mais, vous, vous avez jamais eu...

9 R. Non.

10 Q. **[389]** ... vous avez aucune idée.

11 R. Pas du tout. Non, parce que sinon je vous l'aurais
12 dit et... Alors, j'avais pas mémoire... j'ai pas...
13 j'en prends connaissance là, là, donc je...

14 Q. **[390]** Si on va à la deuxième page, Madame
15 Blanchette...

16 R. Oui. Deux mille neuf (2009)?

17 Q. **[391]** Oui, deux mille neuf (2009).

18 R. Oui.

19 Q. **[392]** Le treize (13) février deux mille neuf
20 (2009), est-ce que vous vous souvenez s'il y a une
21 activité quelconque? Parce que, l'autre, il est pas
22 daté, mais, lui, il est quand même... il est daté
23 du douze (12) février deux mille neuf (2009). Est-
24 ce que vous vous souvenez si, cette date-là, s'il y
25 a eu quelque chose?

1 R. Non.

2 Q. [393] O.K. Je vais prendre... je vais vous laisser
3 le temps d'y... On va prendre la pause, ça va
4 laisser le temps au témoin de réfléchir un peu
5 qu'est-ce qui s'est passé le treize (13) février
6 deux mille neuf (2009) pour qu'il y ait eu ce
7 document-là qui soit confectionné. Et je répète, il
8 n'est pas signé par vous, mais il est quand même
9 signé par l'agent officiel, le représentant,
10 pardon, officiel du parti, et on va le coter avant
11 de prendre la pause sous 177P...

12 LA GREFFIÈRE :

13 1854.

14

15 177P-1854 : Certificat du solliciteur de Marc-Yvan
16 Côté 2008-2009

17

18 Est-ce que vous cotez l'engagement aussi de tantôt,
19 là?

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Oui, on va coter l'engagement du Parti libéral,
22 donc je vais vous laisser le faire.

23 LA GREFFIÈRE :

24 177E-79 et je vais vous demander si ça convient :

25 Le Parti libéral s'engage à

1 transmettre la date ou à vérifier la
2 date du premier cocktail de
3 financement pour madame Nathalie
4 Normandeau organisé par le témoin.

5 Ça va?

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Est-ce que ça va? C'est surtout au Parti libéral,
8 c'est l'engagement du Parti libéral. Ça va?

9 Parfait.

10 Me MICHEL DÉCARY :

11 Oui.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 D'accord. Merci.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16

17 _____

(11:31:01)

18 LA GREFFIÈRE :

19 Monsieur Côté, vous êtes toujours sous le même
20 serment.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Avant de poursuivre avec le témoignage de monsieur
23 Côté, Madame la Présidente, Monsieur le
24 Commissaire, on aimerait peut-être juste clarifier
25 ou préciser plutôt l'engagement parce que c'est pas

1 tant... je pense qu'il a été désigné comme la
2 première activité organisé par le témoin. Hors, il
3 nous dit qu'il l'a pas organisée et il semblait
4 peut-être avoir une petite confusion pendant la
5 pause, donc peut-être juste préciser l'engagement.
6 Je sais pas si mon confrère veut s'assurer de la
7 terminologie pour être certain de pouvoir la
8 rencontrer.

9 Me FÉLIX RHÉAUME :

10 Bien, vous me direz si ça correspond à ce que vous
11 recherchez. Donc, je comprends que ce serait la
12 première activité pour le comté de Bonaventure qui
13 s'est déroulée à Québec et à laquelle monsieur Côté
14 aurait participé ou sollicité pour cette activité-
15 là.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Ce que... moi, ça me semble convenir.

18 R. Oui, ça va.

19 Q. **[394]** Ça semble être... représenter la réalité,
20 donc on va y aller de cette façon-là avec le même
21 engagement qu'on va garder, évidemment, la même
22 cote.

23

24 177E-79 Le Parti libéral s'engage à transmettre la
25 date et/ou à vérifier la date de la

1 première activité de financement pour le
2 comté de Bonaventure qui s'est tenue à
3 Québec et à laquelle Monsieur Côté aurait
4 participé

5

6 Q. **[395]** Treize (13) février deux mille neuf (2009),
7 est-ce que vous avez... ça vous a... la pause a été
8 salutaire pour vous rappeler s'il y a un lien avec
9 cette date-là et quelque'activité que ce soit?

10 R. Je rappelle, là, que c'est des documents qui ont
11 pas été signés par moi et dont je prends...

12 Q. **[396]** Comme je (inaudible)

13 R. ... connaissance pour la première lorsque vous me
14 les présentez.

15 Q. **[397]** D'accord.

16 R. Alors, je savais pas qu'on m'avait préparé des
17 certificats autorisant la sollicitation, donc...

18 Q. **[398]** Sans le savoir, est-ce que vous êtes en
19 mesure de nous dire pourquoi ça aurait été fait?
20 Est-ce que vous le savez ça?

21 R. Bien, ce que je comprends, c'est que ce qui est
22 inscrit là-dessus, c'est un certificat qui est
23 valide pour l'année.

24 Q. **[399]** Oui.

25 R. Donc... alors, possiblement que... possiblement,

1 donc je le sais pas.

2 Q. **[400]** Donc, vous ne pouvez pas...

3 R. Aussi simple que ça, la réponse, c'est que je le
4 sais pas.

5 Q. **[401]** Pas de problème.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[402]** Ce que le procureur tentait de savoir, c'est
8 puisque c'est écrit le treize (13) février deux
9 mille neuf (2009)...

10 R. Oui.

11 Q. **[403]** ... est-ce qu'il y aurait eu une activité de
12 financement dans... à peu près cette date-là...

13 R. Écoutez...

14 Q. **[404]** ... à laquelle vous auriez sollicité?

15 R. Durant la pause, je peux me permettre de vous dire
16 que j'ai tenté d'avoir de l'information de la part
17 du parti et ce qu'on m'indique, là, c'est que la
18 date, c'est la date de l'émission du certificat,
19 mais qui était valide pour... valide pour l'année.
20 Il y a pas de... il y a pas... il y a pas, semble-
21 t-il, à ma connaissance, d'événement spécifique à
22 cette date-là.

23 Q. **[405]** O.K.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[406]** L'événement de deux mille huit (2008) au

1 Louis-Hébert aurait eu lieu, là, au mois d'octobre,
2 autour du neuf (9) octobre ou...?

3 R. Ah! C'est l'automne, règle générale, que ça pouvait
4 se...

5 Q. **[407]** On va exhiber l'onglet 3, j'ai montré, là, le
6 courriel juste avant de poursuivre au témoin, avant
7 le retour d'après la pause. Et on peut peut-être
8 aller dans le bas. On va parcourir le courriel,
9 fidèle à notre habitude et après ça le témoin
10 pourra commenter notamment sur deux aspects, là, du
11 courriel. Donc, c'est un courriel du huit (8)
12 septembre... excusez-moi...

13 R. Quatre (4)...

14 Q. **[408]** ... du quatre (4) septembre...

15 R. ... quatre (4) septembre.

16 Q. **[409]** ... oui, deux mille huit (2008), c'est
17 l'inverse donc. En fait, le premier est du trois
18 (3) septembre deux mille huit (2008) à midi
19 cinquante-sept (12 h 57) et vous écrivez à Mario
20 Martel, qui est le président...

21 R. Oui.

22 Q. **[410]** ... de Roche à ce moment-là...

23 R. Oui.

24 Q. **[411]** ...

25 Le souper de financement de Nathalie

1 aura lieu le 23 septembre. Il y aurait
2 lieu de faire un téléphone pour
3 partager les responsabilités.

4 Marc-Yvan

5 Et là, le lendemain, donc le quatre (4)
6 septembre...

7 R. Oui.

8 Q. **[412]** ... vous lui réécrivez en disant :

9 Mario

10 Je viens de parler à notre ami et la
11 nouvelle date sera le 9 octobre au
12 Louis Hébert.

13 Bon conclave.

14 Et on monte encore un peu, on dit :

15 OK pour Mario (inscrit à l'agenda)

16 et on voit :

17 OK

18 et vous répondez :

19 Ave au grand conclave.

20 Parce que je présume que le deuxième courriel vient
21 évidemment de l'assistante de monsieur Martel qui
22 dit qu'elle le met à l'agenda de monsieur Martel.

23 R. Oui.

24 Q. **[413]** Et vous, vous dites « OK », donc ça va, et
25 « Ave au grand conclave. » J'ai trois questions en

1 lien avec ce courriel-là. Si on peut redescendre,
2 Madame Blanchette. Quand on parle... vous dites à
3 monsieur Martel :

4 Il y aurait lieu de faire un téléphone
5 pour partager les responsabilités.

6 Qu'est-ce... quelles responsabilités veut-on
7 partager dans le cadre du dîner de madame
8 Normandeau?

9 R. Bien, la seule responsabilité est celle de demander
10 à madame Michaud ou à André Côté que lui-même
11 décide qui... qui parmi l'équipe va contacter des
12 gens pour... pour le souper.

13 Q. **[414]** Pour faire un peu, c'est comme vous avez dit
14 avant la pause, c'est-à-dire c'est au niveau de la
15 sollicitation à l'interne...

16 R. Oui, c'est ça.

17 Q. **[415]** ... c'est madame Michaud. O.K. Pourquoi à ce
18 moment-là il faut faire un téléphone pour partager
19 les responsabilités, alors que vous nous dites et
20 vous nous le redites encore que la façon de faire
21 ou comment ça fonctionne, c'est la sollicitation à
22 l'interne, c'est France Michaud. Donc, quelle
23 discussion doit-on faire au téléphone, puis on
24 parle de responsabilités au pluriel?

25 R. Oui, mais, écoutez, c'est... c'est... en principe

1 c'est au singulier. C'est carrément et uniquement
2 de s'assurer... puis y a des gens chez Roche qui
3 vont s'occuper de trouver des gens qui viendront
4 (inaudible)...

5 Q. **[416]** Amener le plus de monde possible?

6 R. C'est ça. Puis au téléphone. Bien, au téléphone
7 parce que, évidemment, André Côté n'était pas
8 nécessairement... il est pas nécessairement à
9 Québec à ce moment-là, il peut être à Rivière-du-
10 Loup, il peut être ailleurs.

11 Q. **[417]** Donc, je comprends... est-ce qu'on doit
12 comprendre que votre réponse d'avant la pause, à
13 l'effet que c'est madame Michaud qui sollicite
14 inclut également monsieur André Côté?

15 R. Oui, oui, définitivement. Définitivement.

16 Q. **[418]** Il y a d'autres personnes aussi qu'on a omis
17 de mentionner, il y a madame Michaud, monsieur Côté
18 André, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
19 pourraient... en autorité...

20 R. Non, je pense que plus connu, là...

21 Q. **[419]** Ces deux-là principalement. Après ça, vous
22 réécrivez le lendemain, parce que vraisemblablement
23 il y a eu un changement de date.

24 R. Oui.

25 Q. **[420]** Vous dites :

1 Je viens de parler à notre ami...

2 R. Oui.

3 Q. **[421]** C'est qui votre ami?

4 R. Ah, c'est... vous le savez.

5 Q. **[422]** Bruno Lortie?

6 R. Bruno Lortie.

7 Q. **[423]** Et pourquoi c'est « notre ami », parce que,
8 moi, je pensais que c'était votre ami?

9 R. Oui, oui, oui. Ah, c'est peut-être une mauvaise
10 formulation mais c'est... c'est...

11 Q. **[424]** Ça serait pas plutôt parce que... c'est
12 « notre ami » parce que c'est un bon contact en
13 tant que chef de cabinet au cabinet du MAMROT et
14 que donc, « c'est notre ami parce qu'il nous aide à
15 débloquer des dossiers, il nous aide à avoir de
16 l'information »?

17 R. C'est mon ami.

18 Q. **[425]** Mais vous marquez « notre ami ».

19 R. Non, non, c'est mon ami... mon ami... c'est mon
20 ami. Alors, j'ai marqué « notre », mais j'aurais dû
21 marquer « mon ami », c'est pas... c'est pas...

22 Q. **[426]** Donc, quand vous avez marqué « les
23 responsabilités » vous auriez dû dire « la
24 responsabilité » puis quand vous mettez « notre
25 ami », en fait, c'est « mon ami »?

1 R. Oui, c'est mon ami. Définitivement.

2 (11:37:18)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[427]** Mais la question que maître Tremblay pose
5 n'est quand même pas anodine.

6 R. Non, je comprends.

7 Q. **[428]** Est-ce qu'il se peut que ce soit parce que
8 Lortie vous permet de débloquent des choses et, dans
9 ce sens-là, c'est votre parti... c'est votre ami
10 chez Roche?

11 R. Je vais répondre à la question, j'imagine qu'on
12 abordera éventuellement le rôle de monsieur Lortie.
13 Je... je peux répondre dès maintenant, mais...

14 Q. **[429]** Bien, c'est... le procureur vous a posé...

15 R. Non, mais...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[430]** Écoutez, là, je comprends que quand vous
18 dites « notre ami », vous allez nous expliquer en
19 quoi il est notre ami quand on va parler de
20 monsieur Lortie?

21 R. Non, en... il est mon ami.

22 Q. **[431]** Non, ça qu'il est votre ami, plusieurs
23 personnes l'ont dit...

24 R. Ça vous intéresse pas, ça?

25 Q. **[432]** Ça m'intéresse, mais sauf que ma question...

1 c'est pas ma question. Ma question est, vous parlez
2 au président de Roche...

3 R. Oui.

4 Q. **[433]** ... la tête dirigeante de Roche et on est à
5 une époque où il est vraiment la tête dirigeante...

6 R. Oui.

7 Q. **[434]** ... il est pas juste un administrateur...

8 R. Non, (inaudible)...

9 Q. **[435]** ... qui travaille pour (inaudible) ou...

10 R. C'est le président.

11 Q. **[436]** Bon, il est patron. Et là vous dites : « J'ai
12 parlé à notre ami »...

13 R. Oui, parce que monsieur Martel connaît aussi Bruno
14 Lortie. C'est mon ami, mais monsieur Martel connaît
15 aussi monsieur Bruno Lortie.

16 Q. **[437]** Donc, c'est son ami aussi?

17 R. ... C'est son ami. C'est une connaissance.

18 Q. **[438]** Je vais reposer ma question. Quand on dit au
19 président de Roche : « Je viens de parler à notre
20 ami », est-ce qu'on parle « notre ami » parce qu'il
21 est l'ami au sens large de la firme Roche parce
22 qu'il est d'une certaine utilité, dont on va
23 regarder l'ampleur tout à l'heure, mais il peut
24 être d'une certaine utilité compte tenu de la
25 fonction qu'il occupe au sein du MAMROT?

1 R. Je vous répète que c'est mon ami. Et peut-être...

2 Q. **[439]** Donc, c'est non, dans le fond?

3 R. J'ai peut-être utilisé un mauvais... un mauvais
4 mot, mais c'est mon ami. Il est... il est connu de
5 monsieur Martel, c'est évident, puisque monsieur
6 Martel a participé à des cocktails de financement.
7 Donc...

8 Q. **[440]** La réponse donc, c'est non?

9 R. C'est?

10 Q. **[441]** La question c'est quand on désigne... quand
11 on parle au président d'une firme d'ingénierie et
12 qu'on parle de « notre ami » en référant au chef de
13 cabinet du MAMROT, on peut penser qu'il est notre
14 ami parce que, compte tenu névralgique qu'il
15 occupe, il est d'une utilité pour une firme comme
16 Roche, qui oeuvre dans le domaine municipal,
17 notamment dans l'est du Québec?

18 R. Je vous dirai que lorsque Bruno Lortie téléphone à
19 Marc-Yvan Côté, mon sentiment... pas mon sentiment
20 mais ma... ma connaissance c'est qu'il parle
21 d'abord à un ami. D'abord à un ami. Il peut pas
22 ignorer qu'il est chez Roche non plus. Alors, il
23 parle à un ami. C'est... c'est ça le sens de...
24 de...

25 Q. **[442]** De « notre ami ».

1 R. Oui.

2 Q. **[443]** Donc, quand on dit « notre ami » c'est « mon
3 ami ». Puis quand on dit « les responsabilités »
4 c'est « la responsabilité ». Est-ce qu'il y a
5 d'autres termes dans le courriel qui doivent être
6 interprétés différemment?

7 R. Non, je... je le vois, là...

8 Q. **[444]** Juste ces deux-là?

9 R. Je le vois, là... je le vois parce que vous nous
10 l'avez montré cinq minutes avant, là, mais il y a
11 pas autre chose.

12 Q. **[445]** Donc, je vais reposer ma question parce que
13 vous avez toujours pas répondu. Vous parlez de
14 l'amitié que vous avez avec monsieur Lortie, je
15 prends acte de votre affirmation à l'effet que
16 c'est votre ami. Ma question est pas de savoir si
17 c'est votre ami, vous l'avez dit, c'est votre ami,
18 je vous crois que c'est votre ami, il y a pas de
19 problème. Ma question, je la pose une dernière
20 fois. Quand vous dites : « J'ai parlé à notre
21 ami », que vous vous adressez au président de
22 Roche, est-ce que vous désignez « notre ami » parce
23 qu'il peut être une utilisé pour une firme comme
24 Roche, compte tenu du poste qu'il occupe et compte
25 tenu des activités commerciales de Roche? Oui ou

1 non?

2 R. Il peut être d'une utilité pour me donner de
3 l'information de nature publique sur certains
4 dossiers qui peut être utile à Roche.

5 Q. **[446]** Et le grand conclave?

6 R. Dans le conclave, c'est... j'imagine que c'est une
7 réunion que le... que Roche avait à ce moment-là
8 des... des dirigeants.

9 Q. **[447]** Des hauts dirigeants?

10 R. Des hauts dirigeants. C'était certainement pas une
11 messe.

12 Q. **[448]** On va donc produire cette pièce-là, Madame la
13 greffière.

14 LA GREFFIÈRE :

15 177P-1855.

16

17 177P-1855 : Courriels du 3 et 4 septembre 2008
18 entre André Côté, France Michaud et
19 Marc-Yvan Côté - Re: souper Nathalie

20

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Merci.

23 Q. **[449]** Je vais revenir un petit peu sur France
24 Michaud, là, et... et la question de commandes ou
25 de demandes ou d'objectifs. Vous me dites que vous,

1 vous avez pas eu de demandes directement. Madame
2 Michaud... vous dites c'est madame Michaud qui
3 avait des contacts au niveau du national parce que
4 vous favorisez, si on veut, le... le parti au
5 niveau régional, au niveau local. Madame Michaud
6 est venue témoigner. Elle nous a pas nécessairement
7 dit qu'il y avait eu des commandes explicites. Il y
8 a eu certaines discussions, des efforts nécessaires
9 requis. Est-ce qu'elle vous faisait rapport, madame
10 Michaud, des demandes, des conversations ou encore
11 des... des désirs que madame Trépanier ou madame
12 Boivin lui faisaient?

13 R. De ce que j'ai pu lire de son témoignage de la
14 semaine dernière, parce que j'ai pas eu l'occasion
15 d'échanger...

16 Q. **[450]** Mais ma question est pas à savoir qu'est-ce
17 qu'elle a dit la semaine dernière. Ma question
18 c'est en temps opportun, donc quand elle arrive en
19 deux mille deux (2002) ou début deux mille trois
20 (2003) et qu'elle occupe différentes fonctions en
21 lien avec les partis politiques provinciaux, les
22 deux, est-ce qu'elle vous fait rapport? Est-ce
23 qu'elle vous parle de ses rencontres...

24 R. Madame...

25 Q. **[451]** ... est-ce qu'elle vous en discute?

1 R. Madame Michaud a souhaité... bon, selon ses termes,
2 rétablir des contacts avec la permanence du parti à
3 Montréal, ce qu'elle a fait auprès de madame
4 Violette Trépanier. Et en aucune circonstance,
5 adame Michaud m'a évoqué qu'elle avait eu des
6 commandes spécifiques ou précises de la part du
7 parti.

8 Q. **[452]** O.K. Mais si on enlève le mot « précises »
9 puis « spécifiques », est-ce qu'il y a eu des
10 demandes indirectes ou imprécises qu'il fallait
11 faire un effort supplémentaire, qu'une campagne
12 électorale s'en venait, donc qu'il allait y avoir
13 un peu plus de sollicitations...

14 R. Pas à ma connaissance.

15 Q. **[453]** Donc, la réponse est non? Elle vous a jamais
16 fait un rapport ou état de telle conversation?

17 R. Oui.

18 Q. **[454]** Tantôt, vous avez dit que vous... vous prenez
19 connaissance des états financiers des... du Parti
20 libéral, du moins à certains...

21 R. C'est public. C'est public.

22 Q. **[455]** Mais donc vous, en tant que libéral, vous
23 faites ça... vous faites ça régulièrement?

24 R. Les journaux se plaisent à chaque année à évoquer
25 de manière publique les... les résultats que publie

1 le Directeur général des élections sur les
2 résultats de campagnes électorales... de campagnes
3 de financement, pardon.

4 Q. **[456]** D'accord. Donc, votre connaissance provient
5 des documents publics...

6 R. Oui.

7 Q. **[457]** ... qui est publié et non de documents
8 internes du Parti libéral?

9 R. Non, c'est ça. Oui.

10 Q. **[458]** Donc, si je vous disais qu'il y a peut-être
11 des documents internes au Parti libéral qui disent
12 que telle firme a contribué tant puis telle firme a
13 contribué tant, vous...

14 R. C'est pas à ma connaissance.

15 Q. **[459]** Pas à votre connaissance? O.K. Lors de
16 l'activité de madame Normandeau, là, de deux mille
17 cinq (2005) ou deux mille quatre (2004) à deux
18 mille neuf (2009) environ, là, est-ce que vous...
19 pour les gens que Roche réussit à inviter, réussit
20 à amener à ces cocktails-là, est-ce que c'est v...
21 les chèques doivent vous être remis? Qui collecte
22 les... les chèques?

23 R. C'est madame... madame Michaud.

24 Q. **[460]** Madame Michaud?

25 R. Oui.

1 Q. **[461]** Elle vous les remet?

2 R. Oui. Ou par l'entremise... bien, madame Michaud,
3 d'abord, était présente aux... aux différents
4 cocktails.

5 Q. **[462]** Oui.

6 R. Et remettait elle-même des chèques ou à l'occasion,
7 pouvait m'en remettre. Lorsque André Côté était
8 présent, André Côté le faisait aussi.

9 Q. **[463]** O.K. Et donc, madame Michaud, monsieur Côté
10 vous remettaient des chèques à vous ou à quelqu'un
11 d'autre du parti?

12 R. En fait, si madame Michaud est présente, elle le
13 remet à la personne désignée par monsieur Lortie
14 qui est à l'entrée ou une table pour ce faire.

15 Q. **[464]** Si monsieur Lortie est là, elle le remet à
16 monsieur Lortie?

17 R. Oui ou... bien, pas nécessairement parce qu'il peut
18 y avoir quelqu'un d'autre que monsieur Lortie a
19 désigné pour recevoir... recevoir les chèques.

20 Q. **[465]** O.K. Si monsieur Lortie n'a pas délégué sa
21 tâche, ça peut...

22 R. Ça pourrait...

23 Q. **[466]** ... arriver que lui-même prend les chèques?

24 R. Oui. Oui.

25 Q. **[467]** Vous, personnellement, est-ce que vous avez

1 remis des chèques à madame... vous avez dit à
2 madame Michaud, je comprends. Est-ce que vous avez
3 remis des chèques à monsieur Lortie ou à un de ses
4 représentants?

5 R. Oui, oui, définitivement.

6 Q. **[468]** O.K. Quand on remet des chèques, on remet
7 quoi? Dix (10), quinze (15)... cinq, dix (10),
8 quinze (15) chèques?

9 R. Ça dépend... ça dépend de l'année. Alors, c'est des
10 chèques qui, règle générale, sont de mille dollars
11 (1000 \$).

12 Q. **[469]** Donc...

13 R. Bien...

14 Q. **[470]** ... de souvenir, là?

15 R. ... sept, huit, dix (10), douze (12), là.

16 Q. **[471]** Autour d'une dizaine, plus ou moins deux,
17 trois?

18 R. Oui.

19 Q. **[472]** O.K. Au niveau des contributions, là c'est
20 ça, c'est la participation des activités de
21 financement.

22 R. Oui.

23 Q. **[473]** On met ça de côté quelques instants. On va
24 regarder maintenant les contributions. Donc, la
25 personne est sollicitée dans son bureau, faut faire

1 une contribution avec un chèque, selon toute
2 vraisemblance, et va être remboursée d'une façon ou
3 d'une autre. Donc j'exclus tous les gens qui, comme
4 vous, selon votre témoignage...

5 R. Et des amis.

6 Q. **[474]** ... et des amis, contribuent sans
7 remboursement, sans espoir d'être remboursé parce
8 que c'est des libéraux dans le fond d'eux-mêmes.
9 Donc j'exclus ces gens-là.

10 R. Des libéraux ou des gens qui ont du respect pour
11 madame Normandeau, pour le travail qu'elle fait.

12 Q. **[475]** O.K.

13 R. Ça arrive.

14 Q. **[476]** Donc si j'exclus tout ça, ça me laisse les
15 gens qui contribuent...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[477]** ... parce qu'ils se le sont fait demander.
18 Ils seront remboursés. Bon. Ces gens-là, leurs
19 chèques, qui les ramassent?

20 R. C'est soit André Côté, soit madame Michaud.

21 Q. **[478]** Madame Michaud. Et savez-vous qu'est-ce
22 qu'elle va faire, ou ce qu'il va faire, tout
23 dépendant si c'est madame Michaud ou monsieur Côté
24 avec ces chèques-là?

25 R. Bien lors de l'activité. Les chèques qu'elle a en

1 sa possession ou lui a en sa possession sont donnés
2 à la soirée.

3 Q. **[479]** Mais là je parlais de chèques de contribution
4 sans activité, là.

5 R. Ah...

6 Q. **[480]** Moi je parle les gens qu'on a parlé tantôt.
7 Vous m'avez dit c'est madame Michaud et peut-être
8 monsieur Côté...

9 R. Oui.

10 Q. **[481]** ... qui vont voir un employé X ou un employé
11 Y et leur demande de faire une contribution en leur
12 disant qu'ils seront remboursés d'une façon ou
13 d'une autre. Ces chèques-là de contribution, là...

14 R. Oui.

15 Q. **[482]** ... de trois mille dollars (3 000 \$) plus
16 souvent qu'autrement, mais ça peut être un autre
17 montant, j'en conviens, qui ramasse les chèques?

18 R. Bien...

19 Q. **[483]** Madame Michaud?

20 R. Madame Michaud, oui...

21 Q. **[484]** Ou monsieur Côté.

22 R. ... Monsieur Côté, oui.

23 Q. **[485]** Et lorsqu'ils ont les chèques, qu'est-ce
24 qu'ils font avec? Est-ce qu'ils les donnent à
25 madame Trépanier par exemple ou un autre

1 représentant du parti?

2 R. Si on fait exception du cocktail de madame
3 Normandeau...

4 Q. **[486]** Oui.

5 R. ... si on fait exception de tout ce qui peut être
6 remis dans les comtés directement, parce qu'il y a
7 aussi des... que ce soit dans Charlevoix, dans
8 Montmorency, dans Bonaventure, le comté, les
9 participations, ça c'est remis directement à chacun
10 des comtés. Alors, et il doit y avoir un résiduel,
11 il y a probablement un résiduel dont vous faites
12 allusion qui peut être remis à madame Trépanier.

13 Q. **[487]** O.K. Ou, mais là, pour le P.Q., vous le savez
14 pas?

15 R. Non.

16 Q. **[488]** Est-ce que madame Michaud vous fait état,
17 dire bon, j'ai remis tant de chèques, pour votre
18 comptabilité, là?

19 R. Non.

20 Q. **[489]** Avant qu'elle en prenne charge?

21 R. J'ai pas de souvenir d'avoir eu ce genre
22 d'exercice-là. Je suis pas sûr que, avant, donc
23 deux mille trois (2003), avant la présence de
24 madame Michaud à Montréal, qu'il y ait eu des
25 remises de chèques, je vous dirais même pour

1 affirmer que c'est non, qu'il y a pas eu de remise
2 de chèques à madame Trépanier.

3 Q. **[490]** O.K. Donc, avant deux mille deux (2002), vous
4 disiez tout à l'heure que madame Michaud, c'est
5 quand même elle qui s'occupe d'aller chercher les
6 différents prête-noms. Elle fait quoi avec les
7 chèques?

8 R. Non, non, mais dans le cadre du cocktail de madame
9 Normandeau, dans le cadre de...

10 Q. **[491]** Avant deux mille deux (2002).

11 R. Oui, oui, effectivement aussi.

12 Q. **[492]** Il n'y avait pas de cocktail.

13 R. Il n'y avait pas de cocktail non, mais c'est, à ce
14 moment-là, directement dans les comtés, là, dans
15 les comtés.

16 Q. **[493]** Donc, il y a pas de contribution au niveau
17 national?

18 R. Non, pas que je me souviens puis d'ailleurs, il y
19 a des chiffres qui en témoignent aussi, là. Il y a
20 des chiffres qui, en deux mille deux (2002), qui
21 sont plus importants, là, mais c'est...

22 Q. **[494]** Mais si vous me dites qu'elle débute en deux
23 mille trois (2003), donc si les chiffres sont
24 importants en deux mille deux (2002), ça veut dire
25 que ça serait, malgré l'importance du chiffre en

1 deux mille deux (2002), ça serait malgré ça des
2 contributions régionales et locales?

3 R. Ah, l'année pré-électorale, oui, définitivement.

4 Q. **[495]** O.K. Donc il y a aucune contribution, avant
5 deux mille deux (2002), il y a aucune contribution
6 au niveau national?

7 R. En fait, il a pu y avoir des contributions au
8 niveau du cocktail de monsieur Charest à Québec ou
9 du golf.

10 Q. **[496]** Mais je suis avant deux mille deux (2002),
11 monsieur Charest, mais...

12 R. Oui, oui. Non, non, non.

13 Q. **[497]** O.K. Il nous faut prendre...

14 R. Monsieur Charest est depuis quatre-vingt-dix-huit
15 (1998).

16 Q. **[498]** Oui mais il fait des activités même s'il est
17 pas au pouvoir...

18 R. Ah, oui, oui, oui.

19 Q. **[499]** ... j'en suis, ça va, mais madame Michaud,
20 elle fait quoi? Donc ma question, il y a aucun
21 chèque, aucune contribution nationale qui est
22 faite. C'est seulement des contributions dans les
23 différents comtés?

24 R. Dans les comtés, j'ai dit le cocktail du chef du
25 parti...

1 Q. **[500]** Oui, O.K.

2 R. ... à Québec et le golf annuel. C'est des
3 contributions qui vont au parti ça.

4 Q. **[501]** Oui, mais moi je vous parle des contributions
5 sans contrepartie, c'est-à-dire je parle, je fais
6 un chèque de trois mille dollars (3 000 \$) par...
7 il y a pas d'activité rien, je fais juste un chèque
8 de trois mille dollars (3 000 \$). Ce chèque-là, là,
9 il y a quelqu'un qui le ramasse chez Roche, qui va
10 me rembourser?

11 R. Bien définitivement, définitivement.

12 Q. **[502]** Qui?

13 R. Dans des cas, dans certains cas, moi j'en ai
14 ramassé pour les donner dans des comtés.

15 Q. **[503]** O.K.

16 R. Alors...

17 Q. **[504]** Puis vous le remettez au responsable du
18 financement dans le comté de...

19 R. Oui, oui, oui.

20 Q. **[505]** Donc bref, quand on a des chèques, on les
21 ramasse puis ils sont donnés au responsable de où
22 est-ce qu'on veut financer?

23 R. C'est ça.

24 Q. **[506]** On peut dire ça?

25 R. Oui.

1 Q. **[507]** À l'exception des sommes d'argent liquide,
2 là, en argent comptant, qui servent, qui sont
3 générées à même les faux bonis, les faux comptes de
4 dépenses ou les fausses facturations, est-ce que
5 vous avez déjà vu dans votre carrière de l'argent
6 comptant circuler au Parti libéral?

7 R. Non.

8 Q. **[508]** Jamais?

9 R. Non.

10 Q. **[509]** D'aucune façon?

11 R. D'aucune façon.

12 Q. **[510]** Est-ce qu'au municipal, on va parler du
13 municipal tantôt, je pense que la donne est un peu
14 différente?

15 R. Effectivement.

16 Q. **[511]** Au provincial, il n'y a pas, selon vous, de
17 votre vivant, depuis quatre-vingt-seize (96), vous
18 n'avez pas vu d'argent comptant...

19 R. Non.

20 Q. **[512]** ... circuler à l'intérieur d'un parti?

21 R. Non.

22 Q. **[513]** Je comprends du témoignage de monsieur Côté,
23 de madame Michaud qu'on va encourager les gens de
24 Roche à assister aux activités de financement.
25 Parce que c'est bien beau contribuer, mais si en

1 plus ils peuvent faire une activité de financement
2 pour être vu, tisser des liens, bien, c'est mieux
3 que...

4 R. Oui.

5 Q. **[514]** ... seulement faire un chèque, on s'entend?

6 R. Oui.

7 Q. **[515]** Qui on va envoyer à ces activités-là, les
8 directeurs de bureau, les chargés de projet, des
9 gens quand même en autorité?

10 R. Ou des gens qui sont sur le terrain, dépendant de
11 la disponibilité des gens. Et ce n'est pas tout le
12 monde non plus qui souhaitent participer ou
13 entrepreneurs être vu. Donc, il y a beaucoup de...
14 je dirais, volontariat dans ces présences.

15 Q. **[516]** Le soir, vous voulez dire prendre un soir
16 puis aller dans une activité?

17 R. Oui.

18 Q. **[517]** Si je pose l'hypothèse qu'on a peut-être
19 tendance à envoyer des directeurs ou des gens
20 chargés de projet ou des gens en autorité versus un
21 ingénieur qui vient de rentrer...

22 R. Oui.

23 Q. **[518]** ... puis qui a trois mois d'expérience?

24 R. Oui.

25 Q. **[519]** On s'entend là-dessus?

1 R. Oui.

2 Q. **[520]** Toujours dans l'objectif de connaître les
3 gens, parce que, ultimement, ce seront ces
4 personnes-là en autorité qui négocieront...

5 R. Oui.

6 Q. **[521]** ... discuteront plutôt avec les gens au
7 ministère? Vous êtes d'accord?

8 R. Oui.

9 Q. **[522]** Bruno Lortie.

10 R. Oui.

11 Q. **[523]** On l'attendait.

12 R. Je suis très surpris.

13 Q. **[524]** Alors, parlez-nous de votre amitié. Faites-
14 nous un peu la genèse de votre amitié et des liens
15 qui vous unissent?

16 R. Pas de notre, mais de mon amitié.

17 Q. **[525]** Effectivement.

18 R. Après avoir subi une défaite en dix-neuf cent
19 soixante-seize (1976), ça laisse des traces,
20 personnelles, il y a toujours l'idée d'un retour.
21 Et j'ai donc fait de l'organisation politique
22 intensive pendant la période soixante-seize (76) à
23 dix-neuf cent quatre-vingt-trois (1983). Je me suis
24 aguerri de l'organisation électorale. Et je m'étais
25 toujours promis que, lorsque je retournerais en

1 politique, je serais mon propre organisateur à
2 l'encontre de ce que j'ai toujours prêché. Voulant
3 cette fois-là pas manquer mon coup puis être sûr
4 que j'allais être élu.

5 Et le cinq (5) décembre dix-neuf cent
6 quatre-vingt-deux (1982), monsieur de Belleval
7 avait démissionné dans les jours précédents. Il y a
8 donc un comté qui s'ouvre à Charlesbourg, comté
9 dans lequel je demeure depuis un an. Et je reçois
10 un téléphone d'un dénommé Maurice Lortie, échevin à
11 la ville de Charlesbourg, qui souhaite avoir une
12 rencontre avec moi. Et c'est donc le premier
13 contact avec la famille Lortie.

14 Q. **[526]** C'est le père?

15 R. Le père. C'est le père de Bruno. Alors, ils
16 viennent... On dit toujours que des milliers de
17 personnes vous ont sollicité pour être candidat. On
18 dit : « Ils étaient cinq. » Dont monsieur Lortie
19 qui avait une certaine influence au niveau de
20 Charlesbourg et souhaite que je sois candidat à la
21 convention de Charlesbourg.

22 Donc, la décision est prise dans les jours
23 qui suivent. Je ne souhaitais pas manquer une
24 opportunité comme celle-là, d'avoir un comté près
25 du Parlement, qui est moins demandant qu'un comté

1 comme Matane ou Gaspé. Donc je dis oui. Et
2 l'organisation se met en branle. Donc, Bruno qui
3 est un jeune homme, un jeune homme à ce moment-là,
4 se joint à l'équipe. Et ça a été à ce moment-là le
5 premier contact avec Bruno.

6 Une convention qui s'est tenue le deux
7 mille (2000) mars quatre-vingt-trois (83) avec cinq
8 candidats où j'ai gagné au premier tour. Et par la
9 suite, l'élection était le vingt (20) juin. Donc
10 élu, je suis toujours fier de dire, qu'avec dix-
11 sept mille (17 000) de majorité, ça pensait les
12 plaies de soixante-seize (76). Et donc je suis
13 installé comme député de Charlesbourg.

14 Et à partir de cela, une organisation bien
15 rodée, très, très, très bonne organisation dans
16 laquelle Bruno est impliqué. Donc, ça nous mène à
17 l'élection de dix-neuf cent quatre-vingt-cinq
18 (1985), de décembre quatre-vingt-cinq (85) où je
19 suis réélu dans Charlesbourg. Et monsieur Bourassa
20 me confie la responsabilité de Transport et
21 développement régional. Et donc il y a un cabinet à
22 monter. Et j'approche Bruno pour être, faire partie
23 des attachés politiques. Alors, son université se
24 terminait au début quatre-vingt-dix (86), il est
25 donc entré au cabinet à quelque part... peut-être

1 mai ou juin quatre-vingt-dix (86), où il est
2 demeuré jusqu'à... au onze (11) de janvier dix-neuf
3 cent quatre-vingt-quatorze (1994). Donc, comme
4 attaché politique et non pas comme chef de cabinet.
5 Et l'amitié est devenue familiale, disons que les
6 deux familles... les deux familles se sont
7 adoptées.

8 Q. **[527]** Les Côté puis les Lortie...

9 R. Les Côté et les Lortie. Et, au fil du temps,
10 différents problèmes ont affecté la famille... la
11 famille Lortie, auxquels j'ai... où je les ai
12 accompagnés, y compris dans le décès de... dans le
13 décès du père de Bruno, décédé d'un cancer. Ça
14 tisse des liens, ça rapproche. Et je me souviens
15 d'une conversation que j'avais eue avec son père
16 peu de temps avant de... avant son décès puis il
17 souhaitait que je m'occupe de... je m'occupe de sa
18 famille et prendre soin de Bruno. Donc, je suis un
19 peu devenu le père adoptif de Bruno dans ces
20 circonstances-là et... donc, on a cheminés et au
21 fil du temps, bien, après la défaite de quatre-
22 vingt-quatorze (94), Bruno a traversé une période
23 difficile. Parce que vous êtes tout puissant, et il
24 peut le constater encore aujourd'hui, vous êtes
25 tout puissant au moment où vous êtes dans des

1 fonctions et la journée que vous êtes plus là,
2 bien, vos amis, vous commencez à les compter puis,
3 plus souvent qu'autrement, vous avez assez des
4 doigts d'une main pour les reconnaître. Donc, je
5 l'ai accompagné dans cette période-là, un passage
6 difficile, là, pour lui.

7 Bon, jusqu'à l'élection de... jusqu'à
8 l'élection de deux mille trois (2003), où là, à ce
9 moment-là... je vous l'ai relaté tantôt que
10 monsieur Crête m'avait téléphoné pour savoir s'il y
11 avait (inaudible) chef de cabinet dans... dans
12 Bruno Lortie puis que je lui avais dit qu'il avait
13 du (inaudible) de chef de cabinet. Donc, c'est une
14 amitié familiale, et j'ai deux fils puis plus un
15 fils adoptif.

16 Q. **[528]** Encore aujourd'hui...

17 R. Ah, définitivement. Définitivement. Dans les
18 périodes difficiles et... les périodes difficiles
19 et... On est un peu de la même trempe. Madame
20 Michaud et moi, vous avez remarqué qu'on se sauve
21 pas quand les gens ont des difficultés ou
22 traversent des... des revers de travail ou
23 d'amitié. On est présent pour être capables
24 d'aider... d'aider ou de supporter les gens à
25 travers ces périodes difficiles.

1 Q. **[529]** Donc, c'est l'origine de votre amitié...

2 R. Oui.

3 Q. **[530]** ... on peut voir, si on se fie à votre
4 réponse, là, qu'il y a un très grande proximité
5 entre vous deux, une fraternité...

6 R. Oui, oui, définitivement.

7 Q. **[531]** ... je dirais pas une paternité, mais du
8 moins, un amour fraternel qui... qui est très
9 présent.

10 R. Je me garderais une petite gêne pour la paternité.

11 Q. **[532]** On s'entend là-dessus, ça serait plus sage
12 dans les circonstances. Certaines alléga...
13 certaines personnes sont venues dire, ou du moins,
14 nous ont dit, dans le cadre de nos enquêtes
15 préalables, là, que vous étiez, avec monsieur
16 Lortie, des amateurs de chasse et pêche, donc vous
17 faisiez plusieurs voyages annuellement pour aller
18 profiter de (inaudible)?

19 R. Je vous corrigerais. Je suis...

20 Q. **[533]** C'est pour ça que vous êtes là.

21 R. Je suis un amateur de chasse et pêche, c'est pour
22 ça que mon rêve avait toujours... a toujours été
23 d'être ministre du Loisir de la Chasse et de la
24 Pêche. Ce que monsieur Bourassa m'avait promis en
25 quatre-vingt-neuf (89) et qu'il m'a pas donné. Il

1 m'a donné une autre sorte de dossiers. Et monsieur
2 Lortie n'est pas un amateur de chasse. Monsieur
3 Lortie est d'abord un pêcheur.

4 Q. **[534]** O.K. Donc, quand vous faites des activités en
5 plein air, si on veut, avec monsieur Lortie, vous
6 allez à la pêche?

7 R. À la pêche, oui.

8 Q. **[535]** Vous allez pas à la chasse?

9 R. Oui.

10 Q. **[536]** Est-ce que vous y allez... Et ce qui
11 m'intéresse un peu plus c'est la période,
12 évidemment, deux mille cinq - deux mille neuf
13 (2005-2009), là, lorsqu'il est chef de cabinet,
14 pour des raisons évidentes, là.

15 R. Hum hum.

16 Q. **[537]** Est-ce que vous y allez pendant cette
17 période...

18 R. Oui. Oui, oui.

19 Q. **[538]** Vous y allez très fréquemment?

20 R. Oui, à chaque année.

21 Q. **[539]** Une fois par année ou quelques fois?

22 R. Dépendant. Dépendant. Si on parle de saumon,
23 j'imagine que... on parle de saumon, c'est une fois
24 par année... une fois par année. J'ai fait, à son
25 invitation, je tiens à préciser, c'est lui qui m'a

1 invité à les accompagner au Labrador, dans une...
2 dans une... chez un Inuit qui les a invités à
3 pêcher.

4 Q. **[540]** C'est qui ça « les »?

5 R. Qui l'invitait... Christian Côté.

6 Q. **[541]** Ah, Christian Côté.

7 R. Oui, Christian Côté, Bruno et moi. Et...

8 Q. **[542]** Trois? Vous étiez seulement vous trois?

9 R. Oui, oui. Il y en a un quatrième, là, qui... qui
10 est un... qui est quelqu'un qui est dans le domaine
11 de l'arrosage de... de... des... pour les mouches.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[543]** Insecticide?

14 R. Insecticide, excusez. Insecticide, oui. Alors, donc
15 ça, c'était au laboratoire deux fois.

16

17

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[544]** O.K. Dans la même année ou sur la période de
20 quatre, cinq ans, là?

21 R. Ah, sur la période de quatre, cinq ans, oui.

22 Q. **[545]** Monsieur Côté c'est un ami à vous?

23 R. Une connaissance.

24 Q. **[546]** Christian, une connaissance?

25 R. Oui.

1 Q. **[547]** Et par rapport à monsieur Lortie, c'est une
2 connaissance aussi?

3 R. Bien là, vous avez dû lui poser la question, là.

4 Q. **[548]** C'est pas... c'est pas moi qui l'ai
5 interrogé.

6 R. O.K. Non.

7 Q. **[549]** Alors je vais vous demander votre version,
8 vous êtes ici pour répondre. Votre version. Si vous
9 le savez pas, vous le savez pas.

10 R. Non, regarde, je dirais que c'est des
11 connaissances.

12 Q. **[550]** O.K. Mais malgré ça, vous dites que monsieur
13 Lortie était invité par un Autochtone du Nord du
14 Québec, là, sans le qualifier ou lui donner...

15 R. Oui, oui, qui était... qui était le contact de...
16 du... de l'individu qui faisait des... des
17 arrosages.

18 Q. **[551]** O.K.

19 R. À Goose Bay.

20 Q. **[552]** O.K. Donc, je comprends que c'est le type qui
21 fait... qui s'occupe de l'insecticide, là?

22 R. Oui. Qui a le contact avec l'Inuit. L'Inuit, il...

23 Q. **[553]** Donc, c'est lui qui va inviter monsieur
24 Lortie, qui va ensuite inviter les deux Côté, vous
25 et Christian?

1 R. Qui va inviter Christian Côté parce qu'ils ont
2 commencé, eux, à y aller avant moi.

3 Q. **[554]** O.K.

4 R. Alors moi, je suis allé deux... deux années et...
5 mais moi, c'est pas... c'est pas le... monsieur
6 Bergevin qui m'a... parce que là, je viens de
7 retrouver le nom, monsieur Bergevin.

8 Q. **[555]** L'insecticide?

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[556]** On va parler de monsieur Bergevin, c'est pas
11 un insecticide.

12 R. Donc, et il a convaincu, lui, de convaincre l'Inuit
13 d'ajouter une personne et c'est Bruno qui l'a
14 convaincu de... de m'inviter. Donc, c'est comme ça
15 que l'invitation est venue.

16 Q. **[557]** O.K. Et monsieur Bergevin que vous avez dit?

17 R. Oui. Oui.

18 Q. **[558]** Et monsieur Lortie, c'est des amis, ça?

19 R. Je dirais que c'est des... c'est des connaissances.

20 Q. **[559]** Aussi?

21 R. Au même titre que... au même titre que Christian,
22 là. Au même titre que Christian. Peut-être
23 Christian un peu plus ami que... que monsieur
24 Bergevin.

25 Q. **[560]** Avec monsieur Lortie?

1 R. Oui. Oui.

2 Q. **[561]** Et ce voyage-là, donc, se passe deux fois.

3 Qui va payer?

4 R. Chacun paye ses billets d'avion.

5 Q. **[562]** O.K.

6 R. Parce que c'est un circuit qui... comme le
7 transport aérien est bien organisé, là, alors vous
8 partez de Québec, Montréal, Montréal-Halifax,
9 Halifax-Goose Bay.

10 Q. **[563]** O.K.

11 R. Chacun paye ses billets.

12 Q. **[564]** O.K. Puis là-bas, l'expérience en tant que
13 telle là-bas, là?

14 R. Ah, ça coûte rien.

15 Q. **[565]** Parce que vous êtes invité par le...

16 R. Par l'Inuit qui a un droit de pêche.

17 Q. **[566]** O.K. Et sans entrer dans les détails de type
18 de... parce qu'on va passer encore la journée ici,
19 là, je pense qu'on va essayer d'arriver au fait
20 plus rapidement, là, avec monsieur Lortie, là, vous
21 en faites combien par année des voyages de pêche
22 environ?

23 R. Bien si on... si on calcule les deux... les deux
24 dont on vient d'évoquer, c'est deux. Pour ces
25 années-là, pour ces deux années-là.

1 Q. **[567]** Donc, deux mille cinq (2005) à deux mille
2 neuf (2009), vous y allez deux fois avec monsieur
3 Lortie?

4 R. Deux années.

5 Q. **[568]** O.K.

6 R. Et je pense qu'il y a un des voyages qui est... qui
7 est après deux mille neuf (2009). Peut-être...
8 peut-être plus... je me demande si c'est pas deux
9 mille onze (2011).

10 Q. **[569]** Un des deux ou un autre?

11 R. Un des deux. Non, non, un des deux, oui, un des
12 deux, deux mille onze (2011).

13 Q. **[570]** Les deux voyages sont avec monsieur Bergevin,
14 monsieur Christian Côté, vous et monsieur Lortie?

15 R. Oui. Il y a une année où monsieur Côté était pas
16 là.

17 Q. **[571]** O.K. Monsieur Côté, pendant cette période-là
18 est toujours chez Dessau ou il avait un autre
19 emploi avant?

20 R. Non, il était chez Dessau.

21 Q. **[572]** Chez Dessau. Charles Meunier, vous êtes
22 jamais allé à une activité de chasse ou de pêche
23 avec lui?

24 R. Non. Non. Non.

25 Q. **[573]** Donc, je comprends qu'à l'exception, ces deux

1 épisodes-là, dont une serait même après deux mille
2 neuf (2009), il y a aucune activité de pêche de
3 quelque nature que ce soit que vous, vous avez fait
4 avec monsieur Bruno Lortie?

5 R. Il y a... on va être clair, là, pour pas que ça
6 laisse d'équivoque sur... il y a deux voyages au
7 Labrador.

8 Q. **[574]** Hum hum.

9 R. Sur la Eagle River. Il y a... deux mille cinq
10 (2005) aller jusqu'à deux mille onze (2011), un
11 voyage annuel sur la rivière Saint-Jean, Côte-Nord.

12 Q. **[575]** Qui paie?

13 R. Bruno Lortie paye ces voyages.

14 Q. **[576]** À cent pour cent (100 %) donc la pêche, le
15 transport, l'hébergement?

16 R. Le transport, on... le transport c'est chacun prend
17 sa voiture pour se rendre à... à la rivière Saint-
18 Jean et j'ai toujours vu Bruno Lortie faire un
19 chèque à la pourvoirie.

20 Q. **[577]** D'accord.

21 R. Puis c'est... c'est vérifiable, là.

22 Q. **[578]** (Inaudible)... pas de problème.

23 R. Un voyage que j'avais oublié qui a été fait à
24 l'invitation de monsieur Alain Laberge qui a
25 organisé un voyage sur la rivière aux Feuilles. Je

1 me souviens plus de l'année, là, je pense que j'ai
2 vu dans les documents en deux mille sept (2007),
3 là, auquel a participé monsieur Lortie. Alors...

4 Q. **[579]** Qui a défrayé pour ce voyage-là?

5 R. J'ai compris que monsieur Lortie avait défrayé son
6 voyage.

7 Q. **[580]** Vous avez compris ça de... dans quel
8 contexte?

9 R. Dans le contexte où j'ai vu, moi...

10 Q. **[581]** Monsieur Lortie faire le chèque?

11 R. Monsieur Lortie payer le responsable là-bas.

12 Q. **[582]** O.K. C'est tout?

13 R. Oui.

14 Q. **[583]** Aucune autre activité? Est-ce que vous avez
15 fait des... des voyages? Évidemment j'exclus, là...

16 R. Oui.

17 Q. **[584]** ... toute votre famille, toute sa famille,
18 là. Juste vraiment entre vous deux, pas d'autres
19 personnes, là.

20 R. Non, pas... Non, non, non.

21 Q. **[585]** Mais on exclut les voyages familiaux.

22 R. Non, il y a pas autre chose.

23 Q. **[586]** Il y a pas d'autres choses?

24 R. Non.

25 Q. **[587]** À quelle fréquence, toujours dans les,

1 principalement, puis s'il y a un changement puis il
2 y a quelque chose à noter en dehors de cette
3 période-là, dites-nous le mais évidemment, là, on
4 va peut-être se concentrer davantage sur lorsqu'il
5 est chef de cabinet de madame Normandeau, là. À
6 quelle fréquence lui parlez-vous, le contactez-
7 vous, que ce soit en personne ou par téléphone ou
8 par tout autre moyen?

9 R. Assez fréquemment.

10 Q. **[588]** Une fois par semaine?

11 R. Ah, oui, oui, oui.

12 Q. **[589]** Deux, trois fois par semaine?

13 R. Ah! admettons en moyenne, une fois par semaine. Il
14 y a des semaines où ça peut ne pas être le cas,
15 mais effectivement, il y a des périodes où on se
16 parle pas, mais si on veut faire une moyenne, oui,
17 je peux vous dire, sans risque de me tromper, une
18 fois par semaine.

19 Q. **[590]** Puis on l'appelle, on va le voir à son
20 cabinet?

21 R. À mon souvenir, là, je dois avoir deux ou trois
22 visites au cabinet pendant cette période-là.

23 Q. **[591]** Parce qu'il a quand même dit que vous passiez
24 environ une fois par mois pour aller voir monsieur
25 Lortie et madame Normandeau.

1 R. Non, c'est faux. Non, non.

2 Q. **[592]** C'est faux?

3 R. Non puis de toutes façons, c'est vérifiable parce
4 qu'il y a des registres dans chacun des ministères
5 sur les présences. Donc...

6 12:06:38

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[593]** Là vous dites...

9 R. Oui.

10 Q. **[594]** ... si on fait une moyenne...

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[595]** ... ça serait une fois par semaine. Mais est-
13 ce qu'on doit comprendre, et vous dites qu'il y a
14 des périodes où ça se passe pas.

15 R. Il y a peut-être des périodes... oui.

16 Q. **[596]** Est-ce qu'il y a des périodes où c'est une
17 fois par jour puis...?

18 R. Non, non, pas... non, non. Non, non.

19 Q. **[597]** Mais ça peut être...

20 R. Bah! peut-être deux fois par semaine. Deux fois par
21 semaine dépendant de...

22 Q. **[598]** Du dossier?

23 R. Non, dépendant du champ de discussion. Parce que,
24 je parle pas à Bruno Lortie seulement pour des
25 dossiers, j'imagine.

1 Q. **[599]** Non, mais donc, ça...

2 R. Ça pourrait inclure, ça pourrait inclure des
3 dossiers, oui, effectivement. Ça pourrait inclure
4 des dossiers que j'ai discutés avec lui, oui, oui,
5 oui.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[600]** Oui c'est maintenant qu'on aborde, parce
8 qu'hier on vous a demandé de qualifier
9 l'information. Ce matin, et là on suggérait qu'elle
10 était privilégiée. Vous disiez non, c'est de
11 l'information connue et ce matin, vous avez réitéré
12 si on veut votre position à l'effet, vous avez dit,
13 c'est de l'information publique que j'obtenais,
14 publique.

15 R. Oui.

16 Q. **[601]** Sans la qualifier, ça sera peut-être aux
17 commissaires en temps opportun de la qualifier,
18 j'aimerais ça que vous... On va regarder des
19 exemples de quelle information qu'on demande,
20 quelle information qu'on vous donne et à ce moment-
21 là, ça sera... les commissaires pourront établir si
22 c'est de l'information qui est privilégiée, si elle
23 est publique, si elle est pas cachée, mais qu'elle
24 est pas nécessairement accessible rapidement.

25 André Côté est venu nous dire, des fois il

1 y avait un problème dans un dossier. Il vous
2 appelait puis il vous demandait de contacter
3 monsieur Lortie pour essayer de régler le problème.
4 Donc dans un cas comme celui-là, quel genre de
5 questionnement, ou quel genre de contact faites-
6 vous avec monsieur Lortie et quel genre de retour
7 il vous donne ensuite?

8 R. Il est arrivé à plusieurs reprises que soit André
9 ou France Michaud souhaitent avoir un rendez-vous
10 avec Bruno pour évidemment discuter de dossiers.

11 Q. **[602]** Oui, oui, on s'entend. Est-ce que ça incluait
12 aussi madame Normadeau des fois?

13 R. Non.

14 Q. **[603]** Jamais?

15 R. Si vous me permettez, là.

16 Q. **[604]** Oui, allez-y, si c'est pour comprendre.

17 R. Clarifier dans ma nomenclature de la relation avec
18 madame Normandeau sur le plan d'organisation. Il y
19 a une chose que j'ai oublié de dire, que je veux
20 insérer dans la nomenclature des événements, je
21 n'ai eu, personnellement, de rencontre personnelle,
22 un à un, avec madame Normandeau qu'une seule fois,
23 une seule.

24 Q. **[605]** Laquelle et dans quel contexte?

25 R. Oui. Je vais vous le dire. Madame Normandeau a été

1 nommée ministre du Tourisme. Donc c'était quelque
2 part en avril...

3 Q. **[606]** Deux mille trois (2003), oui.

4 R. ... deux mille trois (2003), et si mon souvenir est
5 exact, c'est en juin ou juillet de la même année où
6 j'ai reçu un téléphone de Bruno me disant : « Est-
7 ce que tu accepterais de manger avec ma patronne?
8 Elle voudrait avoir un échange avec toi. » Alors
9 c'est pas le genre d'invitation que tu refuses,
10 alors surtout compte tenu de l'admiration et du
11 respect que j'avais pour elle et on a donc dîné
12 ensemble et l'objet de la rencontre était de
13 partager mon expérience comme ministre à
14 l'intérieur d'une équipe, à l'intérieur de
15 l'appareil gouvernemental, comment est-ce que
16 fonctionnait le Trésor, les demandes au Trésor,
17 ainsi de suite, et donc de voir, de voir comment
18 est-ce que s'articulaient toutes les démarches à
19 l'intérieur du gouvernement parce que vous avez
20 beau être un député de l'opposition pendant quatre
21 ans, ça a été mon cas pendant deux ans, lorsque
22 vous vous asseyez dans le fauteuil d'un ministre,
23 c'est là que vous prenez conscience des
24 responsabilités que vous avez et de toutes les
25 démarches qu'il y a à faire pour être capable de

1 cheminer des dossiers à l'intérieur de l'appareil.

2 Q. **[607]** Bref, une rencontre de type mentorat, là...

3 R. Oui, oui, c'est ça.

4 Q. **[608]** Vous êtes là un peu pour parrainer...

5 R. Puis, c'est pas à monsieur Lachance que je vais
6 expliquer toute la... tout le calvaire que peut
7 vivre un ministre pour être capable de passer puis
8 de faire adopter... adopter ses projets à
9 l'intérieur de l'appareil gouvernemental. Donc,
10 c'était plus mentorat et c'est la seule et unique
11 fois que...

12 Q. **[609]** Vous êtes seul à seul avec elle?

13 R. Oui.

14 Q. **[610]** Est-ce que c'est arrivé que vous êtes seul à
15 seul avec elle et Bruno Lortie? Donc, à trois?

16 R. Non. Non.

17 Q. **[611]** Jamais?

18 R. Non.

19 Q. **[612]** On revient la question de base...

20 R. Oui.

21 Q. **[613]** ... donc les info... la nature des
22 informations. Donc, André Côté, ou France Michaud,
23 vous appelle : « Dans tel dossier... » On va voir
24 dans quelques instant - ou bien peut-être après-
25 midi - certains dossiers particulièrement, mais de

1 façon générale, avant d'aller dans le particulier,
2 André côté, ou France Michaud, vous appelle :
3 « Dans tel dossier, j'ai besoin de votre
4 intervention, Monsieur Côté. » Monsieur Côté, vous.

5 R. Oui.

6 Q. **[614]** Donc, là, vous recevez cette demande-là.
7 Qu'est-ce qui se passe à ce moment-là?

8 R. Je fais... je prends le téléphone et j'appelle...

9 Q. **[615]** Vous appelez Lortie... monsieur Lortie?

10 R. ... j'appelle Bruno. Je dis à Bruno : « Écoute,
11 France, ou André, souhaiterait te rencontrer pour
12 discuter de dossiers. Est-ce que c'est possible...
13 c'est possible de le faire? » Évidemment, dans tous
14 ces cas-là, tout ça intervenait, après que
15 l'ingénieur en charge du dossier, ou André lui-
16 même, ou France, ou quelqu'un d'autre, ait fait un
17 travail au niveau des... des fonctionnaires pour
18 connaître... connaître où apporter des réponses au
19 questionnement que pouvait avoir... pouvait avoir
20 l'appareil.

21 Q. **[616]** O.K. Donc... donc, je comprends qu'une des
22 raisons pourquoi qu'on vous sollicite, c'est pour
23 avoir des rencontres?

24 R. Oui.

25 Q. **[617]** Est-ce qu'il y a d'autres raisons qu'on...

1 pour lesquelles on vous sollicitait?

2 R. Oui. À l'occa...

3 Q. **[618]** Est-ce qu'il y a d'autres choses qu'on vous
4 demandait? Allez-y.

5 R. Bien, à l'occasion, on a pu... on a pu souhaiter
6 que je tente d'obtenir de l'information sur l'état
7 de la situation ou l'état d'avancement du dossier à
8 l'intérieur de l'appareil, et comment se cheminait
9 le dossier ou ainsi de suite.

10 Q. **[619]** Et quel genre de réponse qu'on pouvait vous
11 donner dans une situation où qu'on... où que vous
12 demandiez à monsieur Lortie l'état de situation
13 dans le dossier?

14 R. Dans certains cas, ça pouvait être que, sur le plan
15 technique, le... le dossier avait besoin de
16 réponses additionnelles, qu'il était en analyse au
17 niveau du ministère, ou que l'analyse était
18 complétée puis qu'éventuellement... éventuellement,
19 la ministre pourrait faire l'annonce.

20 Q. **[620]** Donc, il faisait un état de la situation en
21 disant : « Bien, je me suis informé...

22 R. Oui.

23 Q. **[621]** ... donc, le dossier est rendu là.

24 R. Oui.

25 Q. **[622]** Ça bloque là.

1 R. Oui.

2 Q. **[623]** Ça va bien, telle subvention. » Donc, il vous
3 faisait un peu...

4 R. C'est ça, oui. Mais plus souvent...

5 Q. **[624]** ... le diagnostic du dossier.

6 R. Plus souvent qu'autrement, ce que... plus souvent
7 qu'autrement, c'était que les gens étaient référés
8 à l'attaché politique responsable du secteur en
9 question, et les rencontres se faisaient
10 principalement avec eux et, au besoin, à
11 l'occasion, avec... avec des... des fonctionnaires.

12 Q. **[625]** Donc, vous voulez dire que les... si on
13 revient au premier point, donc, les rencontres
14 n'étaient pas nécessairement avec monsieur Lortie,
15 pouvaient être avec l'attaché politique...

16 R. Oui, oui. C'est ça, oui.

17 Q. **[626]** ... Responsable du dossier.

18 R. Du dossier, oui.

19 Q. **[627]** Ça, c'était la première... le premier aspect.
20 Maintenant, on fait un état de la situation. Est-ce
21 que dans la réponse on peut vous dire, par exemple,
22 bien, vous l'avez dit vous-même, je comprends que
23 ça peut... on peut vous dire : « Bon, bien, au
24 niveau technique, ça bloque. » Ou on peut dire :
25 « Au niveau de la subvention, ça bloque. » On peut

1 vous indiquer où est le problème aussi...

2 R. Oui, aussi.

3 Q. **[628]** ... dans l'état de la situation?

4 R. Oui, aussi. Oui.

5 Q. **[629]** Et j'imagine que cette information-là, vous
6 la relayez à madame Michaud ou monsieur Côté?

7 R. Oui.

8 Q. **[630]** Est-ce que dans...

9 R. Mais, plus souvent qu'autrement, je fais la
10 connexion entre monsieur Lortie ou... monsieur
11 Lortie qui, lui, peut faire la connexion avec
12 l'attaché politique, et soit madame Michaud, soit
13 Daniel Bergeron, soit André Côté.

14 Q. **[631]** Dans le fond, vous êtes les deux points de
15 contact, si on veut, et, chacun de votre côté, vous
16 référez...

17 R. C'est ça.

18 Q. **[632]** ... aux personnes compétentes ou appropriées
19 pour régler la... une problématique en question.

20 R. Oui.

21 Q. **[633]** Quand vous contactez monsieur Lortie, c'est
22 suite à une demande de madame Michaud ou de
23 monsieur Côté?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[634]** C'est quand on est face... on est face à une

1 problématique, on pourrait dire?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[635]** Au niveau de la... des sub... des subventions
4 ou des programmes de subventions, là, est-ce qu'il
5 y a déjà eu des discussions avec monsieur Lortie et
6 vous, incluant d'autres personnes, mais
7 minimalement entre vous deux, à ce sujet-là?

8 R. Je pourrai pas répondre pour d'autres personnes.
9 Pour moi...

10 Q. **[636]** Non, je parle quand... il peut y avoir vous
11 deux, et d'autres personnes, mais minimalement vous
12 deux; vous êtes là, ou vous êtes en contact, et
13 vous discutez de problématiques en lien avec le...
14 un programme de subventions, c'est-à-dire soit un
15 pourcentage de subvention pour un projet donné.

16 R. Je me souviens d'avoir questionné monsieur
17 Lortie... Parce que le monde municipal est un
18 petite monde, dans ce sens que tout se sait. Et je
19 me souviens d'avoir discuté d'un... d'une situation
20 en particulier où un de mes très, très bons amis -
21 j'en ai quelques-uns - le maire de Saint-Siméon,
22 était un peu ulcéré de voir qu'une autre
23 municipalité du comté de Charlevoix, en particulier
24 Saint-Irénée, avait pu bénéficier de quatre-vingt-
25 quinze pour cent (95 %) de subvention. Et lui

1 comparait sa situation de sa municipalité Saint-
2 Siméon à celle de Saint-Irénée et il ne comprenait
3 pas pourquoi lui était...

4 Q. **[637]** Il y avait un pourcentage moins.

5 R. ... était dans un situation qu'il y avait un
6 pourcentage moindre, alors...

7 Q. **[638]** D'accord.

8 R. Donc, j'ai demandé dans ce cas-là à Bruno « quelle
9 est la règle », alors... Et c'est là que j'ai
10 compris qu'il y avait eu une démarche auprès du
11 Conseil du trésor qui permettait pour un certain
12 nombre de dossiers qui le justifiaient...

13 Q. **[639]** De bonifier la subvention.

14 R. ... une bonifica... de bonifier la subvention et
15 que la ministre avait l'autorisation de faire... de
16 faire ces... Alors, donc ça, ça a été un élément
17 qui a fait en sorte que, sur le plan du conseil du
18 maire quand je suis revenu auprès de mon ami, je
19 lui ai dit : « Écoute, il y a des choses que tu
20 dois faire et tu dois... tu dois constituer un
21 dossier et faire en sorte... et c'est par
22 l'entremise de Daniel Bergeron, j'ai dit, tu dois
23 constituer ton dossier pour être capable de le
24 défendre puis de faire en sorte que tu fasses la
25 démonstration que ta situation à toi, à Saint-

1 Siméon, est à peu près comparable à celle de Saint-
2 Irénée pour être capable de voir s'il y aura
3 ajustement ou pas. » Donc, c'est ce genre
4 d'informations-là.

5 Q. **[640]** O.K. Monsieur Bergeron, c'est le maire ou
6 quelqu'un...

7 R. Non, non. J'aurais peut-être dû le dire. Daniel
8 Bergeron est un ingénieur chez Roche et qui est
9 responsable du dossier...

10 Q. **[641]** Saint-Siméon.

11 R. ... de Saint-Siméon.

12 Q. **[642]** Donc, on comprend qu'à Saint-Siméon, c'était
13 Roche qui était là comme firme d'ingénierie pour le
14 projet...

15 R. Oui. Oui, oui. Effectivement. Effectivement. Et
16 pour être clair, là, dans tous les dossiers où il a
17 pu y avoir, soit par moi ou par des professionnels
18 de Roche, une intervention, il est évident que
19 Roche avait déjà les mandats. C'est pas la démarche
20 qui a permis d'avoir un mandat. Et ce que j'ai
21 toujours compris, moi, du temps où j'étais là comme
22 ministre et par la suite, c'est que dans la
23 journée... la journée où tu mandates une firme de
24 génie, tu t'attends à ce qu'elle fasse les
25 démarches sur le plan technique, mais aussi qu'elle

1 puisse te donner un coup de pouce pour être capable
2 de faire...

3 Q. **[643]** Une meilleure subvention possible.

4 R. Bien sûr. Bien sûr. Ça fait partie du mandat... du
5 mandat de...

6 Q. **[644]** Au même titre quand Roche arrive dans la
7 municipalité, bien, elle va se faire un plaisir de
8 montrer, entre guillemets, son port folio en disant
9 « telle municipalité, j'ai eu quatre-vingt-quinze
10 pour cent (95 %). » C'est un argument de vente
11 aussi, j'imagine.

12 R. Ah, Ça peut. Ça peut.

13 Q. **[645]** Est-ce que monsieur Lortie recevait des
14 appels de, par exemple, madame Michaud ou d'André
15 Côté ou c'était principalement vous plutôt qui...
16 qui avait le contact avec monsieur Lortie?

17 R. On avait... je pense qu'on s'était dit qu'il serait
18 peut-être préférable que ce soit un seul canal,
19 mais au fil du temps... au fil du temps, ça tenait
20 pas, là. France... France contactait Bruno
21 directement, puis je pense qu'André beaucoup moins
22 ou de manière très exceptionnel.

23 Q. **[646]** O.K. Est-ce qu'il y a une raison pourquoi
24 madame Michaud qui s'occupe du financement, le
25 contact directement monsieur Côté et il vous

1 contacte un peu moins directement?

2 R. Bien, France étant responsable de... étant
3 responsable du secteur municipal et est quelqu'un
4 qui... je l'ai dit hier, puis je le répète parce
5 que c'est tellement ça. France est une mère de
6 famille et chaque maire est son enfant et chaque
7 dossier est un petit enfant, donc... Et elle a
8 toujours pris ça à coeur. Et à partir du moment où,
9 moi, je pouvais ne pas être disponible, bien
10 France prenait la liberté d'appeler... d'appeler
11 Bruno puis d'aller... d'aller directement. Puis je
12 pense que ça... j'en portais pas ombrage du tout
13 parce que France fait toujours un excellent
14 travail.

15 Q. **[647]** Il est midi vingt-deux (12 h 22), j'allais
16 aborder, là, les différents dossiers spécifiques.
17 Je pense, ce serait le bon moment de prendre une
18 pause et on pourra reprendre à deux heures
19 (14 h 00), là, avec les différents dossiers, là,
20 dont il a été fait état dans le cadre de d'autres
21 témoignages.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors, bon appétit à tous.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 (14:03:49)

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Côté, vous êtes toujours sous le même
4 serment.

5 R. Oui, Madame.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[648]** Alors, on poursuit, Monsieur Côté. Je veux
8 revenir sur avant de... aborder différents dossiers
9 plus spécifiquement, j'aimerais revenir sur
10 certains points, là, après révision de mes notes.
11 J'aimerais que vous m'expliquiez. Vous avez... vous
12 avez répondu ce matin, notamment à certaines
13 questions, à l'effet que, bien, certains personnes
14 chez Roche contribuait, on pourrait dire, en
15 suivant leurs convictions politiques et sans
16 rembourser... sans être remboursées, pardon. Et
17 qu'il y a d'autres personnes qui, bien, étaient
18 approchées par madame Michaud, monsieur Côté et
19 étaient invitées à faire une contribution moyennant
20 un remboursement qui se faisait, là, soit faux...
21 faux compte de dépenses, faux bonis ou fausses
22 facturations, notamment de monsieur Cloutier.
23 Pratiquement, là, comment qu'on peut gérer ça?
24 C'est-à-dire on a des gens qui naturellement vont
25 contribuer, donc ça va nous donner j'imagine une

1 somme, sur le cinquante mille (50 000 \$), j'ai
2 cinq, dix, quinze mille (5-10-15 000 \$), peu
3 importe. Et à partir de... Quand est prise la
4 décision de dire : « Bon. Bien, maintenant qu'on a
5 les gens qui ont contribué parce qu'ils croient aux
6 valeurs de l'un ou l'autre des partis, on va aller
7 en chercher d'autres? » Donc, c'est à quel moment
8 on décide d'aller d'aller solliciter des employés
9 pour faire des contributions alors que celles-ci
10 seront remboursées?

11 R. Bien, j'ai... je pense que c'est dès le début, dès
12 le début parce que vous pouvez pas présumer que
13 vous allez ramasser à partir d'individus qui vont
14 donner de leurs propres deniers ce que... ce que
15 vous souhaitez ou vous avez comme ramassé ou si
16 vous voulez avoir dix (10) personnes qui vont aller
17 à un cocktail, alors... et que votre... la part
18 d'individus est pas à dix (10), il en manque cinq,
19 bien, vous savez qu'il faut... il vous faut trouver
20 cinq personnes qui seront remboursées
21 éventuellement.

22 Q. **[649]** Pour respecter le budget qui était fixé ou du
23 moins l'enveloppe budgétaire qui est prévue à cette
24 fin-là.

25 R. De souvenance, là, de mon temps, il y a jamais eu

1 d'enveloppe budgétaire fixe de donnée, alors...

2 Q. [650] Mais, à ce moment-là... c'est là l'essence de
3 ma question. Comment je fais pour savoir combien de
4 personnes j'ai besoin, des... des faux donataires
5 si on veut, pour pouvoir...

6 R. Bah, C'est...

7 Q. [651] ... pour rencontrer mon budget ou du moins...

8 R. Oui.

9 Q. [652] ... comment je vais savoir, j'en sollicite un
10 ou dix (10) ou cinquante (50) employés...

11 R. Bien, c'est...

12 Q. [653] ... pour qu'ils me donnent un chèque?

13 R. ... c'est à l'exercice, c'est à l'exercice que
14 madame Michaud ou André doit le savoir à ce moment-
15 là, à l'exercice de... de... Si vous êtes dans une
16 situation où vous souhaitez que, dans un exercice,
17 il y a dix (10) personnes disons, pour fins
18 d'exemple, donne chacun mille dollars (1 000 \$)
19 pour dix mille dollars (10 000 \$) et que vous en
20 avez cinq qui sont des contributions d'individus...

21 Q. [654] Authentiques si on veut, là, oui.

22 R. ... authentiques, alors il en reste cinq à trouver.
23 C'est comme ça que ça fonctionne.

24 Q. [655] Et l'objectif dans le cas que vous donnez,
25 l'exemple que vous donnez, l'objectif de dix (10)

1 cartes ou dix (10) invitations, dix (10) personnes
2 qui l'établit?

3 R. Bien, ça peut être, dans certains cas, France, ça
4 peut être principalement France. Ça a pu être moi à
5 l'occasion aussi.

6 Q. **[656]** O.K. Et vous, quand vous l'avez fait à
7 l'occasion, là, pourquoi dix (10)? Pas cinq et pas
8 quinze (15)?

9 R. Ah! Pourquoi? Alors, pour la simple et bonne raison
10 que si c'est un cocktail qui est ministériel, bien,
11 à ce moment-là, vous avez plutôt tendance à dire
12 « ce serait deux au lieu d'une. » Par exemple,
13 quand Michel Bissonnette organisait son cocktail à
14 Montréal même si c'était pas dans l'Est, c'est un
15 ami depuis... depuis dix-neuf cent quatre-vingt-un
16 (1981), t'as de la difficulté à refuser deux cartes
17 que Michel t'envoyait dans... dans la poste et
18 t'assistais à un spectacle en même temps qui était
19 assez... assez extraordinaire. Donc, dans le cas de
20 Michel, c'était deux, mais dans le cas de d'autres,
21 ça pouvait être une carte, une carte à deux cents
22 piastres (200 \$) ou à cinq cents dollars (500 \$).

23 Q. **[657]** Et dans des cas, ça pouvait être dix (10)
24 cartes, si je me fie à l'exemple que vous nous
25 donnez.

1 R. Bien, c'est un exemple que je donnais en
2 particulier dans le cas du cocktail du Premier
3 ministre.

4 Q. [658] Et à ce moment-là, vous recevez - parce que
5 vous êtes le point de chute d'une certaine façon -
6 vous recevez la dizaine de cartes et on vous dit :
7 « Marc-Yvan » ou « Monsieur Côté », peu importe si
8 c'est votre ami « Marc-Yvan, voici une dizaine de
9 cartes, ça serait le fun de te voir toi puis ta
10 gang au cocktail du PM », c'est à peu près ça?

11 R. À peu près ou... évidemment, dans plusieurs cas, on
12 souhaite davantage voir les cartes que de voir
13 l'individu.

14 Q. [659] Au niveau des partis politiques?

15 R. Oui.

16 Q. [660] On se fera pas de cachette là-dessus. Je vais
17 revenir un peu à monsieur Hamad. Vous êtes
18 quelqu'un, au niveau Parti libéral du Québec, vous
19 l'avez dit, assez impliqué. Est-ce que vous
20 l'auriez vous dans des activités de financement
21 avant son arrivée chez Roche, en quatre-vingt-dix-
22 huit (98)?

23 R. Pas... Non.

24 Q. [661] Comment ça... Les hauts dirigeants, donc les
25 vice-présidents principaux, au tournant des années

1 deux mille (2000), donc fin quatre-vingt-dix (90),
2 début deux mille (2000), je comprends qu'ils
3 contribuait, notamment, au Parti libéral, en ce
4 qui vous concerne. Savez-vous s'ils étaient
5 remboursés ou c'était comme un peu inclus dans leur
6 salaire, si on veut?

7 R. C'était... à partir du moment où t'avais ton
8 salaire, t'étais, à l'occasion, sollicité pour
9 faire une contribution. Et les affinités politiques
10 de monsieur Hamad, dans ce cas-là particulier,
11 étaient connues aussi, donc...

12 Q. **[662]** Pour le Parti libéral?

13 R. Pour le Parti libéral. Donc, je... je... ses
14 contributions étaient faites personnelles pour le
15 Parti libéral.

16 Q. **[663]** Et monsieur Hamad vient de la région...
17 habitait... les années avant d'accéder à la vice-
18 présidence chez Roche, habitait à Québec, comme
19 vous?

20 R. Oui, parce qu'il a été... monsieur Hamad a été, si
21 ma mémoire est fidèle, en deux mille un (2001), en
22 deux mille deux (2002) jusqu'à son élection en deux
23 mille trois (2003), président de la Chambre de
24 commerce de Québec. Donc, c'est un poste de chez
25 Roche, mais il était pratiquement à plein temps

1 comme président de la Chambre de commerce de
2 Québec.

3 Q. **[664]** Et est-ce que vous vous souvenez si... Mais
4 ça répond pas à ma question. Donc, les gens qui
5 ont... de la haute direction, des responsables de
6 départements, des vice-présidents principaux...

7 R. À l'époque c'était des contributions personnelles.

8 Q. **[665]** Mais est-ce que c'était sous-entendu que ces
9 contributions-là allaient de soi et étaient, en
10 quelque forme... en quelque sorte, pardon, incluses
11 dans le revenu. C'est-à-dire que vous étiez... on
12 avait un salaire X et on sous-entendait : « C'est
13 sûr qu'à ce salaire-là, vous allez contribuer aux
14 partis politiques... »

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[666]** « ... on vous remboursera pas »?

17 R. Oui.

18 Q. **[667]** Et est-ce que vous vous souvenez si monsieur
19 Hamad... Si on peut regarder à l'écran, c'est
20 l'onglet 10, les contributions de monsieur Hamad,
21 Madame Blanchette. Vous dites que donc, il est élu,
22 lui, en mars deux mille trois (2003)?

23 R. Avril deux mille trois (2003).

24 Q. **[668]** O.K. Donc, mars, avril deux mille trois
25 (2003). Je pensais bien que c'était fin mars, mais

1 peu importe, là. On peut dire, sans problème, le
2 printemps deux mille trois (2003).

3 R. Oui.

4 Q. **[669]** Et on voit donc, qu'il arrive en quatre-
5 vingt-dix-huit (98) chez Roche, c'est bien ça?
6 C'est l'information que j'ai, mais peut-être que je
7 me trompe.

8 R. Écoutez, moi, je suis arrivé en quatre-vingt-
9 quatorze (94) chez Roche...

10 Q. **[670]** Il était pas là?

11 R. ... puis... je pourrais pas vous dire l'année,
12 l'année exacte qu'il arrive chez Roche.

13 Q. **[671]** Si vous suggère quatre-vingt-dix-huit (98),
14 c'est possible?

15 R. Bien, je peux pas... je peux pas vous répondre.

16 Q. **[672]** Il était-tu là en quatre-vingt-quatorze (94)?
17 Était-il là en quatre-vingt-quatorze (94)?

18 R. Je pense pas. Mais je voudrais pas passer chacune
19 des années parce que je... j'ai pas... en fait,
20 j'ai aucune idée de l'année qu'il est arrivé chez
21 Roche. Je suis incapable de vous dire ça.

22 Q. **[673]** Est-ce que l'année mil neuf cent quatre-
23 vingt-dix-huit (1998) est plausible pour vous?
24 Parce que c'est quand même un haut dirigeant comme
25 vous...

1 R. Oui.

2 Q. **[674]** ... donc vous le voyez arriver dans le
3 portrait, dans les rencontres, dans les comités de
4 direction?

5 R. Ça veut pas dire qu'il est arrivé comme vice-
6 président en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit
7 (1998). Donc, quand vous me dites : « Est-ce que
8 c'est plausible? », je peux pas répondre à une
9 question comme celle-là. Vous m'avez dit
10 précédemment que si on le sait, on dit oui; si on
11 le sait pas, on dit non. Ça fait que, non, je peux
12 pas dire que c'est quatre-vingt-dix-huit (98).

13 Q. **[675]** Parfait. Je vais reformuler ma question parce
14 que vous avez posé une nuance dans votre réponse.
15 Est-ce que c'est en quatre-vingt-dix-huit (98)
16 qu'il a accédé à un poste de haute direction chez
17 Roche?

18 R. Je me rappelle pas.

19 Q. **[676]** Est-ce que c'est en deux mille cinq (2005)?

20 R. Je suis incapable de vous dire... de me souvenir de
21 la date où monsieur Hamad est arrivé comme v.-p.
22 (14:12:11)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[677]** Vous êtes certainement capable de vous
25 rappeler au moins de l'époque. Vous, ça faisait

1 combien de temps que vous étiez chez Roche...

2 R. Quatre-vingt-quatorze (94).

3 Q. **[678]** Bon. Alors, est-ce qu'il est arrivé après
4 vous ou avant vous?

5 R. Bien, de souvenir, il est arrivé après moi.

6 Q. **[679]** Il est arrivé après vous. Alors, est-ce qu'il
7 est arrivé longtemps après vous ou...

8 R. Honnêtement, je suis incapable... je suis incapable
9 de vous le dire. C'était pas... c'était pas
10 quelqu'un, moi, avec qui j'étais en contact à ce
11 moment-là...

12 Q. **[680]** Où travaillait-il?

13 R. Il travaillait chez Roche.

14 Q. **[681]** Oui, je comprends, mais où, quel bureau?

15 R. Dans le secteur industriel.

16 Q. **[682]** Et dans quelle région?

17 R. À Québec.

18 Q. **[683]** Donc, il travaillait avec vous au bureau de
19 Québec?

20 R. Non, mais il a été détaché sur des dossiers, en
21 particulier, de mémoire, là, de Kruger à
22 Bromptonville, chargé de projet, un projet majeur.

23 Q. **[684]** Ce projet-là est arrivé quand?

24 R. Ah, écoutez, je voudrais bien vous donner la
25 réponse, mais... de manière précise mais je l'ai

1 pas. J'ai pas de souvenir.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Q. **[685]** La réponse la plus simple, je vois, Maître
4 Massicotte, le procureur de Roche, là, je pense ça
5 serait facile, c'est pas trop difficile pour lui de
6 prendre l'engagement de nous dire la période à
7 laquelle monsieur Hamad a... a été chez Roche et
8 évidemment les fonctions qu'il a occupées pendant
9 son passage chez Roche.

10 (14:13:10)

11 Me MICHEL MASSICOTTE :

12 Ça me fera plaisir.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Merci, Maître Massicotte, c'est très apprécié.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 L'engagement sera donc?

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Oui, il faut le coter, effectivement.

19 LA GREFFIÈRE :

20 177E-80.

21

22 177E-80 Engagement de Me Massicotte de fournir la
23 période à laquelle M. Sam Hamad était à
24 l'emploi de Roche et les fonctions qu'il y
25 a occupées

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[686]** Donc, vous acquiescez que pour les gens de la
3 haute direction, ça va de soi un peu qu'ils doivent
4 contribuer puis qu'ils ne sont pas remboursés parce
5 que c'était un peu inclus dans leur salaire.

6 Est-ce que je dois comprendre que c'est la
7 situation également de monsieur Hamad qui, on voit
8 au tableau, qui commence à contribuer en quatre-
9 vingt-dix-huit (98) des montants de deux mille
10 (2000), mille (1000), trois mille (3000), trois
11 mille (3000) et en deux mille trois (2003), il se
12 présente et de voir qu'il va continuer à contribuer
13 mais avec des montants peut-être légèrement
14 moindres ou équivalents?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Maître, vous dites qu'il commence à contribuer en
17 quatre-vingt-dix-huit (98). Le tableau démontre à
18 partir de quatre-vingt-dix-huit (98), mais...

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Quatre-vingt-seize (96).

21 R. Quatre-vingt-dix-huit (98) au tableau.

22 Q. **[687]** Oui, je le sais, mais si on va en bas, c'est
23 les données du DGE de quatre-vingt-seize (96) à
24 deux mille onze (2011). Ça veut donc dire qu'il y a
25 rien en quatre-vingt-seize (96) et quatre-vingt-

1 dix-sept (97) parce qu'il y a pas de contribution
2 pour monsieur Hamad.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Donc, je présume... il a peut-être contribué en
7 quatre-vingt-quinze (95), mais du moins, au site du
8 DGE, en quatre-vingt-seize (96) et quatre-vingt-
9 dix-sept (97), il n'a pas contribué.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Parfait.

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[688]** Et je sais plus si je vous ai posé la
14 question. Est-ce qu'on peut présumer que les
15 contributions de quatre-vingt-dix-huit (98) à deux
16 mille deux (2002), minimalement, se font à titre de
17 haut dirigeant de Roche et que c'est un peu sous-
18 entendu que c'était inclus dans son salaire puis
19 que c'était passage obligé?

20 R. Oui.

21 Q. **[689]** Je reviens à une question que je vous ai
22 posée tout à l'heure, qu'on a déviée. Quand je vous
23 demandais on invite des gens, des fois on manque de
24 personnes, alors on trouvait des gens qu'on va
25 rembourser parce qu'ils sont pas là par conviction.

1 Ça, c'est pour les activités de financement.

2 R. Oui. Ils peuvent être là par conviction aussi, même
3 si...

4 Q. **[690]** Oui, c'est ça. Oui, on s'entend, mais de là à
5 payer mille dollars (1000 \$), il y a la conviction
6 puis il y a le déboursé que des fois...

7 R. Oui.

8 Q. **[691]** ... c'est incompatible pour certaines
9 personnes, j'en suis. On enlève les activités. Il y
10 a aussi des contributions où on envoie tout
11 simplement un chèque jusqu'à dans... au temps
12 pertinent. C'était un maximum de trois mille
13 dollars (3000 \$) par parti. Sans qu'il y ait
14 d'activité, sans qu'on ait quelque chose à faire.

15 Pour ces gens-là, ma question était
16 davantage pour ces gens-là. Donc, comment, chez
17 Roche, on établit que certaines personnes
18 contribuent, comme vous, là, on l'a vu, presque
19 trois mille dollars (3000 \$) par année, donc des
20 fois, c'est seulement un versement, donc je présume
21 que des fois, une année vous avez fait un chèque de
22 trois mille dollars (3000 \$), vous l'avez donné.
23 Vous nous avez dit, et même pour votre famille que
24 c'est par conviction que vous êtes libéral, j'en
25 suis également.

1 Ma question est donc la suivante. Une fois
2 que les gens avec des... qui ont des convictions et
3 l'argent pour contribuer, comment Roche ou
4 quelqu'un chez Roche décide que ça me prend tant de
5 prête-noms ou combien de prête-noms pour boucler
6 mon année ou pour rencontrer mon budget ou mes
7 objectifs ou? Parce qu'il y en a, donc
8 nécessairement, à un moment donné, il faut prendre
9 la décision, bon, j'ai les gens avec des
10 convictions, là, ça m'en prend encore dix (10) ou
11 ça m'en prend encore cinq. La décision est prise
12 où? Comment? Par qui?

13 R. En fait, il a pu y avoir des discussions de madame
14 Michaud avec moi pour savoir si... si on
15 acquiesçait à telle ou telle ou telle demande et
16 faire le... le total... le total des... de... par
17 la suite, bien là, s'assurer qu'il y a des chèques
18 qui... qui avaient... qui allaient assurer tout ça.

19 Q. **[692]** Mais on s'entend que pour faire ça, ça me
20 prend minimalement un objectif ou une cible ou
21 quelque chose parce que là, j'ai pas d'activité,
22 j'ai personne qui m'envoie une carte en disant :
23 « Voici deux cartes, cinq cartes, dix (10)
24 cartes. » On est dans l'abstrait, c'est-à-dire que
25 je fais une contribution de mon propre chef et donc

1 nécessairement, si je demande à des gens de faire
2 un prête-nom, sachant qu'on assiste déjà à des
3 activités puis qu'il y a des gens par conviction
4 qui contribuent, à ce moment-là, évidemment ça
5 prend un objectif ou une cible financière?

6 R. Mais vous présumez que c'est pas relié à une
7 activité et de mon souvenir, les contributions
8 étaient reliées à une activité, soit une activité
9 dans le comté, soit un cocktail spécifique ou soit
10 au cocktail spécifique de monsieur Charest ou au
11 tournoi de golf.

12 Q. [693] Donc, je dois comprendre de votre réponse
13 qu'il n'y a eu aucune contribution faite par un
14 employé de Roche, et quand je dis le mot
15 « contribution », ça exclut les activités...

16 R. Oui, oui.

17 Q. [694] ... qui a été remboursé par Roche?

18 R. Non, c'est pas ce que je dis.

19 Q. [695] Qu'est-ce que je dois comprendre de votre
20 dernière réponse dans ce cas-là?

21 R. Non, non, parce qu'en fait, ma réponse que je vous
22 fais depuis hier, peut-être probablement que je
23 suis pas clair puis c'est des choses qui arrivent,
24 oui, il y a des contributions qui ont été
25 remboursées par Roche à partir de bonus en

1 particulier. Donc, oui, il y en a eu de ça. Donc je
2 peux pas répondre à votre question, que dois-je
3 comprendre que. Ce que je vous dis c'est que les
4 contributions étaient celles d'individus et celles
5 de gens de Roche qui ont été remboursés soit par
6 des bonis et qui fait de tout de ce que Roche a
7 donné.

8 Q. **[696]** D'accord. Les gens qui sont remboursés...
9 14:18:33

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[697]** Les faux comptes de dépenses?

12 R. Peut-être avant... peut-être avant l'instauration
13 des bonus.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[698]** O.K.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[699]** Mais tout de même, par des faux comptes de
18 dépenses.

19 R. Bien les comptes de dépenses, ça peut être un
20 souper, ça peut être... On a dit hier...

21 Q. **[700]** Mais c'est des faux.

22 R. Bah, ça peut être des remboursements par des
23 comptes, des faux comptes de dépenses, ça peut,
24 oui.

25

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. [701] Donc je reprends. Une personne qui fait une
3 contribution, et quand je dis contribution...

4 R. Oui.

5 Q. [702] ... pour les fins de la petite série de
6 questions qu'on fait, ça exclut les activités. Donc
7 je fais une contribution, j'envoie un chèque au
8 parti sans aller à aucune activité. Est-ce qu'il y
9 a des gens chez Roche, des gens employés,
10 directeurs, mais peu importe qui de chez Roche qui
11 a déjà été remboursé pour une contribution à un
12 parti politique?

13 R. Je pourrais pas vous dire oui. Je peux pas dire
14 oui.

15 Q. [703] Pouvez-vous me dire non?

16 R. C'est pas à ma connaissance.

17 Q. [704] Que des gens ont été remboursés qui ont fait
18 des contributions?

19 R. Autre... autre... Je vois pas dans quelle
20 circonstance ça peut se passer.

21 Q. [705] O.K. Mais tantôt vous m'avez dit, je vous
22 demande c'est qui, ce matin je vous ai demandé,
23 c'est qui chez Roche qui va voir la réceptionniste,
24 qui va voir...

25 R. Non, il y a pas de réceptionniste...

1 Q. [706] ... l'assistante...

2 R. Non.

3 Q. [707] ... qui va voir un employé de chez Roche...

4 R. Oui, mais...

5 Q. [708] ... et qui lui demande à ce moment-là « Peux-
6 tu me faire une contribution de mille, deux mille
7 ou trois mille dollars (1 000 \$-2 000 \$-3 000 \$) au
8 Parti libéral puis moi je vais te redonner de
9 l'argent ou tu me feras un faux bo... vous m'avez
10 dit ça ce matin. Donc, vous m'avez dit que madame
11 Michaud faisait un peu de la sollicitation à
12 l'interne pour trouver des prête-noms.

13 R. Oui.

14 Q. [709] Donc, si elle fait ça, là, minimalement avant
15 de faire ça, il y a des conversations avec vous à
16 savoir combien que ça va prendre de personnes ou
17 combien d'argent on a besoin avant de commettre un
18 acte illégal pour aller chercher de l'argent pour
19 un parti politique.

20 R. Ce que je vous dis...

21 Q. [710] Oui.

22 R. ... c'est effectivement, madame Michaud l'offrait,
23 en collaboration avec d'autres, et il y aura
24 probablement un courriel qui va montrer un certain
25 nombre de personnes tantôt et c'est donc avec ces

1 gens-là que c'est fait, qui est identifié, et ce
2 que je veux vous dire, à ma connaissance, il y a
3 jamais eu une secrétaire qui a été invitée à
4 souscrire...

5 Q. [711] Mais vous changez de sujet.

6 R. Non, non. Non, je change pas de sujet.

7 Q. [712] La question est très simple, là.

8 R. C'est vous qui avez parlé de la secrétaire. C'est
9 pas moi.

10 Q. [713] Mais c'est pas la secrétaire la question.

11 R. Mais vous avez parlé de la secrétaire. Donc on
12 mettra pas de secrétaire dans une situation où ils
13 sont pas là, là.

14 Q. [714] Mais vous pouvez prendre un mot dans la
15 réponse et partir à un endroit (inaudible).

16 R. Tout à fait comme vous, comme vous le faites assez
17 régulièrement.

18 Q. [715] Bon, ça va mieux maintenant?

19 R. Oui.

20 Q. [716] Bon. On peut-tu continuer?

21 R. Ah, bien sûr, vous avez tous les pouvoirs.

22 Q. [717] Bon. J'ai juste le pouvoir de poser des
23 questions. Je vous demande juste de me répondre.

24 R. Et moi des réponses.

25 Q. [718] C'est ça. Donc je vais reposer ma question

1 parce que je considère que j'ai pas eu la réponse.

2 Plus tôt ce matin, là j'essaie de savoir,
3 là, comment on établit combien de prête-noms ça va
4 me prendre pour des contributions. Là vous me dites
5 que vous pensez que vous êtes pas en mesure de me
6 dire qu'il y en a eu. Bon, première chose.

7 Deuxième chose, ce matin, vous me dites, je
8 vous demande qui va solliciter quelqu'un de chez
9 Roche pour être prête-nom, c'est-à-dire de faire
10 une contribution et de se faire rembourser. Vous me
11 dites, c'est madame Michaud qui va faire ce
12 travail-là ou peut-être monsieur Côté dans l'est.

13 Donc vous me dites que vous pouvez pas me
14 confirmer qu'il y a des gens qui sont remboursés
15 pour des contributions, mais plus tôt ce matin,
16 vous me dites qu'effectivement, il y a des gens qui
17 vont voir des employés pour leur demander de faire
18 des contributions et je vous demande à ce moment-
19 là, combien? Comment on fait pour déterminer
20 combien j'ai besoin de prête-noms?

21 R. Bien en fait, par ce que vous vous engagez à
22 commettre au niveau des comtés. C'est la somme de
23 ce que vous faites au niveau des comtés qui ferait
24 qu'à un moment donné, vous avez tant de chèques à
25 faire et c'est comme ça que ça se passe.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [719] Donc vous aviez des demandes...

3 R. Bien sûr des demandes.

4 Q. [720] ... de montants précis?

5 R. Non, non, mais des demandes de cartes au niveau des
6 comtés, au niveau du cocktail de financement.

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Q. [721] On laisse faire les activités, on est dans la
9 contribution pure et dure.

10 R. Non, non, bien écoutez. Je vous ai dit qu'à ma
11 connaissance, à ma connaissance, au-delà des
12 activités, que ce soit un cocktail de financement
13 pour un comté, que ce soit le cocktail de monsieur
14 Charest, le cocktail de madame Normandeau puisqu'il
15 en est question, au-delà de ça, des demandes, j'en
16 ai pas vu moi. Bon alors, donc à partir de ça, vous
17 savez ce à quoi vous allez répondre à la fin de
18 l'année parce qu'en fait, il peut y en avoir au
19 cours de l'année que vous avez pas prévu et
20 auxquelles vous allez répondre. Donc c'est ça la
21 vérité de tous les jours, là.

22 Q. [722] Bon d'accord. Ça je comprends que c'est votre
23 réponse. Ce matin, vous m'avez expliqué, quand je
24 vous demande, qui va chercher les différents,
25 trouver les prête-noms au sein de l'entreprise pour

1 faire les contributions, vous me dites c'est madame
2 Michaud ou monsieur Côté. Qu'est-ce qu'ils font
3 dans ce cas-là si vous dites que, selon vous, à
4 votre connaissance, il y a jamais eu de prête-noms?

5 R. J'ai pas dit ça.

6 Q. **[723]** Pour des contributions.

7 R. J'ai pas dit ça. Est-ce que le fait de souscrire à
8 un cocktail de financement et acheter des cartes,
9 c'est pas une contribution?

10 Q. **[724]** Je recommence un peu. Je vous demande, pour
11 les fins de la discussion qu'on a présentement, on
12 enlève les activités de financement, cocktails,
13 soupers, golf, toutes les activités, on met ça de
14 côté cinq minutes. Je parle de contributions. Donc,
15 moi, je décide à un moment donné de faire un chèque
16 de tant de milliers de dollars à tel parti
17 politique. Je fais un chèque puis je l'envoie,
18 maximum trois mille (3000 \$) par personne. Donc, je
19 ne suis pas obligé d'aller à une activité pour
20 contribuer. On s'entend là-dessus?

21 R. Oui.

22 Q. **[725]** Bon. Là, je regarde les contributions. On
23 laisse faire les activités. Je veux savoir au
24 niveau des contributions si on utilise des prête-
25 noms, c'est-à-dire que monsieur un tel qui

1 travaille chez Roche va donner trois mille dollars
2 (3000 \$) au Parti libéral en échange de quoi il va
3 avoir soit un faux compte de dépenses qui va le
4 rembourser, soit de l'argent comptant ou tout autre
5 remboursement?

6 R. Je peux vous dire que du temps où j'ai été le
7 responsable et que j'ai été en permanence chez
8 Roche, il n'y a pas eu de ce genre d'exercice.

9 Q. **[726]** Et on parle de quel exercice pour être sûr
10 qu'on se comprenne bien?

11 R. De ce que vous venez d'évoquer, des contributions
12 hors cocktails de financement.

13 Q. **[727]** Remboursées?

14 R. Remboursées.

15 Q. **[728]** Vous n'avez jamais vu ça...

16 R. Non.

17 Q. **[729]** ... de mil neuf cent quatre-vingt-quatorze
18 (1994) à deux mille cinq (2005)?

19 R. Deux mille trois (2003).

20 Q. **[730]** À l'arrivée de madame Michaud en deux mille
21 trois (2003). Et après deux mille trois (2003), à
22 l'arrivée de madame Michaud, jusqu'à votre départ
23 complet chez Roche en deux mille onze (2011), est-
24 ce que vous avez constaté ce phénomène-là, donc des
25 gens qui contribuent, on exclut les activités, qui

1 contribuent et qui sont remboursés?

2 R. Ce n'était pas ma responsabilité.

3 Q. **[731]** Mais je ne vous demande pas si c'est la
4 responsabilité de qui. Je vous demande si vous
5 l'avez constaté?

6 R. Non, je n'ai pas pu constater, je n'étais pas chez
7 Roche.

8 (14:24:32)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[732]** Mais quand on arrivait...

11 R. Oui.

12 Q. **[733]** ... proche d'une année...

13 R. Électorale.

14 Q. **[734]** Oui, d'une année électorale ou d'une
15 élection.

16 R. Oui.

17 Q. **[735]** Est-ce qu'il arrivait que l'on vous demandait
18 de contribuer financièrement aux partis politiques
19 en dehors des cocktails ou de toute autre activité,
20 simplement parce que, là, on approchait de
21 l'élection puis on avait besoin d'argent aux
22 partis?

23 R. Je vous dirais que non.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[736]** Un autre sujet. On va coter la pièce.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Avant d'aller dans un autre sujet.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 Oui. Allez-y!

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[737]** Dites-moi, bon, là, je comprends que, dans un
7 contexte d'activité, donc quelqu'un appelle puis
8 dit : « Ce serait bien si vous... pour dix mille
9 dollars (10 000 \$) environ. » Là, vous déterminez,
10 en discutant avec madame Michaud, c'est ce que vous
11 avez dit, l'argent qui va manquer, là, c'est là
12 qu'on va chercher des prête-noms, et c'est madame
13 Michaud qui va aller les chercher, c'est ça?

14 R. Pas seulement madame Michaud. Il peut y avoir
15 d'autres personnes aussi.

16 Q. **[738]** Mais notamment. Vous avez dit avec madame
17 Michaud vous en discutiez. Moi, dans le fond, le
18 concept de prête-nom dans le fond, vous connaissez
19 l'existence de ça depuis combien d'années, vous,
20 là, un vieux routier de la politique, vous devez
21 savoir ça depuis longtemps?

22 R. Mon Dieu! Oui, je suis un vieux routier de la
23 politique. J'ai connu Paul Desrochers.

24 Q. **[739]** Oui.

25 R. Donc, je vous dirais que... Au moment où il y a eu

1 des campagnes sectorielles, c'est peut-être dans
2 ces années-là que ça a pu commencer.

3 Q. [740] Est-ce que vous vous rappelez un peu à quel
4 moment ça a commencé ces campagnes? Ça fait
5 longtemps de ça?

6 R. Je disais qu'il y a une période, il y a une période
7 où le sectoriel, au niveau du Parti libéral, y
8 compris dans les années quatre-vingt-huit (88),
9 quatre-vingt-neuf (89), c'était... il y avait du
10 sectoriel au Parti.

11 Q. [741] Donc, on peut dire que ceux qui font du
12 financement de partis politiques, le concept de
13 prête-nom, ils savent l'existence de ça depuis
14 très, très longtemps?

15 R. Je ferais attention d'associer automatiquement
16 prête-nom à sectoriel à cette période-là. Les
17 règles de financement ont changé en cours de route
18 aussi. Tout le malheur de ça vient du fait que
19 si... Puis je m'inclus comme parlementaire, là, si
20 on avait eu le courage à l'époque de carrément
21 autoriser des entreprises à financer directement
22 avec des pénalités très sévères, un peu comme on
23 connaît aujourd'hui où tu ne peux plus
24 soumissionner sur des contrats publics si tu es
25 entravé, je pense qu'on aurait rendu service aux

1 partis politiques, puis on aurait rendu service
2 aussi aux entreprises qui sont dans une situation
3 inconfortable aujourd'hui.

4 Q. [742] Donc, vous êtes d'accord avec moi que, dans
5 les faits, ceux qui font du financement de partis
6 politiques, leur activité principale, peuvent ne
7 pas savoir qu'il existe l'utilisation de prête-nom
8 pour faire du financement? Ça ne se peut quasiment
9 pas qu'on peut croire ce monde-là?

10 R. Bien, en fait, ils répondront pour eux-mêmes. Je ne
11 peux pas répondre pour eux autres, hein.

12 Q. [743] Non, mais c'est quelque chose qui existe
13 depuis très, très longtemps, là?

14 R. En fait, je vous dirais tout ça a évolué au fil du
15 temps, au fil du temps. Et ce n'est pas d'hier.

16 Q. [744] Est-ce qu'il ne serait pas plus sage, parce
17 que vous nous racontez que lorsqu'on demandait
18 justement des sommes de ce genre-là, dix mille
19 (10 000 \$), quinze mille (15 000 \$) ou cinquante
20 mille (50 000 \$), peu importe, on disait...

21 R. Euh!

22 Q. [745] Je ne parle pas à vous nécessairement.

23 R. Non, non, mais dix mille (10 000 \$), quinze mille
24 (15 000 \$), ce n'est pas...

25 Q. [746] C'est des chiffres possibles, dix mille

1 (10 000 \$), quinze mille (15 000 \$), dix mille
2 (10 000 \$) pour une activité pour le cocktail, pour
3 le cocktail du premier ministre, là, peut-être ça
4 peut avoisiner ces montants-là? Donc, et lorsqu'on
5 demandait ou qu'on approchait des... des... des
6 dirigeants de firmes et qu'on entend dire que ceux
7 qui recueillaient, voulaient avoir des sommes,
8 disaient tout le temps : « Ça me prend des chèques
9 personnels. » S'ils avaient rajouté : « Faites
10 attention, il faut pas avoir de prête-noms, » la
11 collecte aurait été pas mal moins bonne
12 probablement?

13 R. Bien, du fait que... du fait qu'il y a toujours la
14 mise en garde... du fait... il y a toujours la mise
15 en garde de chèques personnels. Ça indique qu'il y
16 a... qu'il y a une limite à ce qui peut être fait.

17 Q. [747] Oui, mais comme vous l'avez dit ce matin, la
18 mise en garde est évidente parce qu'un chèque de
19 compagnie va être... il va... il passera pas au
20 DGE. Ça fait que, c'est une mise en garde, que
21 ça... dans le fond, qui est... qui est assez
22 artificielle, là. Mais la vraie mise en garde, ça
23 aurait pas été de dire tout simplement : « Je veux
24 pas de prête-nom non plus? »

25 R. Je pense que ça aurait été... ça peut être une...

1 un sage conseil ou... qui inclut... qui est inclus
2 dans... dans les... dans les manières de procéder.

3 Q. [748] Ça aurait été un sage conseil, mais ça aurait
4 été fait sur la capacité des gens d'aller chercher
5 de l'argent, là, parce que, veux, veux pas, ça
6 limitait. Ça prenait vraiment des gens qui
7 voulaient donner l'argent puis c'est pas remboursé,
8 là, c'est pas pareil, là.

9 R. Si on veut... si on veut... parce que je pense que
10 l'objectif de la Commission est de faire un
11 diagnostic et tenter de proposer des solutions à...
12 des solutions. Puis, je pense que le moment se
13 prête très, très bien pour être capable de trouver
14 des... de trouver des... des pistes de solutions
15 qui... qui font en sorte que des gens sont toujours
16 dans la stricte légalité. Les... les coûts des
17 campagnes électorales ou des partis politiques sont
18 pas appelés à... à diminuer, c'est... c'est... au
19 moins être constants. Donc, la pression sera
20 toujours là. Il faut... il faut arrêter de se
21 boucher les yeux en pensant que tout ça peut être
22 fait à coups de cinq dollars (5 \$) ou dix dollars
23 (10 \$). Donc, il y a... il y a deux voies
24 possibles : il y a la voie de... celle de permettre
25 aux entreprises avec un montant limité - puis on

1 parle pas de trois... trois mille dollars (3000 \$),
2 là - de pouvoir carrément contribuer.

3 La deuxième étant que l'État lui-même
4 décide de soulager sur le plan financier les... les
5 partis politiques quant aux charges auxquelles ils
6 doivent faire face pour une campagne électorale,
7 soit par ce qui a déjà été fait en augmentant la
8 portion directement versée par l'État aux citoyens,
9 ou carrément enlever aux partis politiques la
10 responsabilité du paiement de tout ce qui peut être
11 marketing politique, et faire en sorte que le DGE
12 ait cette responsabilité-là pour les partis
13 politiques.

14 Et vous venez d'enlever cinquante (50) à
15 soixante pour cent (60 %) des coûts des campagnes
16 qui obligerait, à ce moment-là, des... des
17 entreprises. Et ça, ça pourrait être la
18 contribution de l'État avec un contrôle... avec le
19 contrôle par le DGE de ces dépenses-là. Ça peut
20 être une solution, puis j'imagine que vous allez
21 certainement à l'automne en entendre d'autres aussi
22 qui pourraient probablement régler ces... ces
23 situations-là.

24 Q. [749] Mais là, vous parlez du futur. Pour la
25 période qui est couverte par le mandat de la

1 Commission, dans le fond, ceux qui faisaient du
2 financement de partis politiques, s'ils avaient osé
3 ajouter qu'on veut pas de prête-noms en plus dans
4 leurs demandes, pour eux (inaudible) des chèques
5 personnels...

6 R. Ça aurait certainement un effet. Ça aurait
7 certainement une influence.

8 Q. [750] ... ça réduit la collecte de fonds
9 certainement.

10 R. Ça pourrait avoir une influence, effectivement.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Madame la Greffière?

13 LA GREFFIÈRE :

14 1856.

15

16 177P-1856 : Données du Directeur général des
17 élections du Québec (DGE) concernant
18 les dons faits par Sam Hamad aux
19 partis politiques provinciaux

20

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. [751] Merci. Ce matin, hier, vous avez parlé
23 d'information où vous pouvez obtenir auprès de
24 monsieur Lortie du cabinet de madame Normandeau, et
25 vous me parlez que c'est... vous nous dites que

1 c'est de l'information publique. J'aimerais ça
2 qu'on s'attarde un peu sur le caractère public de
3 l'information. Ce que vous voulez dire quand vous
4 dites « publique », c'est que c'est pas de
5 l'information cachée, confidentielle, qui
6 bénéficie, par exemple, d'un secret d'État ou bref,
7 qui est confidentielle.

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[752]** Mais, c'est à l'autre... à l'autre spectre,
10 on parle pas d'information que je peux aller sur
11 Internet puis en trois minutes obtenir non plus?

12 R. Non, mais qui est accessible à tout le monde.

13 Q. **[753]** Comment?

14 R. Bien, par... par la volonté de quelqu'un qui va
15 téléphoner puis qui va... qui va aller chercher
16 l'information. L'exemple que je donnais ce matin de
17 la règle du quatre-vingt-quinze pour cent (95 %),
18 donc du règlement qui a été changé au niveau du
19 Trésor, fait partie du... du domaine public.
20 Donc... Mais, c'est pas nécessairement tout le
21 monde qui... qui... qui a les connaissances ou
22 l'esprit assez vif pour être capable de... de
23 trouver cette information-là.

24 Q. **[754]** Ça, soit, c'est des données qu'on pourrait
25 qualifier d'objectives qui... qui sont assez fixes

1 dans le temps, c'est les règles, l'encadrement
2 réglementaire et législatif qui peut s'appliquer.
3 Mais quand on parle peut-être davantage du
4 cheminement d'un dossier...

5 R. Oui.

6 Q. **[755]** ... par exemple, le dossier bloque au
7 niveau... à tel point au niveau technique; il y a
8 des analystes techniques qui sont encore en train
9 de l'analyser. Donc, cette information-là, la seule
10 façon de l'avoir, c'est d'avoir... de pouvoir
11 communiquer avec le cabinet de la ministre ou ses
12 fonctionnaires qui analysent le technique pour
13 avoir de l'information?

14 R. Oui. Bien, la seule... il y a deux... il y a deux
15 voies possibles.

16 Q. **[756]** O.K. L'autre, c'est... bien, celle-là?

17 R. Non, non. Bien, celle... celle des fonctionnaires.

18 Q. **[757]** O.K.

19 R. Ou celle... ou celle de... ou celle du cabinet
20 politique, mais pour arriver aux mêmes réponses.

21 R. Bien...

22 Q. **[758]** Pourquoi j'appelle le politique et pas le
23 fonctionnaire si c'est pour avoir la même réponse?

24 R. Bien, parce que... parce que vous vous trouvez dans
25 une situation où vous n'avez pas, du fonctionnaire,

1 la réponse sur le... sur le...

2 Q. [759] Pourquoi on n'aurait pas la réponse d'un
3 fonctionnaire?

4 R. Bien, ça peut arriver... ça peut arriver pour...

5 Q. [760] Parce qu'il est en train d'exercer sa
6 fonction puis il a pas nécessairement à dire à tout
7 le monde, à chaque heure où est-ce qu'il est rendu?

8 R. C'est ça. Oui. Oui.

9 Q. [761] Est-ce qu'on peut prendre pour acquis
10 également que quand son patron ou le cabinet vient
11 lui demander : « T'es rendu où? », et il y a une
12 certaine autorité ou hiérarchie, il a peut-être
13 plus tendance à répondre que si vous appelez
14 directement le fonctionnaire?

15 R. Ça peut arriver.

16 Q. [762] Mais est-ce que c'est arrivé?

17 R. Bien, pas à ma connaissance, là.

18 Q. [763] Vous, est-ce qu'on vous a fait des demandes
19 en disant... de monsieur André Côté, par exemple,
20 ou madame Michaud, en disant : « Écoutez, au niveau
21 des fonctionnaires ça bloque, on n'a pas
22 d'information, Marc... Monsieur Côté, là... Marc-
23 Yvan Côté, pouvez-vous, s'il vous plaît, contacter
24 Lortie pour savoir ce qui se passe ou contacter vos
25 contacts pour savoir c'est quoi exactement qui

1 bloque »?

2 R. Pour avoir une rencontre.

3 Q. **[764]** Ou pour savoir ce qui bloque? Par exemple, ça
4 bloque au niveau technique.

5 R. Non, non, c'était davantage pour avoir une
6 rencontre et pour être capable de trouver des
7 solutions à la problématique qui était... qui
8 faisait en sorte que le dossier avançait pas.

9 Q. **[765]** O.K. Donc, si le... si je résume bien, et
10 corrigez-moi si je me trompe, donc le fonctionnaire
11 refuse de répondre pour ces raisons, à ce moment-là
12 je vais appeler le politique, qui va être capable
13 de me fixer une rencontre avec les fonctionnaires
14 et, à ce moment-là, je vais pouvoir avoir réponse?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[766]** Est-ce que c'est arrivé que, suite à vos
17 contacts avec monsieur Lortie, Bruno toujours, des
18 dossiers... Pardon, je recommence. Monsieur André
19 Côté ou madame Michaud fait une demande
20 d'intervention, vous faites cette intervention
21 auprès de monsieur Lortie et le dossier débloque ou
22 il y a une progression dans le dossier qui
23 stagnait. Est-ce que c'est arrivé une telle
24 situation où votre intervention a pu faire
25 débloquer des choses ou désengorger des

1 problématiques ou, bref, faire avancer les choses
2 dans un dossier?

3 R. Il a pu... ça a pu parce que, sur le plan
4 technique, les explications ou l'incompréhension
5 qui était au dossier a pu changer des choses. Mais
6 j'ai pas de dossier précis en tête.

7 Q. **[767]** A pu changer les choses parce que le... vos
8 contacts avec le politique ont permis aux
9 techniciens, donc vos ingénieurs, et les analystes
10 techniques fonctionnaires de se rencontrer et de
11 s'expliquer?

12 R. Oui.

13 Q. **[768]** Dossier Cloridorme.

14 R. C'est où ça?

15 Q. **[769]** C'est quelque part dans l'est du Québec.

16 R. Oui, c'est le village natal de mon père.

17 Q. **[770]** Bon, vous savez très bien c'est où,
18 j'imagine.

19 R. Très, très bien.

20 Q. **[771]** Bon. Est-ce que vous êtes au courant de ce
21 dossier-là? Évidemment, c'est impliquant Roche et
22 avec le MAMROT. Je pense ce dossier-là, d'ailleurs,
23 a fait l'objet de certains témoignages. Est-ce que
24 vous êtes au courant de... de ce dossier-là? Vous
25 savez de quoi je parle quand je parle de

1 Cloridorme?

2 R. Bien, du programme d'assainissement.

3 Q. [772] Oui.

4 R. Oui.

5 Q. [773] Est-ce que, dans ce dossier-là... Bien, en
6 fait, c'est même plus loin, c'est une mise aux
7 normes d'eau potable...

8 R. C'est ça...

9 Q. [774] ... construire réseau d'égout, station
10 traitement des eaux usées puis reconstruction, MTQ,
11 pont et route.

12 R. La route 132.

13 Q. [775] Environ plus ou moins quarante millions
14 (40 M).

15 R. Quarante (40), ça je savais pas.

16 Q. [776] Dans ces chiffres-là. Est-ce que, dans ce
17 dossier-là, on a requis votre intervention? Quand
18 je dis « on » c'est quelqu'un de chez Roche, bien
19 entendu. Ça peut être tant un employé qu'un
20 consultant, là, ça peut être quelqu'un de chez
21 Roche (inaudible).

22 R. En fait, si ma mémoire est fidèle, André Côté m'a
23 téléphoné.

24 Q. [777] Qu'est-ce qu'il vous a demandé?

25 R. Il m'a demandé si j'étais au fait du dossier de...

1 de Cloridorme. Alors...

2 Q. [778] Vous répondez oui ou non?

3 R. J'ai dit non.

4 Q. [779] O.K.

5 R. Alors donc, il m'a informé en disant : « Bien,
6 c'est un dossier qui est assez important », compte
7 tenu des obligations que le ministère de
8 l'Environnement créaient à la municipalité sur le
9 plan de... du non-respect de certains règlements ou
10 de rejet au fleuve.

11 Q. [780] En lien avec les eaux usées.

12 R. Oui, en lien avec les eaux usées. Alors, j'ai dit :
13 « Bon. J'ai aucune idée ce que le dossier peut
14 être. » Alors, ce que j'ai fait, j'ai téléphoné à
15 Bruno, j'ai dit : « Est-ce que Cloridorme c'est un
16 dossier qui te dit quelque chose? »

17 Q. [781] Lui, il va dire, oui, j'imagine? Ou peut-être
18 non?

19 R. Bien, ce qu'il m'a dit, textuellement, c'est : « La
20 mairesse... » parce qu'au moment où j'ai appelé
21 c'était une mairesse, je pense qui est madame Huet,
22 « ... est en contact direct avec la ministre. »
23 J'ai dit, « merci. »

24 Q. [782] Madame Normandeau?

25 R. Oui. J'ai dit : « Merci », ça a fini là. Alors,

1 j'ai appelé André Côté, j'ai dit à André Côté :

2 « La mairesse s'occupe de son affaire, elle est en
3 lien direct avec la ministre. » C'est la seule
4 information que j'ai pu avoir.

5 Q. [783] Et c'est votre seule intervention dans ce
6 dossier-là?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. [784] Saint-Siméon, vous en avez parlé un petit peu
9 ce matin. Donc, on est au courant de la
10 problématique. Peut-être nous rappeler un peu, vous
11 avez contacté monsieur Lortie au niveau, notamment,
12 de la hauteur de la subvention. Expliquez-nous
13 après ça qu'est-ce qui se passe.

14 R. En fait, je suis un peu le parrain de... un peu le
15 parrain de certains dossiers de Charlevoix aussi,
16 habitant maintenant à Charlevoix. Et ayant
17 travaillé pendant plusieurs années à faire de
18 l'organisation politique. Et comme ministre
19 responsable de la région de Québec à l'époque, bien
20 j'ai réglé un certain nombre de dossiers, ce qui
21 fait que des gens reconnaissaient que je pouvais
22 régler des dossiers, en particulier le maire de
23 Saint-Siméon avec qui, à l'époque, j'avais réglé
24 l'implantation d'un campus du CEGEP pour Charlevoix
25 dans... du Saguenay. Alors, il avait ça frais à la

1 mémoire. Il se rappelait aussi que s'il y a un
2 casino dans Charlevoix, c'est parce qu'à un moment
3 donné X, monsieur Crête, président de Loto-Québec
4 était venu me rencontrer comme ministre de la Santé
5 suite à un conseil de monsieur Gérard D. Lévesque,
6 ministre tuteur, parce qu'il y avait un projet
7 d'agrandissement du casino à Montréal et qu'il y
8 avait pas personne d'assez, semble-t-il, costaud
9 pour le défendre auprès du conseil des ministres et
10 monsieur Crête m'a demandé de... d'être porteur du
11 dossier et je l'ai fait à la condition qu'on
12 implante, en même temps, le casino dans Charlevoix.
13 Donc, ça vous donne une certaine réputation auprès
14 de gens d'être capable de régler des dossiers et
15 c'était le cas de... du maire de Saint-Siméon à
16 l'époque. Et qui, comme je vous l'ai dit ce matin,
17 trouvait injuste que Saint-Irénée puisse avoir
18 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) de subvention
19 alors que dans son cas, une ville... une ville dont
20 le... il y a deux attraits, le premier, c'est la
21 traversée Saint... la traverse Saint-Siméon-
22 Rivière-du-Loup puis la deuxième, c'est Sagard avec
23 monsieur Desmarais à l'arrière. C'est... c'est les
24 seules possibilités d'emploi avec une population
25 vieillissante et une ville dévitalisée. Et à ce

1 moment-là, il disait : « Écoute, c'est sûr que même
2 si le Ministère me crée l'obligation de régler la
3 situation, nous n'avons pas les moyens de passer un
4 règlement d'emprunt et ce règlement d'emprunt là à
5 un référendum, va définitivement être battu s'il y
6 a pas une prise en considération de. Alors, j'ai
7 dit : « Il y a deux choses que tu dois faire. » Sur
8 le plan du conseil j'ai dit : « Tu dois expliquer à
9 la ministre les raisons qui font que tu es
10 insatisfait et que tu penses que tu ne réussiras
11 pas à régler le dossier de... de Saint-Siméon. »
12 Puis j'ai dit : « La deuxième chose que je peux te
13 conseiller, quand on aura un souper de financement,
14 je vais t'inviter à venir au souper de financement.
15 Si madame Normandeau est là, tu pourras faire ton
16 plaidoyer à madame Normandeau puis qui, je suis
17 sûr, comprendra... comprendra ton point de vue.
18 Mais tu auras la chance de t'exprimer. » Il aurait
19 pu le faire directement en appelant puis avoir un
20 rendez-vous au cabinet, mais comme... comme c'était
21 un ami, bien c'est exactement comme ça que ça s'est
22 passé et par la suite, le... il y a eu... il y a eu
23 une lettre qui lui donnait une subvention à la
24 hauteur de... pas de ses espérances, mais à une
25 hauteur...

1 Q. [785] Que ses contribuables pouvaient...

2 R. Pouvait absorber.

3 Q. [786] Pouvait absorber. Il est allé, finalement,
4 au cocktail?

5 R. Oui.

6 Q. [787] Donc, c'est vous qui l'avez invité?

7 R. Oui.

8 Q. [788] Qui a payé? Vous, mais est-ce que vous avez
9 été remboursé ou c'est Roche qui a payé?

10 R. Non, non, c'est moi, c'est moi, c'est à partir
11 de... de mes contributions à moi.

12 Q. [789] Donc, vous avez vous-même, dans le fond,
13 acheté un billet à mille dollars (1000 \$) pour...

14 R. C'est ça. Dans mes contributions...

15 Q. [790] Aussi bien avoir quelque chose au lieu
16 d'envoyer un chèque simplement.

17 (14:42:12)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [791] Êtes-vous en train de nous dire que vous avez
20 organisé ce cocktail-là? Parce que vous avez dit :
21 « S'il y a un cocktail de financement, je vais
22 t'inviter. »

23 R. Non, non. Bien inviter, parce que moi... moi, je
24 sollicitais des gens aussi, là.

25 Q. [792] Non, je comprends. Mais est-ce que le

1 cocktail était organisé?

2 R. Oui, oui, oui. Oui, oui, il était... il était en...
3 il était en... il y en avait un à chaque année.

4 Q. **[793]** Oui, mais c'est parce que vous... vous venez
5 juste de dire que vous lui avez dit : « S'il y a un
6 cocktail de financement, tu pourras la
7 rencontrer. »

8 R. Non, non, bien il y avait... il y avait un cocktail
9 de financement, là, j'aurais pas dû dire « si ». En
10 fait, j'aurais dû dire « Il y aura... il y a un
11 cocktail de financement. » Il y en avait un à
12 chaque année, « Donc, à ce moment-là, tu viendras,
13 tu viendras je t'inviterai. » C'est comme ça que ça
14 s'est passé, c'est très simplement.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[794]** Donc, ma question à l'origine était quelle a
17 été votre implication auprès de monsieur Lortie
18 dans le dossier Saint-Siméon. Je dois comprendre...
19 est-ce que je dois comprendre de votre réponse
20 qu'il y a eu aucun contact avec monsieur Lortie en
21 lien avec ce dossier-là?

22 R. Bien, le contact était fait directement avec madame
23 Normandeau au cocktail et il a pu y avoir par la
24 suite une demande de madame Normandeau vis-à-vis
25 l'appareil de la machine de régler le dossier. Ce

1 qu'il faut comprendre de madame Normandeau, c'est
2 quelqu'un, à partir du moment où quelqu'un la
3 contactait, réussissait à lui parler d'un dossier,
4 qui était, quand j'ai dit ce matin empathique,
5 alors c'était comme ça que ça se passait puis pour
6 elle, l'important, là, c'était pas la firme de
7 génie, là.

8 14:43:40

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[795]** Mais là je comprends bien que c'est vous qui
11 facilitez la rencontre du maire de Saint-Siméon
12 avec la ministre Nathalie Normandeau...

13 R. Au souper, au souper.

14 Q. **[796]** ... au souper et c'est aussi vous qui avez
15 payé le billet pour le maire de Saint-Siméon et
16 c'est également la firme Roche qui s'occupait de
17 l'assainissement des eaux de ce dossier-là avec
18 Saint-Siméon?

19 R. Bien en fait, c'est un mandat que Roche a depuis
20 très longtemps.

21 Q. **[797]** C'est ça.

22 R. Donc on est toujours dans des situations où
23 c'est...

24 Q. **[798]** Donc on s'entend que vos contacts privilégiés
25 ont grandement, avec la ministre et monsieur

1 Lortie, ont grandement favorisé le...

2 R. Je dirais pas « ont grandement favorisé », ont
3 permis au maire de venir expliquer à la ministre la
4 situation particulière de Saint-Siméon et par
5 conséquent, suivi d'une lettre au Ministère
6 expliquant que la réserve, parce qu'il y avait une
7 réserve d'argent puis c'était là-dessus...

8 Q. **[799]** Et augmenter le pourcentage aussi j'imagine?

9 R. Bien c'est sûr qu'à partir du moment où vous êtes
10 pas satisfait si c'est par exemple, quatre-vingts
11 pour cent (80 %) puis vous êtes pas satisfait par
12 rapport à quatre-vingt-quinze (95 %) à Saint-
13 Irénée, qu'il y a une analyse qui se fait en
14 quelque part pour être capable de supporter
15 l'augmentation de la subvention.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. **[800]** Donc je comprends que le maire en question,
18 c'est vous personnellement qui l'avez introduit
19 auprès de madame Normandeau?

20 R. Oh! bien en fait, tu sais, c'est pas compliqué, là.
21 Ces soupers-là, si vous avez cinquante (50)
22 personnes dans des tables de huit personnes, alors,
23 pendant deux heures, la ministre fait le tour de
24 chacune des tables puis il y a huit ou dix (10)
25 personnes à la table, un siège qui est réservé pour

1 la ministre qui vient passer dix (10) ou quinze
2 (15) minutes, alors, à la table, et c'est à ce
3 moment-là que le maire a pu discuter avec madame
4 Normandeau de son dossier.

5 Q. **[801]** O.K. Je vais reposer ma question. Ma question
6 est je pense assez simple. Est-ce que vous avez
7 introduit le maire auprès de madame Normandeau?

8 R. Oui. Bien oui, bien oui, bien oui.

9 Q. **[802]** Et donc je comprends que vous avez des
10 contacts avec le maire. Est-ce que monsieur, vous
11 avez parlé de monsieur Bergeron qui s'occupe de ce
12 projet-là?

13 R. Daniel, oui Daniel.

14 Q. **[803]** Oui, Daniel Bergeron. Est-ce que lui est en
15 contact? Est-ce que monsieur Côté, je crois qui est
16 son supérieur, est-ce qu'il vous contacte dans ce
17 dossier-là...

18 R. Non, non, non pas du tout. Daniel Bergeron a
19 effectivement sollicité mon avis sur la lettre que
20 le maire se proposait d'envoyer et ça a été suivi
21 d'un courriel me remerciant.

22 Q. **[804]** O.K. La lettre qu'il voulait envoyer après la
23 rencontre avec madame Normandeau j' imagine?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[805]** Pour faire état de la situation de façon plus

1 précise.

2 R. Oui, oui.

3 Q. **[806]** Donc juste pour clore le dossier Saint-
4 Siméon, monsieur Lortie, vous êtes pas intervenu
5 auprès de monsieur Lortie dans ce dossier-là?

6 R. Non.

7 Q. **[807]** Parce que le contact s'est fait directement
8 entre le maire puis la ministre.

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[808]** Projet de route aux îles.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[809]** Non, avant de passer...

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[810]** Oui, excusez-moi.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[811]** ... à cet autre projet de route-là...

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Q. **[812]** Allez-y.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[813]** ... il y a une chose que j'aimerais également
21 savoir. Vous avez dit plus tôt, cet avant-midi, que
22 quand une firme représente une municipalité...

23 R. Oui.

24 Q. **[814]** ... « tu t'attends à ce que la firme fasse
25 les représentations sur le plan technique »...

1 R. Technique.

2 Q. **[815]** ... « mais aussi sur le pourcentage à être
3 octroyé. »

4 R. Non, j'ai dit « politique ». Il me semble que j'ai
5 dit que tu fasses ton travail sur le plan
6 technique, ça me paraît évident, là...

7 Q. **[816]** Oui.

8 R. ... alors tomber sous le sens et...

9 Q. **[817]** Mais on parlait du pourcentage, du quatre-
10 vingts à quatre-vingt-quinze pour cent (80 %-95 %).

11 R. En fait, il me semble avoir dit, puis écoutez, là,
12 si c'est autre chose, je suis prêt à l'admettre,
13 mais il me semble avoir dit que c'était aussi sur
14 le plan d'une démarche politique mais le
15 pourcentage, c'est parce que...

16 Q. **[818]** Mais la démarche politique s'inscrivant dans
17 le pourcentage?

18 R. Non, bien en fait c'est que c'est dans la mesure où
19 si par exemple, vous êtes dans une situation où
20 c'est cinquante pour cent (50 %), soixante-six et
21 deux-tiers pour cent (66 2/3 %) puis que vous
22 intervenez en disant, bien c'est pas un seuil qui
23 permet à la municipalité, que la municipalité peut
24 se permettre compte tenu qu'il y a toujours
25 possibilité d'un referendum et que la journée où

1 c'est battu, bien vous pouvez pas procéder, donc,
2 par règlement. Donc c'est sûr qu'inévitablement, ça
3 peut finir par avoir une influence sur...

4 Q. **[819]** Le pourcentage à être octroyé.

5 R. Oui.

6 Q. **[820]** Alors c'est ça que j'aimerais savoir. Qui
7 donc, comment ça s'est fait chez Roche pour que le
8 pourcentage passe de quatre-vingts à quatre-vingt-
9 quinze pour cent (80 %-95 %) ?

10 R. Non, ça n'a pas... Bien, je ne pense pas savoir que
11 Saint-Siméon a eu quatre-vingt-quinze (95 %).

12 Q. **[821]** Ou d'augmenter le pourcentage?

13 R. D'augmenter? Bien, c'est Daniel Bergeron qui, sur
14 le plan technique, connaissant la municipalité, a
15 travaillé avec la Ville, qui était dans son mandat,
16 pour être capable d'arriver avec une justification
17 de l'augmentation de la subvention, donc, par
18 exemple, en parlant de, en parlant de ce qu'il y
19 avait comme travaux éventuellement prévus ou de
20 charges additionnelles à la municipalité, compte
21 tenu de la réserve qu'elle pouvait avoir.

22 Q. **[822]** Et Daniel Bergeron a parlé avec qui?

23 R. Avec le maire et avec les officiers de la
24 municipalité.

25 Q. **[823]** Oui, mais à qui du Ministère pour être

1 capable de?

2 R. Bien, au responsable, au responsable technique du
3 Ministère. La lettre du maire n'a pas été envoyée à
4 Daniel Bergeron. La lettre du maire a été envoyée
5 au Ministère.

6 Q. **[824]** Mais on s'entend que le Ministère avait été
7 alerté avant par vous?

8 R. Non. Non, non. Non, non. Non, non, je n'ai pas...
9 (14:29:18)

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[825]** Ce que veut dire madame la présidente, c'est
12 qu'il y avait déjà eu une rencontre introductive
13 entre la ministre et le maire qui précédait la
14 lettre.

15 R. En fait, c'est un dossier qui est sur plusieurs
16 années et qu'il y a eu actualisation des coûts.
17 Donc, c'est sûr que le Ministère était au fait du
18 dossier de Saint-Siméon bien avant la rencontre, la
19 rencontre de monsieur le maire avec madame
20 Normandeau. Parce que ce que je comprends, c'est
21 que, à l'époque, il y avait déjà une lettre qui
22 indiquait un pourcentage, qui venait du Ministère.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[826]** Et lors de ce cocktail-là, c'est aussi une
25 occasion pour parler, comme vous dites, de

1 l'actualisation des coûts d'un point de vue
2 politique?

3 R. En fait, non, ce que je vous dirais, c'est, ce que
4 ça permet un maire, ce que ça permet un maire,
5 c'est d'avoir une prise de contact avec l'ultime
6 décideur, la personne qui décide, puis de
7 sensibiliser à sa problématique de lui au niveau de
8 son village ou sa municipalité. Et par la suite,
9 bien, la lettre, elle, va venir donner de
10 l'explication. Parce qu'il ne faut pas penser que,
11 dans ce genre de soirée-là, que vous avez le temps
12 de régler des dossiers. Vous abordez un dossier.
13 Vous allumez une lumière. Et c'est la lettre qui a
14 fait la différence, qui a fait la suite.

15 Q. [827] Bien, la lettre et votre carte de visite?

16 R. Bah! C'est peut-être me donner beaucoup trop de
17 pouvoir par rapport au réel. Mais l'élément
18 déclencheur d'une révision du dossier, à la lumière
19 de nouvelles informations, est très certainement la
20 rencontre du maire avec madame Normandeau.

21 Q. [828] Mais votre présence et vos liens, tant avec
22 monsieur, notamment avec monsieur Lortie, sont
23 importants quand il s'agit d'aller rencontrer
24 madame Normandeau?

25 R. Le cocktail de financement est là. Donc madame

1 Normandeau est là, et je suis là.

2 Q. **[829]** Oui, mais si vous n'êtes pas là pour
3 l'introduire directement et faire le trait d'union,
4 ça va plus mal?

5 R. Pas dans une soirée comme celle-là. C'est qu'il y a
6 certainement d'autres exemples où des gens se sont
7 présentés puis...

8 Q. **[830]** Mais vous êtes le facilitateur?

9 R. Ah, bien, dans le cas de Saint-Siméon, je pense
10 qu'on peut dire oui. Le nier serait nier
11 l'évidence. C'est sûr que c'est moi qui ai
12 introduit monsieur le maire. Puis en réalité, s'il
13 avait demandé, s'il avait fait une demande d'une
14 rencontre, il aurait fini par en avoir une. Alors,
15 la ministre des Affaires municipales...

16 Q. **[831]** Mais ça aurait pu prendre beaucoup plus de
17 temps, puis le dossier aurait pu être en dessous.

18 R. Oui. Bien, ça aurait pu, ça aurait pu. C'est
19 hypothétique. Ça aurait pu être aussi rapide. Parce
20 qu'un ministre des Affaires municipales qui reçoit
21 une demande d'un maire, et en particulier madame
22 Normandeau, fait en sorte que ça puisse se régler
23 assez rapidement.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[832]** Monsieur Côté, vous avez dit tout à l'heure

1 que le dossier était déjà activé depuis longtemps,
2 qu'il y avait déjà eu une lettre avec son
3 pourcentage, il était juste insatisfait du
4 pourcentage. Donc, si, suite à votre dernière
5 réponse, madame Normandeau aurait dû directement
6 régler le dossier, mais c'est seulement une fois
7 votre intervention, votre présentation du maire à
8 madame Normandeau que, là, à ce moment-là, il
9 semble que les choses ont débloquent?

10 R. La lettre de la Municipalité expliquant sa
11 situation financière, l'utilisation de la réserve,
12 de la réserve que la Municipalité avait...

13 Q. **[833]** Oui.

14 R. ... pour d'autres besoins prévus faisait en sorte
15 que sa capacité financière à absorber ce que les
16 premières analyses recommandaient, ce n'était pas
17 possible. Donc, c'est ça qui a enclenché le
18 processus.

19 Q. **[834]** Et, ça, le maire n'avait pas eu l'occasion
20 auparavant d'expliquer la situation? Si je me fie à
21 vos réponses, il y a pas eu de changement, c'est
22 juste que vous lui avez montré comment faire.

23 R. Non.

24 Q. **[835]** Vous l'avez introduit auprès de la ministre
25 et les choses après ça ont pu débloquent...

1 R. Non, en cours...

2 Q. [836] ... une fois qu'il a envoyé sa lettre.

3 R. C'est ça. En cours de route, il y a toujours des...
4 des besoins additionnels ou nouveaux qui arrivent
5 au niveau des municipalités soit par une ordonnance
6 venant du gouvernement, peu importe le ministère,
7 et qui vont à la charge de la municipalité. Ce qui
8 fait qu'à un moment donné les situations changent
9 et évoluent. Et quand ça... et lorsque ça prend un
10 certain temps avant de... je pense que c'est
11 monsieur Côté qui a expliqué qu'un dossier pouvait
12 prendre jusqu'à cinq ans et que les chiffres sont
13 pas toujours nécessairement actualisés, on l'a
14 vu... on en a vu dans le passé, bien, il y a une
15 pression additionnelle qui se fait. C'est que si
16 vous avez un projet qui coûtait hier deux millions
17 (2 M\$) et qu'on vous donne un niveau de subvention
18 qui vous permet, comme capacité municipale, de
19 régler votre dossier et que l'inflation fait en
20 sorte qu'il s'ajoute au coût l'inflation ou des
21 coûts de cinq cent mille dollars (500 000 \$), la
22 partie... si vous chargez à Saint-Siméon, par
23 exemple, une obligation de deux cent mille dollars
24 (200 000 \$) de plus pour un projet comme celui-là,
25 là la capacité de payer de Saint-Siméon est

1 atteinte et vous devez être capable de trouver
2 d'autres sources ou une modification de la
3 subvention gouvernementale pour être capable de
4 faire face à vos besoins.

5 Q. **[837]** Mais, la problématique à l'origine, c'était
6 que le voisin a eu quatre-vingt-quinze pour cent
7 (95 %), alors que, moi, j'ai eu quatre-vingts pour
8 cent (80 %). C'était ça la problématique.

9 R. Oui, il y a ça aussi, aussi.

10 Q. **[838]** À l'origine, c'était pas une question de
11 coûts, c'est une question de « lui, il a eu quatre-
12 vingt-quinze (95 %), je devrais avoir quatre-vingt-
13 quinze (95 %) aussi. »

14 R. Ça peut être les deux. Ça peut être les deux parce
15 que, en fait, que ce soit quatre-vingt-quinze
16 (95 %) ou quatre-vingt-sept (87 %), si vous avez
17 des augmentations importantes de coûts de travaux,
18 inévitablement ça se répercute sur votre compte de
19 taxe.

20 Q. **[839]** À cinq ou vingt pour cent (5 %-20 %)...

21 R. À cinq ou...

22 Q. **[840]** ... parce qu'on est...

23 R. À cinq ou vingt (5 %-20 %).

24 Q. **[841]** C'est parce que quand vous nous parlez du
25 dossier - et je vous laisse aller avec ce dossier-

1 là, vous me dites que c'est une question de
2 pourcentage, c'est une question de pourcentage. Et
3 là vous nous sortez le fait que « bien, c'est une
4 question peut-être de budget aussi. »

5 R. Les deux, les deux, les deux puis quand j'ai parlé
6 de pourcentage, c'était... c'était, en fait, le
7 principe d'une municipalité comparable, en termes
8 de... de capacité financière, une avait quatre-
9 vingt-quinze (95 %), puis ça a été... ça a été le
10 début de l'interrogation.

11 Q. **[842]** D'accord. Donc, dans ce dossier...

12 R. Mais....

13 Q. **[843]** Oui.

14 R. ... je suis convaincu que le dossier s'est pas
15 régulé à quatre-vingt-quinze (95 %), c'est
16 probablement un pourcentage différent qui a été
17 donné, en bas de quatre-vingt-dix (90 %).

18 Q. **[844]** Donc, monsieur Bergeron, lui, n'aurait...
19 compte tenu que c'est son champ d'activités aussi,
20 il n'était pas en mesure d'expliquer au maire
21 directement « bien, voici, pour avoir quatre... »
22 expliquer ce que vous avez expliquez. Monsieur
23 Bergeron, je comprends qu'il devait être en mesure
24 de le faire, c'est son travail.

25 R. Bien, c'est lui... c'est lui qui m'a fait

1 l'explication.

2 Q. **[845]** O.K. Mais, il n'avait pas jugé bon de la
3 faire directement au maire avant?

4 R. Bien, c'est là que le maire... le maire a
5 demandé... Parce que ce qu'il faut comprendre,
6 quand vous arrivez dans une municipalité de huit
7 cents ou mille (800-1000) habitants, le maire... le
8 maire qui peut gagner cinq... cinq mille ou six
9 mille dollars (5 000 \$-6 000 \$) par année, en plus
10 t'es préfet, donc un gars très dévoué à sa
11 communauté, ils ont pas... le support technique
12 pour être capable de faire... de monter...

13 Q. **[846]** À l'interne vous voulez dire?

14 R. Oui, oui.

15 Q. **[847]** Mais, c'est pour ça qu'ils engagent une firme
16 externe comme Roche.

17 R. C'est ça. C'est ça. Et ça a été le cas de Daniel
18 qui a certainement eu des discussions avec monsieur
19 le maire avant même... avant même que monsieur le
20 maire me contacte, ça, c'est sûr.

21 Q. **[848]** Mais, ce que j'essaie juste de... de rendre
22 compatible votre histoire. Vous me dire que « le
23 maire me contacte parce qu'il y a un problème de
24 pourcentage en comparaison avec la ville voisine
25 qui est comparable. » Après ça, vous me dites que

1 Daniel Bergeron qui... à moins que vous me dites
2 que c'est un incompétent, ce qui me surprendrait,
3 mais c'est quelqu'un de chez Roche...

4 R. Pas du tout.

5 Q. **[849]** ... qui travaille, que son travail, c'est de
6 faire de tel genre de projet et d'aller chercher
7 des subventions. Donc, je cherche à comprendre
8 pourquoi c'est tout simplement pas monsieur
9 Bergeron qui explique ça au maire et que ça prend
10 votre intervention. Et un début de réponse que vous
11 me donnez, c'est que « monsieur Bergeron m'a
12 expliqué ça. » Alors...

13 R. Non, non. Non, non. Non, non.

14 Q. **[850]** ... pourquoi que, puisque c'est le client de
15 monsieur Bergeron, il le dit pas directement au
16 maire qu'il faut absolument passer par vous pour
17 rencontrer ultimement la ministre?

18 R. Non, non. Non, absolument pas. Non, donc...
19 absolument pas. Monsieur Bergeron, il est quelqu'un
20 de très compétent, dédié à ses dossiers et il fait
21 le travail pour la municipalité. Ce que monsieur
22 Bergeron a fait auprès du maire, il a effectivement
23 expliqué au maire « voici les démarches et le
24 pourcentage » et le maire dit à Bergeron « avec un
25 pourcentage comme celui-là, c'est impossible de

1 passer un règlement d'emprunt. » Alors, donc à ce
2 moment-là, il faut trouver le moyen, et l'analyse
3 qui se fait de ce que monsieur Bergeron me dit, à
4 ce moment-là, c'est sur des éléments qui au niveau
5 de la municipalité font en sorte que la charge à
6 venir va réduire la capacité de Saint-Siméon de
7 payer... de payer ce qui est souhaité par le
8 Ministère à ce moment-là et que c'est un des
9 arguments qui devraient être... qui devraient être
10 faits. Et ce qu'a souhaité monsieur le maire, c'est
11 que Daniel m'en parle parce que supposément, dans
12 le passé, j'avais la capacité et j'ai réglé des
13 dossiers que je vous ai évoqués tantôt et je
14 pourrais en évoquer d'autres, là, dossiers au
15 niveau de Charlevoix puis que je pouvais être
16 quelqu'un qui allait amener la voix ou la solution.
17 C'est comme ça que ça se passait. Très simplement.
18 (14:58:21)

19 Q. **[851]** Simplement parce que vous avez les bons
20 contacts.

21 R. D'abord la connaissance, ensuite la volonté.

22 Q. **[852]** Oui, mais monsieur Bergeron aussi il l'avait,
23 la connaissance.

24 R. Oui, il avait la volonté...

25 Q. **[853]** Puis monsieur Bergeron avait la volonté

1 aussi.

2 R. ... la volonté aussi puis...

3 Q. **[854]** Alors donc, la seule différence...

4 R. Il avait des connaissances parce que monsieur
5 Bergeron était au souper.

6 Q. **[855]** Était?

7 R. Au souper. Au cocktail.

8 Q. **[856]** Oui, mais la grande différence c'est que
9 c'est vous qui avez été capable d'être l'élément
10 déclencheur ou enclencheur pour que tout ce
11 processus-là aille de l'avant.

12 R. De révision.

13 Q. **[857]** Comme vous dites, régler la solution...
14 trouver la solution.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Q. **[858]** Au prin...

17 R. Je suis pleinement convaincu que les gens de Saint-
18 Siméon sont pas malheureux de mon intervention.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[859]** C'est pas là la question.

21 R. C'est ma consolation.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[860]** Printemps deux mille huit (2008), projet de
24 route avec le ministère des Transports... le
25 ministère des Transports du Québec aux Îles-de-la-

1 Madeleine. André Côté vous demande d'intervenir
2 auprès de Jean-Louis Loranger? Est-ce que ça vous
3 dit quelque chose?

4 R. Non.

5 Q. **[861]** Et que vous lui dites que, dans la semaine du
6 dix (10) mars deux mille huit (2008), vous avez un
7 souper avec monsieur Jean-Louis Loranger et que
8 vous êtes censé lui parler?

9 R. J'ai pas souvenir. J'ai pas souvenir.

10 Q. **[862]** La question de monsieur Côté était de savoir
11 si la Municipa... aurait été de savoir si la
12 Municipalité avait demandé un protocole de
13 réalisation. Il voulait que vous vous informiez
14 auprès de monsieur Jean-Louis Loranger pour voir
15 s'il y avait un protocole de réalisation, printemps
16 deux mille huit (2008)?

17 R. J'ai pas souvenir de ce... J'ai pas souvenir de ça.

18 Q. **[863]** Est-ce que c'est possible que vous ayez soupé
19 ou contacté monsieur Jean-Louis Loranger pour
20 pouvoir savoir si, effectivement, la Municipalité
21 avait demandé un protocole de réalisation pour les
22 travaux?

23 R. J'ai... honnêtement, non, j'ai pas de souvenir de
24 ce... Pour les Îles-de-la-Madeleine?

25 Q. **[864]** Oui. Votre souvenir, vous l'avez répondu. Je

1 vous demande si c'est... On n'a pas de souvenir,
2 donc on va essayer d'avoir l'information la
3 meilleure possible dans les circonstances. Est-ce
4 que c'est possible qu'André Côté vous ait demandé
5 d'intervenir auprès de Jean-Louis Loranger pour
6 avoir de l'information?

7 R. J'ai pas souvenir. C'est la seule réponse que je
8 puisse vous donner. Si j'avais un souvenir, je vous
9 le dirais.

10 Q. **[865]** Mais ce que je demande c'est : est-ce que
11 c'est possible? Par exemple, si quelqu'un me
12 demande : « Est-ce qu'on est allés manger ensemble
13 une fois? », la réponse c'est non, (inaudible).

14 R. « Possible » c'est (inaudible).

15 Q. **[866]** Est-ce que c'est possible...

16 R. Je peux pas répondre à une hypothèse.

17 Q. **[867]** Quand je vous demande si c'est possible, est-
18 ce que c'est quelqu'un, Jean-Louis Loranger, avec
19 lequel vous pourriez le contacter pour lui demander
20 l'information ou aller souper avec de temps à
21 autre? C'est ça que je veux savoir si c'est
22 possible. Parce que des personnes qui se sont
23 jamais vues, qui ne se connaissent pas, on peut
24 dire : « Bien, c'est impossible qu'on est déjà
25 allés manger ensemble. » Mais des personnes qui se

1 connaissent un tant soit peu, c'est possible. Je
2 veux savoir si c'est une possibilité?

3 R. Ce que je vous ai dit hier, lorsque vous m'avez
4 posé une question sur monsieur Loranger, c'est que
5 monsieur Loranger a été... du temps que j'étais à
6 Charlesbourg, un électeur de Charlesbourg. Donc...
7 et un employé du ministère des Transports. Donc,
8 monsieur Loranger, à cette période-là, j'imagine,
9 était directeur régional à Rimouski. Est-ce que
10 c'est possible que j'aie parlé à monsieur Loranger?
11 C'est possible que j'aie parlé à monsieur... mais
12 j'ai pas de souvenir de... précis.

13 Q. **[868]** Donc, vous vous souvenez pas avoir dit à
14 monsieur André Côté que, dans la semaine du dix
15 (10) mars, vous deviez souper avec lui pour
16 (inaudible) notamment de savoir?

17 R. En deux mille huit (2008), ça?

18 Q. **[869]** Oui, printemps deux mille huit (2008). Mars
19 deux mille huit (2008). La semaine du dix (10) mars
20 deux mille huit (2008), monsieur Côté vous demande
21 de savoir si... vous aurait demandé de savoir si la
22 Municipalité avait demandé un protocole de
23 réalisation dans le dossier...

24 R. Non, (inaudible) pas.

25 Q. **[870]** Ça vous dit rien?

1 R. Non.

2 Q. **[871]** Cap-aux-Meules. Cap-aux-Meules, Fatima, est-
3 ce que vous êtes intervenu dans ce dossier-là?

4 R. Non.

5 Q. **[872]** D'aucune façon?

6 R. Pas de...

7 Q. **[873]** Ni auprès de monsieur Lortie ni auprès de
8 madame Normandeau?

9 R. En quelle année, ça?

10 Q. **[874]** Cap-aux-Meules c'est dans les mêmes années.

11 R. Honnêtement, non, je me... je me souviens pas, là.
12 J'ai pu avoir une communication d'André Côté
13 faisant état de... de ses démarches mais j'ai
14 pas... j'ai pas souvenir. C'est parce que le
15 principe... le principe de ça c'est qu'à partir du
16 moment où il y avait... il y a un député, en
17 surcroît du Parti libéral, je pense qu'ils font
18 leur travail. Donc... Y compris du PQ, je peux pas
19 dire que les députés péquistes font pas leur
20 travail, ça serait mentir. Chacun de ces milieux-
21 là, t'as pas le choix, de toute façon, à... les
22 députés de ces circonscriptions-là sont... sont...
23 passez-moi l'expression, sont au batte
24 quotidiennement sur une multitude de dossiers, donc
25 ils s'occupent de leur affaire.

1 Q. [875] Est-ce que vous êtes intervenu dans d'autres
2 dossiers auprès de monsieur Lortie, là?

3 R. J'ai probablement... probablement dans le dossier
4 de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Mais dans ce cas-là,
5 c'était pas Roche. C'était Pluritec.

6 Q. [876] Qui est une autre...

7 R. Trois-Rivières.

8 Q. [877] Une entreprise?

9 R. En génie.

10 Q. [878] Est-ce que vous êtes partenaire, associé?
11 Pourquoi cette entreprise-là?

12 R. Bien, parce que Roche a une participation
13 minoritaire dans... dans Pluritec.

14 Q. [879] Donc, vous avez fait le même genre
15 d'intervention auprès de monsieur Lortie?

16 R. Savoir où était le dossier.

17 Q. [880] O.K. Puis monsieur Lortie vous a répondu?

18 R. Oui. Je pense que... je pense que le dossier était
19 en voie de règlement ou... ou a pas été réglé, là.

20 Q. [881] Est-ce qu'on peut prendre pour acquis que la
21 proximité que vous avez avec monsieur Lortie fait
22 en sorte que bien que ce soit, selon vous toujours,
23 là, des informations publiques, là, au sens où on a
24 pu le définir tout à l'heure, que votre proximité
25 et que le fait que vous pouvez prendre le téléphone

1 et l'appeler directement peut vous avantager par
2 rapport à une autre firme qui a pas cette
3 proximité-là, qui va peut-être obtenir
4 l'information, mais peut-être après deux, trois,
5 quatre jours, une semaine, bref, dans un délai
6 peut-être moins rapide que vous, qui appelez
7 directement monsieur Lortie qui s'enquiert, à ce
8 moment-là, de votre demande?

9 R. Je vous dirais que lorsqu'on regarde les deux
10 principaux compétiteurs dans l'est du Québec, BPR
11 et Roche, à ce que je sache, si c'est pas un, c'est
12 l'autre. Donc, je crois quatre-vingt-dix pour cent
13 (90 %) des dossiers, je pense, étaient à... à ces
14 deux firmes, à ces deux firmes-là dans l'est du
15 Québec. Donc, et c'est pas moi qui faisais de la
16 représentation pour BPR, mais j'imagine que les
17 gens de BPR ont pu vous dire que...

18 Q. **[882]** Mais vous savez que BPR a fait des
19 représentations directes?

20 R. Non, non, je dis... j'imagine que BPR, si vous les
21 avez interrogés, ont pu... ont pu vous dire
22 qu'ils...

23 Q. **[883]** Mais on s'en tient à vous, là.

24 R. C'est parce que vous avez posé la question de
25 Charles Meunier.

1 Q. **[884]** Bien là, ça fait quelques questions dans un
2 autre sujet.

3 R. Non, non, je comprends, mais Charles Meunier était
4 chez BPR.

5 Q. **[885]** Oui, oui.

6 R. O.K. C'est beau. C'est tout.

7 Q. **[886]** Mais ma question demeure, là. Ma question,
8 est-ce qu'on peut considérer que vous allez
9 obtenir, compte tenu de votre proximité avec
10 monsieur Lortie, que vous allez être en mesure
11 d'obtenir de l'information plus rapidement qu'une
12 autre personne qui a peut-être pas cette proximité-
13 là, cette connaissance-là de monsieur Lortie?

14 R. Je vais obtenir de l'information certainement si
15 moi je m'enquiers de l'information, alors que pour
16 d'autres personnes, je peux pas répondre. Je vais
17 répondre pour moi, oui, je peux avoir de
18 l'information.

19 Q. **[887]** Est-ce qu'on peut prendre... est-ce que je
20 peux... est-ce que monsieur Lortie retournait vos
21 appels promptement ou il prenait des fois deux,
22 trois, quatre jours, deux semaines avant de
23 répondre?

24 R. Ah, écoutez, deux semaines, là, ça m'aurait...

25 Q. **[888]** Bien c'est pour ça, vous me parlez une à deux

1 fois par semaine, donc j'imagine...

2 R. Et ça vous surprendrait que je vous dise que oui,
3 effectivement, ça prenait deux semaines, là. Il
4 faudrait que je sois en vacances. Mais non, les
5 retours venaient assez...

6 Q. [889] Est-ce qu'on appelait sur son cellulaire
7 directement puis : « Bruno, dans tel dossier, tu
8 peux-tu revérifier telle (inaudible)? »

9 R. Ah, il n'y a pas eu... il n'y a pas eu autant de...
10 autant de dossiers que vous pouvez prétendre. Il y
11 a eu beaucoup de discussions politiques entre...
12 entre lui et moi, de stratégies, d'information et à
13 la fois aussi du commérage sur le plan... sur le
14 plan politique.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [890] « Stratégies », vous voulez dire quoi?

17 R. Stratégies politiques. Pas de dossiers, de
18 stratégies de... de positionnement du Parti... du
19 Parti libéral, de... d'actions... d'actions
20 réactions en termes de... d'événements pas reliés
21 aux Affaires municipales mais davantage reliés à la
22 politique elle-même.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Q. [891] Aux îles, toujours, il y a eu deux... il y
25 avait deux projets dans l'air, toujours dans cette

1 époque-là de deux usines dans deux municipalités
2 différentes. Est-ce que vous avez été sollicité par
3 André Côté pour intervenir dans ces deux dossiers-
4 là?

5 R. Je... je... à un moment donné, j'ai vu passer un
6 courriel d'André relativement à un dossier des
7 îles, mais particulièrement, si ma mémoire est
8 fidèle, particulièrement pour des bouts de réseau.
9 Pour un dossier de bouts de réseau.

10 Q. **[892]** Réseau aqueduc?

11 R. De... de traitement des eaux. Parce que...

12 Q. **[893]** D'égouts?

13 R. ... en fait, vous êtes... lorsqu'il y a une
14 concentration, vous allez dans des systèmes
15 conventionnels. Mais lorsque les gens sont
16 éloignés, il y a des alternatives moins coûteuses
17 pour l'état pour être capable de rendre le même
18 service aux résidences isolées. Donc, ce que
19 j'avais compris de la démarche à l'époque d'André,
20 c'était cette préoccupation-là qu'il y avait aux
21 îles et qui était celle du maire et du conseil
22 municipal, de tenter de trouver une solution à
23 moindre coût tout en réussissant à traiter les
24 eaux. C'était un peu ça qui... c'était un peu ça
25 qui m'intéressait.

1 Q. **[894]** O.K. Donc, je dois comprendre que vous
2 avez... il y a eu une intervention?

3 R. Sur cet aspect-là.

4 Q. **[895]** Seulement?

5 R. Oui.

6 Q. **[896]** Pas rien d'autre?

7 R. Non. Et l'intérêt, à ce moment-là, venait pas
8 principalement de Roche quant à son questionnement
9 vis-à-vis moi, mais davantage sur la technologie de
10 Premier Tech, donc tous les systèmes Ecoflo qui
11 sont construits à Rivière-du-Loup et qui sont
12 implantés à une technologie qu'a développé Premier
13 Tech, comme Bionest l'a fait au niveau de
14 Shawinigan et qui règle une bonne partie de tous
15 les problèmes à un coût moindre.

16 Q. **[897]** Je crois que vous siégez d'ailleurs sur le
17 conseil de Premier Tech?

18 R. Oui, oui, oui.

19 Q. **[898]** Il y a certains témoins qui sont venus nous
20 parler, là, de deux candidats du Parti libéral à
21 l'élection de décembre deux mille huit (2008),
22 monsieur Georges Mamelonet et Germain Chevarie. Ils
23 nous ont dit que Roche, pas nécessairement
24 personnellement, mais a été le porteur de ballon si
25 on veut, que Roche a financé avec l'aide de ses

1 amis, cinq mille dollars (5 000 \$) pour chacun des
2 deux candidats. Est-ce que vous avez été mis au
3 courant, est-ce que vous avez été informé de
4 cette...

5 R. J'ai appris ça par la divulgation des
6 perquisitions.

7 Q. [899] Qu'est-ce que vous voulez dire?

8 R. Bien il y a eu des perquisitions.

9 Q. [900] Oui, oui, ça, non je le sais. Qu'est-ce que
10 vous voulez dire « J'ai appris ça au moment »?

11 R. Bien c'est parce qu'en fait, il y a eu, c'est...
12 vous appelez ça dénonciation je pense, là...

13 Q. [901] Ah! l'affidavit à l'appui des demandes de
14 perquisition?

15 R. Oui, c'est là que j'ai pu prendre connaissance de
16 ces faits allégués.

17 Q. [902] Pas avant?

18 R. Non.

19 Q. [903] Jamais? C'est donc, la première fois, c'est
20 lorsque vous prenez connaissance de l'affidavit
21 caviardé à l'appui des mandats de perquisition que
22 vous dites, ah! O.K. Il y a eu un financement de
23 monsieur Mamelonet et de monsieur Chevarie.

24 R. Et ça m'a rappelé un courriel qu'André Côté m'avait
25 envoyé.

1 Q. **[904]** O.K.

2 R. À l'époque, indiquant que... Je pense que c'était
3 pas à moi, j'étais en copie, je pense que j'étais
4 en copie sur le courriel.

5 Q. **[905]** On peut le regarder. Madame Morin, qui est en
6 relève à madame Blanchette qui rentre. Alors
7 Mesdames, le courriel 163P-1793, s'il vous plaît.
8 Donc, on peut peut-être descendre en bas, on va
9 faire encore une fois le... on l'a déjà fait, mais
10 pour les fins de votre témoignage. Là c'est
11 monsieur Henri Ouellet. Qui est Henri Ouellet?

12 R. Bon, ça va me permettre de vous éclairer, là. C'est
13 au conseil d'administration de Premier Tech d'il y
14 a deux semaines ou trois semaines, suite à la
15 divulgation de cette information-là sur la place
16 publique...

17 Q. **[906]** Oui.

18 R. ... que la question est venue. Monsieur Ouellet
19 étant présent au conseil d'administration de
20 Premier Tech, avait été interpellé et la direction
21 lui a demandé si ce qui était allégué là avait été,
22 avait eu des suites. Et la politique très claire de
23 Premier Tech, et ça fait vingt (20) ans que je suis
24 sur le conseil d'administration, c'est aucune,
25 aucune contribution politique. Donc... et la

1 question qui a été posée à monsieur Ouellet à ce
2 moment-là, puis je peux en témoigner, j'étais
3 présent au moment où il a eu la réponse, et c'était
4 son patron qui lui posait la question, c'est « J'ai
5 eu ce courriel-là. J'étais en France », d'ailleurs
6 c'est ce que le télégramme indique...

7 Q. [907] Oui.

8 R. ... « et je n'ai jamais donné suite à cette
9 invitation. » Donc ce que je comprends de tout ça
10 après l'avoir vu c'est que André, dans les
11 démarches habituelles pour tenter de solutionner sa
12 problématique de trouver cinq mille dollars
13 (5 000 \$), fait appel à son réseau de contacts - à
14 son réseau de contacts - et comme André a été à
15 Rimouski de quatre-vingt-quat... à Rivière-du-Loup,
16 pardon, de quatre-vingt-quatorze (1994) à deux
17 mille cinq (2005), donc possiblement en contact
18 avec Henri Ouellet à l'occasion chez Premier Tech,
19 est allé dans son circuit de connaissances, dans
20 son réseau, pour tenter d'avoir des sous. Donc, il
21 n'y a pas eu de suite à ça.

22 Q. [908] O.K. Mais ma question n'était pas du tout
23 celle-là.

24 R. Oui, oui.

25 Q. [909] C'était qui est Henri Ouellet?

1 R. Oui, oui, c'est ça.

2 Q. [910] Donc je comprends que c'est le président du
3 conseil d'administration...

4 R. Non, non, non. C'est pas président du conseil
5 d'administration. C'est un président d'une unité
6 d'affaire...

7 Q. [911] De chez Premier Tech.

8 R. ... de chez Premier Tech.

9 Q. [912] Donc on voit ici, parce que ma question n'est
10 pas à savoir si Premier Tech a effectivement
11 obtentionné à la demande, ou répondu à la demande
12 de monsieur Côté. Si on peut descendre, donc on
13 fait un peu, là, monsieur Côté, là, fait un peu...
14 bien il l'a expliqué, là, oh! pas descendre, on
15 peut remonter un peu, oui, donc explique les
16 différents dossiers justement qui progressent :
17 Cloridorme, les Îles-de-la-Madeleine, ça va. Et au
18 dernier paragraphe, André Côté écrit :

19 Mamelonnet et Chevarie sont en avance
20 dans Gaspé et aux Îles. On me demande
21 de les aider (bien sûr) et je dois
22 leur trouver 5000 chacun. Je sollicite
23 ta collaboration pour 1000 pour Gaspé
24 et 1000 pour les Îles, et me
25 débrouillerai pour le reste.

1 Si on descend un peu pour se rafraîchir la
2 mémoire :

3 Il faudrait 2 chèques personnels de
4 1000\$...

5 et là il rappelle le crédit d'impôt

6 faits au nom du parti libéral. Le hic
7 c'est que la campagne prend fin
8 lundi...

9 parce que le courriel est envoyé le quatre (4)
10 décembre, donc quatre jours avant la campagne, et
11 là il demande, il compte sur la bonne collaboration
12 et il vous trouve chanceux effectivement, comme
13 vous le disiez, d'être en France,

14 plutôt qu'au Québec avec une gang de
15 politiciens qui te courent après.

16 pour reprendre son libellé. Et si on va en haut du
17 document, pardon, là, effectivement, on comprend
18 qu'André Côté vous dit : « Pour ton info. »

19 R. Oui.

20 Q. **[913]** Puis il vous dit : « Yves Gaudreau m'a
21 téléphoné, et tout est organisé. » Et vous dites :
22 « Plus limpide que cela, tu meurs. » Pourquoi vous
23 écrivez ça?

24 R. Bien, plus limpide, la demande.

25 Q. **[914]** Juste une question bien libre. Est-ce qu'il y

1 a une espèce de ton d'ironie aussi à l'effet que
2 vous avez mis ça par écrit, puis c'est assez clair
3 maintenant qu'il y a du financement sectoriel?

4 R. Non, non. Non, c'est plus que la demande est... Tu
5 ne peux pas être plus clair que ça.

6 Q. **[915]** Puis une autre question. Une curiosité encore
7 une fois. « Yves Gaudreau m'a téléphoné, et tout
8 est organisé. » Qui est Yves Gaudreau?

9 R. Yves Goudreau, dans ce cas-ci, je connais un Yves
10 Goudreau qui travaille chez Premier Tech, mais
11 aucune idée de ce que ça signifie. C'est à lui
12 qu'il faudrait le demander.

13 Q. **[916]** Donc, le seul Yves Goudreau - parce que ce
14 n'est pas Gaudreau, c'est Goudreau, à moins qu'il
15 ait fait une erreur de frappe - vous dites, le seul
16 que vous connaissez, c'est qu'il travaille chez
17 Premier Tech?

18 R. Oui.

19 Q. **[917]** Et quand quelqu'un travaille chez Premier
20 Tech, là on s'entend, dans le contexte, André Côté
21 vous transmet un courriel dans lequel il dit : « Ça
22 me prend deux chèques de mille dollars (1000 \$). »
23 Il vous le transfère « pour ton info ». Donc pour
24 votre information. Et il rajoute après : « Yves
25 Gaudreau (qui est chez Premier Tech) m'a téléphoné,

1 et tout est organisé. » Ça ne serait pas, tout est
2 organisé relativement avec les deux chèques en
3 question?

4 R. Non, non. Non. La directive chez Premier Tech est
5 assez claire, très, très, très claire.

6 Q. **[918]** Ça, je comprends, la directive. Mais il y a
7 les règles. Et on peut voir depuis le début de nos
8 travaux que, malgré les règles, il y a certaines
9 personnes qui ne le suivent pas.

10 R. Je peux vous dire que, dans le cas de Premier Tech,
11 les règles sont suivies.

12 Q. **[919]** O.K. Vous êtes certain de ça? Vous vous fiez
13 à monsieur Henri Ouellet et sa réponse de la
14 semaine dernière?

15 R. Oui, mais devant un conseil d'administration. Ce
16 n'est pas Henri Ouellet qui a répondu à Marc-Yvan
17 Côté. C'est Henri Ouellet qui a répondu au conseil,
18 parce que...

19 Q. **[920]** Aux dirigeants?

20 R. Aux dirigeants, parce que Premier Tech était
21 irritée de cette situation-là.

22 Q. **[921]** Et donc, vous, quand vous me dites que
23 Premier Tech suit les directives et qu'il n'est pas
24 question d'aucune façon à ce qu'il y ait eu une
25 telle contribution...

1 R. Et ça implique aussi, même si je n'ai pas la
2 confirmation, de monsieur Goudreau, ça implique
3 aussi monsieur Goudreau dans la réponse que Premier
4 Tech fait.

5 Q. **[922]** Mais pour être si certain et convaincu, comme
6 vous semblez l'être, que Premier Tech n'a pas
7 accepté l'invitation d'André Côté, vous vous fiez
8 exclusivement sur la parole d'Henri Ouellet lors de
9 son adresse au conseil d'administration la semaine
10 passée?

11 R. C'est assez solennel, hein.

12 Q. **[923]** C'est la seule source...

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[924]** ... de votre affirmation?

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[925]** Vous personnellement lui avez-vous demandé à
17 monsieur Ouellet si, effectivement, il avait donné
18 suite et qu'il y avait eu deux chèques de faits de
19 la part de Premier Tech?

20 R. Bien, il était au conseil.

21 Q. **[926]** Oui, mais vous auriez pu lui parler après?

22 R. Non, non, non, pas du tout.

23 Q. **[927]** Donc, la seule information que vous avez,
24 c'est une déclaration au conseil?

25 R. C'est encore plus solennel devant le conseil

1 d'administration réuni que devant, devant deux
2 personnes.

3 Q. **[928]** On va aborder maintenant... Avant la pause,
4 j'espère pouvoir couvrir ce sujet-là. Il en restera
5 un seul au retour de la pause. Le financement au
6 niveau municipal. On l'a dit tout à l'heure. Est-ce
7 qu'on peut prendre pour acquis que la dynamique au
8 niveau du financement municipal n'est pas la même
9 qu'au provincial?

10 R. Oui.

11 Q. **[929]** Qu'au provincial... au municipal, pardon, et
12 je me fie à certains, je me base sur certains
13 témoignages, qu'on pourrait dire que
14 l'investissement est plus direct, c'est-à-dire que
15 je contribue et la chance d'avoir des contrats est
16 plus... la corrélation est plus directe? Est-ce que
17 vous êtes d'accord avec moi ou je suis dans
18 l'erreur?

19 R. Pour une certaine période...

20 Q. **[930]** Oui, pour une certaine période et dans
21 certaines municipalités. Je ne vous dis pas que
22 c'était partout comme ça.

23 R. Donc, si on prend comme année de référence deux
24 mille deux (2002)...

25 Q. **[931]** Oui.

1 R. ... où la Loi 106 est venue...

2 Q. **[932]** Venait juste d'être...

3 R. ... est venue régir l'octroi des contrats pour
4 vingt-cinq mille (25 000 \$) ou cent mille
5 (100 000 \$) et plus, que, dans la période
6 précédente, c'était du gré à gré. Donc, il est sûr
7 que, à ce moment-là, vous étiez dans une situation
8 où la relation pouvait être directe sur le plan de
9 l'engagement.

10 Q. **[933]** Donc fondamentale vu que c'est du gré à gré.
11 Donc, on a tout intérêt à être proche d'une
12 Municipalité compte tenu que c'est son bon vouloir
13 qui décide qui obtient le contrat?

14 R. Oui.

15 Q. **[934]** Pour les fins de l'enregistrement, je vois
16 que vous hochez de la tête, mais il faut quand même
17 dire oui.

18 R. Ils ne peuvent pas enregistrer l'opinement du
19 bonnet.

20 Q. **[935]** Malgré qu'il y a une vidéo. Mais bon, on va
21 se fier aux notes sténographiques. Pour des
22 municipalités, on pourrait dire, environnantes de
23 Montréal, est-ce que je me trompe en disant que,
24 moyennant une contribution de cinq à dix mille
25 dollars (5-10 000 \$), on peut avoir un pied dans

1 l'hôtel de ville dans la mesure où notre candidat
2 est élu?

3 R. On peut avoir la chance. Oui, effectivement.

4 Q. **[936]** On va parler de différentes municipalités et
5 après ça on parlera de Montréal puis on prendra la
6 pause. Donc, la façon dont... Bien, peut-être nous
7 expliquer comment ça fonctionnait puis après ça je
8 vous poserai des questions pour... plus suggestives
9 pour préciser des points. Donc, intimement avec
10 Gilles Cloutier dans la grande région de Montréal,
11 donc évidemment Rive-Sud et Rive-Nord incluses,
12 quelle était la...

13 R. J'aime moins « intimement » de ce temps-ci, avec
14 Gilles Cloutier. Vous avez dit « intimement avec
15 Gilles Cloutier. »

16 Q. **[937]** O.K. Mais, c'est parce que vous travailliez
17 avec monsieur Cloutier.

18 R. Oui, oui. O.K.

19 Q. **[938]** Pas besoin d'être intime, vous êtes en
20 relation. Et qu'il y avait un certain dynamisme
21 dans lequel - et je fais un portrait global...

22 R. Oui.

23 Q. **[939]** ... là, vous l'expliquerez en détail. Dans le
24 fond, c'est que monsieur Cloutier faisait du
25 démarchage...

1 R. Oui.

2 Q. **[940]** ... dans la grande région de Montréal et ça
3 inclut évidemment les deux rives, trouvait des
4 candidats aux élections potables, vous les
5 présentait à titre d'un peu de suggestion. Vous
6 les rencontriez puis après ça, bien, vous donniez
7 votre... votre accord, votre « imprimatur » et à ce
8 moment-là il y avait un financement qui est fait...
9 qui était fait auprès de ce candidat-là. Est-ce que
10 c'était un peu le modus operandi?

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[941]** O.K. Et donc... est-ce qu'il y a d'autres
13 choses à rajouter ou c'était vraiment la façon de
14 faire? Parce que je l'ai dépeint assez
15 grossièrement et...

16 R. Oui, oui. La seule différence que je... que
17 j'apporterais par rapport à ce qui a été dit, c'est
18 que l'individu, Gilles Cloutier, lui, il faisait
19 des clés en main. Roche ne faisait pas de clés en
20 main. Roche était interpellée par Cloutier...

21 Q. **[942]** D'accord.

22 R. ... au niveau du financement comme d'autres firmes
23 d'ingénierie ou des comptables ou des avocats ou...
24 peu importe ceux qui avaient affaire avec... avec
25 des municipalités.

1 Q. **[943]** O.K. Mais, la nuance, expliquez-nous la
2 nuance entre le fait que Roche fait simplement
3 contribuer et monsieur Cloutier? C'est qu'il va
4 chercher d'autres...

5 R. Oui.

6 Q. **[944]** Il est un peu multidisciplinaire ou
7 pluridisciplinaire. Il va... il va soutirer de tous
8 les gens, donc une firme d'avocats, une firme
9 d'architectes, une firme d'ingénieurs, un
10 entrepreneur...

11 R. Oui.

12 Q. **[945]** ... il fait contribuer tout le monde.

13 R. C'est ça.

14 Q. **[946]** Il donne une trentaine à quarante mille (30-
15 40 000 \$) puis donc... Et vous, quand il vous
16 sollicitait, c'était à titre de firme d'ingénierie.

17 R. Oui.

18 Q. **[947]** O.K. Et la hauteur des contributions était
19 environ de cinq à dix mille dollars (5-10 000 \$)?

20 R. Cinq... cinq mille (5 000 \$), de manière
21 exceptionnelle, dix mille... dix mille dollars
22 (10 000 \$).

23 Q. **[948]** Et contrairement au provincial où qu'on voit
24 que le... moi, je me fie à votre témoignage
25 toujours, que le financement se fait par chèque. Le

1 cinq ou dix mille dollars (5-10 000 \$), tout
2 dépendant des cas, on va y venir dans quelques
3 instants, était fait en argent... était donné en
4 argent comptant?

5 R. Non. En fait, le... le but ultime fait par Cloutier
6 était... pouvait être en argent, mais la manière
7 dont Cloutier était rémunéré, c'était en faisant
8 une facture. Donc, cette... si je peux m'exprimer
9 ainsi, la dérive - parce que c'est une dérive, on
10 peut pas... il faut pas se cacher des mots, c'est
11 une dérive dans... dans l'exercice - j'avais dit à
12 Cloutier... Pardon. J'avais dit à Cloutier : « Bon.
13 On est... on peut regarder ce qui peut être fait,
14 mais il y a un problème, c'est qu'on peut pas,
15 étant pas de la municipalité, n'ayant personne dans
16 la municipalité... » - parce qu'une firme de génie,
17 peu importe qui, peut pas avoir un bureau dans
18 chacune des municipalités pour avoir des individus
19 qui peuvent...

20 Q. **[949]** (inaudible)

21 R. ... peuvent contribuer - « ... quelle est la
22 manière de faire? » Alors, à l'époque, ce qu'il
23 m'avait dit : « Les autres, je fais une facture aux
24 autres et je prends l'argent et donc, soit dans une
25 soirée ou dans un chapeau... » - parce qu'il y

1 avait une histoire de chapeau, là, qui à l'époque
2 était permis - « ... je peux mettre l'argent dans
3 le chapeau. » Donc, ce qu'il me dit, c'est « peu
4 importe qui je sollicite, alors c'est la manière
5 de... c'est la manière de procéder. » Alors, c'est
6 comme ça que ça procédait.

7 Q. **[950]** Bon. Pratico pratique, je dois financer la
8 municipalité de...

9 R. Pour cinq mille (5 000 \$), à la hauteur de cinq
10 mille (5 000 \$).

11 Q. **[951]** ... la municipalité de Rawdon à deux mille...
12 en deux mille deux (2002), cinq mille dollars
13 (5 000 \$) va faire l'affaire. Donc, monsieur
14 Cloutier vous facture pour dix mille dollars
15 (10 000 \$) et il s'occupe après ça de payer son
16 impôt, prendre le cinq mille (5 000 \$) et le donner
17 à la...

18 R. C'est ça, exactement.

19 Q. **[952]** Donc, à ma question, la réponse serait
20 « oui », c'est-à-dire que les sommes d'argent
21 versées aux municipalités sont ultimement en argent
22 comptant plutôt qu'en chèque. Bien qu'il peut y
23 avoir des chèques, mais c'est...

24 R. Oui.

25 Q. **[953]** ... plus difficile parce qu'on est limité à

1 la municipalité.

2 R. C'est ça. Exactement.

3 Q. **[954]** Si on va un peu plus dans le détail, donc
4 monsieur Cloutier, lors des rencontres préalables
5 avec les enquêteurs, vous avez nommé certaines
6 municipalités. On peut prendre la première. Vous
7 avez parlé de Sainte-Julienne en quatre-vingt-dix-
8 neuf (99)...

9 R. Oui.

10 Q. **[955]** ... et en deux mille trois (2003).

11 R. Oui.

12 Q. **[956]** Peut-être nous expliquer à ce moment-là la
13 démarche. Donc, monsieur Cloutier vous arrive en
14 disant « il y a cette municipalité-là, j'ai tel
15 candidat, ce serait bon que vous le rencontriez »
16 c'est ça?

17 R. Si vous me permettez juste pour...

18 Q. **[957]** Oui, j'aimerais ça savoir comment ça
19 fonctionne.

20 R. ... qu'est-ce qui fait... qu'est-ce qui fait qu'on
21 arrive là. Qu'est-ce qui fait qu'on arrive à cette
22 dérive-là?

23 Q. **[958]** C'est ça que je veux entendre, la démarche
24 puis après ça on verra les municipalités puis on
25 prendra la pause.

1 R. Pour l'expliquer très succinctement mais de
2 manière...

3 Q. [959] Compréhensible. Oui.

4 R. Compréhensible. Lorsqu'on décide de vouloir
5 s'implanter à Montréal, dans la grande région de
6 Montréal, en dix-neuf cent quatre-vingt-quinze
7 (1995), Roche a pas de bureau à Montréal. Donc,
8 pendant deux ans, deux ans et demi, j'ai fait du
9 démarchage, rencontrer des gens. Évidemment, je
10 connaissais... je connaissais aussi... même si
11 j'étais un gars de l'est, je connaissais du
12 monde... parce que comme ministre de la Santé ou
13 ministre des Transports, c'est tout le Québec qui
14 vient vous voir. Je connaissais des gens.

15 J'ai donc frappé à des portes pour faire
16 une présentation, dire : « Voici, on est
17 Roche... ». Bon, la question qui revenait à chaque
18 fois c'est : « Vous êtes pas à Montréal, vous êtes
19 à Québec? » Donc, la compétition s'est organisée
20 pour que le message se passe très bien.

21 Donc, pendant deux ans, deux ans et demi,
22 les seuls éléments qu'on a réussi à aller chercher
23 c'est dans des dossiers très pointus de dossiers de
24 circulation ou de... de volet un peu plus...
25 transport en commun avec une équipe spécialisée.

1 Q. [960] Donc, des domaines plus spécialisés, pas
2 général.

3 R. Mais, dans le monde municipal, ça a été...

4 Q. [961] Égout, aqueduc, vous avez pas...

5 R. Zéro... zéro plus une barre. Donc, la deuxième
6 étape, on est passés à la deuxième étape. La
7 deuxième étape on dit, bon, bien, si on n'est pas
8 identifiés comme gens de la grande région de
9 Montréal, bien, il faudrait peut-être faire des
10 acquisitions de bureaux, qui eux ont...

11 Alors, on a passé à la deuxième étape, qui
12 était celle de... on a fait des acquisitions. En
13 particulier à Saint-Jean-sur-Richelieu, il y a une
14 entreprise dans les Laurentides.

15 Q. [962] Donc, pas sur l'île, sur la Rive-Sud et sur
16 la Rive-Nord.

17 R. Sur la Rive-Nord.

18 Q. [963] D'accord.

19 R. Alors, il devait arriver ce qui est arrivé...
20 arriva ce qui devait arriver. C'est... après
21 l'acquisition... parce que quand vous achetez une
22 entreprise, vous achetez les individus, vous
23 achetez aussi un carnet de commandes. Bien, comme
24 on était dans une situation de gré à gré, alors les
25 dossiers se sont évaporés au changement de

1 résolution de... de deux Municipalités et on s'est
2 retrouvés à peu près dans la même position que nous
3 étions à la fin de la première opération.

4 Donc, ce qui est arrivé, on a dit, parfait,
5 maintenant on fait quoi, là? Donc, on a installé un
6 bureau à Laval pour faire en sorte qu'on puisse
7 avoir une visibilité au nord... au nord de Montréal
8 puis qu'on puisse dire à ce moment-ci on a des
9 bureaux, juste en face de l'Hôtel de Ville de
10 Laval. Et, à ce moment-là, on avait...

11 l'acquisition qu'on avait faite c'était ProjetCo.
12 Je me souviens pas si c'était en totalité ou en
13 partie mais de manière... peut-être cinquante-
14 cinquante (50-50). Et là on a dit, bon, on a une
15 fenêtre, on a des individus, faire des démarches et
16 ça progressait pas non plus. Et, finalement, on a
17 dû s'impliquer dans des élections municipales,
18 puisque la période, à ce moment-là, c'était de gré
19 à gré, c'est ce qui nous a amenés à... à la
20 suggestion de monsieur Cloutier, de s'impliquer sur
21 le plan... Et Sainte-Julienne est arrivée... est
22 arrivée, pour répondre à votre question
23 maintenant...

24 Q. [964] C'est la première ça, je pense, la première
25 Municipalité?

1 R. Je sais pas si c'est Chertsey ou... Chertsey ou
2 Saint-Julienne. J'ai l'impression que la première
3 est Chertsey. Mais il y a peut-être un an de
4 différence puis, de toute façon, c'est le même
5 principe.

6 Q. [965] O.K.

7 R. Alors donc, monsieur Cloutier m'a dit : « Écoute,
8 il y a un candidat qui veut... qui veut se
9 présenter contre l'équipe en place », parce que,
10 forcément, il y a une équipe en place, qui elle a
11 ses... a ses favoris. Je ne dis pas, son favori
12 mais ses favoris. Et, à partir de ça, j'ai
13 rencontré monsieur Jetté.

14 Q. [966] Avec monsieur Cloutier, j'imagine?

15 R. Avec monsieur Cloutier, oui.

16 Q. [967] À votre bureau?

17 R. Non, je pense que c'est plus à Sainte-Julienne.

18 Q. [968] Ah! parce que vous étiez à Québec, donc vous
19 êtes monté.

20 R. Oui, oui. Oui. Je montais une journée ou deux par
21 semaine...

22 Q. [969] Comme vous avez dit hier, oui.

23 R. ... pour... Donc, à partir de ce moment-là, j'ai eu
24 une discussion avec monsieur Jetté pour voir ce que
25 ça donnait puis essayer de me faire une opinion

1 avec une première rencontre. Et par la suite
2 monsieur Cloutier m'a demandé : « Bon, est-ce qu'on
3 y va? J'ai dit, bon, bien, qu'est-ce que ça
4 prend? » Alors, de mémoire, à ce moment-là, il a
5 dit : « Bon, bien, la contribution devra être de
6 cinq mille dollars (5000 \$) », et c'était
7 Thibodeau... Sylvain Thibodeau, je pense, puis il y
8 avait BPR par l'entremise de Triax qui était dans
9 le décor. Là on m'a dit : « Avec ces gens-là,
10 normalement, chacun va contribuer et à ce moment-
11 là, bien, on a une chance de... »

12 Q. [970] De l'emporter.

13 R. Bien, en fait, de gagner... d'abord, il faut gagner
14 l'élection, dans la mesure où tu gagnes, bien,
15 t'as... tu viens de prendre un billet de loto avec
16 une chance sur trois de gagner. C'est... c'est...
17 pas gagner l'élection mais une chance sur trois
18 d'être appelé à avoir un mandat de génie.

19 Q. [971] Comment établissez-vous ce pourcentage-là?

20 R. Non, non, bien, trois, s'il y a trois firmes de
21 génie qui...

22 Q. [972] Mais si, vous, vous avez financé un candidat
23 puis que les autres firmes ont financé l'autre
24 candidat...

25 R. Non, non, non, je... non, non, c'était pas...

1 c'était pas un financement unique de Roche, là, il
2 y avait...

3 Q. [973] Ah, il y avait d'autres firmes d'ingénierie?

4 R. Oui, oui.

5 Q. [974] Vous dites un billet de loterie, une chance
6 sur trois. On a toutefois vu, avec les témoignages,
7 là, si on remonte à... je pense c'était monsieur
8 Roger Desbois, là, de chez Tecsub Aecom, je vous
9 demande pas de le connaître, ça va, mais ce que les
10 chiffres nous démontraient, c'est que dans des
11 municipalités environnantes de Montréal, bien
12 effectivement, il peut y avoir deux ou trois firmes
13 d'ingénierie qui se partagent la tarte. Donc, non
14 seulement vous achetez un billet, vous allez avoir
15 une chance sur trois de gagner, mais vous avez
16 également une chance de gagner une part du boni,
17 une part du gros lot en partageant, notamment, une
18 tarte avec d'autres firmes?

19 R. S'il y a une tarte à partager.

20 Q. [975] C'est ça, il y a des firmes qui... c'est des
21 peanuts, mais des firmes qui peuvent être quand
22 même plus imposantes.

23 R. Oui, parce qu'en fait... en fait, on n'était pas...
24 on n'avait pas l'équipe technique suffisante pour
25 espérer être dans une situation unique auprès de

1 grandes municipalités.

2 Donc, l'idée était de faire en sorte qu'on
3 puisse avoir un certain nombre de municipalités
4 pour être capable de faire en sorte que notre...
5 nos présentations, parce qu'il y a toujours une
6 demande, qu'on le veuille ou pas, même de gré-à-
7 gré, « Quelle est votre expertise et quelle est
8 votre expertise dans notre région? »

9 Donc l'idée, c'était d'essayer d'avoir un
10 certain nombre de dossiers qui viendraient
11 alimenter votre portfolio de présentations quand
12 vous avez à faire une présentation sur votre
13 expertise. L'expertise en infrastructures
14 municipales, elle était principalement dans l'Est
15 du Québec. Puis de dire que tu as fait... tu as
16 fait un dossier municipal à Bonaventure, c'est pas
17 ça qui aurait impressionné quelqu'un dans les
18 Laurentides ou ailleurs, compte tenu de
19 l'environnement.

20 Et toujours en se disant que les firmes
21 existantes plus importantes ne souhaitaient pas
22 nécessairement voir arriver un... un compétiteur
23 additionnel dans... dans le décor.

24 Donc, c'était la situation qui nous a
25 amenés à ce que j'appelle la dérive, de participer

1 à ces exercices.

2 Q. [976] Avec monsieur Cloutier?

3 R. Oui.

4 Q. [977] Quand vous retenez les services de monsieur
5 Cloutier, est-ce qu'il vous explique un peu comment
6 ça... comment il fonctionne, lui? Comment... c'est-
7 à-dire un peu comme vous nous expliquez, qu'il
8 prend plusieurs professionnels, qu'il réussit à
9 ramasser un peu d'argent, qu'il trouve un candidat
10 qui a de l'allure, puis à ce moment-là, bien il le
11 finance puis il espère ensuite obtenir les
12 contrats?

13 R. En fait, c'est en quatre-vingt-quinze (95), je
14 crois, que j'ai un premier contact d'affaires.

15 Q. [978] Avec monsieur Cloutier?

16 R. Avec monsieur Cloutier. Parce que je l'ai connu
17 occasionnellement dans des organisations
18 politiques, en particulier en dix-neuf cent quatre-
19 vingt-un (1981) dans la convention de Deux-
20 Montagnes ou Terrebonne où il était impliqué sur le
21 plan de l'organisation. Et j'avais été mandaté par
22 le parti, à ce moment-là, pour aller vérifier des
23 cartes de membres qui étaient contestées dans une
24 convention très très contestée. Mon premier contact
25 avec lui a été à ce moment-là. Et j'avais été

1 obligé de vérifier une centaine de cartes auprès
2 d'individus en particulier. Vérifier si c'est bien
3 eux qui avaient signé, alors que la dénonciation
4 faisait en sorte que c'était... ça pouvait être
5 monsieur Cloutier. Donc, c'est là... c'est là qu'a
6 été mon premier contact et la presque totalité des
7 cartes avaient été...

8 Q. [979] Falsifiées?

9 R. Non.

10 Q. [980] Ah, étaient... étaient correctes?

11 R. Étaient correctes. Bien des individus qui me
12 l'avaient dit, mais par la suite, on s'était
13 fait... on s'était fait rouler dans la farine
14 passablement.

15 Donc, à partir de ce moment-là, j'ai,
16 contrairement à ce qu'il a pu dire dans son... dans
17 son témoignage, je l'ai revu, ça c'est vrai, au
18 leadership de monsieur Bourrassa puisque j'étais
19 responsable de l'organisation du leadership de
20 monsieur Bourrassa. Et contrairement à ce qu'il a
21 dit, il a pas été responsable de tous les dossiers
22 de la Montérégie. Il a eu une responsabilité de
23 choix de délégués dans deux comtés, Huntington et
24 Saint-Jean.

25 Donc, à partir de ça, donc en quatre-vingt-

1 quinze (95), on est en démarche d'implantation à
2 Montréal, il y a un cocktail pour monsieur Bourque
3 et c'est lui qui me contacte me demandant à ce
4 moment-là : « Si vous voulez vous implanter à
5 Montréal, c'est peut-être une bonne opportunité
6 de. » J'ai dit : « On n'a pas de bureau à
7 Montréal. » Alors il dit : « Il y aurait
8 possibilité, si vous êtes au cocktail, de peut-être
9 rencontrer monsieur Bourque puis de... de vous
10 introduire. »

11 Alors, et c'est par la suite que monsieur
12 Cloutier a dit : « Je pourrais être utile pour
13 Roche parce que je connais beaucoup de monde, si
14 j'étais... j'étais employé. » Alors donc, il y a eu
15 un échange et on a fini par engager monsieur...
16 monsieur...

17 Q. [981] Cloutier?

18 R. ... Cloutier, à une condition. Je connaissais ses
19 problématiques personnelles, j'ai dit : « Il faut
20 régler ses problématiques personnelles parce que
21 c'est pas compatible avec...

22 Q. [982] Ses fonctions.

23 R. ... avec les fonctions. Et c'est là que finalement,
24 on a commencé à faire du démarchage. J'ai contacté
25 des gens. Il m'a permis de rencontrer des gens

1 pendant les deux années que je parlais tout à
2 l'heure jusqu'à quatre-vingt-dix-sept (1997) où on
3 a à ce moment-là enclenché le processus et c'est
4 lui, monsieur Cloutier, qui m'a expliqué la manière
5 dont il fonctionnait parce qu'avant nous, il avait
6 fait ce genre d'élections-là, clef en main.

7 Q. [983] Ma question était, lorsque vous l'embauchez,
8 là...

9 R. Oui.

10 Q. [984] ... malgré tout depuis quand vous le
11 connaissez...

12 R. Oui.

13 Q. [985] ... puis s'il a des problèmes personnels
14 malgré ceux-ci, là, est-ce que son modus operandi,
15 est-ce qu'il vous est expliqué...

16 R. Non.

17 Q. [986] ... c'est-à-dire... Non?

18 R. Non, non, non.

19 Q. [987] C'est quand que vous en prenez connaissance
20 pour la première fois?

21 R. Bien en quatre-vingt-dix-sept (1997), soit à
22 Chertsey ou à...

23 Q. [988] Ou à Sainte-Julienne.

24 R. ... à Sainte-Julienne.

25 Q. [989] Et là, dans ce contexte-là, il vous explique,

1 vous rencontrez le maire, peu importe lequel, là...

2 R. C'est ça.

3 Q. [990] ... et il vous...

4 R. L'aspirant-maire.

5 Q. [991] ... oui, l'aspirant-maire, pardon,
6 effectivement, et ultimement, va vous envoyer une
7 facture de dix mille dollars (10 000 \$), vous allez
8 accepter et là, il va payer le maire?

9 R. O.K.

10 Q. [992] Donc à ce moment-là, vous savez comment il
11 fonctionne?

12 R. Oui, oui. Bien enfin, il l'a expliqué puis on l'a
13 vécu à Sainte-Julienne puis à Chertsey.

14 Q. [993] Et là, je reprends le terme vous avez utilisé
15 plus tôt, dans la dérive du moment...

16 R. C'est ça.

17 Q. [994] ... à ce moment-là, on laisse aller les
18 choses puis on décide d'y aller comme ça
19 pareillement?

20 R. Oui, oui, oui.

21 15:34:30

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [995] Est-ce que... si vous me permettez...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. [996] Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[997]** ... à chaque fois, à chacune des occasions,
3 vous avez tenu à rencontrer le candidat...

4 R. Pas toujours.

5 Q. **[998]** Non?

6 R. Pas toujours, non.

7 Q. **[999]** Avant de donner votre aval à monsieur
8 Cloutier?

9 R. Non, pas toujours, pas toujours parce que pour des
10 questions de circonstances et à cette période-là,
11 ce qu'il faut se rappeler, il y avait des élections
12 à chaque année. Donc on... c'est pas comme
13 aujourd'hui où toutes les...

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Q. **[1000]** Quatre ans, là.

16 R. ... trois ou quatre ans, donc à une date fixe, je
17 pense que c'est à partir de deux mille deux (2002)
18 où ça a été à date fixe, là, donc de quatre-vingt-
19 dix-sept (1997) aller à deux mille un (2001), il y
20 a forcément eu, là, un certain nombre de
21 municipalités qui sont entrées dans ce réseau-là.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[1001]** Donc je comprends que vous vous fiez à ce
24 moment-là à son jugement pour le choix du candidat?

25 R. Oui.

1 Me SIMON TREMBLAY :

2 Q. **[1002]** Est-ce qu'il est arrivé qu'il y a des
3 candidats qu'il vous suggère, que vous rencontrez,
4 vous lui dites, non, celui-là, je...

5 R. Il est arrivé, il est arrivé, à mon souvenir, au
6 moins une place, où j'ai dit non.

7 Q. **[1003]** Au candidat? Ou carrément à s'impliquer dans
8 cette municipalité-là?

9 R. Oui, oui, oui.

10 Q. **[1004]** B?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1005]** Mais à qui vous avez dit non? À monsieur
13 Cloutier ou au candidat ou...?

14 R. Non, non, non. C'était pas... En fait, je me
15 souviens pas si j'ai rencontré le candidat peut-
16 être; mais par la suite, monsieur Cloutier m'est
17 revenu en disant bien, écoute, comme ça c'est plus
18 gros, la demande c'est cinquante mille dollars
19 (50 000 \$). J'ai dit, regarde, oublie ça. On va
20 oublier ça, c'était pas, c'était...

21 Q. **[1006]** Disproportionné?

22 R. Oui, disproportionné.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[1007]** C'était à quel endroit?

25 R. C'est une municipalité des Laurentides puis j'en ai

1 deux à l'esprit mais je voudrais pas, je voudrais
2 pas nommer la mauvaise alors c'est deux
3 municipalités dans les Laurentides.

4 Q. **[1008]** Mais est-ce que c'est deux municipalités où
5 vous avez participé?

6 R. Non, on n'est pas allés. On a dit non.

7 Q. **[1009]** Dans aucune des deux?

8 R. Aucune des deux.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. **[1010]** Et les deux vous l'ont demandé?

11 R. Non, non, je dis, non, non. Ce que je dis c'est une
12 de deux. À mon souvenir, là, mais je suis pas
13 capable de vous dire si c'est la A ou la B.

14 Q. **[1011]** O.K. Donc c'est pas à deux reprises.

15 R. Non, non, c'est pas à deux reprises.

16 Q. **[1012]** O.K.

17 R. C'est une seule fois, mais, puis je voudrais nommer
18 la municipalité pour...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1013]** Autrement dit, vous avez consenti dans A
21 mais pas dans B?

22 R. Non, non. Il y a un choix possible. Alors c'est
23 l'invitation pour une municipalité.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. **[1014]** À la hauteur de cinquante mille (50 000 \$)?

1 R. Oui, à la hauteur de cinquante mille (50 000 \$).
2 Alors, mais dans mon esprit à moi, dans mon
3 souvenir, c'est une ou l'autre, mais je suis pas
4 capable de manière précise de dire laquelle des
5 deux, si c'est A ou si c'est B.

6 Q. **[1015]** O.K. Donc ça c'est celle que vous avez
7 refusée.

8 R. Oui.

9 Q. **[1016]** Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire
10 les municipalités qu'il y a eu effectivement, là,
11 un financement de la part de chez Roche, là et les
12 années?

13 R. Bon...

14 Q. **[1017]** C'est que, il y a eu une rencontre préalable
15 dans laquelle vous avez énuméré certaines
16 municipalités, certaines années, vous y allez de
17 façon ouverte, et après ça, je vous suggérerai
18 celles que vous nous aviez parlé aussi.

19 R. O.K. Chertsey donc, Sainte-Julienne.

20 Q. **[1018]** Chertsey, ça serait en quelle année?

21 R. Je pense que c'est quatre-vingt-dix-sept (1997).

22 Q. **[1019]** Dans la rencontre préalable, vous parliez de
23 deux mille deux (2002). Est-ce que c'est possible
24 ou...

25 R. C'est possible, c'est possible.

1 Q. **[1020]** Quatre-vingt-dix-sept (1997) ou deux mille
2 deux (2002).

3 R. C'est possible parce que, auprès des enquêteurs,
4 j'ai dit, écoutez j'ai fait une révision à partir
5 du DGE des années d'élection des municipalités pour
6 essayer de donner des réponses les plus précises...

7 Q. **[1021]** D'accord.

8 R. ... mais j'avais pas été capable de retrouver
9 celles de quatre-vingt-dix-sept (1997) et j'avais
10 dit aux enquêteurs « Si jamais vous avez... vous
11 réussissez à trouver en quelque part la liste de
12 quatre-vingt-dix-sept (1997), à ce moment-là je
13 pourrai vous préciser »...

14 Q. **[1022]** Ah! O.K. Donc, c'est quatre-vingt-dix-sept
15 (1997) ou deux mille deux (2002).

16 R. Mais Sainte-Julienne, je pense que vous avez la
17 date. C'est quatre-vingt-dix-sept (97)?

18 Q. **[1023]** J'ai quatre-vingt-dix-neuf (99) et deux
19 mille trois (2003).

20 R. Mais Sainte-Julienne et Chertsey, de ce que je me
21 souviens, c'est...

22 Q. **[1024]** Les premières?

23 R. C'est les premières. Rawdon.

24 Q. **[1025]** Quelle année? Deux mille deux (2002)?

25 R. Oui, oui, oui. Bien, si j'ai dit deux mille deux

1 (2002) aux enquêteurs, c'est clair que c'est deux
2 mille deux (2002).

3 Q. **[1026]** O.K.

4 R. Parce que, ça, ça a été vérifié.

5 Q. **[1027]** Boisbriand, deux mille deux (2002), est-ce
6 que ça vous dit quelque chose?

7 R. Oui, ça aussi. Aussi, oui.

8 Q. **[1028]** Varennes, deux mille (2000)?

9 R. Oui.

10 Q. **[1029]** Donc, je sais, j'étire la sauce un peu, mais
11 j'ai une dernière question avant qu'on quitte. Il y
12 a un épisode que monsieur Cloutier est venu
13 raconter relativement à monsieur Frank Zampino. Qui
14 se passe de présentation. Et en mai ou juin deux
15 mille un (2001), il y aurait eu une rencontre avec
16 vous. Est-ce que vous vous souvenez de cette
17 rencontre-là?

18 R. Oui, très bien.

19 Q. **[1030]** Pouvez-vous nous expliquer le contexte de
20 cette rencontre-là et qu'est-ce que monsieur
21 Zampino vous a demandé?

22 R. On était... Parce qu'on a fini par ouvrir un bureau
23 à Montréal. Suite au cocktail de monsieur Bourque,
24 monsieur Bourque avait été assez clair, il n'y a
25 pas de bureaux qui ne sont pas établis à Montréal

1 qui pourront avoir des contrats de Montréal. Alors,
2 ça ne pouvait pas être plus clair. Donc le message
3 était clair. On a donc fermé le bureau de Laval,
4 parce que Laval était un échec, un échec sur le
5 plan de la représentation pour avoir des mandats.
6 On en a eu qu'un seul à Laval qui était un dossier
7 de mécanique électrique. Puis la conclusion à la
8 fin, c'est qu'on a perdu de l'argent puis qui nous
9 avait été donné pour qu'on se goure comme il faut,
10 puis on a réussi à le faire. Donc, on a fermé le
11 bureau de Laval et on s'est établi à Montréal.
12 Donc, en deux mille un (2001), monsieur Cloutier me
13 téléphone, il dit : « Monsieur Zampino voudrait te
14 rencontrer. » Bon. J'ai dit : « O.K. » Donc, ça a
15 été fixé effectivement en mai ou en juin.

16 Q. **[1031]** À son bureau de Saint-Léonard, je crois?

17 R. À son bureau de Saint-Léonard. Parce que, à ce
18 moment-là...

19 Q. **[1032]** C'est avant les élections?

20 R. Oui, c'est avant les élections. Et c'était... Je
21 pense que, à ce moment-là, ça a été la première
22 élection de...

23 Q. **[1033]** Du Montréal fusionnée.

24 R. La nouvelle fusion. La nouvelle fusion. Bon.

25 Effectivement, j'ai eu une rencontre avec monsieur

1 Zampino à son bureau. Et monsieur Cloutier
2 m'accompagnait. Et contrairement à ce qui a été
3 dit, monsieur Cloutier n'était pas présent à la
4 rencontre. C'est ce que j'ai dit aux enquêteurs. Je
5 le répète sous serment. Monsieur Zampino a demandé
6 à ce que monsieur Cloutier ne soit pas là.

7 Q. **[1034]** O.K. C'est un tête-à-tête?

8 R. Oui, tête-à-tête.

9 Q. **[1035]** Et donc vous êtes seul avec lui?

10 R. Oui, oui. Donc, pour faire un résumé de la
11 conversation de manière assez précise et claire, il
12 dit : « Écoutez, on s'en va en campagne électorale,
13 le parti a besoin d'être aidé. Est-ce qu'on peut
14 compter sur votre apport au niveau de la campagne
15 de financement? » J'ai dit : « Écoutez, comme on
16 est à Montréal, on peut certainement regarder ce
17 qu'on peut faire comme effort, comme effort. »
18 Alors j'ai dit : « Il s'agit de quoi? Et comment
19 tout cela va fonctionner? » Alors, monsieur Zampino
20 a dit : « Écoutez, en principe, il y a une firme
21 dominante, une majeure, et quatre autres firmes. »

22 Q. **[1036]** Est-ce qu'il vous identifie les firmes?

23 R. Je vais revenir.

24 Q. **[1037]** Oui. Allez-y! Pas de problème. Je prends une
25 note.

1 R. Et il me dit à ce moment-là : « Même si les cinq ne
2 veulent pas vous voir, il y aurait possibilité de
3 vous faire une place. » J'ai dit : « Bon. Ça
4 signifie quoi? » Alors, monsieur Zampino me dit à
5 ce moment-là : « Ce qui est souhaité de
6 contribution (et je comprends légale) c'est cent
7 mille dollars (100 000 \$). » Je lui dis à ce
8 moment-là : « Écoutez, ce n'est pas dans... ce
9 n'est pas dans les... nos habitudes, ce que Roche
10 fait. Donc, j'ai dit, à partir de ce moment-là, je
11 ne peux pas vous donner de réponse. » Donc la
12 réunion se termine là. Je sors du bureau. Semble-t-
13 il, d'après monsieur Cloutier, je suis un peu...

14 Q. **[1038]** Perturbé?

15 R. Perturbé ou désemparé un peu. Je pense que c'est
16 vrai aussi. Et j'aurais dit à Cloutier à ce moment-
17 là : « Voici! » Ce que je viens de vous dire.

18 Q. **[1039]** O.K. Mais, moi, je veux surtout votre
19 version, là.

20 R. Oui, oui, c'est ça. C'est celle-là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[1040]** Attendez! Attendez! Donc, vous avez répété à
23 monsieur Cloutier ce que vous venez de nous dire?

24 R. Oui.

25 Q. **[1041]** Ce qui s'était passé?

1 R. Oui.

2 Q. **[1042]** O.K.

3 R. Oui. Oui, oui, en sortant. Donc, et, ce que j'ai
4 fait en retournant à Québec le lendemain, j'ai dit
5 à... j'ai demandé à monsieur Martel et à monsieur
6 Brulotte, j'ai dit... il fallait que je fasse
7 rapport de cette... de cette conversation-là, et la
8 réponse est tombée de manière assez drastique et
9 claire, c'est « il en est pas question. » Donc, la
10 réponse... la réponse était très claire, c'est « il
11 en est pas question. »

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Q. **[1043]** Et avez-vous fait part de la réponse à
14 monsieur Zampino?

15 R. Non, j'ai pas rappelé monsieur Zampino parce que je
16 voulais... je voulais faire en sorte que ça ait pas
17 non plus d'impact... d'impact pour... pour le
18 futur.

19 J'ai attendu une semaine et, par la suite,
20 j'ai appelé monsieur Cloutier en disant :
21 « Voici... voici la réponse. La réponse, c'est
22 non. » Puis comment faire pour trouver... trouver
23 du financement à cent mille dollars (100 000 \$) à
24 Montréal par des contributions, c'est quelque chose
25 qui est... qui est pas possible. Et, je le sais pas

1 si c'est à ce moment-là ou ultérieurement, mais
2 monsieur Cloutier m'a dit : « Je vais donner vingt-
3 cinq mille (25 000). Je vais donner vingt-cinq
4 mille (25 000). » Bien, j'ai dit : « Si tu le fais,
5 tu le fais à ton nom parce que... »

6 Q. **[1044]** C'est pas... vous approuverez pas une
7 facture de cinquante mille (50 000) pour justifier
8 le vingt-cinq mille (25 000).

9 R. Bon. C'est... ça... ça a resté là. Et comme Gilles
10 avait d'autres...

11 Q. **[1045]** Dossiers?

12 R. D'autres dossiers que ceux de Roche, alors... parce
13 que c'est un... un électron libre, bien, j'ai
14 compris à ce moment-là que c'était davantage pour
15 ses besoins à lui que d'autres.

16 Donc... Et ce que je trouve malheureux à la
17 lecture de son témoignage, c'est que, ce que j'ai
18 compris qu'il vous a dit, c'était que, lui,
19 lorsqu'il a rencontré monsieur Zampino, avait la
20 même demande, et qu'il me l'a pas dit avant même
21 d'entrer chez monsieur Zampino. Alors, aller...
22 Quand... j'ai fait la lecture cinq fois pour être
23 bien sûr que je comprenais mais il a affirmé devant
24 la Commission qu'il était au courant de...

25 Q. **[1046]** Ce que monsieur Zampino allait vous

1 demander.

2 R. Allait... allait me demander, alors qu'il m'en a
3 jamais informé.

4 Q. **[1047]** O.K. Est-ce que monsieur Zampino vous dit
5 que le cent mille dollars (100 000 \$) doit être en
6 argent comptant?

7 R. Non. Non. Non.

8 Q. **[1048]** Et, vous vouliez revenir sur un gros, quatre
9 petits au niveau des firme d'ingénierie?

10 R. Ah! Et là, je dis : « Bon, bien, j'imagine que le
11 gros, c'est Lavalin? » qui m'apparaissait... il
12 m'apparaissait normal. Il dit : « C'est pas de vos
13 affaires. » Ça a fini là.

14 Q. **[1049]** O.K. Donc, vous avez pas cherché à savoir
15 c'était qui les petits?

16 R. Bien. Non, mais, avec une réponse comme celle-là,
17 tu... tu élabores pas, tu... tu dis : « Bon, bien,
18 merci. » Merci, j'ai hâte de sortir.

19 Q. **[1050]** C'est définitivement le temps de prendre la
20 pause. Je m'excuse, j'ai étiré.

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[1051]** Avant qu'on aille à la pause, moi,
23 j'aimerais ça revenir sur le... l'épisode de la
24 dérive.

25 R. Oui.

1 Q. **[1052]** Est-ce que vous trouvez pas ça un peu
2 amusant la façon que vous décrivez ça, c'est-à-dire
3 que Roche fait pas d'élection clés en main, Gilles
4 Cloutier en fait? Mais Gilles Cloutier a été engagé
5 par Roche pour faire des élections clés en main.

6 R. Non. Non. Non, Gilles Cloutier n'a jamais été
7 engagé par Roche pour faire des...

8 Q. **[1053]** Vous avez dit que Roche a embauché Gilles
9 Cloutier.

10 R. Oui, mais pas... embauché Gilles Cloutier pour
11 faire des élections clés en main. Gilles Cloutier
12 faisait des élections clés en main avant Roche.

13 Q. **[1054]** Oui.

14 R. Et l'autre histoire - il aurait dû la corriger -
15 Gilles Cloutier n'a jamais été vice-président de
16 Roche.

17 Q. **[1055]** Non, non, mais ça, c'est pas... c'est pas
18 mon sujet.

19 R. Non, non, mais... mais c'est quand même important,
20 parce que...

21 Q. **[1056]** Vous pouvez le dire mais c'est pas mon sujet
22 pareil. Dans le fond, là, c'est que vous savez très
23 bien que l'argent, que la facture que vous donne
24 monsieur Gilles Cloutier, c'est pour organiser des
25 élections clés en main. Comment vous pouvez

1 prétendre que Roche ne fait pas d'élections clés en
2 main, alors que, dans le fond, ils s'organisent
3 avec Gilles Cloutier qui, lui, fait les élections
4 clés en main...

5 R. Non.

6 Q. **[1057]** ... et paient Gilles Cloutier.

7 R. Roche s'organise pas avec Gilles Cloutier. C'est
8 Gilles Cloutier qui fait des clés en main et qui
9 sollicite Roche, comme il va solliciter Triax,
10 comme il va solliciter un bureau de... un bureau
11 d'avocats ou autres.

12 Q. **[1058]** Donc, Roche aide Gilles Cloutier à faire des
13 élections clés en main.

14 R. Roche répond à la demande de Gilles Cloutier pour
15 son financement, pour ce que lui fait comme clés en
16 main. Et d'ailleurs, c'était pas le seul qui en
17 faisait.

18 Q. **[1059]** Non, mais la question, c'est pas... peu
19 importe ce qu'il fait...

20 R. Oui. Non, mais...

21 Q. **[1060]** ... avec d'autres bureaux, la question,
22 c'est Roche...

23 R. Non, non, j'ai pas dit...

24 Q. **[1061]** ... a donné de l'a... a permis a Gilles
25 Cloutier de facturer Roche pour qu'il puisse avoir

1 de l'argent comptant puis organiser des élections
2 clés en main. Êtes-vous d'accord avec ça?

3 R. Bien, le résultat final est celui-là.

4 Q. **[1062]** Bon, donc, l'extension que Roche a participé
5 a des élections clés en main est assez facile à
6 faire.

7 R. Bien, vous la faites.

8 Q. **[1063]** Bien, vous la faites, je veux dire, les
9 faits le démontrent quand même.

10 R. Non, non.

11 Q. **[1064]** C'est avec... c'est avec la fausse facture
12 qu'il envoie à Roche qu'il réussit à faire des
13 élections clés en main.

14 R. Et... et... et de d'autres.

15 Q. **[1065]** Oui, il l'a fait avec d'autres, mais je vous
16 dis...

17 R. Non, non.

18 Q. **[1066]** ... il l'a fait avec Roche. Il l'a fait avec
19 Roche.

20 R. Pour une partie.

21 Q. **[1067]** Oui, il l'a fait avec Roche.

22 R. Pour une partie.

23 Q. **[1068]** L'autre chose qui est assez amusante, c'est
24 la façon de dire « vous savez, avec l'argent clé en
25 main, une histoire de chapeau, puis le chapeau, là,

1 c'est comme... » vous dites, vous savez très très
2 bien que c'est de l'argent comptant qu'il utilise,
3 puis le chapeau, c'était pas là pour donner un gros
4 montant global, c'était là pour autre chose, c'est
5 pour des activités qu'on se rencontre, on passe le
6 chapeau. Mais, ce que vous savez très bien, c'est
7 qu'avec l'argent comptant, Gilles Cloutier fait du
8 financement illégal au niveau municipal. Ça aussi
9 vous savez ça.

10 R. Ce que je sais, et qu'il vous a dit, c'est que
11 lorsqu'il organisait un cocktail de financement, il
12 y avait un chapeau et il mettait de l'argent dans
13 le chapeau. C'est ça, c'est pour ça que j'ai...
14 c'est pour ça que j'ai parlé du chapeau.

15 Q. **[1069]** Un vieux loup de la politique comme vous
16 sait très bien que c'est... sait très bien que
17 normalement, cette contribution-là, elle aurait pu
18 se faire en chèque aussi. Donc, le fait que
19 monsieur Cloutier veuille avoir de l'argent
20 comptant...

21 R. Attendez un peu...

22 Q. **[1070]** ... c'est pas un peu louche?

23 R. Non, mais aurait pu se faire en chèque comment?

24 Q. **[1071]** Bien, oui, mais avec des gens... des gens
25 qui vivent dans la municipalité.

1 R. Oui, mais Roche...

2 Q. **[1072]** Vous faites des prête-noms au niveau
3 provincial...

4 R. Non, non. Non, non.

5 Q. **[1073]** ... vous pouvez en faire au niveau
6 municipal, ce serait pas la première fois.

7 R. Non, non, mais Roche a pas de... Roche a pas de
8 gens qui demeurent dans la municipalité.

9 Q. **[1074]** Ah! Mais, Gilles Cloutier aurait pu trouver
10 des prête-noms comme... comme vous l'avez trouvé au
11 niveau provincial, il aurait pu en trouver au
12 niveau municipal.

13 R. Mais, qu'est-ce que... O.K. Mais, qu'est-ce qui...
14 qu'est-ce qui vous dit que Gilles Cloutier en n'a
15 pas trouvé des gens qui prêtent... des gens qui...
16 comme prête-noms?

17 Q. **[1075]** Ce que je vous dis, c'est que si vous aviez
18 voulu fonctionner en chèque, vous auriez pu
19 fonctionner en chèque pareil.

20 R. Mais, qu'est-ce qui vous dit que ça a pas été... ça
21 a pas été fait en chèque?

22 Q. **[1076]** Bien, il vous dit...

23 R. C'est lui Gilles Cloutier qui peut vous le dire,
24 c'est pas moi.

25 Q. **[1077]** Il vous dit qu'il vous facture, puis après

1 ses impôts, il garde l'argent. Donc, vous savez que
2 c'est de l'argent comptant qu'il veut avoir plutôt
3 que des chèques.

4 R. Bien, oui, mais pour aller chercher des prête-noms.

5 Q. **[1078]** Oui. Pour aller chercher des prête-noms.

6 Donc, vous savez que c'est pour du financement
7 illégal.

8 R. C'est... quand je vous dis...

9 Q. **[1079]** Vous savez que c'est pour du financement
10 illégal au niveau municipal.

11 R. Quand... quand je vous dis que c'était une dérive,
12 c'est... c'est ça que je voulais dire.

13 Q. **[1080]** Donc, ça fait partie de ça votre dérive, la
14 reconnaissance que vous faites...

15 R. Oui, bien sûr.

16 Q. **[1081]** ... du financement illégal au niveau
17 municipal. C'est ça la dérive?

18 R. La dérive... quand on parle de la dérive, on parle
19 pas de la dérive d'un voilier, là, on parle de la
20 dérive de... dans ce cas-là qui est assez clair.

21 Q. **[1082]** Vous parlez de la dérive de comportements
22 des gens qui travaillent... de Roche dont vous qui
23 savez très bien qu'il fait du financement illégal
24 de parti... aux partis municipaux. Vous savez ça.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[1083]** C'est la deuxième chose que vous
2 reconnaissez très bien que vous faites dans
3 l'illégalité, vous savez ça?

4 R. Est-ce que... est-ce que vous voulez que je vous
5 mente pour ne pas reconnaître?

6 Q. **[1084]** Non, surtout pas, surtout pas.

7 R. Bon. Alors...

8 Q. **[1085]** Mais, je veux quand même que vous
9 reconnaissez que ça fait deux choses que vous savez
10 parfaitement illégales et que vous faites très
11 consciemment. Vous savez ça?

12 R. Et, ça, c'est pour me faire la morale?

13 Q. **[1086]** Non, non, non, non, non. Ici, c'est une
14 commission d'enquête, c'est juste pour vous dire...

15 R. Bon. Alors, si c'est une commission d'enquête, la
16 réponse... la réponse, elle a été donnée...

17 Q. **[1087]** Oui.

18 R. ... et elle est claire.

19 Q. **[1088]** Mais, vous allez voir plus tard, j'ai une
20 autre question à la fin, à la fin du témoignage,
21 vous allez comprendre le lien de ma... de ma
22 question. Et donc, vous reconnaissez ça maintenant,
23 là, que vous faites, dans deux situations très très
24 particulières, vous êtes dans l'illégalité.

25 R. Dans ce cas-ci...

1 Q. **[1089]** Que ça fait, oui.

2 R. Dans ce cas-ci, on parle de municipal.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5

6 (16:20:16)

7 Me SIMON TREMBLAY :

8 Alors, Madame la Présidente, Monsieur le

9 Commissaire, il me reste deux, trois petites
10 questions de précisions, là, après révision de mes
11 notes.

12 Q. **[1090]** Quand vous avez fait une tentative de
13 pénétrer le marché de l'ingénierie à Laval, est-ce
14 qu'il y a un facteur qui vous a empêché de ce
15 faire? Et je réfère peut-être plus précisément, on
16 a eu certains témoins témoignages, là, v'là un an
17 exactement qui parlait d'un système assez fermé à
18 Montréal... à Laval, pardon. Est-ce que c'est
19 quelque chose que vous avez pu constater dans le
20 cadre de votre tentative de pénétrer le marché de
21 Laval?

22 R. Bien, en fait, j'ai rencontré monsieur Vaillancourt
23 que j'avais eu l'occasion de rencontrer comme
24 ministre des Transports, à l'époque, en particulier
25 pour l'extension du métro à Laval. Et, bon, de la

1 même famille aussi, même famille politique, alors
2 j'ai eu une rencontre avec lui et lui dire qu'on
3 était installé devant l'Hôtel de Ville. Et il a été
4 très franc avec... avec moi en disant qu'il y avait
5 pas... il y avait pas de... ce serait difficile
6 parce qu'il y avait pas nécessairement de place
7 pour des bureaux additionnels à Laval. Et c'est par
8 la suite qu'on a eu un mandat. Je pense, c'est le
9 Cosmodôme au niveau de mécanique électricité en
10 appel d'offres et à ce moment-là, on n'avait pas
11 nécessairement l'équipe pour être capable de faire
12 une bonne job. On a perdu de l'argent et finalement
13 on a décidé de fermer le bureau et de s'installer à
14 Montréal.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1091]** Et avant d'ouvrir votre bureau...

17 R. Oui.

18 Q. **[1092]** ... à Laval, est-ce que vous ne saviez pas
19 ça?

20 R. Ah! Bien... Écoutez, non. Non, mais on espérait.
21 C'est qu'à partir du moment où...

22 Q. **[1093]** Mais, c'était pas connu à Laval que...

23 R. Bien, pas pour moi. Pas pour moi. Peut-être c'était
24 peut-être connu par des gens et j'ai peut-être été
25 un peu... un peu naïf aussi.

1 Q. [1094] Bien, là...

2 R. Non, mais...

3 Q. [1095] Je pense qu'on peut vous attribuer beaucoup
4 de choses...

5 R. Ah! Non, mais...

6 Q. [1096] ... mais sûrement pas la naïveté.

7 R. Mon... mon plus grand défaut a été une partie de
8 naïveté.

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Q. [1097] Dans le dossier de Laval...

11 R. Ah!

12 Q. [1098] ... dans la tentative de pénétrer Laval.

13 R. Oui. Et dans d'autres cas qu'on n'a pas
14 nécessairement besoin d'évoquer.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [1099] Alors, donc vous rencontrez monsieur
17 Vaillancourt...

18 R. Oui.

19 Q. [1100] ... et monsieur Vaillancourt vous dit qu'il
20 y a pas de place pour vous, puis c'est là que vous
21 décidez de fermer le bureau.

22 R. Oui parce que finalement, Progeco. On se rappelle
23 qu'on avait ouvert le bureau en achetant un bureau
24 qui était un peu plus Deux Montagnes ou à un de ces
25 endroits-là puis il déménageait à Hôtel de Ville

1 pour essayer de se créer un peu de... un peu de
2 visibilité. Et tout cela est fait en même temps que
3 monsieur Bourque nous avait indiqué qu'un bureau
4 qui était pas à Montréal n'aurait pas de...
5 n'aurait pas de mandat, donc tout ça... tout ça a
6 coïncidé puis on a fermé le bureau et on a déménagé
7 à Montréal.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[1101]** O.K. Est-ce que vous êtes d'accord avec moi
10 que lorsqu'on finance au niveau municipal
11 principalement par de l'argent comptant, qu'une
12 fois qu'on remet l'argent comptant, à ce moment-là
13 il n'y a aucune façon de vérifier qu'est-ce que la
14 personne à qui on a donné l'argent a fait avec?

15 R. Il y a cette possibilité-là.

16 Q. **[1102]** Contrairement... et je pose ça peut-être
17 contrairement au... la façon de faire au niveau
18 provincial où que peut-être il y a des... il y a
19 des contributions qui sont remboursées. Je
20 comprends qu'au niveau du remboursement, il y a
21 peut-être des questions à se poser, mais
22 minimalement lorsque l'argent pénètre dans le
23 parti, il est sous forme de chèque, donc il suit
24 les règles à ce moment-là.

25 R. Oui.

1 Q. **[1103]** Donc, ma question était dans ce sens-là.
2 Donc, au niveau municipal, on a moins cette
3 assurance-là compte tenu notamment ou
4 principalement que la majorité du moins de votre
5 expérience des contributions qui ont pu y avoir...
6 qu'il a pu y avoir est en argent comptant.

7 R. Oui.

8 Q. **[1104]** Et dernière petite précision, donc sur
9 l'épisode avec monsieur Zampino. Donc, vous
10 refusez. Monsieur Cloutier va donner, de son propre
11 chef, vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), selon ce
12 qu'il vous a dit, c'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[1105]** O.K. Est-ce que vous avez pu percevoir dans
15 les factures qu'il vous a faites subséquemment à
16 cette demande-là, s'il a pu vous passer ou vous
17 refiler la facture ou une partie de la facture de
18 vingt-cinq mille dollars?

19 R. J'ai dit aux enquêteurs « pas de mémoire » parce
20 que j'ai pas accès... j'ai pas eu accès à des
21 documents de Roche, alors...

22 Q. **[1106]** Pour en prévision de votre témoignage, c'est
23 ça que vous me dites?

24 R. Oui, oui. Et même depuis... même depuis un an, même
25 depuis un an. Donc, j'ai pas accès à aucune...

1 aucune donnée qui aurait pu me permettre de
2 faire... de faire la validation. Et de mémoire, je
3 ne me souviens pas.

4 Q. **[1107]** D'accord. Et une dernière question. Monsieur
5 Bernard Trépanier, le connaissez-vous?

6 R. Oui.

7 Q. **[1108]** Est-ce que vous l'avez rencontré suite au
8 refus de contribuer le cent mille dollars
9 (100 000 \$) que monsieur Zampino vous avait
10 demandé?

11 R. J'ai... j'ai effectivement rencontré monsieur
12 Trépanier à quelques occasions parce que le... on a
13 fait, entre trente (30) et trente-cinq (35)... on a
14 répondu à trente (30) ou trente-cinq (35) appels
15 d'offres à la Ville de Montréal sans jamais être
16 capable d'obtenir un mandat. Alors, je voulais
17 savoir qu'est-ce qu'il en était et, finalement,
18 pour nous faire dire que les niveaux techniques de
19 qualification passaient pas la rampe. Parce que
20 c'était au moins soixante-dix pour cent (70 %) pour
21 être qualifié et par la suite l'ouverture de
22 l'enveloppe au niveau des prix. Alors, dans tous
23 ces cas-là, on passait pas la rampe. Donc, il est
24 sûr qu'au début, on n'avait pas nécessairement
25 d'équipes dans certaines spécialités pour être

1 capable de la note de soixante-dix (70) mais, au
2 fil du temps, on a fini par s'améliorer pour
3 réussir à recruter des gens qui étaient capable
4 de... de qualifier. Et, finalement, le premier
5 mandat, que si j'ai bon souvenir, à part quelques
6 mandats pointus de transport, ça a été un mandat
7 qui nous a permis... un ingénieur qui nous a permis
8 de nous qualifier avec une grande expérience. Et le
9 prix... le fait qu'on avait coupé le prix de
10 manière drastique nous a permis d'avoir un premier
11 mandat. Et c'est de ça donc, que je voulais
12 vérifier à l'époque.

13 Q. **[1109]** Et, monsieur Trépanier, il n'est pas... on
14 s'entend qu'à cette époque-là, il n'est pas... il
15 n'a pas de fonction à la Ville de Montréal, il
16 n'est pas fonctionnaire, il n'occupe pas un poste
17 au sein de la Ville?

18 R. En fait, il est... il est avec monsieur Zampino
19 mais c'est quelqu'un que j'ai connu puisque
20 monsieur Trépanier a été attaché politique de
21 monsieur Benoît Bouchard, au fédéral.

22 Q. **[1110]** O.K.

23 R. Du temps où j'étais... où il était au Transports et
24 j'étais au Transports. C'est comme ça j'ai connu
25 monsieur Trépanier.

1 Q. **[1111]** O.K., mais ma question donc, je veux
2 savoir... on s'entend que monsieur Trépanier n'est
3 pas fonctionnaire à Ville de Montréal?

4 R. Non, non, définitivement.

5 Q. **[1112]** Alors, est-ce que vous êtes d'accord avec
6 moi qu'il a un rôle davantage au parti de monsieur
7 Zampino et monsieur Tremblay, à ce moment-là, quand
8 vous le rencontrez?

9 R. Au parti... au parti et en lien avec monsieur
10 Zampino, ce que je comprends, là. Qui a la
11 responsabilité de l'administration donc, de tout ce
12 qui est mandat donné par la Ville.

13 Q. **[1113]** Est-ce que vous êtes en mesure d'établir
14 la... le rôle exactement de monsieur Trépanier?
15 Vous dites qu'il est en relation avec Zampino...

16 R. Non, c'est un peu... non, c'est plutôt flou, là. Je
17 comprends que, d'après ce que j'ai entendu puis les
18 lectures, il était au parti.

19 Q. **[1114]** Mais si on enlève nos lectures...

20 R. Oui, oui.

21 Q. **[1115]** ... depuis ce moment-là et on revient à
22 cette époque-là, est-ce que... pour quelle raison
23 vous allez demander à monsieur Trépanier, qui est
24 pas impliqué à la Ville, qui est pas directeur de
25 la Ville, pourquoi monsieur Trépanier?

1 R. Bien, parce qu'il est... il est près de
2 l'administration, donc celui qui a la
3 responsabilité administrative. Et ce que je
4 souhaitais à l'époque, c'est être capable d'avoir
5 le diagnostic que faisait la Ville de la qualité
6 des offres faites par Roche, donc qualitative, et
7 c'était le moyen de... d'avoir l'information qui
8 pouvait, à ce moment-là, transiter par... je sais
9 pas s'il était chef de cabinet de monsieur
10 Zampino... comment il s'appelle? L'ancien échevin à
11 la Ville de Montréal. Sammy Forcillo. Sammy
12 Forcillo qui était... et lui pouvait avoir de
13 l'expertise, donc c'est comme ça que j'ai réussi à
14 rentrer avec...

15 Q. **[1116]** Monsieur Trépanier.

16 R. ... monsieur Forcillo.

17 Q. **[1117]** Monsieur Forcillo.

18 R. Oui.

19 Q. **[1118]** Est-ce que monsieur Trépanier, à son niveau,
20 vous étiez... c'est lui qui vous a expliqué la
21 raison pourquoi Roche n'était pas...

22 R. Bien, c'est lui qui m'a amené à monsieur... à
23 Forcillo.

24 Q. **[1119]** Qui lui vous a expliqué le détail?

25 R. C'est ça, oui.

1 Q. **[1120]** Est-ce qu'il a été discussion avec monsieur
2 Trépanier du refus de contribuer tel que l'avait
3 demandé monsieur Zampino?

4 R. En fait, c'est probablement ultérieurement, dû au
5 fait qu'on avait beaucoup de difficulté. Et puis là
6 ça me rappelait que s'il y en avait quatre ou cinq
7 qui souhaitaient pas nous voir quand on essayait de
8 faire des... quand vous êtes moins fort et moins
9 reconnu, ce que vous essayez c'est de... de faire
10 un consortium avec quelqu'un qui est plus fort en
11 espérant de ramasser...

12 Q. **[1121]** Des points techniques éventuellement.

13 R. Les points techniques puis d'en avoir vingt pour
14 cent (20 %) ou trente pour cent (30 %). Donc,
15 c'était surtout ça, pour être capable de savoir si,
16 effectivement, on pouvait être capable d'être
17 associé avec quelqu'un d'autre. Et là on voyait
18 bien que les firmes qui ramassaient les mandats à
19 Montréal, bien, c'était Dessau, c'était Cima,
20 c'était BPR, Genivar et que ça identifiait à peu
21 près les... les quatre ou les cinq dont il était
22 question, y compris Lavalin évidemment.

23 Q. **[1122]** Puis est-ce que monsieur Trépanier vous a
24 invité, peut-être, d'une façon, en plus de l'aspect
25 technique d'avoir des contrats, c'est peut-être de

1 contribuer au parti? Est-ce qu'il y a eu des
2 invitations dans ce sens-là?

3 R. Non. En fait je me souviens, je sais pas si c'est à
4 l'élection de deux mille cinq (2005) ou deux mille
5 neuf (2009), comme nos succès étaient... étaient
6 limités, je lui ai posé la question : « Est-ce que
7 c'est parce qu'on n'a pas fait nos devoirs? »

8 Q. **[1123]** Et quelle est la réponse?

9 R. Et j'ai dit : « Donc, dans le cadre de l'élection,
10 est-ce qu'on peut faire quelque chose? » Sa réponse
11 a été... a été très simple : « Si vous avez une
12 implication à faire, faites-le au niveau des
13 arrondissements. » Ça a fini là. Et monsieur
14 Trépanier ne m'a jamais demandé une contribution au
15 niveau du central.

16 Q. **[1124]** Mais il vous a dirigé vers les
17 arrondissements?

18 R. Oui.

19 Q. **[1125]** Donc, ça conclut en ce qui me concerne.
20 (16:30:39)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[1126]** Ce que vous avez fait?

23 R. Dans certains cas. Pas dans tous les cas. Dans
24 certains cas, deux ou trois arrondissements. Puis
25 un cocktail à mille dollars (1000 \$) ou...

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [1127] Monsieur Côté, écoutez, j'ai apprécié la
3 franchise à... dans vos réponses à certaines de mes
4 questions. En effet, vous savez qu'on doit faire
5 des recommandations à la Commission puis je
6 voudrais discuter un peu d'une idée de
7 recommandation avec vous. Vous avez occupé des
8 fonctions très importantes. Vous avez été un
9 ministre extrêmement puissant sous le gouvernement
10 libéral. Ministre de la Santé, c'est le budget le
11 plus important. Ministre des Transports, c'est un
12 budget aussi très important. Là, vous avez quitté
13 la politique pour aller rejoindre Roche et comme je
14 vous l'ai admis et reconnu, vous avez... savait
15 qu'on faisait des prête-noms, donc on était illégal
16 dans ce genre de comportement-là. Et vous avez
17 vu... je vous dis pas que vous l'avez fait vous-
18 même, vous saviez que des gens de Roche le
19 faisaient, vous savez également qu'il y avait du
20 financement politique municipal aussi illégal. Est-
21 ce qu'on pourrait pas demander à des gens qui ont
22 occupé des fonctions importantes comme ça que
23 lorsqu'ils les quittent, qu'ils aient l'obligation
24 de dénoncer des gestes illégaux aux autorités
25 compétentes? Comme... je sais que ça se fait au

1 niveau fédéral dans certaines entités, que
2 lorsqu'ils trouvent un geste illégal, ils ont...
3 ils ont pas le choix. Et s'ils le font pas eux-
4 mêmes, ils sont alors impliqués. C'est comme s'ils
5 y avaient participé. Comment vous voyez cette idée-
6 là?

7 R. Bien, je pense que c'est une... c'est une bonne
8 idée. C'est une bonne idée, mais ça peut pas être
9 la seule. Il faut qu'il y ait... à mon point de
10 vue, il faut qu'il y ait d'autres recommandations
11 quant à... quant au financement des partis
12 politiques ou à ce que les partis politiques
13 peuvent dépenser. Et je le disais, quitte à avoir
14 une réflexion plus profonde et vous envoyer peut-
15 être un petit... un petit texte. Vous en ferez ce
16 que vous voulez, là. Mais mon point de vue à moi,
17 c'est que la charge demandée aux partis politiques,
18 ça a évolué un peu, là, avec les... les médias
19 sociaux, mais la charge demandée aux partis
20 politiques en termes de marketing, publicité, c'est
21 une charge énorme avec des coûts très très
22 importants qui met une pression sur le financement
23 des partis politiques qui est énorme.

24 Et je pense que c'est un des aspects sur
25 lesquels il doit y avoir du travail de fait. J'ai

1 lancé l'idée ce matin, mais je vais tenter de
2 travailler dessus pour au moins avoir une
3 contribution positive au-delà de ce que j'ai pu
4 vous dire en termes de solutions puis je pense que
5 c'est par là que ça doit passer, y compris... votre
6 suggestion est très bonne.

7 L'autre élément que je pourrais ajouter,
8 lorsque vous avez fait de la politique et que vous
9 vous êtes battu et que vous décidez de quitter,
10 vous avez pas beaucoup d'alternatives. Si on vous
11 place dans la fonction publique, c'est dénoncé, on
12 l'a vu dans le cas de monsieur Boicclair en
13 particulier, là, c'est dénoncé puis ça, tous les
14 partis politiques, peu importe le Parti libéral ou
15 le Parti québécois se sont jamais gênés pour faire
16 ces dénonciations-là. Donc, il y a pas de
17 possibilité réelle, puis de toute façon, il y en
18 aurait pas pour tout le monde.

19 Donc, qu'est-ce qui reste par la suite?
20 Quand vous regardez un professionnel qui a passé en
21 dehors de ses... de sa vie professionnelle huit,
22 neuf, dix (10) ans ou douze (12) ans à servir, du
23 mieux qu'il pouvait, avec des erreurs comme des
24 bons coups, il est pas évident... il est pas
25 évident de se trouver une niche dans le... Donc, le

1 bagage d'expérience, de connaissances fait en sorte
2 qu'il y a des gens qui s'intéressent à vous pour...
3 pour ce que vous avez comme expertise, mais ce que
4 vous avez aussi comme... comme relations que vous
5 avez pu développer au fil des années.

6 Donc, mais quand vous sortez de politique,
7 vous avez besoin de continuer de vivre. Tout le
8 monde pense qu'une pension de... une pension de
9 l'Assemblée nationale, à partir du moment où vous
10 sortez de la politique à quarante (40) ans ou
11 quarante-cinq (45) ans, c'est pas... c'est pas ça
12 qui vous fait vivre, là, malgré le fait qu'elle
13 est... elle est généreuse, là. Donc, il y a ça à
14 regarder aussi en termes de recommandations pour
15 permettre de passer d'une vie publique à une vie...
16 Il y avait l'année, là, l'année de transition mais
17 après l'année de transition, vous faites quoi, là?
18 C'est évident. Mais votre recommandation, je la
19 trouve, je la trouve correcte dans le contexte et
20 évidemment, faut mettre des contraintes.

21 Q. **[1128]** Dites-moi, avec votre expérience, la
22 nouvelle règle de financement des partis
23 politiques, la contribution maximale c'est cent
24 dollars (100 \$).

25 R. Oui.

1 Q. **[1129]** Comment sur le terrain ça va changer les
2 pratiques, là, écoutez parce que dans les faits,
3 avant ça, on cherchait cinq cents à mille (500 \$-
4 1 000 \$)...

5 R. Et trois mille (3 000 \$), c'est trois mille
6 (3 000 \$), c'est trois mille (3 000 \$).

7 Q. **[1130]** C'est trois mille (3 000 \$). Des cents
8 (100 \$), ça en prend beaucoup, là, pour aller
9 chercher...

10 R. Je pense que ce qu'ils ont tenté de faire c'est de
11 balancer en augmentant la contribution
12 gouvernementale directe aux partis politiques. Je
13 pense que c'est une bonne chose mais ça a des
14 limites aussi. Le cent dollars (100 \$), j'en parle
15 pas par expérience parce que, disons que ma
16 retraite définitive, je vais me contenter d'être un
17 analyste pour moi-même et non pas pour les autres
18 mais il y a rien qui dit qu'aujourd'hui, qu'il n'y
19 a pas du monde, même à cent piastres (100 \$) qu'ils
20 ont remboursé, là. Donc que ce soit cent piastres
21 (100 \$) ou mille piastres (1 000 \$), le principe
22 est le même. Donc c'est sûr qu'à coups de cent
23 piastres (100 \$), ça en prend dix (10) de plus
24 qu'un mille (1 000 \$).

25 Donc, je sais pas comment est-ce que les

1 partis politiques vont réussir à faire et... je
2 sais pas du tout. Je pense qu'ils vont devoir
3 compresser, d'abord leur niveau de vie, ça, ça me
4 paraît inévitable, et faire en sorte que ça
5 redevienne davantage populaire. Il y a eu du
6 populaire avec l'avènement de monsieur Lévesque en
7 dix neuf cent soixante-seize (1976) où le Parti
8 libéral a dû suivre, hein! Docteur Victor Goldbloom
9 qui avait présidé la première campagne populaire de
10 financement du Parti libéral de son histoire en dix
11 neuf cent soixante-dix-sept (1977). Et j'ai
12 participé à ça, moi, ramasser des cinq dollars
13 (5 \$), des dix dollars (10 \$) à l'époque mais au
14 fil du temps, c'est devenu davantage des montants
15 plus importants.

16 16:37:01

17 Me SIMON TREMBLAY :

18 Juste avant de passer la parole à mes collègues, je
19 crois qu'il y aura certains interrogatoires de leur
20 part. Maître Massicotte qui représente Roche, on le
21 rappelle, a fourni déjà l'engagement. Donc je
22 comprends que c'est de l'information qui provient
23 du dossier d'emploi de monsieur Hamad et du moins,
24 ce qui est plus pertinent, le trois (3) mars
25 quatre-vingt-sept (1987), il était embauché chez

1 Roche à titre d'ingénieur, chargé de projet,
2 premier (1er) janvier quatre-vingt-quatorze (1994),
3 comme directeur, toujours de chez Roche, premier
4 (1er) mai deux mille un (2001)... Excusez-moi, je
5 vais vite un peu.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Donc entré au service de Roche le trois (3) mars
8 quatre-vingt-sept (1987)?

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Quatre-vingt-sept (1987).

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1131]** Donc avant vous?

13 R. Ah! oui.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Oui, ultimement, mais il était ingénieur, chargé de
16 projet, premier janvier quatre-vingt-quatorze
17 (1994)...

18 Me MICHEL MASSICOTTE :

19 Excusez-moi. Dans une filiale de Roche.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Ah! O.K. C'était pas écrit à la note. Donc, il y a
22 pas de problème. En quatre-vingts (1980)... Premier
23 (1er) janvier quatre-vingt-quatorze (1994), donc,
24 non seulement il y a un nouveau Code civil mais
25 également un nouveau directeur chez Roche, monsieur

1 Hamad. Est-ce que c'est chez Roche ou une filiale,
2 Maître Massicotte.

3 Me MICHEL MASSICOTTE :

4 Non, là c'est chez Roche.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Là c'est chez Roche. Est-ce qu'on sait le moment
7 qu'il passe de la filiale à chez Roche? C'est
8 lorsqu'il devient directeur?

9 Me MICHEL MASSICOTTE :

10 Exact.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 D'accord. Donc le premier (1er) janvier quatre-
13 vingt-quatorze (1994), il devient directeur de chez
14 Roche. Donc c'est à ce moment-là qu'il rentre, donc
15 un mois avant vous. Premier (1er) mai deux mille un
16 (2001), v.p. construction et quinze (15) avril deux
17 mille trois (2003), son départ, je présume, suite à
18 son élection à l'Assemblée nationale. Donc ça
19 complète l'engagement de maître Massicotte. Il
20 restera celui du Parti libéral qui suivra j'imagine
21 maître Rhéaume?

22 Me FÉLIX RHÉAUME :

23 On a également eu l'occasion de faire les
24 vérifications au courant de la journée et la date
25 de l'activité à laquelle on faisait référence

1 serait le onze (11) décembre deux mille trois
2 (2003), donc au moment où madame Normandeau était
3 au ministère du Tourisme.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Onze (11) décembre deux mille trois (2003)?

6 Me FÉLIX RHÉAUME :

7 Oui.

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 O.K. Je pensais que c'était à l'automne mais on est
10 encore l'automne en décembre deux mille trois
11 (2003). Donc ça complète les engagements. Je laisse
12 donc le plancher à mes collègues, le cas échéant.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait. Est-ce que les parties ont des questions à
15 poser? Oui? Venez.

16 Me DENIS HOULE :

17 J'annonce que j'en aurai probablement, Madame. Ça
18 fait deux fois que je dis ça puis j'en pose pas
19 mais je pense que je vais m'y rendre cette fois-ci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Vous êtes pas obligé. Maître Décary, non mais vous
22 avez l'air de vous sentir obligé. Maître Décary?

23 Me MICHEL DECARY :

24 Ça va dépendre mais jusqu'à présent, non.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K. Merci.

3 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

4 Q. **[1132]** Bonjour.

5 R. Bonjour.

6 Q. **[1133]** Alors Monsieur Côté, à un moment de votre
7 carrière, avez-vous été titulaire d'un ministère
8 qui était responsable de la réforme des
9 institutions démocratiques?

10 R. Oui.

11 Q. **[1134]** Oui. En quelle année?

12 R. Quatre-vingt-cinq (85), au remaniement qui a suivi
13 par la suite. Peut-être quatre-vingt-huit (88) ou
14 quatre-vingt-neuf (89).

15 Q. **[1135]** Est-ce que vous étiez responsable comme
16 ministre de la révision de la Loi sur le
17 financement...

18 R. Oui.

19 Q. **[1136]** ... des partis politiques?

20 R. Oui.

21 Q. **[1137]** Et donc, c'est sous votre responsabilité que
22 les contributions politiques ont passé de trois
23 mille dollars (3000 \$) pour tous les partis à trois
24 mille dollars (3000 \$) pour chacun des partis?

25 R. Oui.

1 Q. **[1138]** Et ça, ça s'est fait en mars mil neuf cent
2 quatre-vingt-neuf (1989)?

3 R. Oui.

4 Q. **[1139]** Donc, il y a eu dans les faits une
5 augmentation de la possibilité de contribuer...

6 R. Oui.

7 Q. **[1140]** ... à tous les partis ou à chacun des partis
8 une somme de trois mille dollars (3000 \$)?

9 R. Effectivement.

10 Q. **[1141]** C'est ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[1142]** Est-ce qu'à ce moment-là, il a été question
13 du financement d'entreprises?

14 R. Oui.

15 Q. **[1143]** Oui. Et pour quelle raison n'avez-vous pas
16 retenu cette solution?

17 R. Bien, en fait, c'était consensuel. Donc, toutes les
18 discussions apportées par le directeur général,
19 monsieur Côté, impliquaient les partis politiques
20 autour d'une table et n'étaient amenés devant la
21 Chambre pour des modifications législatives que les
22 dossiers qui faisaient consensus. Et dans le cas
23 des contributions des entreprises, il n'y avait pas
24 consensus à ce moment-là. Mais ça a été discuté
25 effectivement.

1 Q. **[1144]** Il n'y avait pas consensus?

2 R. Pas consensus.

3 Q. **[1145]** Entre les partis politiques?

4 R. C'est ça.

5 Q. **[1146]** À l'époque?

6 R. Oui.

7 Q. **[1147]** Et est-ce que, pour revenir à votre
8 situation chez Roche, vous avez été détenteur
9 d'actions chez Roche?

10 R. Oui.

11 Q. **[1148]** Oui. Est-ce que vous faisiez partie des
12 actionnaires qui contrôlaient Roche?

13 R. Non. Bien, en fait, j'étais... À mon arrivée chez
14 Roche, ça s'est fait à deux moments différents.
15 Peut-être un an d'intervalle. Pour un total de
16 trois cent mille dollars (300 000 \$) où j'avais
17 plus ou moins deux... plus ou moins deux pour cent
18 (2 %) des actions de Roche à ce moment-là.

19 Q. **[1149]** Et Roche était dirigée à ce moment-là par
20 quels actionnaires majoritaires?

21 R. On était, je pense, comme actionnaires une
22 soixantaine à ce moment-là.

23 Q. **[1150]** Bon. Alors, à ce moment-là, vous êtes aussi
24 en même temps, vous devenez membre du conseil
25 d'administration?

1 R. Oui.

2 Q. **[1151]** En même temps que vous êtes actionnaire?

3 R. Oui.

4 Q. **[1152]** Et vous exercez la fonction de vice-
5 président?

6 R. Oui.

7 Q. **[1153]** Vous avez de plus un contrat d'emploi avec
8 Roche?

9 R. Oui.

10 Q. **[1154]** En plus d'être actionnaire?

11 R. Oui.

12 Q. **[1155]** De quelle manière étiez-vous rémunéré?
13 Étiez-vous rémunéré selon les affaires que vous
14 procuriez à Roche?

15 R. Non, pas du tout.

16 Q. **[1156]** Vous aviez un salaire de base?

17 R. Un salaire de base plus accès à des bonis à la
18 discrétion du président.

19 Q. **[1157]** Donc, vous aviez des bonis de rendement?

20 R. Oui. Bien rendement! Oui.

21 Q. **[1158]** Des bonis liés...

22 R. Oui.

23 Q. **[1159]** ... à la performance? C'est ça. Alors, est-
24 ce que vous en avez eu des bonis à la
25 performance...

1 R. Oui.

2 Q. **[1160]** ... en quatre-vingt-quatorze (94) à deux
3 mille cinq (2005)?

4 R. Oui, oui.

5 Q. **[1161]** Est-ce que vous en avez eu toutes les
6 années?

7 R. Je vous dirais, de mémoire, oui.

8 Q. **[1162]** Oui. Il n'y a pas d'année où vous n'avez pas
9 eu de bonis à la performance?

10 R. Pas à mon souvenir, non. Pas à mon souvenir.

11 Q. **[1163]** Et après deux mille cinq (2005), est-ce que
12 vous avez conservé une rémunération pour le travail
13 ponctuel que vous pouviez faire?

14 R. En fait, ce que j'ai... J'ai eu trois contrats de
15 deux ans. Donc, à l'hiver deux mille cinq (2005),
16 lorsque l'équipe a décidé d'acheter Roche de Shaw,
17 monsieur Martel m'avait proposé, parce que je lui
18 avais signifié que je ne serais pas des nouveaux
19 actionnaires compte tenu de mon âge et d'un peu
20 d'essoufflement, et il a souhaité que je demeure au
21 service de Roche pour des dossiers spécifiques
22 qu'il m'avait identifiés dans les contrats
23 d'engagement. Donc pour deux ans. Et à ce moment-
24 là, il y avait un salaire de base et la
25 possibilité, à sa discrétion, de bonis.

1 Q. **[1164]** Bon. Et ça, cette situation-là a perduré
2 trois fois deux ans?

3 R. C'est ça. Exactement.

4 Q. **[1165]** Donc jusqu'en deux mille onze (2011)?

5 R. Deux mille onze (2011).

6 Q. **[1166]** Et est-ce que, à tout moment, vous avez
7 obtenu vos bonis de performance dans cette période-
8 là?

9 R. Au moins chaque année. Au moins à chaque
10 renouvellement, oui.

11 Q. **[1167]** Donc, vous avez eu un salaire de base plus
12 un boni...

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[1168]** ... au rendement que vous avez gagné à
15 chaque année?

16 R. Oui.

17 Q. **[1169]** Bon. Est-ce que, pendant cette période où
18 vous êtes à l'emploi, vous avez un titre, c'est-à-
19 dire après deux mille cinq (2005), est-ce qu'on
20 vous donne un titre particulier...

21 R. Non.

22 Q. **[1170]** ... de vice-président ou...

23 R. Non, pas du tout.

24 Q. **[1171]** Non. Est-ce que vous avez une description de
25 tâches?

1 R. Bien, dans le contrat, il y avait faire de la
2 représentation et notamment sur un certain nombre
3 de dossiers qui étaient identifiés à ce moment-là.

4 Q. [1172] Vous aviez des dossiers identifiés auprès de
5 certaines municipalités?

6 R. Bien, en fait, notamment, je veux dire que ce n'est
7 pas, ce n'est pas exclusif, mais, puisque vous me
8 permettez de le faire, je dirais que j'avais plus
9 ou moins vingt (20 %) ou vingt-cinq pour cent
10 (25 %) de ma tâche qui avait un lien avec des
11 mandats qu'on peut dire gouvernementaux,
12 municipal... soixante-quinze pour cent (75 %) de
13 mon travail, parce que c'est à ça que je tenais...
14 j'étais un peu fatigué et tanné de faire de la
15 représentation pour l'ingénierie. Donc, au fil des
16 années, j'ai fait Roche... j'ai permis à Roche de
17 développer une expertise dans le montage de
18 dossiers. Donc, le prendre à zéro, comité, créer
19 une société en commandite, trouver les
20 investisseurs et faire en sorte que ça débouche sur
21 un contrat de construction avec... plus souvent
22 qu'autrement, avec un prix fermé. De telle sorte
23 que plus ou moins soixante-quinze pour cent (75 %)
24 de mon travail par la suite a été orienté vers ces
25 dossiers-là.

1 Q. **[1173]** Dans la portion contrats gouvernementaux, il
2 y avait des municipalités qui étaient indiquées?

3 R. Oui, idem... oui, oui.

4 Q. **[1174]** Et ces municipalités-là étaient en demande
5 de subvention auprès du MAMROT?

6 R. En fait, ces municipalités-là avaient des... Roche
7 avait des... des mandats déjà qui pouvaient amener
8 des représentations auprès du MAMROT.

9 Q. **[1175]** Et, dans ces municipalités qui sont
10 mentionnées dans votre contrat, est-ce qu'on y
11 trouve la Municipalité de Maria, des Îles-de-la-
12 Madeleine, de Cloridorme, de Gaspé?

13 R. Pas...

14 Q. **[1176]** En fait, les municipalités sur lesquelles
15 vous avez reçu des questions...

16 R. Oui, c'est ça.

17 Q. **[1177]** ... du procureur.

18 R. Non, pas... pas nécessairement. Pas nécessairement.
19 Il y avait... il y avait, de mémoire, Shawinigan,
20 par exemple, il y avait Baie-Comeau. Alors, de
21 mémoire... Et même Boisbriand, puisque c'est le
22 cas. Et c'était davantage des dossiers un peu
23 plus... un peu plus importants mais... évidemment,
24 c'était pas limitatif, on l'a vu. Parce qu'on m'a
25 demandé de... d'intervenir sur certains autres

1 dossiers.

2 Q. **[1178]** Quand vous parlez de Boisbriand, est-ce que
3 c'était le dossier de l'usine de filtration?

4 R. Oui. Oui.

5 Q. **[1179]** Oui. Et donc, à chaque renouvellement, on
6 identifiait des dossiers...

7 R. Oui. Oui.

8 Q. **[1180]** ... avec des municipalités qui étaient
9 susceptibles d'être subventionnées par le MAMROT?

10 R. Oui. En fait, chaque mandat était à peu près une
11 copie conforme du... du premier.

12 Q. **[1181]** Maintenant, lorsque vous étiez actionnaire
13 de Roche, en plus d'avoir des bonis de performance,
14 est-ce que vous receviez aussi des dividendes à
15 même les profits de l'entreprise?

16 R. En fait, pendant cette période-là, j'ai... il y
17 avait pas grand profit, on a été dans une situation
18 quasi... quasi de fermeture et ça mettait en jeu
19 le... donc, le trois cent mille dollars (300 000 \$)
20 emprunté pour acheter des actions de Roche. On
21 s'est donc débattus et l'apport de monsieur Martel
22 dans cette période-là, qui est un financier, un
23 administrateur, a été exceptionnel pour être
24 capable de se sortir la tête de l'eau puis rester
25 la tête en dehors de l'eau afin de... Et la venue

1 de IT, qui a acheté Roche, puisque monsieur Pierre
2 Brulotte a réussi à vendre Roche à bon prix, on
3 s'est donc retrouvés dans une situation où IT, dans
4 sa première phase, avait des sommes d'argent assez
5 importantes et nous a permis de faire des
6 acquisitions... des acquisitions qui ont amené,
7 finalement, Roche à être capable de retrouver une
8 santé financière et de... et d'être capable de
9 croître.

10 Q. **[1182]** Donc, la venu d'un actionnaire américain a
11 permis le redressement de Roche?

12 R. Ah! définitivement. A même sauvé Roche. Oui.

13 Q. **[1183]** Et lorsque vous aviez, dans cette période,
14 là, où vous étiez actionnaire, un contrat d'emploi,
15 est-ce que, dans votre contrat d'emploi, il y avait
16 également des municipalités qui étaient désignées
17 comme cibles de votre action?

18 R. Non. Non.

19 Q. **[1184]** Donc, je comprends que les cibles de
20 municipalités ça survient après deux mille cinq
21 (2005)?

22 R. Exactement.

23 Q. **[1185]** En fait, dans la période deux mille cinq
24 (2005) à deux mille onze (2011)...

25 R. Oui.

1 Q. [1186] ... n'est-ce pas?

2 R. Oui.

3 Q. [1187] Très bien. De sorte que, lorsque vous étiez
4 à faire des contacts auprès de monsieur Lortie,
5 vous étiez régi par cette convention avec Roche,
6 qui ciblait...

7 R. Oui.

8 Q. [1188] ... votre travail auprès de municipalités
9 qui allaient être subventionnées par le
10 gouvernement du Québec?

11 R. C'était pas une convention très rigide. On
12 comprendra qu'en dehors de ce qui pouvait être
13 mentionné dans le contrat, puisqu'il y avait un
14 « notamment », ça ouvrait la porte à différentes
15 autres...

16 Q. [1189] Vous pouviez aller vers...

17 R. Oui. Oui.

18 Q. [1190] ... toutes municipalités?

19 R. Tout ce qui pouvait aider Roche.

20 Q. [1191] Maintenant, est-ce que monsieur Hamad,
21 lorsqu'il a été dans l'entreprise en même temps que
22 vous, était également un actionnaire?

23 R. Oui.

24 Q. [1192] Oui. Est-ce qu'il était également un
25 administrateur?

1 R. Non.

2 Q. **[1193]** Et est-ce que vous êtes au courant de la
3 forme de rémunération qu'il obtenait de Roche, est-
4 ce qu'elle était semblable à la vôtre?

5 (16:49:32)

6 Me MICHEL DÉCARY :

7 Je vais m'objecter parce que ce sont des questions
8 qui portent après la période qui concerne le Parti
9 québécois. Et le mandat de la représentante du
10 Parti québécois concerne des questions, justement,
11 qui portent sur le financement ou des activités ou
12 des choses qui se rapportent au parti et pendant la
13 période pendant laquelle le Parti québécois est au
14 pouvoir. Et est-ce que le Parti québécois était au
15 pouvoir à ce moment-là?

16 (16:50:02)

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 J'ai l'impression que le Parti québécois a eu une
19 accréditation pour agir dans le volet
20 « Financement » des partis politiques provinciaux
21 et que je ne suis pas limitée à poser des questions
22 uniquement à la période...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je comprends mal...

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 ... où le Parti québécois a été au pouvoir, surtout
3 que la Commission a fait une... quand même des
4 preuves qui couvraient toute la période
5 relativement au Parti québécois et au Parti
6 libéral. Donc, je suis surprise de cette objection.
7 Je la considère mal fondée.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je pense qu'il y a une certaine pertinence relative
10 et qui est le seuil, le critère qui doit être
11 appliqué ici. Et effectivement, je comprends mal le
12 sens de votre objection, Maître Décary. Je vais
13 vous permettre de continuer, Maître Tremblay.
14 D'ailleurs, vous vous êtes pas présentée au témoin.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Je me suis présentée avant au témoin.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Avant? Parfait.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 J'ai eu l'occasion, même, d'échanger avec lui.

21 R. Sur des connaissances communes.

22 Q. **[1194]** Sur des connaissances communes. Alors,
23 monsieur Côté, lorsque monsieur Hamad était
24 actionnaire, est-ce qu'il était également rémunéré
25 comme vous, au rendement?

1 R. Bien en fait, au rendement, c'est...

2 Q. **[1195]** À la performance?

3 R. ... j'étais pas rémunéré au... non, j'étais pas
4 rémunéré au rendement, j'avais un salaire de base.

5 Q. **[1196]** Hum hum.

6 R. Très clair. Et des bonis, dépendant de...

7 Q. **[1197]** Du succès?

8 R. ... de certaines performances, c'est ça. Bien du
9 succès ou de l'évaluation que le président pouvait
10 en faire de ce que j'avais pu apporter comme...
11 comme apport à l'équipe.

12 Q. **[1198]** Alors, est-ce que cette forme de
13 rémunération s'appliquait également à monsieur
14 Hamad?

15 R. Pas... pas dans... bien écoutez, là, j'avais de la
16 misère à me rappeler à quel... à quel moment il est
17 arrivé chez Roche, j'ai été... j'ai été éclairé,
18 donc arrivé pas mal avant moi, alors de mémoire,
19 les directeurs avaient un salaire... un salaire,
20 point. Ça a pu être différent au moment où il est
21 devenu vice-président, mais pas... vice-président
22 principal, là. Ça relevait principalement de la
23 présidence.

24 Q. **[1199]** Parfait, je comprends bien ce que vous me
25 dites. Essentiellement, je comprends que Roche a eu

1 des activités de génie civil qui ont trait au
2 domaine des infrastructures municipales.

3 R. Oui.

4 Q. **[1200]** Et je comprends également que les contrats
5 qu'elle obtenait étaient des contrats soit de
6 conception de plans et devis, soit un mandat de
7 surveillance et de réalisation des travaux.

8 R. Oui.

9 Q. **[1201]** Vous comprenez ça comme moi?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[1202]** Je comprends également que les municipalités
12 qui étaient clientes de Roche étaient
13 subventionnées par le MAMROT...

14 R. Oui.

15 Q. **[1203]** ... pour les fins de ces travaux-là.

16 R. Oui.

17 Q. **[1204]** Bon. Et parfois aussi par le ministère des
18 Transports.

19 R. Des Transports, aussi.

20 Q. **[1205]** Très bien. Et vous, Monsieur Côté, à quel
21 moment interveniez-vous pour les municipalités
22 clientes de Roche? Était-ce avant que la subvention
23 soit donnée?

24 R. Oui. Parce que, finalement, lorsque la subvention
25 était donnée, c'était l'exécution des travaux.

1 Q. **[1206]** Et en quoi consistait votre intervention
2 auprès du MAMROT?

3 R. Bien en fait, le MAMROT, si on comprend
4 qu'intervention auprès du MAMROT que le cabinet de
5 la ministre fait partie du MAMROT, c'est oui. Si
6 c'est au niveau des fonctionnaires, je n'ai parlé à
7 aucun fonctionnaire.

8 Q. **[1207]** Donc, je comprends que vos interventions
9 n'étaient pas techniques, mais elles étaient
10 politiques?

11 R. Oui, mais qui pouvait aborder à l'occasion des
12 aspects techniques sur le plan... sur le plan du
13 cautionnement.

14 Q. **[1208]** Mais vous avez pas la formation...

15 R. Ah non, pas du tout.

16 Q. **[1209]** ... pour discuter de techniques avec les
17 fonctionnaires du MAMROT, n'est-ce pas?

18 R. Pas du tout.

19 Q. **[1210]** Donc, essentiellement, vos interventions
20 étaient auprès du chef de la... de cabinet de
21 madame Normandeau ou auprès du ministre... de la
22 ministre du MAMROT?

23 R. Très... très peu souvent, très peu souvent, comme
24 je l'ai dit précédemment.

25 Q. **[1211]** Très peu souvent auprès de la ministre...

1 R. Après de la ministre, oui.

2 Q. **[1212]** ... mais plus souvent après de monsieur
3 Lortie, son chef de cabinet, c'est ce que vous
4 dites.

5 R. Oui, c'est ça. Oui.

6 Q. **[1213]** Donc, j'exclus toute intervention de nature
7 technique...

8 R. Oui.

9 Q. **[1214]** ... après du... du Ministère. Ce sont
10 d'autres personnes...

11 R. C'est ça. Spécialisées.

12 Q. **[1215]** ... chez Roche qui faisaient ces
13 interventions-là?

14 R. Oui.

15 Q. **[1216]** Bon. Est-ce que vous ou Roche avez fait
16 valoir à un ministre du Gouvernement du Québec, un
17 attaché politique, un représentant du Gouvernement
18 du Québec les contributions politiques des
19 actionnaires et des employés de Roche dans le but
20 de faire obtenir une subvention à une municipalité
21 cliente de Roche?

22 R. Jamais.

23 Q. **[1217]** Et est-ce qu'à l'inverse, vous avez fait
24 valoir à l'égard d'un concurrent qu'il avait fait
25 des contributions à un parti de l'opposition, de

1 sorte que ça ne le plaçait pas en position
2 d'obtenir une subvention?

3 R. Pas du tout.

4 Q. **[1218]** Bon. Est-ce que personnellement ou par
5 l'intermédiaire de... de quelqu'un chez Roche, vous
6 avez eu connaissance qu'un acte malhonnête, un acte
7 de corruption ou un acte inapproprié a été posé par
8 un ministre du Gouvernement du Québec?

9 R. Non.

10 Q. **[1219]** Un membre d'un cabinet politique?

11 R. Non plus.

12 Q. **[1220]** Un député?

13 R. Non.

14 Q. **[1221]** Le tout relativement à une subvention
15 destinée à l'une des clientes de Roche?

16 R. Non.

17 Q. **[1222]** Alors, vous nous dites « Non ». Est-ce que
18 Roche ou vous avez offert de l'argent comptant à un
19 député, un ministre du gouvernement du Québec, un
20 membre d'un cabinet politique, pour obtenir un
21 contrat public de la municipalité de la Matawinie
22 relativement au prolongement du lien routier entre
23 Saint-Donat et Mont-Tremblant?

24 R. Je peux répondre pour moi?

25 Q. **[1223]** Oui.

1 R. Alors c'est non.

2 Q. **[1224]** C'est non. Alors, il a pas été...

3 16:55:06

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[1225]** Pourquoi dites-vous vous pouvez répondre
6 pour vous?

7 R. Non, non, bien c'est parce que, si j'ai bien
8 compris la question, c'était est-ce que vous...

9 Q. **[1226]** Ça englobait tout le monde?

10 R. Oui, oui, ça englobait tout le monde. Donc je parle
11 de moi, là.

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Q. **[1227]** Vous ou Roche. Mais est-ce quelqu'un, vous
14 avez entendu dire que quelqu'un chez Roche aurait
15 pu soudoyer un ministre?

16 R. Pas avant la Commission.

17 Q. **[1228]** Pas avant la Commission. Bon. Est-ce que
18 vous avez eu des discussions avec monsieur Gilles
19 Cloutier à ce sujet-là?

20 R. Non.

21 Q. **[1229]** Pour remettre vingt-cinq mille dollars
22 (25 000 \$) à monsieur Chevrette par l'intermédiaire
23 de monsieur Beaulieu?

24 R. Non.

25 Q. **[1230]** Est-ce que vous avez offert de l'argent

1 comptant à un député, un ministre pour faire en
2 sorte qu'une de vos clientes chez Roche obtienne
3 une subvention?

4 R. Non.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1231]** J'aimerais ça juste revenir sur une des
7 questions, l'une des réponses que vous avez...

8 R. Oui.

9 Q. **[1232]** ... répondues. « Pas avant la Commission ».

10 R. Bien, entendu parler. Ce que... la question était,
11 est-ce que vous avez entendu parler. Pas avant la
12 Commission parce que monsieur Cloutier l'a...

13 Q. **[1233]** O.K.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Q. **[1234]** Donc, avant que monsieur Cloutier ne
16 témoigne, vous dites que vous n'aviez jamais
17 entendu parler de cette affaire-là?

18 R. Non.

19 Q. **[1235]** Et vous, vous n'avez pas été personnellement
20 en relation avec monsieur Cloutier pour faire
21 cheminer vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)...

22 R. Non.

23 Q. **[1236]** ... à monsieur Beaulieu...

24 R. Non.

25 Q. **[1237]** ... pour qu'il le remette à monsieur

1 Chevrette?

2 R. Non.

3 Q. **[1238]** Est-ce que vous... Est-ce que Roche agissait
4 comme consultant de municipalités qui demandaient
5 des subventions au MAMROT en même temps que vous
6 faisiez de la sollicitation de contributions
7 politiques? Autrement dit, est-ce que votre... est-
8 ce que l'activité de Roche de conseiller des
9 municipalités, et votre activité de sollicitation,
10 étaient contemporaines, c'est-à-dire se faisaient
11 en même temps? Parce que je vois que vous avez un
12 contrat de deux mille quatre (2004) à deux mille
13 cinq (2005)...

14 R. Oui, oui.

15 Q. **[1239]** ... par lequel vous intervenez...

16 R. Oui.

17 Q. **[1240]** ... pour des municipalités mais en même
18 temps, vous organisez des cocktails de financement
19 pour madame Normandeau.

20 R. Oui.

21 Q. **[1241]** Donc, je vois qu'il y a une concomitance
22 entre, d'une part, le financement politique et,
23 d'autre part, la représentation de municipalités
24 auprès du MAMROT.

25 R. J'ai de la misère un petit peu à saisir votre

1 question. Je voudrais vous donner une réponse...

2 Q. **[1242]** Est-ce que j'ai raison de dire qu'en même
3 temps que vous travaillez pour Roche...

4 R. Oui.

5 Q. **[1243]** ... pour des municipalités qui font des
6 demandes de subvention...

7 R. Oui.

8 Q. **[1244]** ... vous faites également de la
9 sollicitation pour madame Normandeau pour ses
10 cocktails?

11 R. Mais pas auprès de la municipalité, là?

12 Q. **[1245]** Non.

13 R. O.K. Oui.

14 Q. **[1246]** Mais vous faites du financement politique
15 pendant que, d'autre part, vous faites des
16 interventions?

17 R. Oui, pas en même temps, mais dans le même espace de
18 temps.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1247]** Oui, parce que l'histoire de Saint-Siméon...

21 R. Oui, oui, c'est ça.

22 Q. **[1248]** ... c'est en même temps.

23 R. Oui, oui, oui. Ce que j'essaie de dire, pour être
24 clair, si on parle du cas de Saint-Siméon, c'est
25 sûr que c'est oui, alors... mais c'est pas toujours

1 le cas.

2 Me ESTELLE TREMBLAY :

3 Q. **[1249]** Et, est-ce qu'aujourd'hui vous voyez un
4 problème éthique à agir comme solliciteur du Parti
5 libéral d'une part et, d'autre part, travailler
6 dans des dossiers de Roche pour des municipalités
7 qui sollicitent des subventions? Vous avez dit que
8 vous laisseriez de côté l'hypocrisie.

9 R. Oui, oui, oui. Définitivement. Écoutez, il est
10 évident, là, que si on répondait il y a quelques
11 années, je vous dirais non mais aujourd'hui, ça
12 paraît évident qu'il y a une proximité qui peut
13 soulever des questions à juste titre.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[1250]** Donc, il y a un problème d'éthique?

16 R. Il peut y avoir un problème d'éthique.

17 Q. **[1251]** Pas « il peut », il y a un problème éthique,
18 Monsieur.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Q. **[1252]** Il y a un problème d'éthique?

21 R. Oui, oui. Oui.

22 Q. **[1253]** Et est-ce que vous diriez avec moi que le
23 fait que vous êtes solliciteur pour la ministre,
24 solliciteur pour le Parti libéral, organisateur de
25 cocktails pour la ministre...

1 R. Je suis pas organisateur de cocktails.

2 Q. **[1254]** Vous participez à la sollicitation...

3 R. C'est ça, oui.

4 Q. **[1255]** ... pour la ministre. Vous êtes en plus de
5 ça le quasi-père de monsieur Lortie. Est-ce que
6 vous trouvez que tous ces liens-là vous rendaient
7 attractif pour la clientèle de Roche?

8 R. Si ça avait été attractif, ça se serait manifesté
9 par de nouveaux mandats, alors que dans ce cas-là
10 c'était uniquement dans le cadre de mandats déjà à
11 Roche. Alors, je ne peux pas, je n'ai pas souvenir
12 d'un seul mandat qui soit venu chez Roche
13 conditionnel à ce qu'il puisse y avoir une
14 subvention.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1256]** Monsieur Côté...

17 R. Oui.

18 Q. **[1257]** ... vous avez dit que vous aviez été engagé
19 justement pour faire du développement des affaires.

20 R. Oui, oui.

21 Q. **[1258]** Et vous avez dit que c'était connu comme
22 Barabbas dans la Passion tous vos liens que vous
23 aviez intimes avec la politique.

24 R. Non, mais je répons, permettez-moi, Madame, de
25 vous dire que je répons à la question. J'ai dit,

1 j'ai travaillé sur des dossiers dont Roche avait
2 déjà le mandat. Alors, je ne sais pas si j'ai mal
3 saisi.

4 Q. **[1259]** C'était peut-être pour les faire débloquent
5 puis de les faire avancer?

6 R. Mais ce n'était pas la question. La question dit
7 « attractif ».

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Q. **[1260]** Est-ce que c'était attractif pour la
10 clientèle?

11 R. Bien, attractif dans le sens que ça peut faire en
12 sorte que des municipalités n'étaient pas chez
13 Roche, deviennent clients de Roche.

14 Q. **[1261]** Oui.

15 R. La question dans la réalité des choses, ça ne s'est
16 pas matérialisé.

17 Q. **[1262]** Est-ce que, à ce moment-là, ça aidait à
18 fidéliser une clientèle déjà établie?

19 R. Ça peut. Ça peut.

20 Q. **[1263]** Oui. Est-ce que, à ce moment-là...

21 (17:00:34)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[1264]** C'était attrayant pour Roche de vous avoir,
24 d'avoir un homme comme vous avec tous ces liens-là?

25 R. Ah, je ne sais pas si aujourd'hui s'ils pouvaient

1 le dire, s'ils pourraient dire la même chose
2 aujourd'hui.

3 Q. **[1265]** On ne parle pas d'aujourd'hui, on parle de
4 l'époque.

5 R. Non, non, de l'époque.

6 Q. **[1266]** Et c'est la question de maître Tremblay.

7 R. Oui, oui, mais c'est...

8 Q. **[1267]** C'est pour ça qu'ils vous ont engagé?

9 R. Bien, écoutez, c'est sûr que ce n'est pas pour mes
10 beaux yeux. Je ne me suis jamais considéré trop,
11 trop beau. Donc, c'est pour ce que je pouvais
12 apporter.

13 Q. **[1268]** Donc c'est pour ça? C'est pour les liens que
14 vous aviez?

15 R. Pour mon bagage d'expérience aussi, hein, parce que
16 je répète...

17 Q. **[1269]** Oui. Mais pour vos liens aussi?

18 R. Si vous me permettez là parce que...

19 Q. **[1270]** Oui.

20 R. Pour les connaissances que j'avais. Parce qu'on ne
21 se limitera pas aux deux ans de professeur, que
22 j'ai quand même une certaine expérience de gestion
23 de monter des dossiers. Et j'ai toujours dit, puis
24 je vais continuer de le répéter, j'ai développé une
25 expertise pour monter des dossiers dans le privé

1 qui amenait de la construction chez Roche pour
2 entre quatre-vingts et cent millions de dollars
3 (80-100 M\$) sur une période, la période où j'ai été
4 chez Roche et les six années subséquentes. Et il y
5 avait, par conséquent, un certain nombre de
6 dossiers d'infrastructures qui, effectivement,
7 j'étais attractif. Et ça peut être une des raisons
8 pour laquelle Roche m'a engagé.

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 Q. **[1271]** Et est-ce que tous ces liens que vous
11 cumulez, le lien avec monsieur Lortie, le lien
12 avec madame Normandeau, votre expérience politique,
13 est-ce que vous considérez que c'était un tremplin
14 pour Roche auprès de sa clientèle?

15 R. En fait, le lien avec madame Normandeau, je répète,
16 là, que j'ai vu personnellement madame Normandeau
17 une seule fois, en individuel.

18 Donc, ce n'est pas quelqu'un que je
19 fréquentais. J'ai expliqué que j'avais de
20 l'admiration pour le travail qu'elle faisait, et
21 d'autres aussi. Donc, avec monsieur Lortie, c'est
22 sûr que j'avais un lien plus étroit et plus
23 fraternel, comme vous avez dit tantôt.

24 Q. **[1272]** Et ma question c'est : Est-ce que tous ces
25 liens que vous aviez, est-ce que ça constituait

1 pour Roche un tremplin auprès de la clientèle
2 municipale qui avait des infrastructures à faire
3 financer?

4 R. Je dirais que le fait que Marc-Yvan Côté a été chez
5 Roche a certainement joué sur le plan attractif
6 pour retenir des municipalités.

7 Q. **[1273]** Est-ce que des municipalités pouvaient avoir
8 l'impression qu'elles seraient plus favorisées
9 d'une subvention si elles faisaient affaire avec
10 Roche que avec un autre cabinet?

11 R. Je ne vous dirais pas nécessairement. Mais compte
12 tenu de...

13 Q. **[1274]** Je vous demande l'apparence.

14 R. Oui.

15 Q. **[1275]** Est-ce qu'elles pouvaient penser que c'était
16 plus attrayant pour elles d'aller avec Roche du
17 fait de vos liens que d'aller avec une autre firme?

18 R. En fait, c'est une question d'interprétation.
19 Écoutez, c'est hypothétique. Et c'est la seule
20 réponse que je peux vous donner.

21 Q. **[1276]** Étiez-vous vous-même conscient de
22 l'apparence que vous projetiez, à savoir que
23 c'était favorable de faire affaire avec Roche étant
24 donné que vous aviez tous ces contacts?

25 R. Je vous dirais que, probablement que si je n'avais

1 pas eu cette apparence-là, peut-être que Roche ne
2 m'aurait pas engagé, si ça répond à votre question.

3 Q. **[1277]** Alors, vous dites que vous n'aviez pas de
4 lien avec madame Normandeau, mais considérez-vous
5 que le fait de participer à son financement
6 politique constitue en soi un lien avec la
7 ministre?

8 R. Pas nécessairement parce qu'il n'y a pas de
9 corrélation entre le fait de participer au
10 financement puis d'avoir le contrat. Parce que, en
11 réalité, ce n'est pas les Affaires municipales qui
12 donnaient le contrat. Puis c'est des contrats déjà
13 que Roche avait. Je l'ai exprimé assez clairement.
14 Ma participation à moi était davantage à l'égard de
15 quelqu'un qui s'est engagé en politique pour qui
16 j'avais du respect, quelqu'un d'une région qui
17 faisait un travail que j'ai déjà fait, moi
18 personnellement, comme ministre responsable des
19 régions, et qui est une demande assez, une charge
20 assez importante et pesante pour quelqu'un.

21 Q. **[1278]** Était-elle au courant de l'effort que vous
22 faisiez pour elle en termes de financement à chaque
23 année?

24 R. J'imagine.

25 Q. **[1279]** Oui. Et, par conséquent, est-ce qu'elle

1 était également au courant que les personnes que
2 vous contactiez remboursaient... étaient
3 remboursées de leur contribution?

4 R. Je pour... c'est non.

5 Q. **[1280]** Vous dites non...

6 R. Non.

7 Q. **[1281]** ... mais vous ne la voyez pas souvent,
8 comment pouvez-vous dire non?

9 R. Non, non, mais je... bien, en fait, je peux pas
10 vous dire oui là aussi parce que si je la vois pas,
11 je peux pas... mais disons que j'ai...

12 Q. **[1282]** Donc, vous pouvez dire ni oui, ni non.

13 R. O.K. Ah! Bien, je suis content de savoir que,
14 maintenant que ma comparution est finie, que je
15 pouvais dire « ni oui, ni non. »

16 Q. **[1283]** Juste...

17 R. Je l'apprends un peu tardiv... Je l'apprends un peu
18 tardivement, là, mais...

19 Q. **[1284]** Vous le savez pas, en d'autres termes.

20 R. Ça aurait pu être utile en cours de route, oui.

21 Q. **[1285]** C'est bien. Et, comme ancien ministre, est-
22 ce que vous trouviez éthique que Bruno Lortie, chef
23 de cabinet de madame Normandeau, et aussi celui que
24 vous considérez comme votre quasi...

25 R. Fils.

1 Q. **[1286]** ... fils, sollicite des firmes de génie,
2 qu'il conseille les municipalités en demande de
3 subventions auprès des municipalités?

4 R. Je... je vous dirais que mon expérience comme
5 ministre, jamais mon chef de cabinet à l'époque,
6 n'a été... a eu une responsabilité ou un mandat de
7 faire de la sollicitation financière. Donc, ça,
8 c'était... c'est ce que, moi, j'ai vécu. C'est ce
9 que j'ai vécu. C'étaient des personnes extérieures
10 qui... qui faisaient ça, alors, il semble bien, là,
11 que c'était pour le seul chef de cabinet qui... qui
12 le faisait. Et je pense que de ce côté-là, il y a
13 une correction... il y a une correction à faire sur
14 le plan des... des directives...

15 Q. **[1287]** N'est-ce pas que, pour le moins, ça porte
16 atteinte à l'indépendance puis à l'apparence
17 d'impartialité de la ministre?

18 R. Ça peut porter atteinte à...

19 Q. **[1288]** Est-ce que monsieur Lortie savait ou devait
20 savoir, ou connaître, les stratagèmes de
21 remboursement des contributions politiques des
22 employés et actionnaires de Roche?

23 R. La... la...

24 Q. **[1289]** Qui étaient souscrites dans le cadre des
25 cocktails organisés pour madame Normandeau?

1 R. La directive qui émanait était toujours la même :
2 c'est que ça prenait des contributions d'individus,
3 y compris pour lui.

4 Q. **[1290]** Donc, vous dites qu'il, selon vous, il
5 n'était pas au courant des stratagèmes de
6 remboursement de Roche?

7 R. En tout cas, c'est certainement pour moi qui l'ai
8 informé.

9 Q. **[1291]** Êtes-vous conscient que votre proximité avec
10 le cabinet de madame Normandeau pourrait être
11 assimilée à du patronage?

12 R. C'est... si vous me permettez...

13 Me MICHEL DÉCARY :

14 Je m'objecte à la question.

15 R. Oui.

16 Me MICHEL DÉCARY :

17 C'est pas juste pour le témoin.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Pardon?

20 Me MICHEL DÉCARY :

21 C'est pas exact. C'est une proposition qui est
22 inexacte. Je m'objecte.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Mais moi, je lui fais des propositions par
25 questions suggestives. Mais... le... le témoin peut

1 répondre.

2 R. Voulez-vous répéter la question, je vais tenter
3 de... s'il vous plaît?

4 Q. **[1292]** Étiez-vous conscient que cette façon de
5 faire que vous nous avez décrite pourrait être
6 assimilée à du patronage?

7 R. Non. Non, je... j'avais plutôt l'impression d'être
8 quelqu'un qui faisait avancer un dossier et qui
9 réglait... réglait... réglait une situation qui
10 méritait d'être réglée en toute équité par rapport
11 aux municipalités.

12 Q. **[1293]** Quelle est votre définition du patronage,
13 Monsieur Côté?

14 R. Ah! Mon Dieu! Je serais pas... à ce moment-ci,
15 honnêtement, je serais incapable de vous fournir
16 une... une description...

17 Q. **[1294]** (inaudible).

18 R. ... pour en avoir...

19 Q. **[1295]** En...

20 R. Disons que je... chaque personne a ses limites sur
21 le plan de ce qu'il... qu'il peut être alerte.

22 Q. **[1296]** En quelle année le comité de financement de
23 l'Est du Québec a-t-il été mis en place au sein du
24 Parti libéral, celui qui était constitué de
25 monsieur Fava, de monsieur Rondeau et de monsieur

1 Leblanc?

2 R. Je pense que, de mémoire, c'est peut-être quatre-
3 vingt-cinq (85) ou peut-être un peu... un peu
4 avant, mais...

5 Q. **[1297]** Et, il a... son existence a eu... a duré
6 combien d'années?

7 R. Je pense que c'est jusqu'à dernièrement, là, il y a
8 pas très, très longtemps. C'était... c'était
9 toujours dans l'esprit de... Vous savez, il y a
10 toujours - c'est pas à vous que je vais... que je
11 vais apprendre ça - il y a toujours une certaine
12 dualité entre les régions et Montréal.

13 Q. **[1298]** Hum hum.

14 R. Et la concentration du pouvoir, au niveau des
15 grands partis à Montréal, irrite à l'occasion
16 les... les régions. Et j'ai été un de ceux qui ont
17 fait en sorte qu'au Parti libéral du Québec, qui a
18 davantage de respect de ce qui se passait dans
19 l'Est du Québec, lorsqu'on se plaisait à dire que
20 « si tu gagnes pas l'Est du Québec, tu prends pas
21 le pouvoir. » C'est à cette initiative-là à
22 l'époque que s'est créé un comité plus spécifique
23 pour l'Est du Québec.

24 Q. **[1299]** Et est-ce que vous étiez en contact avec ces
25 gens-là...

1 R. Non, du tout.

2 Q. [1300] ... au cours des années?

3 R. Non, pas du tout.

4 Q. [1301] Non. Vous avez dit que vous...

5 R. On parle des années de... de la Commission, qui
6 concerne...

7 Q. [1302] Oui, c'est ça.

8 R. Non, pas du tout.

9 Q. [1303] Les années de la Commission.

10 R. Non.

11 Q. [1304] Vous avez dit que vous connaissiez les états
12 financiers du Parti libéral parce qu'ils étaient
13 dévoilés...

14 R. Ce qui est public, ce qui est public.

15 Q. [1305] ... publiquement.

16 R. Oui, oui.

17 Q. [1306] Est-ce que vous avez remarqué que le Parti
18 libéral a été déficitaire de deux millions de
19 dollars... deux millions cent cinquante-trois mille
20 cinq cent trente-cinq (2 153 535 M\$) en deux mille
21 trois (2003); sept millions cent vingt-huit mille
22 deux cent vingt-cinq (7 128 225 \$) en deux mille
23 sept (2007) et un point huit millions (1,8 M\$) en
24 deux mille huit (2008) qui sont des années
25 électorales?

1 R. Ce que je disais... ce que je disais, là, ça,
2 c'est... c'est pas des états financiers du Parti,
3 mais des contributions politiques qui étaient des
4 rapports de contributions politiques. Donc, ces
5 aspects-là, je suis un peu surpris de voir le...
6 d'entendre le sept millions (7 M\$), mais j'étais
7 pas...

8 Q. **[1307]** Oui.

9 R. ... j'étais pas au fait.

10 Q. **[1308]** Ma question maintenant, c'est...

11 (17:10:26)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Maître Tremblay, est-ce que...

14 R. Oui.

15 Me ESTELLE TREMBLAY :

16 Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 ... je voudrais simplement savoir, est-ce que vous
19 en avez encore pour longtemps?

20 Me ESTELLE TREMBLAY :

21 Non, il me reste deux questions.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Hum.

24 Me ESTELLE TREMBLAY :

25 Q. **[1309]** Est-ce que cette situation déficitaire qui

1 est publiquement connue dans les états financiers
2 publiés...

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[1310]** ... sur le site du DGE, est-ce que selon
5 vous ce déficit du Parti libéral en deux mille sept
6 (2007) qui est de sept millions cent vingt-huit
7 mille deux vingt-cinq (7 128 225 \$), et en deux
8 mille huit (2008) de un million huit cent vingt-
9 neuf mille neuf cent six (1 829 906 \$), est-ce que
10 ça avait pour effet d'accentuer la pression sur le
11 financement politique au sein du Parti libéral?

12 R. Je pourrais pas vous dire parce que je viens de...
13 le chiffre de sept millions (7 M\$), là, m'étonne.
14 Je pourrais pas vous dire, j'ai pas de...

15 Q. **[1311]** Est-ce qu'il est à votre connaissance que le
16 Parti libéral, pendant la période d'analyse de la
17 Commission, a eu un point cinq fois moins de
18 contributeurs que le Parti québécois, c'est-à-dire
19 vingt mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (20 699)
20 pour le Parti libéral contre trente et un mille
21 sept cent soixante-neuf (31 769) pour le Parti
22 québécois?

23 R. J'ai pu lire dans les journaux qu'effectivement il
24 y avait une baisse de contributions.

25 Q. **[1312]** Baisse de contributeurs.

1 R. De contributeurs...

2 Q. **[1313]** Oui. Est-ce que c'est...

3 R. ... mais aussi... je pense que ça peut avoir un
4 effet sur la contribution aussi, là.

5 Q. **[1314]** Et est-ce que c'est à votre connaissance
6 également que les contributions par capita au Parti
7 libéral sont deux point cinq fois plus élevées
8 qu'au Parti québécois? C'est-à-dire deux cent
9 quatre-vingt-douze...

10 R. Oui. Je pense...

11 Q. **[1315]** ... dollars (292 \$) par capita au Parti
12 libéral contre cent trente-cinq (135 \$) au Parti
13 québécois.

14 R. Pas... pas... pas dernièrement, mais je pense
15 qu'historiquement, c'est une... c'est un écart
16 qu'on pouvait constater.

17 Q. **[1316]** C'est un effet...

18 R. Oui.

19 Q. **[1317]** ... c'est un écart que vous constatiez. Le
20 nombre de contributeurs qui est moins élevé au
21 Parti libéral, mais la contribution au Parti
22 québécois...

23 R. Un peu plus important.

24 Q. **[1318]** ... qui est moins élevée.

25 R. Oui, oui.

1 Q. [1319] Une dernière précision. Quand est-ce a eu
2 lieu la rencontre avec monsieur Zampino? En quelle
3 année?

4 R. Deux mille un (2001).

5 Q. [1320] Est-ce que vous connaissez le mois?

6 R. Mai ou juin.

7 Q. [1321] Deux mille un (2001).

8 R. Oui.

9 Q. [1322] Merci, Monsieur. Au revoir.

10 R. Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Maître Houle, est-ce que vous avez des questions?

13 Me DENIS HOULE :

14 Oui, Madame, je pourrais essayer de compresser dans
15 quinze, vingt (15-20) minutes peut-être.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Mais, attendez. Est-ce que, Maître Décary, vous
18 avez des questions?

19 Me MICHEL DÉCARY :

20 Oui, j'en aurais trois ou quatre.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Pendant combien de temps?

23 Me MICHEL DÉCARY :

24 Ah! Vraiment moins de cinq minutes.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bon.

3 Q. **[1323]** Je vais vous offrir...

4 Me MICHEL DÉCARY :

5 Un café!

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[1324]** ... Monsieur Côté, est-ce que vous... vous
8 avez parlé d'être alerte tantôt.

9 R. Oui.

10 Q. **[1325]** Je vais vous offrir, on peut finir
11 aujourd'hui ou revenir demain matin.

12 R. Non, je préfère... je préfère faire un effort
13 supplémentaire pour qu'on termine aujourd'hui.

14 Q. **[1326]** Bon. Alors, Maître Houle.

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :

16 Oui, Madame.

17 Q. **[1327]** Alors, bonjour, Monsieur Côté. Alors, Denis
18 Houle pour l'Association des constructeurs de
19 routes et grands travaux du Québec que vous devez
20 connaître puisque vous avez été ministre des
21 Transports, vous avez dû être invité. Je vais
22 essayer de vous libérer rapidement parce que je
23 sais que votre beau Charlevoix que je connais bien,
24 ça doit vous manquer. Je vais régler quelques
25 petites questions d'abord. O.K.

1 R. Oui.

2 Q. **[1328]** Alors, au sujet de monsieur Cloutier, vous
3 avez dit tantôt, je retiens que lorsqu'il a
4 travaillé sur certains mandats pour Roche, en
5 discutant avec vous, il vous a donné des
6 explications, c'est exact?

7 R. Oui.

8 Q. **[1329]** Est-ce qu'il vous a parlé de ce dont on a
9 entendu dans son témoignage et que vous dites avoir
10 relu plus cinq fois qu'une fois, de la double
11 comptabilité?

12 R. Cette double comptabilité-là, je l'ai appris en le
13 lisant dans les...

14 Q. **[1330]** Dans les notes.

15 R. ... les notes.

16 Q. **[1331]** Alors, donc vous avez appris, en lisant son
17 témoignage, qu'il faisait une double comptabilité
18 pour contourner la Loi électorale.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[1332]** Si vous l'aviez su à l'époque, est-ce que
21 vous auriez quand même transigé avec lui et lui
22 accorder des mandats?

23 R. Ah! Écoutez, de manière très claire, on commet des
24 erreurs.

25 Q. **[1333]** Oui.

1 R. Et je considère que ça en est une, une erreur
2 majeure que j'ai pu... que j'ai pu commettre et
3 j'en prends la responsabilité. Mais, il est évident
4 que... il est évident, là, qu'il faut tirer des
5 leçons de ce... de ces exercices-là et faire en
6 sorte que...

7 Q. **[1334]** On y mette fin.

8 R. ... on y mette fin.

9 Q. **[1335]** Alors, quand monsieur Cloutier réussissait
10 avec ses élections clé en main et que le candidat
11 que Roche, par l'intermédiaire de Cloutier,
12 soutenait était élu, ça arrivait?

13 R. Oui.

14 Q. **[1336]** Est-ce qu'il s'est vanté...

15 R. Pas très souvent.

16 Q. **[1337]** Bien, lui s'est vanté de trente-cinq (35),
17 quarante-cinq (45), je me souviens, de mémoire,
18 là...

19 R. Mais je me rappelle du contre-interrogatoire, qu'il
20 a pris dix-huit (18) Municipalités et il y en a
21 onze (11) qui sont disparues. Alors...

22 Q. **[1338]** Donc, lorsqu'on arrive avec ce scénario-là
23 donc, Roche finance indirectement à Cloutier,
24 Cloutier fait gagner l'élection. Est-ce que,
25 nécessairement, ça aboutit avec des contrats avec

1 le nouvel élu?

2 R. Non. Pas nécessairement. Et il y a un cas patent,
3 qui est celui de Châteauguay, où on a gagné puis on
4 n'a jamais rien eu.

5 Q. **[1339]** Ça c'est un cas patent mais dans les...

6 R. Dans d'autres cas, oui.

7 Q. **[1340]** Combien de Municipalités, peut-être, au
8 total, il a été au service de Roche? Simplement un
9 résumé, là.

10 R. Ah!...

11 Q. **[1341]** Sans les nommer.

12 R. Oui, je vous dirais... peut-être une dizaine.

13 Q. **[1342]** Et sur les (sic) dizaines, en combien...
14 pour combien de Municipalités, finalement, ça a
15 résulté en des contrats pour Roche?

16 R. Écoutez, je... j'ai compris, puis j'avais pas
17 nécessairement le décompte, là, mais j'ai compris
18 du contre-interrogatoire que maître Massicotte a
19 fait que ça s'était soldé par plus ou moins deux
20 cent soixante-seize mille dollars (276 000 \$) de...

21 Q. **[1343]** De contrats.

22 R. ... de contrats, en excluant, là... en excluant
23 Boisbriand, bien sûr, et Blainville.

24 Q. **[1344]** Bon. Dernier sujet, là, avant que j'aborde
25 l'autre question que... qui vont (sic) peut-être

1 vous intéresser davantage. Au niveau de la
2 contribution qui a été demandée à Roche quand la
3 compagnie, de par votre direction, a voulu
4 s'infiltrer dans la région de Montréal, d'accord?
5 Alors, c'est monsieur Trépanier que vous avez
6 rencontré?

7 R. Non, c'est monsieur Zampino.

8 Q. **[1345]** À la demande de Trépanier?

9 R. Non.

10 Q. **[1346]** Ah! c'est Zampino qui... monsieur Zampino
11 qui vous avait...

12 R. Par l'entremise de Gilles Cloutier.

13 Q. **[1347]** Ah! de Gilles Cloutier. O.K. Mais vous
14 connaissiez monsieur Trépanier à ce moment-là?

15 R. Oui.

16 Q. **[1348]** Qui était l'organisateur et...

17 R. Bien, je le connaissais surtout parce qu'il avait
18 été...

19 Q. **[1349]** Au fédéral?

20 R. ... au fédéral avec monsieur Benoît Bouchard.

21 Q. **[1350]** Et qui est un organisateur, un percepteur de
22 fonds pour Union Montréal, le nouveau parti de
23 l'équipe Tremblay?

24 R. Oui, que j'ai connu après l'élection deux mille un
25 (2001).

1 Q. **[1351]** Vous avez parlé tantôt de monsieur
2 Vaillancourt, qui était de la même famille libérale
3 mais...

4 R. Oui.

5 Q. **[1352]** ... qui a pas été ministre avec vous. Quand
6 on pense au maire Tremblay, l'ex-maire Tremblay, il
7 a été ministre avec vous?

8 R. Oui.

9 Q. **[1353]** Lorsque vous vous êtes rendu compte de cette
10 demande exagérée qu'on vous faisait, cent mille
11 dollars (100 000 \$), vous avez pas eu le goût de
12 parler à votre ancien collègue du caucus?

13 R. En fait, on a eu une rencontre pour davantage
14 exprimer le positionnement de Roche à Montréal et
15 la volonté... la volonté de...

16 Q. **[1354]** D'oeuvrer à Montréal?

17 R. Oui, d'oeuvrer à Montréal. Et la réponse de
18 monsieur Tremblay, à ce moment-là, avait été
19 relativement claire : « Je ne m'occupe pas de ces
20 affaires-là, c'est Frank qui s'en occupe. » Alors,
21 ça... ça a réglé... ça a réglé le questionnement.

22 Q. **[1355]** Est-ce qu'il y avait eu une discussion
23 semblable au niveau du financement de son parti
24 politique : « C'est Frank qui s'en occupe »?
25 Discussion entre vous et monsieur Tremblay.

1 R. Non. Non. Non. Parce que monsieur Tremblay,
2 effectivement, j'ai siégé avec lui pendant...
3 pendant quatre ans, est quelqu'un... je dirais, le
4 dossier... est quelqu'un qui était vendu à
5 Montréal, dans le sens, là, de... de...

6 Q. **[1356]** Il voulait aider la Ville.

7 R. Oui, c'est ça.

8 Q. **[1357]** Quelques sujets que je veux aborder
9 rapidement. Madame la présidente est revenue avec
10 une question sur des mots que vous aviez utilisés
11 hier, les machines politiques des partis politiques
12 québécois sont des monstres.

13 R. Aujourd'hui, oui.

14 Q. **[1358]** Bon, c'est ça que j'allais vous demander.
15 Depuis quand vous les considérez comme des monstres
16 et est-ce que c'est toujours en place?

17 R. Ah! peut-être moins... peut-être moins aujourd'hui
18 par la force... par la force des choses. Vous
19 savez, quand on regarde... pour tenter d'expliquer
20 aux gens. Quand on regarde l'évolution, la montée
21 en puissance d'un parti se fait à partir de
22 l'opposition.

23 Et vous avez, à ce moment-là, beaucoup de
24 bénévolat jusqu'à la prise... jusqu'à la prise du
25 pouvoir. Alors, à l'intérieur de ça, il y a des

1 gens qui sont carrément des bénévoles qui
2 travaillent pour la cause, qui adorent faire des
3 élections, être en contact avec des gens. Vous avez
4 des gens qui espèrent soit avoir une job d'attaché
5 politique ou ainsi de suite. Et la journée où vous
6 arrivez au pouvoir, c'est là que commence
7 graduellement à s'effriter, dans les années
8 subséquentes, la... l'engouement, le bénévolat et
9 graduellement tout ça est un peu remplacé par
10 l'appareil politique qui va faire un certain
11 travail et sont libérés en temps de campagne
12 électorale donc, de leur fonction pour faire...
13 occuper des postes sur le plan de l'organisation
14 électorale. Donc, je dirais qu'évidemment, pour
15 être capable d'avoir des machines aussi
16 importantes, ça prend des sous. Si vous avez pas de
17 sous, bien inévitablement, vous allez être obligé
18 de faire comme au gouvernement, être obligé de
19 couper puis de rapetisser... rapetisser la machine.
20 Donc, disons que le Parti québécois a forcé le
21 Parti libéral à... à partir des années soixante-
22 seize (76), à devenir une machine électorale bien
23 huilée...

24 Q. **[1359]** Moderne?

25 R. ... moderne, bien huilée, bien organisée,

1 systématiquement sur... sur le plancher. J'ai
2 collaboré à ça à l'époque avec un manuel de
3 d'organisation qui a servi pour le référendum de
4 dix-neuf cent quatre-vingts (1980) avec des
5 formations au niveau de chacun des comtés. Donc, on
6 a réussi finalement à monter une machine aussi
7 importante que celle... celle du Parti québécois et
8 c'est des machines... des machines assez... assez
9 puissantes et qui... qui savent... qui savent
10 comment faire des élections. Je dirais qu'au fil du
11 temps, là, c'est sûr que ces machines-là
12 s'affaiblissent au moment où vous perdez le pouvoir
13 parce qu'il y a un peu de désintérêt.

14 Q. **[1360]** Ou avec l'usure du pouvoir aussi?

15 R. Avec l'usure du pouvoir aussi, bien sûr, bien sûr.

16 Q. **[1361]** Madame Blanchette, s'il vous plaît, la pièce
17 163P-1783. Alors, regardons simplement les
18 dernières années, deux mille dix-deux mille onze
19 (2010-2011) où les contributions de l'ensemble du
20 personnel ou de cadres de Roche diminuent de façon
21 sensible. Alors, cinq mille trois cent quarante
22 (5340) et mille six cent quatre-vingts (1680), j'ai
23 l'impression que c'est presque seulement vos
24 contributions à vous. Et là, on sait que ce
25 phénomène-là de baisse de contribution, ça arrive

1 avec l'UA, l'unité anti-collusion, O.K.?

2 R. Oui.

3 Q. **[1362]** D'abord Marteau?

4 R. Oui.

5 Q. **[1363]** L'UPAC, évidemment la Commission Charbonneau
6 en deux mille douze (2012), c'est ça?

7 R. Et des règles resserrées aussi, là, en termes de...
8 de montants de contribution.

9 Q. **[1364]** Voilà. Et c'est là-dessus que je voulais
10 avoir vos commentaires. Et vous avez touché un
11 petit peu ce sujet-là avec le commissaire Lachance
12 tantôt. Alors, on est rendu avec la Loi 1 du
13 gouvernement Marois, à des contributions maximales
14 de cent dollars (100 \$). Vous avez touché un petit
15 peu à ce sujet-là tantôt. Vous dites que les
16 machines politiques, les monstres sont toujours en
17 place.

18 R. Bien, moins... moins aujourd'hui, là, par la force
19 des choses.

20 Q. **[1365]** Mais avec cent dollars (100 \$) de
21 contribution maximale, comment les partis
22 réussissent-ils à se financer dans des opérations
23 dispendieuses comme les dernières élections de deux
24 mille douze (2010), deux mille quatorze (2014) sans
25 avoir du financement illégal? Ou pensez-vous que le

1 financement illégal est encore là? C'est ça qui est
2 ma question. Je comprends que vous êtes retiré, là,
3 carrément depuis deux mille onze (2011), mais vous
4 avez vu comme citoyen, vous avez vécu la même chose
5 que nous.

6 R. Bien en fait, il y a deux possibilités, alors il y
7 a des emprunts.

8 Q. **[1366]** Peut-être les derniers.

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[1367]** En fait, les dernières questions de ma
11 consoeur, Estelle Tremblay.

12 R. Il y a des emprunts, il y a d'hypothéquer des
13 bâtiments qui étaient peut-être à ce moment-là
14 payés. Ça a déjà été des exercices au moment où
15 c'était plus difficile, donc les contributions
16 gouvernementales qui ont augmenté, donc et comme
17 c'est... ça tient compte du nombre de votes que
18 vous avez obtenus, bien dans certains cas, pour une
19 campagne électorale, vous allez anticiper le
20 remboursement de... de votre dépense électorale
21 parce qu'il faut toujours se rappeler, au-delà de
22 la contribution annuelle que le gouvernement donne
23 aux partis en fonction du nombre de voteurs que
24 vous avez eus, vous avez un remboursement pour
25 chaque électeur qui va chercher, je me souviens

1 plus du pourcentage, de...

2 Q. **[1368]** Quelqu'un a mentionné récemment un dollar
3 soixante-quinze (1,75 \$).

4 R. Un dollar soixante-quinze (1,75) qui peut peut-être
5 représenter quarante (40) ou cinquante pour cent
6 (50 %) de... de la dépense électorale. Donc...

7 Q. **[1369]** Donc, il y a un manque quand même de
8 quarante (40) à cinquante pour cent (50 %) ?

9 R. Oui, mais qui... qui peut être comblé par
10 effectivement des contributions et... et par le
11 fait aussi que dans les années antérieures, je sais
12 pas si ce système-là est toujours en place, j'avais
13 tenté de l'expliquer, je pense, c'est hier, il y
14 avait, règle générale, un tiers de... de ce qui
15 était amassé qui était mis dans un fond pré-
16 électoral au niveau des comtés. Et ça veut pas
17 nécessairement dire que si le comté... si le parti
18 au central est un peu plus pauvre, que des
19 associations ont pas ce qu'il faut pour être
20 capable de faire d'élections. C'est parce que c'est
21 des... c'est des... les comtés sont assez jaloux
22 de... des argents qu'ils ramassent et...

23 Q. **[1370]** Pour être suffisamment autonomes ?

24 R. Oui.

25 Q. **[1371]** J'ai retenu ce matin, puis je pense que le

1 commissaire Lachance avait retenu en même temps que
2 moi parce qu'il me semble qu'on a pris des notes au
3 même moment, que vous avez suggérez que vous avez
4 un petit peu de difficulté avec ça dans... et
5 monsieur Lachance tantôt, que vous suggérez, au
6 lieu d'avoir peut-être des contributions minimales
7 à cent dollars (100 \$), plutôt que les entreprises
8 puissent légalement contribuer. C'est exact?

9 R. Oui.

10 Q. **[1372]** Vous voyez ça... développez donc...
11 développez ça un petit peu.

12 R. Bien en fait, je pense que ça serait salulaire pour
13 la démocratie. Ça permettrait aux entreprises de
14 pas être prises dans des situations qu'elles sont
15 prises aujourd'hui, donc, et ça permettrait de
16 régler un problème de transparence. Alors...

17 Q. **[1373]** Faudrait mettre quand même des institutions
18 en place pour régler le problème de transparence.

19 R. Bien en fait...

20 Q. **[1374]** L'AMF...

21 R. Oui, bien en fait, je pense que dans un premier
22 temps, par le responsable, le Directeur général des
23 élections, responsable du financement...

24 Q. **[1375]** Oui.

25 R. ... aurait la responsabilité lui de ce qui est

1 versé par des entreprises et des individus.

2 Q. **[1376]** Faudrait que ça passe par le DGE?

3 R. Oui, définitivement. Et sans possibilité de
4 rabattement d'impôt ou de crédit d'impôt,
5 carrément, carrément une contribution, là, de... et
6 ça je pense que ça réglerait le problème de toutes
7 les entreprises et ce qu'il faudrait faire, c'est
8 faire en sorte que, dans la mesure où il y a
9 dérogation à cette règle, que l'AMF puisse faire ce
10 qu'elle fait maintenant et de manière...

11 Q. **[1377]** Retirer l'autorisation?

12 R. Définitivement.

13 Q. **[1378]** Alors, est-ce qu'il faudrait pas aussi,
14 peut-être l'AMF ou une autre organisation, contrôle
15 ces donations des entreprises par rapport aux
16 contrats qu'elles obtiennent, les contrats publics
17 qu'elles obtiennent? Un espèce de registre qui
18 pourrait être confronté entre les contributions
19 politiques et finalement, les contrats que les
20 mêmes entreprises ou firmes d'ingénieurs pourraient
21 obtenir?

22 R. Ça peut définitivement, ça peut définitivement être
23 une solution aussi.

24 Q. **[1379]** Puis est-ce que vous pensez qu'avec ce dont
25 on parle depuis quelques minutes, ça deviendrait

1 hermétique aux contributions illégales?

2 R. Ah, je pense que ça réglerait une bonne partie des
3 problématiques.

4 Q. **[1380]** Avez-vous des questions à poser (inaudible)?
5 Je veux faire appel maintenant à votre grande
6 expérience que je reconnais autant comme
7 politicien, organisateur et ministre important dans
8 deux ministères importants que l'expérience que
9 vous avez acquise dans l'industrie de la
10 construction par le biais de Roche, O.K.? Et je
11 voudrais que vous me disiez si certaines solutions,
12 j'achève, là, certaines recommandations, vous en
13 avez discuté d'une avec le commissaire Lachance
14 tantôt, d'avoir vos commentaires là-dessus. Alors,
15 beaucoup de témoins ont indiqué les comités de
16 sélection pour le choix des firmes d'ingénieurs.
17 Vous avez entendu?

18 R. Oui.

19 Q. **[1381]** Vous l'avez vécu comme ministre
20 probablement?

21 R. Oui, oui, ça oui. Mais de toute façon, celui qui
22 est pas choisi est toujours insatisfait.

23 Q. **[1382]** Oui. Non, mais sur le choix en fait de ceux
24 qui siègent sur le comité de sélection.

25 R. O.K. Oui, oui.

1 Q. **[1383]** Ça a été discuté comme quoi il y avait eu
2 des interventions malsaines et politiques. Avez-
3 vous vécu ça? Dans votre ministère, je dis pas
4 vous, mais vous l'avez (inaudible)?

5 R. Ah, oui, il y a eu des plaintes, il y a eu des
6 plaintes au gouvernement.

7 Q. **[1384]** Est-ce que vous aviez, parce que là on parle
8 de deux sélections; d'abord au niveau de la
9 qualité...

10 R. Oui.

11 Q. **[1385]** ... de la firme d'ingénieurs qui se qualifie
12 ou pas...

13 R. Oui.

14 Q. **[1386]** ... ensuite au niveau du prix.

15 R. Oui.

16 Q. **[1387]** Est-ce que vous avez des suggestions à
17 donner à la Commission pour améliorer peut-être ce
18 système qui semble contournable?

19 R. Je pense qu'il faudrait examiner de manière
20 assez... plus avant la possibilité qu'il y ait
21 qualification des entreprises.

22 Q. **[1388]** Préqualification?

23 R. Oui, qualification ou préqualification, dépendant
24 de l'expertise, par exemple si on prend une firme
25 qui est en transport...

1 Q. **[1389]** Oui.

2 R. ... donc il y a un certain nombre d'ingénieurs de
3 différents niveaux, de différentes spécialités, ils
4 pourraient être qualifiés entreprise pour tel et
5 tel...

6 Q. **[1390]** Types de contrats.

7 R. ... types de contrats.

8 Q. **[1391]** O.K.

9 R. Et en la qualifiant, dépendant de la taille de
10 l'entreprise, hein, parce que Lavalin c'est pas mal
11 plus important que Roche, donc on...

12 Q. **[1392]** Sauf ils font moins affaire je pense au
13 Québec que Roche.

14 R. Non, mais...

15 Q. **[1393]** Je comprends que la taille.

16 R. ... admettons la taille est...

17 Q. **[1394]** Des milliers d'employés.

18 R. ... et à partir de ce moment-là, la taille pourrait
19 donner davantage de points à mettre dans - ça a
20 déjà été expérimenté - dans un boulier, de telle
21 sorte que la boule qui sort, c'est équitable à la
22 fin du boulier en termes de temps. Donc à partir de
23 ce moment-là, il y a plus personne, parce que
24 l'exercice n'est pas en fonction d'un mandat, mais
25 l'exercice est en fonction de la qualification de

1 l'entreprise et si ça vous donne dix (10) boules à
2 l'intérieur d'un boulier où il y en a cent (100),
3 bien à ce moment-là, le boulier lui, il va sortir
4 une boule pendant une période de temps X et si ça
5 prend quatre ans ou cinq ans avant que le boulier
6 soit fini, au bout de quatre ans ou cinq ans, les
7 firmes ont eu...

8 Q. **[1395]** On aura fait le tour.

9 R. ... on aura fait le tour et tu recommences. Bon,
10 c'est pas un système qui est parfait, mais au
11 moins, ce n'est pas un homme, des hommes ou des
12 individus qui, au niveau d'un comité de sélection,
13 fait...

14 (17:29:49)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1396]** Si je comprends bien ce que vous
17 introduisez...

18 R. Oui.

19 Q. **[1397]** ... c'est le phénomène d'imprévisibilité
20 pour éviter toute forme de collusion?

21 R. Bien, en fait...

22 Q. **[1398]** Ou en tout cas, tenter d'éviter.

23 R. ... c'est une suggestion qui vaut ce qu'elle vaut.
24 Il doit y en avoir encore d'autres alternatives.
25 Mais ça peut être... Et ça a déjà été expérimenté,

1 je pense, au niveau du ministère des Travaux
2 publics à Québec. Il me semble qu'à une période X,
3 peut-être dans les années soixante-seize (76), il
4 me semble que ce système-là faisait en sorte qu'il
5 y avait des boules de le boulier puis quelqu'un
6 tournait, tournait la boule comme au bingo, puis
7 c'était bingo pour un, bingo pour l'autre. Alors
8 mais son tour finissait par arriver.

9 Me DENIS HOULE :

10 Q. **[1399]** Je vous vois presque le président de Loto-
11 Québec.

12 R. Plus chez nous dans mes terres.

13 Q. **[1400]** Avez-vous connu monsieur Pierre Lavallée qui
14 était président de BPR?

15 R. J'ai entendu parler de monsieur Pierre Lavallée. Je
16 l'ai côtoyé que de manière très sporadique, parce
17 qu'il faisait partie du comité scientifique de
18 Premier Tech, étant reconnu comme un homme de
19 grande expertise sur le plan environnemental. Et en
20 recherche et développement, Premier Tech a investi
21 entre dix et onze millions (10-11 M\$) par année en
22 recherche et développement. Et monsieur Lavallée a
23 été un des membres qui interpellait les gens de
24 Premier Tech sur la qualité de ce qui était produit
25 et des programmes de recherche et développement.

1 Q. **[1401]** Quand j'ai interrogé monsieur Lavallée, je
2 pense que c'est en septembre deux mille douze
3 (2012), je lui ai posé des questions parce qu'il
4 était critique sur le critère d'adjudication des
5 contrats au plus bas soumissionnaire. Je ne sais
6 pas si vous avez entendu ça.

7 R. Oui.

8 Q. **[1402]** Ça vous dit quelque chose?

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[1403]** Et à ce moment-là, il a parlé d'une solution
11 comme choisir, c'est peut-être un peu comme votre
12 boulier, mais choisir plutôt le soumissionnaire
13 médian. Ça vous dit-tu quelque chose?

14 R. Il est évident que la formule du plus bas
15 soumissionnaire crée des problèmes. Je pense que ça
16 me paraît évident.

17 Q. **[1404]** Ça peut entraîner des dépassements de coûts,
18 finalement, ou des avenants si le soumissionnaire a
19 soumissionné trop bas?

20 R. Mais on a encore du... on a encore pas mal de
21 travail à faire sur la justesse des estimations
22 avant d'aller en appel d'offres.

23 Q. **[1405]** C'est ça que vous suggérez peut-être un peu
24 pour corriger le système actuel?

25 R. Ah, définitivement. Mais un des problèmes, c'est

1 que ça prend tellement de temps à faire aboutir un
2 dossier qu'à partir du moment où vous faites une
3 première évaluation, si ça prend trois ans, quatre
4 ans ou cinq ans, il y a des conditions de marché
5 qui changent. À ce moment-là, les tentatives pour
6 être capable de faire accepter le dossier, c'est
7 que s'il est à quarante millions (40 M\$), il a plus
8 de chance de passer que s'il est à cinquante
9 (50 M\$). Donc, il y a un jeu qui est malsain. Il y
10 a un jeu qui est malsain. Je pense que ça
11 mériterait définitivement un raffinement des
12 estimations.

13 Q. **[1406]** Parce que dans vos réflexions écrites que
14 vous suggérez d'envoyer à la Commission, vous
15 pourriez penser un petit peu à une solution? Ou à
16 moins que vous...

17 R. Je ne veux pas me donner un niveau d'expertise que
18 je n'ai pas, mais...

19 Q. **[1407]** Non, mais vous l'avez vécu comme ministre
20 pendant cinq ans.

21 R. Oui. Ah oui, définitivement. À défendre les
22 dossiers dont les dépassements étaient... Disons
23 que c'était des séances pénibles au Conseil du
24 trésor à tous les mardis matin, là. Donc, c'est des
25 expériences qu'on se rappelle, effectivement.

1 Q. **[1408]** Vos commentaires sur ce qui a été mentionné
2 à quelques reprises devant la Commission, la perte
3 d'expertise de votre ancien ministère, ministère
4 des Transports?

5 R. Ah, définitivement.

6 Q. **[1409]** C'était un problème?

7 R. Ah, définitivement. Moi, je peux vous dire que les
8 plus belles années de ma vie ont été celles de
9 ministre à côtoyer quotidiennement des personnages
10 de très hautes valeurs. Moi, j'ai eu l'opportunité
11 d'avoir comme sous-ministre André Dicaire, Pierre
12 Michaud, André Trudeau, d'avoir comme président de
13 la Société d'assurance automobile monsieur Vézina.
14 Moi, j'ai eu la chance d'évoluer avec ces gens-là,
15 d'apprendre avec ces gens-là. Et je peux vous dire
16 que j'ai une admiration sans borne pour les
17 fonctionnaires qui ont travaillé. J'ai côtoyé, je
18 suis descendu sur des étages, je suis allé dans des
19 divisions de voirie, je suis allé dans des
20 directions régionales pour être capable de palper
21 et de voir. Et partout il y avait de la compétence.
22 Et il est évident que l'approche de la retraite
23 d'un certain nombre de babyboomers qui avaient de
24 l'expertise au niveau du ministère des Transports a
25 été... il y a eu un prix à ça.

1 Donc, à partir de ça, vous ne pouvez pas
2 empêcher quelqu'un qui est admissible à sa retraite
3 de prendre sa retraite. Donc, c'est évident que des
4 firmes de génie ont été à la course pour être
5 capable de récupérer... récupérer ces gens-là, puis
6 de les... de les... d'engraisser les CV de chacune
7 des entreprises.

8 Q. **[1410]** Et quand... puisque vous avez connu les deux
9 côtés de la médaille, ministre et dans le privé,
10 est-ce que vous êtes d'accord qu'un des problèmes
11 pour recruter de nouveaux aux ingénieurs pour le
12 ministère, c'est le fait qu'ils ne sont pas
13 compétitifs au niveau des revenus?

14 R. Définitivement.

15 Q. **[1411]** Donc, il faut améliorer cet aspect-là?

16 R. Définitivement. En termes de... oui. Et c'est pas
17 toujours la... le... l'argent qui... qui à
18 l'occasion va faire la différence. C'est peut-
19 être...

20 Q. **[1412]** Mais je... Oui?

21 R. C'est... c'est... c'est la sécurité de
22 l'encadrement et la possibilité aussi de faire une
23 carrière totale... totale au niveau du ministère.
24 Et probablement que... probablement qu'il y a eu un
25 peu trop d'excès dans... Je suis un gars... je suis

1 un gars favorable au privé, mais pour garder une
2 expertise au niveau du ministère, tu dois pas tout
3 envoyer au privé. Tu dois garder... tu dois garder,
4 finalement, au ministère des plans et devis, de la
5 surveillance, de telle sorte que... de telle sorte
6 que finalement l'expertise demeure et soit...
7 continue d'être alerte et à la fine pointe... à la
8 fine pointe de toutes les technologies.

9 Q. **[1413]** Et ça peut être bénéfique sur le plan
10 financier pour le gouvernement...

11 R. Définitivement.

12 Q. **[1414]** ... et pour les citoyens.

13 R. Définitivement.

14 Q. **[1415]** Merci, Monsieur Côté.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Maître Décary?

17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

18 Q. **[1416]** Je m'excuse de poser quelques questions à
19 cette heure-ci, je serai bref. Et c'est en raison
20 de l'utilisation du terme « patronage ». Mon nom
21 est Michel Décary et je représente le Parti libéral
22 du Québec. On a utilisé le terme « patronage » et
23 non « lobbyisme ». Il faut faire bien attention à
24 ces mots. Et donc, est-ce que monsieur Lortie...
25 est-ce que monsieur Lortie, oui, madame Normandeau,

1 un élu, ou un autre représentant du Parti libéral
2 du Québec vous a formulé une promesse de recevoir
3 un avantage de quelque nature que ce soit en raison
4 de vos contributions politiques et de celles de vos
5 collègues chez Roche?

6 R. Non.

7 Q. **[1417]** Et, est-ce que monsieur Lortie, madame
8 Normandeau, un élu, un autre représentant du Parti
9 libéral du Québec vous a dit que vous ne recevriez
10 plus, vous, Roche, de contrats publics si Roche,
11 ses employés, ses dirigeants cessaient de
12 contribuer au financement...

13 R. Non.

14 Q. **[1418]** ... du Parti libéral du Québec?

15 R. Non.

16 Q. **[1419]** Maintenant, les deux prochaines questions,
17 je vous demande de porter attention, surtout la
18 dernière. Avez-vous déjà reçu, pendant la période
19 du gouvernement libéral du Québec, quelque
20 information privilégiée ou confidentielle d'un élu,
21 ou de madame Normandeau, relativement à l'un des
22 dossiers de clients de Roche?

23 R. Non.

24 Q. **[1420]** Et maintenant, avez-vous reçu de monsieur
25 Lortie quelque information privilégiée ou

1 confidentielle relativement à l'un des dossiers de
2 clients de Roche?

3 R. Non.

4 Q. **[1421]** Et la dernière : est-ce qu'un des clients de
5 Roche a, selon vous, reçu une subvention ou une
6 aide du gouvernement du Québec en raison de
7 contributions politiques de dirigeants ou
8 d'employés de Roche?

9 R. Non.

10 Q. **[1422]** Je n'ai pas d'autres questions.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1423]** Alors, merci beaucoup, Monsieur Côté. Alors,
13 les audiences se terminent. Merci, Maître Gagné.
14 Les audiences se terminent.

15 R. Alors, merci, Madame, et je vous souhaite une...
16 une bon fin de Commission. Alors, je vais
17 maintenant pouvoir dormir.

18 Q. **[1424]** Merci.

19

20 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

21

22

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **CLAUDE MORIN, et JEAN LAROSE,**
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **CLAUDE MORIN**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**

25